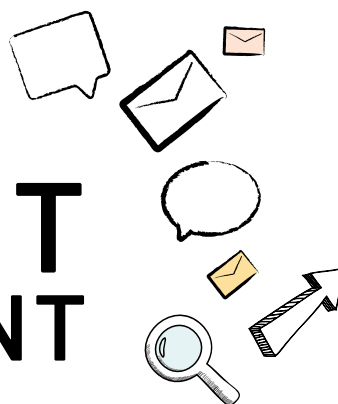


CULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

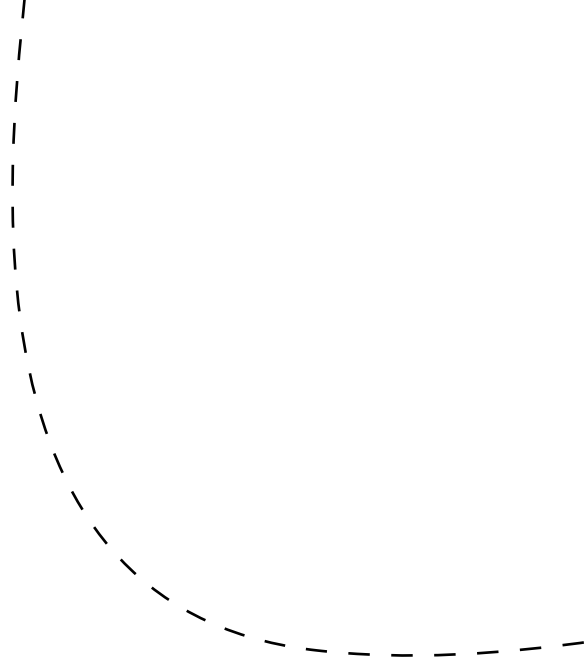
GUIDE À L'INTENTION
DES PORTEURS DE PROJET
ET DES ÉLUS

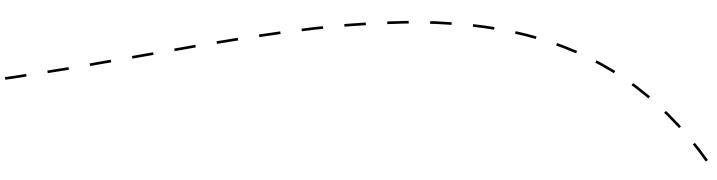


A L'INITIATIVE
DU RÉSEAU RURAL
NATIONAL

AUTEURS
JEAN-LUC POUTS
JEAN-MICHEL TOBELEM

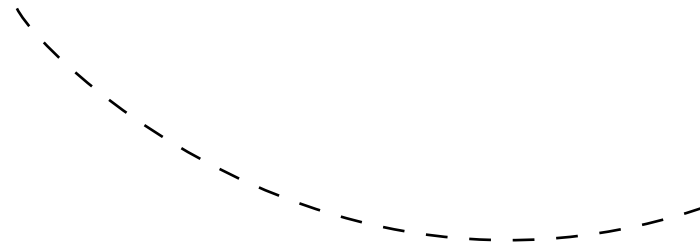
SOUS LA
DIRECTION DE
JEAN-LUC POUTS





A TRAVERS LES CAMPAGNES PRODUCTRICES DE CULTURE

ITINÉRAIRE EXPLORATOIRE | ENSEIGNEMENTS |
ÉLÉMENTS DE MÉTHODE



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION 5

- 1.1. Un guide méthodologique 5
- 1.2. La démarche exploratoire 6

II. RURALITÉ, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT 8

- 2.1. Ruralité : Une définition peu aisée 8
- 2.2. Culture et développement : Un vrai sujet de questionnement 11

III. ITINÉRAIRE 19

- 3.1. En partance pour les campagnes et leur transformation 20
- 3.2. Un parcours en 17 étapes 22
 - L'enracinement des lieux**
 - Un projet de tiers lieu en montagne rurale* 24
 - La Renverse - cantine rurale / café culturel* 26
 - Le Centre d'art et de recherche de Mana (CARMA)* 28
 - La Chambre d'eau* 30
 - Du terreau local au label**
 - La Gare de Coustellet / scène de musiques actuelles* 32
 - La Maison Maria Casarès / centre culturel de rencontre - maison des illustres* 34
 - La Scène de Pays de Mauges Communauté / Scène conventionnée* 36
 - L'ancre des festivals**
 - L'ADEC 56 / centre de ressources et festival* 38
 - Le festival Souillac en Jazz et la politique culturelle de Souillac* 40
 - Le Sentier des passeurs / association Hélicoop* 42
 - Les nouvelles agri-cultures**
 - Le lycée agricole Gilbert Martin au Neubourg* 44
 - La Ferme du Rutin / association Polyculture* 46
 - Le Parc agricole et culturel de Vernand / association Polymorphe* 48
 - Les arts en chemin**
 - Le festival Contes et rencontres / Fédération des foyers ruraux de Lozère* 50
 - L'Aventure artistique Fenêtres sur le paysage / association Derrière le Hublot* 52
 - Les EPCI à la conquête des interstices**
 - Le programme Horizons Arts Nature en Sancy / CC du Massif du Sancy* 54
 - La saison culturelle de Pré-Bocage Intercom* 56

IV. ENSEIGNEMENTS 80

- 4.1. Les campagnes et la culture 80
- 4.2. Des territoires, des acteurs, des méthodes 83
- 4.3. Les effets de la culture dans le processus de développement 92
- 4.4. Les questions à se poser 101

V. BOÎTE À OUTILS 111

VI. ANNEXES 116

- Fiches des autres cas étudiés 117



INTRODUCTION

1.1 / Un guide méthodologique

Par le Réseau rural national

Le Réseau rural national a souhaité réaliser une étude sur la contribution de la culture et du tourisme culturel au développement rural en partenariat avec le ministère de la Culture (Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle) et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le présent guide est issu de cette étude confiée à des analystes et auteurs indépendants¹.

De nombreux projets sont développés à l'aide des financements du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), et en particulier avec la mesure LEADER des programmes de développement rural régionaux. Ces programmes régionaux participent à de nombreuses initiatives culturelles, auxquelles contribuent d'autres financements et expertises, en particulier du ministère de la Culture.

Ce guide a pour objectif de proposer des repères méthodologiques aux porteurs de projets culturels et touristiques en milieu rural et de leur permettre de découvrir les opérateurs et les sources de financements qui pourront contribuer à la réussite de leurs projets.

D'une manière générale, la démarche ici présentée vise à faciliter l'interconnaissance entre les environnements culturels et ceux du développement rural à travers plusieurs exemples et en s'intéressant aux facteurs qui permettent de faire progresser ces projets.

Ce travail illustre la richesse des projets des territoires et leur capacité d'émulation. Les réseaux ruraux régionaux, dans leur rôle d'animation des politiques publiques du développement rural et agricole, et les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), dans leur mission de mise en œuvre des politiques culturelles du ministère de la Culture, sont des partenaires importants qui accompagnent les porteurs de projets dans leurs démarches.



Notes

¹ Les analyses reposent ainsi sur quatre piliers : une compilation d'études, une étude exploratoire, l'expérience des auteurs à travers lesquels les cas ont été interprétés, ainsi que l'animation de la réflexion des membres du comité de pilotage, tous dotés d'expériences et de connaissances à la fois différentes et complémentaires.



1.2 / La démarche exploratoire

Le guide proposé ici procède d'une étude exploratoire de trente situations de terrain. Les enseignements qui en sont issus sont présentés de manière à faciliter la réflexion des porteurs de projets, qu'ils soient élus de communes rurales, techniciens des collectivités, associations ou entrepreneurs.



Notes

² Jean-Luc Pouts, Agence Culture et Territoires ; Jean-Michel Tobelem, cabinet Option Culture / professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (habilité à diriger des recherches).

³ Un comité technique composé des copilotes du Réseau rural national (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et du ministère de la Culture (Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle).

⁴ L'étude s'est déroulée de mai à fin juin 2021 après une période préparatoire de quatre mois. Chaque cas a été étudié sur une base documentaire, puis à travers un entretien de 2h avec le porteur du projet et parfois avec un partenaire ou un élu local.

L'ÉTUDE EXPLORATOIRE

Elle s'est déroulée sans a priori et en toute indépendance, confiée pour cela à une équipe de chercheurs extérieurs² aux institutions.

Parmi les très nombreuses et valeureuses expériences dont le milieu rural peut se féliciter, une centaine a été signalée par les réseaux professionnels, les DRAC, les administrations centrales et les commissariats de massifs.

Un comité technique³ a finalement retenu trente expériences sélectionnées en fonction de six critères, aux fins d'obtenir un niveau de diversité satisfaisant. Critères géographiques, nature des territoires, nature de l'activité, statut du porteur de projet et situation territoriale permettent ainsi d'approcher des réalités de terrain très variées ; ainsi que des projets portés par des acteurs allant de la petite association aux structures labellisées en passant par les communes et les groupements de communes.

Ces expériences ont été classées en six groupes permettant d'approcher les projets en fonction de leur principale caractéristique :

- Lieux proposant une activité culturelle.
- Structures culturelles bénéficiant d'un label.
- Initiatives ayant misé sur l'itinérance.
- Projets faisant le lien entre culture et agriculture.
- Festivals.
- Projets culturels portés par des EPCI.

A noter que la fonction des Pays (Pôles d'Equilibre Territoriaux Ruraux / PETR) et des Parcs naturels régionaux (PNR) est abordée dans cette publication à la rubrique « enseignements » pour mettre l'accent sur leur rôle de coordination (même s'ils sont aussi parfois porteurs de projet).

Parmi les trente situations étudiées⁴, dix-sept d'entre elles font l'objet d'un développement plus conséquent, les autres étant décrites en annexe. Les enseignements proposés ici s'appuient toutefois sur les trente cas pris en référence.

Les dix-sept projets présentés ont été choisis non seulement pour leurs qualités intrinsèques, mais surtout pour la situation territoriale dans laquelle ils s'inscrivent. Ce sont en effet de ces situations que nous avons le plus à apprendre pour décrypter les rapports parfois complexes entre des projets culturels et leur environnement administratif, culturel, social et économique.

S'il n'y a pas de circonstances idéales, les situations décrites peuvent néanmoins offrir un panorama, certes non exhaustif, mais correspondant à différentes réalités françaises et pouvant donc « parler » au plus grand nombre.

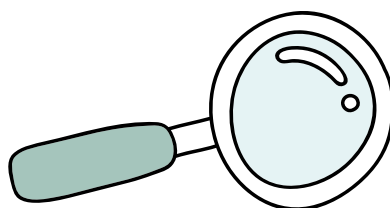
En outre, nous avons pris le parti d'écarter des expériences dont les facteurs seraient impossibles à réunir dans la plupart des communes rurales ; c'est le cas avec de grandes structures souvent portées par des Départements et prenant appui sur des édifices prestigieux (et parfois classés par l'UNESCO au titre du Patrimoine mondial) comme à Noirlac, à la Chaise-Dieu, à Sylvanès ou encore à Fontevraud. S'ils recèlent de multiples valeurs dans le développement rural, ils n'en restent pas moins minoritaires comparativement aux projets adossés au patrimoine local, projets dont on trouvera ici des illustrations.

Pour sa part, le rôle primordial des **bibliothèques** est intégré à la présente démarche, mais seulement à travers des projets faisant de ces bibliothèques des partenaires. Ces instruments de politiques publiques de la culture mériteraient en effet de s'y consacrer pleinement, et donc exclusivement.

La présente exploration permet donc d'observer les **conditions de développement** des projets culturels en milieu rural. Parmi ces conditions, il en est une qui a motivé la plus grande attention des observateurs : la relation entre le projet et son environnement. Car si la grande majorité des projets décrits ici ont su épouser l'histoire et les caractéristiques de leur espace social et culturel, ils montrent aussi qu'il peut exister, en fonction de circonstances locales, une marge encore non optimale entre le potentiel d'un projet et son insertion dans un horizon de développement.

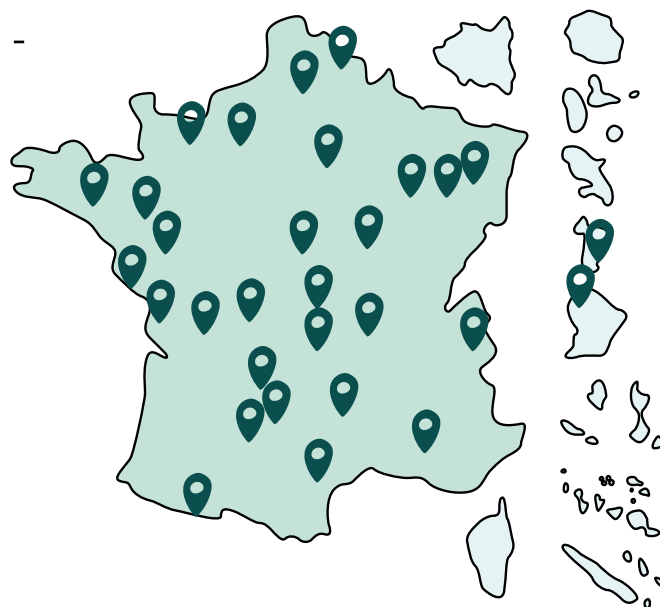
Et c'est justement pour cette raison, que la relation entre un projet et les circonstances de terrain est toujours singulière et irréductible à un modèle, qu'il est proposé de s'attarder sur chaque situation pour en « ressentir » la complexité ; ce que ne saurait faire aucun schéma ou synthèse.

Ce guide est donc une invitation à cheminer en prenant le temps d'entrer dans les réalités de terrain ; autrement dit, une manière d'éviter la schématisation.



Un grand merci aux 30 structures et collectivités qui ont bien voulu contribuer à cette recherche en exposant leurs activités et leurs choix ; et en partageant leur connaissance du contexte et leurs points de vue.

- ✧ Association **ADEC** (centre de ressource pour le théâtre des amateurs) / Morbihan.
- ✧ Association **Centre d'art et de recherche de Mana** (CARMA) / Guyane.
- ✧ Association **Collectif 100Pression** (résidence Street-art) / Loire-Atlantique.
- ✧ Association **Derrière le Hublot** (aventure artistique sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle) / Lot.
- ✧ Association **Factory87** (ateliers d'artistes) / Haute-Vienne.
- ✧ Association **Hélicoop** (festival Sentier des Passeurs) / Vosges.
- ✧ Association **La Chambre d'eau** (lieu ressources et résidences artistiques délocalisées) / Nord.
- ✧ Association **La Gare du Coustellet** (scène de musiques actuelles) / Vaucluse.
- ✧ Association **Les Phonies Bergères** (festival Les Phonies Bergères) / Pyrénées Atlantiques.
- ✧ Association **Maison Maria Casarès** (Centre culturel de rencontre et Maison des Illustres) / Charente.
- ✧ Association **Polyculture** (parc agricole et culturel – Ferme de Vernand) / Loire.
- ✧ Association **Polymorphe** (tiers-lieu agricole et culturel – Ferme du Rutin) / Allier.
- ✧ Association **Tinta'Mars** (projet culturel et festival) / Haute-Marne.
- ✧ Café culturel – Cantine Rurale **La Renverse** (restaurant, spectacles, bibliothèque, épicerie...) / Charente-Maritime.
- ✧ Commune de **Chirongui** (Pôle culturel de Chirongui) / Mayotte.
- ✧ Commune de **Montagny** (projet de tiers-lieu en montagne) / Savoie.
- ✧ Commune de **Souillac** et association Festival de Souillac (festival de jazz) / Lot.
- ✧ Communauté d'agglomération **Mauges Communauté** (Scène de Pays des Mauges – Scène conventionnée) / Maine-et-Loire.
- ✧ Communauté de communes **Pré-Bocage intercom** (saison culturelle) / Calvados.
- ✧ Communauté de communes du **Massif du Sancy et Office de Tourisme** (parcours artistique Horizons Arts Nature) / Puy-de-Dôme.
- ✧ Communauté de communes **Océan Marais de Monts** (résidence de journalisme) / Vendée.
- ✧ Fédération des **Foyers ruraux de Seine-et-Marne** (conte en milieu rural) / Seine-et-Marne.
- ✧ Fédération des **Foyers ruraux de Lozère** (festival Contes et Rencontres) / Lozère.
- ✧ Lycée Agricole **Gilbert Martin** (enseignement ESC et résidence artistique) / Eure.





RURALITÉ, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

2.1 / Ruralité : une définition peu aisée*

*Par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires

Définir les territoires en les classant par catégorie conduit à la fois à les reconnaître pour leurs spécificités, mais aussi à les comparer aux autres catégories.

La classification des territoires sert aussi de fondement aux zonages à partir desquels sont calculées les diverses aides et dotations. La définition des territoires ruraux n'est donc pas sans conséquence, ni sur leur reconnaissance, ni sur leur budget.

Depuis les années 1950, l'INSEE a adopté le zonage en unités urbaines, puis en aires urbaines (1996). Tous deux définissent la ruralité par ce qui n'est pas urbain. Ce qui est observé et reconnu, c'est donc le phénomène urbain, tandis que la ruralité n'est ni définie, ni réellement reconnue. Plus le territoire est éloigné des pôles urbains, plus il est « rural ». A l'initiative de la DATAR, en 2011, une typologie des campagnes a été proposée. Elle s'appuie sur de nombreux facteurs, pour prendre en compte les spécificités des zones rurales, sans s'attacher à la seule comparaison avec les zones urbaines.

La mission Agenda rural¹, mandatée par le Président de la République et visant à proposer un plan d'actions en faveur des territoires ruraux, a conduit à une nouvelle définition de la ruralité, fondée sur des données morphologiques et démographiques. C'est ainsi qu'une nouvelle « carte » de la ruralité a vu le jour fin 2020², en s'appuyant sur la grille communale de densité. Il n'est donc plus question de zones urbaines ou rurales, mais de communes plus ou moins densément peuplées. Le territoire français est observé à partir de carreaux de 1 km de côté, permettant ainsi de rendre compte de la densité de population.

La nouvelle typologie des territoires est ainsi organisée en quatre groupes de densité : dense, densité intermédiaire, peu dense et très peu dense. Ces deux derniers groupes constituent la ruralité.

S'appuyant sur la répartition des habitants, cette nouvelle définition de la ruralité fait consensus puisqu'il ne s'agit plus d'une définition « en creux ». Chaque zonage conduit en effet à quantifier les habitants des territoires ruraux : la France compte seulement 4,5% d'habitants dans une commune rurale si l'on applique le critère des aires urbaines ; mais 20 à 22% avec celui des unités urbaines ; et 32,8% avec le nouveau critère de la grille de densité.

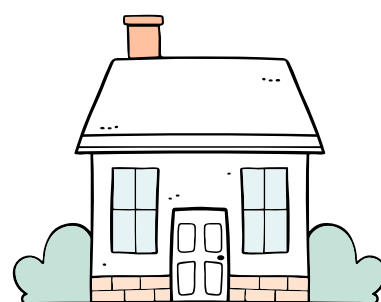
Il s'agit pour l'instant d'une typologie restant à l'étude et qui pourra sans doute être complétée par d'autres critères visant à rendre compte de la variété des territoires ruraux ; cela pour obtenir une typologie des ruralités en lieu et place de l'image d'une ruralité monochrome.



Notes

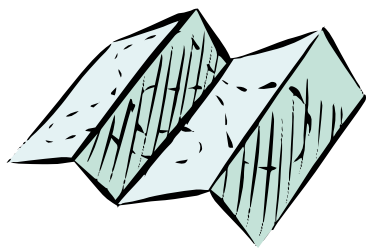
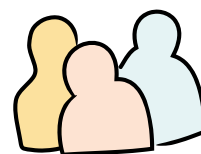
¹La mission était composée de cinq parlementaires et élus locaux.

²Cette définition a été présentée en comité interministériel aux ruralités le 14 novembre 2020.



A SAVOIR !

21 millions de Français (soit près du **tiers de la population**) résident dans 18 777 communes peu denses et 12 012 communes très peu denses (soit près de 87% des communes pour les deux catégories).



LE DÉVELOPPEMENT RURAL

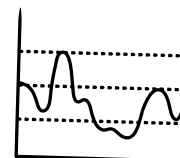
Habituellement les territoires ruraux sont tenus pour des territoires moins favorisés en termes de moyens de déplacement, de services et de production économique, pour la raison que, moins peuplés et disposant de moyens plus limités que les pôles urbains. Il leur faut déployer, à peu de frais, des stratégies de développement tirant profit des atouts locaux.

C'est justement la force de ces projets locaux, pensés et portés par des écosystèmes d'acteurs, qui peuvent apporter un développement endogène. Nous pouvons penser que ces écosystèmes peuvent progresser dans leurs fonctions d'attractivité et de production locale, tout en veillant à respecter, autant que possible, des équilibres entre exploitation des ressources et préservation des milieux.



Le développement rural consiste généralement en un défi reposant sur trois piliers :

- ✧ Une **mobilité** organisée,
- ✧ La **qualité du cadre de vie**,
- ✧ L'évolution des **systèmes productifs** locaux (commerces, artisanat, agriculture, industrie).





CULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL⁷

Pour les besoins de l'exploration, nous sommes partis du postulat que l'activité culturelle pouvait, selon les cas, jouer en faveur d'au moins deux piliers du développement rural, à savoir la qualité du cadre de vie et, dans une certaine mesure, l'évolution de certains systèmes productifs locaux, dont celui du tourisme. Nous définissons ainsi ces deux notions :

LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE :

- ✧ Un **environnement** aussi sain qu'agréable ;
- ✧ Des **services** publics et commerciaux aptes à satisfaire les besoins primaires et secondaires des habitants (logement, santé, services de la petite enfance, etc.) ;
- ✧ Un **climat social positif** (dans lequel on intègre désormais le sentiment de sécurité, mais aussi la lutte contre la ségrégation et la discrimination) ;
- ✧ L'**image** que se forment les habitants de leur territoire, de leur quartier, de leur village.

L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES PRODUCTIFS LOCAUX :

- ✧ La **performance de l'économie** (attractivité du territoire pour les entrepreneurs, émulation entre entreprises au profit de l'innovation, compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux...);
- ✧ Les **intérêts sociaux de l'économie locale** (réponse aux besoins locaux, nombre d'emplois créés, diversification des filières, niveau de qualification et progression de carrière, respect des droits de l'individu...);
- ✧ La **durabilité de l'économie** (préservation de la ressource naturelle locale, impact sur l'environnement...).



Notes

⁷Une hypothèse mise au point par Jean-Luc Pouts (Agence Culture et territoires).



2.2 / Culture et développement : un vrai sujet de questionnement

Une revue documentaire proposée par
Jean-Michel Tobelem

Il existe dans la littérature académique bien des écrits tentant d'analyser le rapport entre culture et développement. Il en existe toutefois assez peu renvoyant au rapport entre le monde rural et la « culture ».

Pour autant, au-delà des réflexions générales sur la relation complexe que nous cherchons à établir entre culture et développement, nous admettons que les territoires ruraux présentent de nombreuses spécificités qui semblent justifier une analyse particulière ; et cela d'autant plus que la littérature existante tend à se concentrer à la fois sur les gros équipements et sur l'action culturelle des grandes villes, voire des métropoles.

Nous avons principalement cherché dans les pages suivantes à s'appuyer sur les écrits universitaires, sans pour autant négliger d'autres types de documents, qu'ils soient d'origine professionnelle ou parlementaire, et sans prétendre à une quelconque exhaustivité.

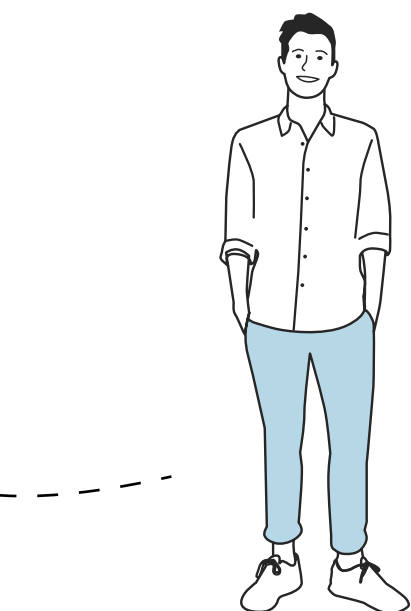
CULTURE ET TERRITOIRE

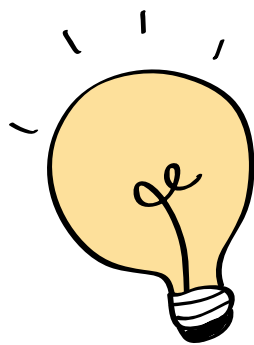
Des chercheurs suggèrent que « dans un contexte de territorialisation des politiques culturelles, la culture devient une ressource centrale pour construire une image des territoires, à la fois attractive et singulière, un atout majeur dans la concurrence accrue où ils se trouvent désormais engagés » (Appel et al., 2008 : 13). Parlant de « culturalisation du territoire » les auteurs indiquent que désormais les collectivités territoriales « proposent des programmations originales et ambitieuses, associant plusieurs formes artistiques, marquées notamment par la création d'événements, qui, s'ils sont par nature éphémères, peuvent néanmoins être d'ampleur et s'étendre sur des durées plus longues que celles des festivals (saisons, années) » (Appel et al., 2008 : 14).

D'autres chercheurs évoquent « la banalisation de la notion de développement culturel dans le discours sociétal, scientifique et politique » (Fournier et al., 2010 : 5). Selon les auteurs de cet ouvrage collectif, « le développement culturel tente d'articuler un ensemble de représentations autour des thèmes de l'attractivité des territoires, de la créativité des sociétés et du lien social. Associé à la diversité, il inspire l'idéal d'une recomposition des politiques culturelles fondées sur la participation et la multiplicité des acteurs. Appliqué au territoire, il motive et justifie les analyses d'impact économique de la culture, cette dernière étant considérée comme un facteur de développement local, malgré les incertitudes sur la réalité du phénomène. » (Fournier et al., 2010 : 6).

Selon certains auteurs, le développement des territoires repose de plus en plus sur leurs capacités à « concevoir, produire et diffuser » des produits culturels sur le marché global. Cela concernerait également

le monde rural : « Beaucoup de villes, moyennes et petites, et beaucoup d'espaces ruraux, valorisant une ressource particulière, une tradition, un savoir-faire à la base d'une production culturelle, sont également concernés » [...] « Au travers de manifestations événementielles au contenu spécifique, à l'instar des festivals de jazz de Juan-les-Pins (précurseur, fondé en 1960) ou de Marciac (fondé en 1977), ou des festivals du film fantastique de Gérardmer (fondé en 1994) ou Neuchâtel (fondé en 2000), il s'agit de construire pour ces territoires un patrimoine collectif et cognitif qui concourt parfois à l'émergence locale de "micro-filières" constituées de services dérivés (formation, édition musicale, librairie...) et, parfois, de productions artisanales de biens originaux qui répondent à une demande sociale en quête d'authenticité » (Leriche et al., 2008 : 21).





S'agissant du milieu rural, les politiques culturelles revêtent quelques spécificités : « La première tient à "l'évidence patrimoniale" : les politiques culturelles survalorisent le patrimoine, voire ont tendance à ne reconnaître que la fonction patrimoniale de la culture. La deuxième tient à l'importance attachée aux pratiques amateurs. Enfin, l'originalité de l'action culturelle en milieu rural réside dans les relations très étroites qu'elle entretient avec le thème du développement local » (Delfosse et Georges : 2013 : 81-82).

CULTURE ET INTERCOMMUNALITÉ

En 1992, un rapport intitulé « Action culturelle et coopération intercommunale » indiquait que « la coopération intercommunale est, dans notre pays, une réalité largement répandue ; sauf, précisément, dans le domaine culturel ! » (*Action culturelle...*, 1992 : 11).

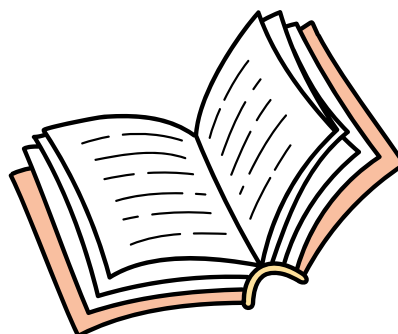
L'ouvrage rappelle que « ce sont des fédérations d'éducation populaire qui ont amorcées la coopération intercommunale – principalement en milieu rural et dans les petites villes – en posant la question du rayonnement de leurs équipements. C'est ainsi que telle maison des jeunes et de la culture ou tel foyer rural insistait sur la nécessité de penser son rôle au niveau d'un canton d'abord, puis d'un "pays", voire de territoires plus vastes, notamment intercommunaux. On est donc amené à constater que la notion d'aménagement culturel du territoire est une idée très récente qui n'a pas été en priorité au cœur des mesures, des dispositifs ou modes de financement, notamment retenus par le ministère de la Culture, pour soutenir le développement culturel dans les communes ou les départements » (*Action culturelle...*, 1992 : 26-27).

Prenant appui sur l'exemple du SIVOM de Maunon – regroupement de sept communes rurales rassemblant 5 500 habitants dans un rayon de douze kilomètres au centre géographique de la Bretagne, à l'orée de la forêt de Brocéliande, à la limite du département du Morbihan – « un territoire rural, faiblement peuplé, éloigné des centres urbains importants et de la capitale administrative », le rapport, coordonné par l'Observatoire des politiques culturelles (éd. Michel Gault), estime que « les conditions propres à l'isolement en secteur rural rendent encore plus fragiles de telles expériences qui reposent sur l'enthousiasme d'une poignée de personnes et l'inépuisable bonne volonté des permanents professionnels » et que « c'est le contexte qui impose aux élus ce

type de coopération auquel ils n'étaient, en général, pas spontanément disposés et qui doit conduire à un assouplissement des contraintes et blocages administratifs, tant nationaux que territoriaux » ; tandis qu'il est difficile « de dépasser les limites administratives (ici départementales) pour faire jouer à plein une nouvelle dynamique et élargir l'impact d'un équipement » (*Action culturelle...*, 1992 : 79-85). L'une des conclusions de l'ouvrage était que « l'action des DRAC devrait être repensée pour leur permettre d'être plus attentives et présentes aux besoins du monde rural » (*Action culturelle...*, 1992 : 106).

CULTURE ET RURALITÉ

S'agissant de la ruralité, nous pouvons citer les propos de Sophie Duval-Huwart, du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET*) : « Il n'y a pas une seule ruralité en France mais des ruralités. Ces territoires sont extrêmement hétérogènes, qu'on soit aux franges de l'agglomération parisienne ou d'une métropole, ce n'est pas la même chose. Il y a de vrais problèmes de désenclavement. Des territoires ruraux souffrent de dynamiques, de démographies très complexes, avec des vieillissements de la population, alors que d'autres ont des dynamismes positifs, avec un regain de personnes qui viennent et avec de nouveaux modes de vies comme le télétravail, etc. Aujourd'hui, il n'y a pas une ruralité uniforme. Même si cela dépend des endroits, il n'y a plus vraiment d'opposition entre villes et campagnes. Les modes de vie tendent aussi à s'unifier et les attentes des gens tendent aussi à s'unifier. Les jeunes, notamment, viennent dans les territoires ruraux parce qu'ils cherchent un mode de vie plus sain, parce qu'ils veulent un jardin pour leurs enfants, qu'ils ont besoin d'avoir un accès au haut débit, d'avoir un socle de services urbains. Ils ne veulent pas perdre en qualité de vie au niveau de l'accès à un certain nombre de services quand ils vont dans des territoires ruraux. Mais en revanche, ils cherchent la nature et une qualité de vie améliorée » (*Actes des Rencontres nationales Culture et Ruralités*, 2018 : 21).



* Le CGET est devenu ANCT au 1^{er} janvier 2020.

L'ouvrage « Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue », paru en 2002, permet d'analyser plus avant la question de « la culture en milieu rural ». Michel Duvigneau indique que « ce n'est pas du même point de vue qu'on parle de développement économique (ou économico-social) ou de développement culturel. L'économie est d'abord affaire collective, la culture d'abord affaire personnelle. L'objectif du développement économique est évidemment matériel, la culture a avant tout en vue la quête du sens par l'individu » (Duvigneau, 2002 : 39).

Pour Claire Delfosse, « en milieu rural, l'absence d'équipement est souvent compensée par l'itinérance et l'éphémère. La pratique ancienne de l'itinérance, illustrée par les bibliobus, les circuits de cinémas et les troupes itinérantes, est toujours vivace. La folie festivalière ne se limite pas à quelques grandes agglomérations, elle diffuse jusque dans les petites villes et les villages, et pas seulement touristiques. Certes, les festivals sont des activités ponctuelles, mais ils peuvent mobiliser des acteurs pendant toute l'année. » Elle ajoute que « l'absence d'équipement est aussi compensée par l'attraction de lieux *a priori* non dédiés à la diffusion culturelle. Des concerts ont lieu dans des « sites paysagers extraordinaires », des lieux patrimoniaux, ainsi que dans des lieux plus ordinaires ; des représentations théâtrales se déroulent dans des bâtiments agricoles. Enfin, on souligne le retour des cafés en tant que lieux de diffusion culturelle, se transformant temporairement ou de façon permanente en salles de concert ou en librairie. Les équipements culturels eux-mêmes sont souvent polyvalents, ils se transforment en multiservices culturels ruraux. » Sans compter que « le milieu rural, face aux disparités rural-urbain en matière de culture, suscite chez les acteurs locaux et les acteurs culturels des innovations, de l'inventivité, voire de l'effervescence, ce qu'illustre l'intérêt croissant des artistes pour le milieu rural » (Delfosse, 2011 : 44-46).

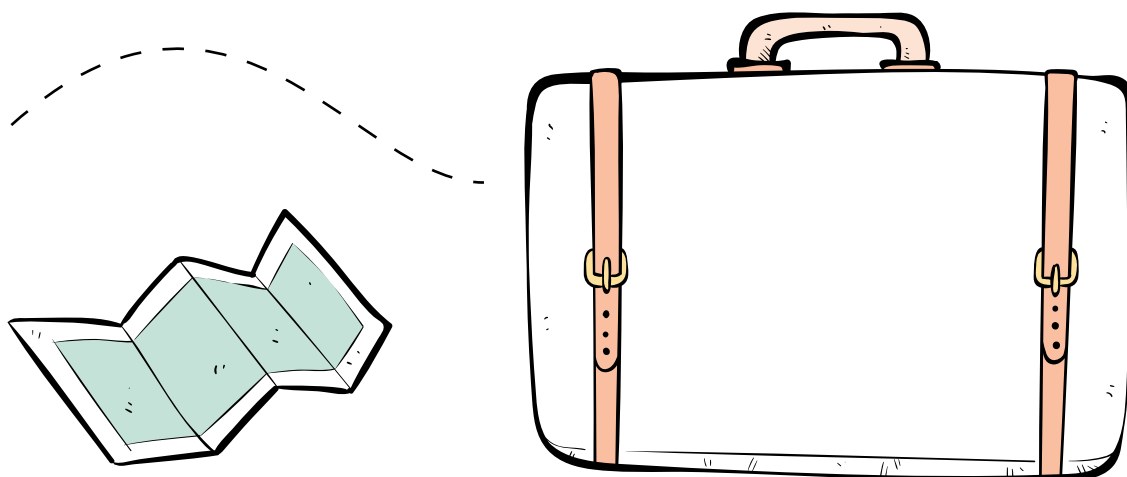
Enfin, s'agissant des pratiques culturelles caractérisant la ruralité, selon Emmanuel Négrier et Philippe Teillet, « si dans les villes, la proximité physique aux lieux de culture va de pair avec la permanence de barrières sociales, le rapport à la culture en milieu rural est inverse : moindres barrières sociales, mais pesanteur des distances physiques » (Négrier et Teillet, 2019 : 73).

CULTURE ET SOCIAL

Qu'il s'agisse du patrimoine ou du spectacle, la culture a bien pour effet de créer du lien entre les individus ; mais, pour autant, Michel Duvigneau affirme que « la culture n'a pas pour objectif fondamental de « réparer la fracture sociale » ; Armand Gatti, pourtant réputé artiste socialement engagé déclare : « Je ne suis pas venu régler le problème du chômage, mais celui du chômeur, c'est l'homme qui est derrière qui m'intéresse » » (Duvigneau, 2002 : 41).

Bernard Latarjet fait part quant à lui de son expérience : « J'ai fait tout mon parcours en répétant toujours cette phrase d'évangile qui consiste à dire la culture fabrique du lien social, la culture est une condition de la cohésion sociale. Oui, c'est vrai, mais il y a aussi de la culture qui fabrique du rejet [...] J'ai fait tout mon parcours dans cette idée qu'il y avait un non-public qu'il fallait conquérir, toucher, rapprocher. Mais aujourd'hui, il ne s'agit pas d'élargir les publics dans la logique traditionnelle historique de la démocratisation culturelle. Il s'agit d'éviter que certains des publics nous rejettent. Il y a des exemples – il faut que nous ayons le courage de l'assumer – d'activités culturelles, de productions culturelles qui ne fabriquent pas de la cohésion sociale mais qui fabriquent de la fracture. Posons-nous la question » (Actes des Rencontres nationales Culture et Ruralités, 2018 : 69).





CULTURE ET TOURISME

Selon R  my Knafo, « si le tourisme co  te, il est d'abord une source importante de revenus ; et la culture peut rapporter, elle est une source de d  penses    la fois consid  rable et commun  ment accept  e [...] Le tourisme joue un r  le d'att  nuateur de co  t et, gr  ce    sa dimension internationale, il permet de faire partiellement financer la culture d'un pays par des ressortissants   trangers et d'  viter ainsi de faire d  pendre le secteur de la seule subvention publique nationale » (*Culture, tourisme et d  veloppement*, 2009 : 13).

Pour Claude Origet du Cluzeau, « le r  le actif du tourisme dans la r  v  lation et/ou le renforcement de la dimension culturelle d'une destination est sans conteste, puisqu'il ne peut distinguer une destination qu'   partir d'une diff  renciation dont le contenu sera essentiellement culturel et identitaire, qu'il concerne les vitraux de la cath  drale ou bien l'art d'accommoder les harengs » (*Culture, tourisme et d  veloppement*, 2009 : 23). Pour autant, « les retomb  es des productions culturelles, y compris    finalit   touristique, sont fondamentalement sociales, et accessoirement   conomiques » (*Idem*, p. 28).

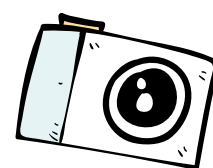
CULTURE ET D  VELOPPEMENT

Selon un rapport de l'OCDE, « le d  veloppement local d  pend de la capacit   des acteurs locaux    savoir   changer et communiquer    partir d'un syst  me de valeurs et de normes partag  s en commun. La culture peut contribuer    la constitution de ce capital social. La culture influence ainsi le d  veloppement local de trois mani  res : en diss  minant des r  f  rences favorables    la synergie des acteurs et la mise en   uvre de projets ; en cr  ant un milieu attractif pour ses habitants comme pour les visiteurs et les touristes ; en servant de levier    la cr  ation de produits qui associent des dimensions esth  tiques et des fonctions utilitaires. Elle agit en quelque sorte comme investissement en capital social, bien de consommation interm  diaire, et bien de consommation finale » (*La culture et le d  veloppement local*, 2005 : 9).

Mais Michel Duvigneau souligne un paradoxe : « Alors que l'on   voque r  guli  rement la n  cessit   de construire des projets de d  veloppement local ambitieux, de professionnaliser l'action, d'y investir des moyens, d  s qu'il s'agit de culture en territoires ruraux, le discours se r  fugie dans un vocabulaire minimaliste : petits projets, petits lieux, amateurisme, pauvret   des moyens » (Duvigneau, 2002 : 45).

Xavier Dupuis soutient quant    lui que « les d  penses en faveur de la culture (comme celles en faveur de la recherche et de l'  ducation) sont productives et participent    la croissance de l'  conomie » (*Culture et d  veloppement*, 1991 : 60). Par ailleurs, « investir dans l'  ducation, dans la culture, dans la recherche, signifie investir dans l'  conomie, signifie investir dans l'avenir » (*Culture et d  veloppement*, 1991 : 65).

Toutefois, selon des travaux r  cents, « la culture ne se voit pas reconn  tre de r  le explicatif dans la croissance mais elle appar  it au contraire comme sa cons  quence » (*Culture et croissance*, 2015 : 13). Autrement dit, c'est la croissance   conomique qui d  terminerait les activit  s culturelles et non l'inverse, ce qui incite    une certaine modestie concernant la contribution de la culture    la croissance   conomique.



CULTURE ET ÉCONOMIE

Les Pôles économiques du patrimoine (Pep), nés d'une initiative de la DATAR, avec une participation mesurée du ministère de la Culture, « peuvent être définis comme des ensembles territoriaux qui cherchent à mobiliser leur patrimoine pour créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois. Ils correspondent à une politique mise en œuvre en France au cours des années 1990, au terme de laquelle les pouvoirs publics encourageaient des territoires, généralement ruraux et marginalisés, à mobiliser leurs ressources et leurs partenariats autour des opportunités offertes par un patrimoine : tourisme, artisanat d'art, maintien ou renouvellement de savoir-faire incorporés dans des activités industrielles... (Greffé, 2003 : 264-265).

A ce propos, l'économiste Xavier Greffé met toutefois en garde contre une approche de court terme de la valorisation des actifs culturels. Ainsi, à propos de l'expérience des Pôles économiques du patrimoine, il tire le prudent bilan suivant : « La mise en valeur du patrimoine est apparue comme un remède miraculeux pour des territoires sans activités, notamment au nom des ressources touristiques que l'on attendait. Au départ, les tenants de cette politique ont bien souligné que le développement local était un processus global qui ne pouvait se limiter aux seules perspectives touristiques. Mais, comme souvent lorsque sont mises en œuvre des politiques publiques, l'on s'est attaché aux seules perspectives de matérialisation les plus immédiates des effets attendus, ce qui a conduit à s'intéresser au développement touristique d'abord, éventuellement aux métiers d'art et, le cas échéant, aux effets du patrimoine sur la qualité ou l'image de marque des produits du territoire » (Greffé, 2003 : 272).

CULTURE ET COOPÉRATION

Comme le souligne Bernard Latarjet, « dans les zones rurales et difficiles, la pratique de la coopération, de la mutualisation, de l'organisation collective, du faire ensemble est plus développée, et en tout cas absolument indispensable » (Actes des Rencontres nationales Culture et Ruralités, 2018 : 66).

« Mais concentration ne veut pas dire coopération, et si le village a capitalisé sur ses atouts ruraux pour attirer nombre d'artistes et constituer un pôle spatial identifié, l'absence de fédération des acteurs interdit la constitution d'une économie créative partagée » souligne Claire Delfosse à partir du cas du village de Saint-Julien-Molin-Molette (Delfosse et Georges, 2013 : 85).

Or, « l'absence ou le rejet d'ingénierie culturelle en milieu rural induit un problème de financement chronique qui sanctuarise le rural comme le lieu de l'éphémère et du diffus », révélant « une grande fragilité, un manque de financement, de reconnaissance, d'équipement et de formation (Delfosse et Georges, 2013 : 87-88).

LA QUESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

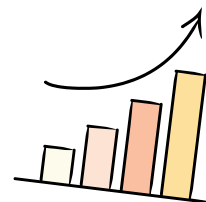
Dans les territoires ruraux, « l'accompagnement des parcours professionnels des jeunes artistes assuré par les « lieux en commun » (lieux de fabrique partagés, lieux intermédiaires) et lors d'accueils en résidences encouragent l'émergence, l'expérimentation et la recherche, souvent en dehors des canaux institués. Une vision élargie de la fonction et du métier d'artiste est portée, intégrant la possibilité de liens avec les habitant.e.s, sans pour autant faire de cette dimension territoriale une injonction. L'accompagnement des parcours professionnels non artistiques ouvre la porte à la diversité économique et à la notion « d'entreprendre autrement » (finalité sociétale, contributions non monétaires, modes de gestion et de décision participatifs). Ces accompagnements peuvent se construire grâce au recours – et un usage à bon escient – au dispositif services civiques, aux partenariats avec les missions locales rurales et aux coopératives d'activités et d'emplois. »

Par ailleurs, « l'accompagnement des parcours d'engagement s'appuie très fréquemment sur des festivals, moteurs privilégiés de l'implication bénévole. Cependant, la culture n'est pas que spectaculaire : souvent moins visibles, les arts visuels, la littérature, la lecture aux enfants en font pleinement partie.

L'investissement plus régulier en dehors de ces temps forts est favorisé par une approche non normée de l'engagement, respectueuse de la diversité de ses formes. Ces engagements associatifs peuvent constituer le terreau potentiel d'engagements au sein d'autres associations – pas nécessairement culturelles – ou d'engagements politiques ultérieurs. »

Toutefois, « des espaces de dialogue, de rencontres avec les élu.e.s semblent faire défaut ; d'autant qu'il.l.e.s sont peu nombreux.ses à être dédié.e.s à la culture et peu formé.e.s à la transversalité de ses enjeux. En interne, les moyens humains restent limités au regard de la diversité des activités : l'insuffisance des dispositifs d'emplois aidés structurants ou les difficultés pour y accéder ont été soulignées. Les gouvernances collectives, porteuses d'enjeux en matière de participation et de transmission des projets, sont complexes à mettre en place » (*L'accompagnement des parcours de jeunes adultes...*, 2021 : 100-101).





CULTURE ET ATTRACTIVITÉ

« La crise sanitaire semble avoir renforcé le souhait d'une partie de la population, en quête d'une meilleure qualité de vie, de s'installer en dehors des grands ensembles urbains [...] La reconquête des zones rurales est au cœur de la construction d'un nouveau modèle de développement, plus durable et répondant aux aspirations de la société » (*Territoires ruraux...*, 2021 : 2).

Or, si la présence d'activités artistiques et culturelles dans un territoire en renforce l'attrait, il serait imprudent de postuler qu'elles en renforcent nécessairement l'attractivité d'une façon déterminante. En effet, lorsque l'on interroge les Français sur les freins principaux à l'installation de nouveaux habitants dans le monde rural, les trois principaux points mentionnés sont les suivants : manque de services publics, offre d'emplois insuffisante, offre de transports insuffisante. A l'inverse « un mauvais accès à la culture » arrive en dernière position (*Territoires ruraux...*, 2021 : 8).

De plus, lorsque l'on interroge les mêmes personnes au sujet des principales motivations de l'installation de nouveaux habitants dans le monde rural, sont mentionnés en priorité : « La qualité de vie, le souhait de vivre dans un environnement moins pollué ; le calme ; et le contact avec la nature ». La question culturelle n'est donc pas prise en compte dans les principaux facteurs d'attractivité (*Territoires ruraux...*, 2021 : 7).

Selon Xavier Greffe, « très souvent on considère que l'amélioration du cadre de vie, comme conséquence des investissements et activités culturelles, est un point fort de l'attractivité de la France. Comme cela est vrai *a priori* pour tous les pays, il faut rechercher des approches plus fines. Trois études récentes permettent de montrer que la culture n'a vraiment pas le rôle déterminant que certains veulent bien lui prêter. » Ainsi, s'agissant des motivations qui conduisent les entreprises étrangères à s'installer en France, « les critères tels que "langue, valeurs et culture du pays" ou "qualité de la vie" tiennent une place relativement modeste dans l'attractivité, en tout cas nettement inférieure à celle de la qualité des infrastructures, des liens en matière de communication, et de la productivité du travail en valeur. Non seulement ce résultat est net quand on considère la réponse "Très important", mais il l'est tout autant quand on considère la réponse "Pas du tout important" » (Greffe, 2006 : 10-12).

En définitive, le sens de la relation serait plutôt le suivant : « Le développement augmente les ressources culturelles, lesquelles peuvent, à leur tour, contribuer à une augmentation des flux économiques mais alors essentiellement par le tourisme. Même si cette liaison est reconnue, elle reste soumise à un certain nombre de contraintes, tels les niveaux de qualification et d'urbanisation. La possibilité d'un volontarisme culturel existe (au niveau régional) mais rencontre certainement des limites » (Greffe, 2006 : 14).



CONCLUSION

On peut constater que la littérature sur les relations entre culture et territoire s'appuie le plus souvent sur un postulat d'emblée positif sur le caractère jugé vertueux de la relation entre ces deux termes, même si l'on ne sait pas toujours déterminer s'il s'agit d'une prise de position des auteurs – voyant avec sympathie l'existence de cette relation – ou bien si cette relation résulte de travaux scientifiques validés dans le temps et dans l'espace.

A titre d'illustration, le rapport *Culture ET Territoires ruraux. La culture au service du lien social et territorial* semble postuler, plutôt que démontrer, trois affirmations visant à soutenir les initiatives culturelles dans le monde rural : la culture est une « composante de l'attractivité des territoires » ; la culture est « créatrice de lien social » ; la culture est un « vecteur de dynamiques de territoire » (*Culture ET Territoires ruraux*, 2012 : 4-5). Ainsi, selon ce document, « La culture est un facteur d'attractivité touristique. Certains festivals ou offres culturelles spécialisées ont des retombées économiques fortes localement. De plus, en tant que composante des services à la population, la culture est un facteur d'attrait de nouvelles populations dans les territoires ruraux. Elle est devenue un important facteur de choix des ménages lorsque ceux-ci élisent leur nouvelle terre d'accueil. La culture et les services sont également un critère d'implantation des entreprises. »

Il est plus rare de s'interroger sur les conditions qui permettent à cette relation d'advenir et de produire l'ensemble des bénéfices attendus pour le territoire.

Or si la culture fait partie des composantes de l'attractivité d'un territoire, il faut constater que celle-ci n'est ni la plus importante ni la plus déterminante. D'autre part, si la culture peut être créatrice de lien social, elle peut aussi susciter des craintes, des antagonismes ou des oppositions. Enfin, si la culture peut participer à des dynamiques de territoire, cela n'est pas automatique et son résultat n'est peut-être pas aussi décisif qu'espéré en termes de créations d'emplois ou de richesses (cf. supra).

Selon le rapport de l'ADRETS, « pour viser la réussite des projets mêlant culture et lien social », trois conditions sont nécessaires : volonté politique et prise de conscience, ingénierie culturelle, participation citoyenne (*Culture ET Territoires ruraux*, 2012 : 12-14).

Si la culture produit un ensemble d'externalités – par définition extérieures à sa visée initiale (artistique ou éducative par exemple) – dans le domaine social, économique ou de la communication – la démonstration proposée s'appuie le plus souvent sur un ensemble d'exemples jugés vertueux, parfois en partie décontextualisés et pour lesquels on ne dispose pas toujours des éléments d'évaluation nécessaires pour en apprécier l'impact dans la durée.

On pourrait soutenir que nécessité fait loi, mais la prise en compte de ces discours sur l'action publique ne permet pas d'en établir l'efficacité auprès des acteurs du développement territorial, en particulier dans le milieu rural. Le rapport précité parle ainsi de « l'image négative de la culture pour les élus locaux » (*Culture ET Territoires ruraux*, 2012 : 11).

Que des métropoles prospères mobilisent d'importants moyens pour créer et promouvoir de grandes manifestations artistiques visant à créer une image attractive ne signifie pas pour autant que les élus ruraux soient convaincus par la transposition de ce modèle dans des contextes de rareté des ressources humaines et budgétaires.

Cela ne veut pas dire qu'il soit vain d'appuyer les efforts des acteurs visant à démontrer l'impact positif de la culture dans le développement des territoires, mais cela pourrait conduire à insister davantage sur le caractère singulier des expériences, sur la nécessaire adaptation du projet à des contextes particuliers ; et surtout à insister sur les conditions nécessaires à leur réussite dans la durée : qualité du projet, réponse à des besoins identifiés (par la réalisation d'un diagnostic de territoire), adhésion des parties prenantes concernées, intégration dans les politiques territoriales (de l'échelon local aux échelons supérieurs), mobilisation de moyens humains et financiers, actions de promotion et de communication, accompagnement en formation et en ingénierie, capacités d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ Actes des Rencontres nationales Culture et Ruralités, 2018, ministère de la Cohésion des Territoires – Commissariat Général à l'Égalité des Territoires – ministère de la Culture.
- ◇ Action culturelle et coopération intercommunale, 1992, édité par Michel Gault, Observatoire des politiques culturelles, ministère de la Culture (DEP), La Documentation française.
- ◇ Appel Violaine, Bando Cécile, Boulanger Hélène, Crenn Gaëlle, Croissant Valérie et Toullec Bénédicte, 2008, La mise en culture des territoires. Nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales, Presses universitaires de Nancy.
- ◇ Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services (ADRETS), Culture ET Territoires ruraux. La culture au service du lien social et territorial, 2012.
- ◇ Ben Salem Mélika, Greffe Xavier et Simonnet Véronique, 2015, Culture et croissance. Les leçons de l'expérience française (1975-2008), rapport de recherche, ministère de la Culture.
- ◇ Culture ET Territoires ruraux. La culture au service du lien social et territorial, Guide repères, 2012, ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services).
- ◇ Delfosse Claire et Georges Pierre-Marie, 2013, Artistes et espace rural : l'émergence d'une dynamique créative, Territoire en mouvement, 19-20.
- ◇ Delfosse Claire, 2011, La culture à la campagne, POUR, n° 208.
- ◇ Dupuis Xavier, 1991, Culture et développement. De la reconnaissance à l'évaluation, UNESCO.
- ◇ Duvigneau Michel, 2002, Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue, Educagri éditions.
- ◇ Fournier Laurent Sébastien, Bernié-Boissard Catherine, Crozat Dominique et Chastaner Claude, 2010, Développement culturel et territoires, L'Harmattan.
- ◇ Greffe Xavier, 2003, La valorisation économique du patrimoine, La Documentation française.
- ◇ Greffe Xavier, 2006, La mobilisation des actifs culturels de la France : de l'attractivité culturelle du territoire à la Nation culturellement créative, rapport de synthèse, document de travail du DEPS n° 1270, ministère de la Culture.
- ◇ L'accompagnement des parcours de jeunes adultes par les structures artistiques et culturelles des territoires ruraux. Récits d'initiatives et leviers, UFISC, 2021.
- ◇ La culture et le développement local, 2005, OCDE.
- ◇ Leriche Frédéric, Daviet Sylvie, Sibertin-Blanc Mariette et Zuliani Jean-Marc, 2008, L'économie culturelle et ses territoires, Presses universitaires du Mirail.
- ◇ Négrier Emmanuel et Teillet Philippe, 2019, Les projets culturels de territoire, Presses universitaires de Grenoble.
- ◇ Origet du Cluzeau Claude et Tobelem Jean-Michel, 2009, Culture, tourisme et développement. Les voies d'un rapprochement, L'Harmattan.
- ◇ Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie, 2021, Ifop pour Familles Rurales.



ITINÉRAIRE

“

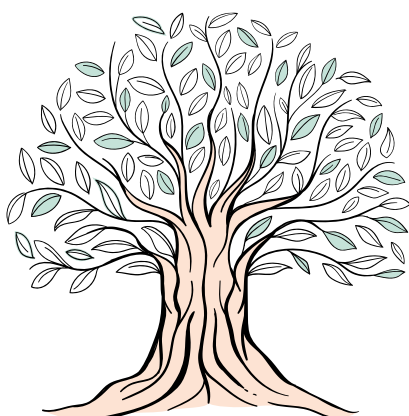
L'itinéraire proposé dans les pages suivantes s'appuie sur l'interprétation de 30 situations, dont 17 sont présentées en détail.

Pour traverser ce monde des relations entre projet culturel et espaces ruraux, nous partons à la rencontre d'expériences présentées selon six groupes portant à observer des objets différents :

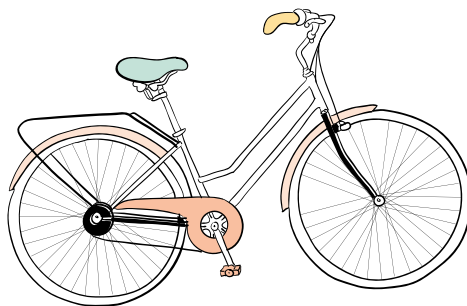


- L'ENRACINEMENT DES LIEUX
- DU TERREAU LOCAL AU LABEL
- L'ANCRE DES FESTIVALS
- LES NOUVELLES AGRI-CULTURES
- LES ARTS EN CHEMIN
- LES EPCI A LA CONQUÊTE DES INTERSTICES

”



3.1 / En partance pour les campagnes et leur transformation



Prenez place. Nous partons visiter dix-sept territoires pour en tirer autant d'enseignements que possible. Quelques milliers de kilomètres pour voir comment s'y prennent les collectivités et les porteurs de projets pour « donner une valeur » à leurs atouts culturels et touristiques aux fins d'un développement harmonieux et respectueux.

Sans pouvoir emprunter les « Chemins noirs⁸ », comme l'a si bien fait Sylvain Tesson, nous éviterons comme lui les grands axes et les villes. Pourquoi donc éviter les villes ? Peut-être pour vérifier si la « diagonale du vide⁹ » de Robert Chapuis serait une réalité¹⁰ ou, plus intéressant encore, pour voir comment se combleraient ces vides par rapport auxquels s'est bâtie la doctrine « d'aménagement culturel du territoire¹¹ ». Si l'on parlait à l'époque d'aridité en pensant « aménagement », avait-on pensé en le disant à la substance culturelle habitant le cœur de ces pays « reculés », au sens des valeurs, de l'épaisseur des traditions ou encore de la force d'inventivité ? Là est une question à ne pas perdre de vue.

Puisque la nature tiendrait le vide en horreur, ne serait-il pas possible de supposer que l'absence serait bonne conseillère, invitant à ajuster la solution au contexte, à faire preuve d'ingéniosité lorsque les moyens font défaut. Éviter les villes pour comprendre comment procèdent les élus ruraux et les citoyens entrepreneurs, et ce alors qu'ils ne peuvent s'offrir les modèles auxquels les villes ont pris l'habitude d'adhérer (parce qu'elles pourront en assumer les charges).

Mais éviter les villes ne signifie pas les ignorer ; ce serait faire fi de phénomènes désormais bien connus, de plus en plus prégnants et pouvant, pour les uns inquiéter et pour les autres devenir des solutions.

Le paysage défilant, nous serons attentifs au rapport ville / campagne ; ce rapport est en France indissociable de la « ruralité » tant le pays est finalement urbanisé, contrairement à bien des contrées dans le monde. En outre, comment serait-il possible d'ignorer ce rapport alors que la coopération intercommunale connaît un nouvel essor ? Cette solidarité portant à mutualiser des moyens, mais surtout à penser en commun l'avenir des territoires.

Nous serons également très attentifs aux phénomènes, parfois indolores, reconfigurant profondément notre rapport à la ville et à la campagne et qui, par exemple, renvoient vers les extérieurs tous ceux se trouvant dans l'incapacité économique d'habiter près de leur emploi et des services. Le « monde rural » n'est plus seulement le synonyme de terre nourricière ; il devient aussi pour beaucoup une terre d'exil quotidien ; ou, à l'inverse, pour ceux qui la choisissent, une terre refuge qui deviendra bientôt un luxe absolu pour peu que le silence et la beauté y soient sanctuarisés et le service garanti.

Plus de dichotomie claire donc entre ville et « monde rural », mais une activité culturelle pouvant éventuellement répondre aux besoins des personnes conduites à habiter l'espace autrement selon que cette vie oblige à l'isolement ou à une mobilité permanente.

Une question demeurera. Elle dépasse a priori largement notre exploration : quelle ruralité voulons-nous ? **Cela étant, nous allons voir combien certains porteurs de projets s'attellent à cette question en allant creuser le sillon, non plus du seul développement culturel, mais bien celui du « vivre » et du « faire vivre » la campagne ; autrement dit, sur le champ d'une dynamique de la relation entre personnes, entre projets, entre opérateurs. Une manière de cultiver en quelque sorte.**



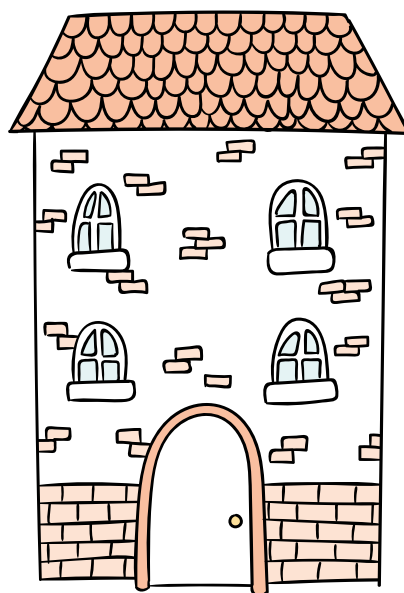
Notes

⁸ Sur les Chemins noirs, Sylvain Tesson, Gallimard, 2016.

⁹ Expression faisant écho au titre de l'ouvrage de Roger Béteille « La France du vide » ; on parla aussi de « diagonale des faibles densités » se matérialisant par un axe Ardennes/ Pyrénées en traversant le Massif Central. Elle symbolise plus largement les espaces où les densités de population sont plus basses que dans le reste du pays. Une réalité qui n'a cessé d'évoluer, par exemple en Occitanie où l'on est parvenu à juguler ou à limiter l'exode rural qui s'était poursuivi depuis le début du XX^{ème} siècle. Cela n'est pas le cas partout, avec des situations très contrastées et pas seulement sur cet axe souvent pris en référence.

¹⁰ Cette diagonale est une image qui persiste et qui renvoie à deux réalités non scientifiquement définies : des espaces qui n'ont jamais été très peuplés (ils comportent peu de villes) et des espaces qui ont subi un fort exode rural, ce qui est très différent.

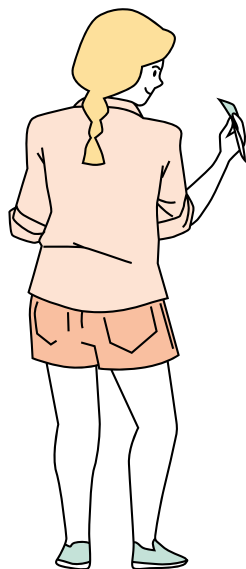
¹¹ En 1947, le géographe Jean-François Gravier publiait l'ouvrage devenu classique « Paris et le désert français ».



PRÉCAUTIONS SÉMANTIQUES

CULTURE :

Dans ces pages, le terme de « culture » est entendu au sens d'« activités culturelles et/ou artistiques » et non de « culture » en son sens plus ethnologique ou anthropologique. Dans cette recherche, les « activités culturelles » renvoient aussi bien aux initiatives convoquant les arts, les sciences ou la production intellectuelle qu'aux effets de ces initiatives sur les pratiques culturelles des personnes ; jusqu'aux propositions visant en particulier les visiteurs d'un territoire (les touristes) à qui l'on présente une expérience patrimoniale, historique, artistique et pourquoi pas gastronomique et environnementale, qu'elle soit ou non associée à une pratique sportive ou de loisir. On y adjoint dans certains cas une production créative engendrant un actif pour le territoire.



TERRITOIRE :

Quand nous parlons de « territoire » c'est pour signaler un espace d'organisation, celui-ci étant le plus souvent associé à une entité administrative (pouvant d'ailleurs être englobée dans le périmètre d'un pays ou d'un PNR). Toutefois, il arrive au géographe de s'appuyer sur la notion de « bassin de vie », combinaison entre bassin d'emploi et bassin d'usage, dont le centre de gravité reste le ou les pôles concentrant les services et les emplois. Mais rappelons-nous aussi que ce qui fait « territoire » appartient aux voies impénétrables de l'être dans ses pratiques individuelles. Chacun dispose en effet d'un domaine singulier plus ou moins large et concentrique – et pouvant parfois même s'avérer d'une extrême complexité – qui ne doit sa forme qu'à un mode de vie, celui-ci pouvant évoluer dans le temps.

Vu donc le caractère polysémique du terme « territoire », précisons que nous en usons ici plutôt pour désigner ces bassins de vie à travers lesquels s'organisent la majorité des trajets quotidiens, les affinités entre personnes et où s'exercent généralement le plus grand nombre de collaborations. A noter que si certains espaces intercommunaux correspondent peu ou prou à un bassin de vie, d'autres peuvent largement y déroger en comprenant soit plusieurs bassins de vie distincts (fusion aidant), soit en chevauchant ces espaces où se sont forgées les habitudes.

3.2 / Un parcours en 17 étapes

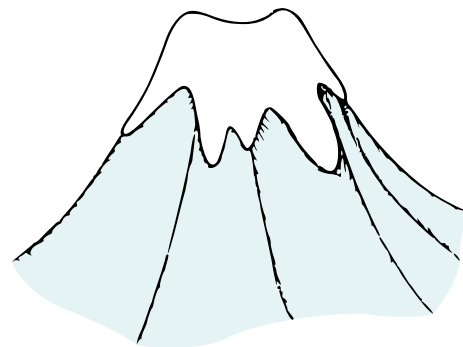
L'ENRACINEMENT DES LIEUX

DES LIEUX PUBLICS OU PRIVÉS OÙ L'ON SE NOURRIT DE RELATIONS MULTIPLES

Qu'ils soient à l'initiative d'un porteur de projet privé ou d'une collectivité, les lieux conçus en milieu rural ne donnent pas le sentiment d'avoir visé à pallier le rien, mais plutôt à rétablir ce qui fut.

Il s'est ainsi moins agi d'innover que de renouer, moins de « réinventer » que de restaurer un lien disparu ; celui-là même qui s'en est allé avec l'exode et avec ce qui fit jadis commerce.

Ancienne gare ferroviaire, ancien restaurant de campagne, ancien cantonnement, ancien moulin, de partout où régnait l'échange peuvent surgir à nouveau les conditions du faire ensemble, sinon de l'être ensemble. Mais à quel prix ? Entre passion acharnée et vision politique, comment s'organiser pour renouer avec ce qui dans le quotidien constitue un essentiel ?



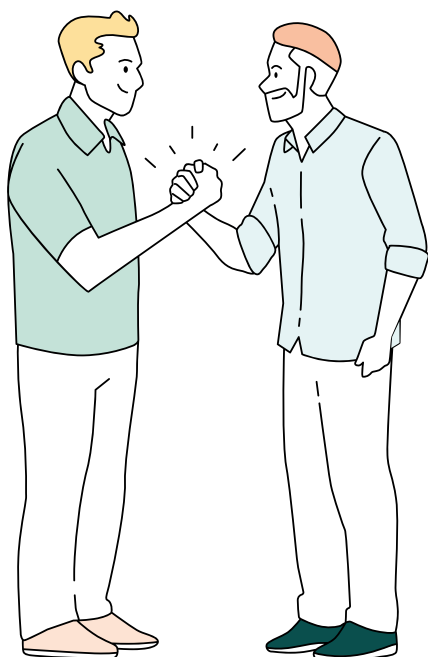
QUAND TOUT RESTE À FAIRE

Projet de tiers lieu en montagne rurale

**Montagny – 660 habitants ;
Communauté de communes
Val Vanoise (9 communes/
compétence culturelle partielle)
– Savoie – Région Rhône-Alpes**

Nous sommes sur l'adret, face au soleil, là où les stations d'en face, sur l'ubac, profitent d'une neige pour l'instant abondante. Ici, beaucoup travaillent « de l'autre côté », à Courchevel, à Méribel, à Bride-les-Bains. On monte et on descend par la petite route, affairé entre deux métiers, dont celui de moniteur. Le soir, on rentre directement à la maison. Il n'existe ni commerce, ni café où faire halte. Alors on regarde par la fenêtre le développement de l'autre versant. Vertigineux.

Habitants plutôt aisés, commune exsangue et la plus pauvre du département, nouveaux venus apportant une « dynamique » avec quelques gîtes se remplissant

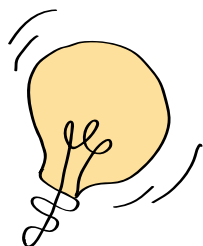


aisément. Mais la petite industrie et l'agriculture ont irrémédiablement disparu, balayées par les promesses de l'industrie des sports d'hiver. Alors que faire pour insuffler de la vie et pour que viennent s'installer ceux qui inventeront un « demain », un tourisme raisonné, une économie respectueuse ? Il y a bien la Maison blanche, cet imposant bâtiment dont ont tiré successivement profit le clergé, l'armée, une société minière et enfin un centre d'hébergement pour classe de neige. Un bâtiment à rénover, auquel on tient et dont on espérerait qu'il devienne le siège d'une « *logique du changement* ». Pourquoi ne pas y « *inviter des artistes en résidence* » ?

Devant des enjeux évidents, les idées ne manquent pas pour redonner vie à la Maison blanche et à la vie sociale du village. Mais il faut organiser ces idées et les chiffrer.

Il faut préciser les besoins, affiner les réponses et choisir un modèle économique. Il faut mobiliser les habitants dans la réflexion. Il faut trouver les moyens de l'investissement, trouver des appuis, trouver du conseil et « *comprendre la jungle* » des canaux de financement. Vers qui se tourner ? Voici les questions majeures qui habitent, depuis 2019, l'esprit du maire de la commune et celui de la personne ressource qui l'épaula bénévolement.

Voici des questions dont nous allons voir dans les cas suivants comment elles ont été abordées par les porteurs de projets en complicité ou non avec leur commune et leur communauté de communes.





IMPLANTATION

Saint-Froult (600 habitants)
Charente-Maritime
Nouvelle-Aquitaine
Rural peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2016



MOYENS

RH : 2 ETP.
Budget annuel moyen : 80 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Satisfaire les besoins de
nourriture en tout genre,
y compris intellectuelle



PORTEUR DU PROJET

Entreprise privée (commerce)



EFFETS DÉCELÉS

Permet enfin à Saint-
Froult d'exister sur la
carte ; apporte une offre
culturelle régulière là où
il n'y en avait pas



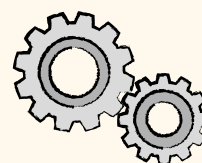
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté d'agglomération
Rochefort Océan (CARO) –
Compétence culturelle
en théorie favorable



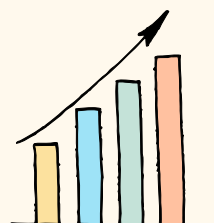
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Café-restaurant, lieu culturel (spectacles
et bibliothèque) ; seul commerce du village
ouvert toute l'année



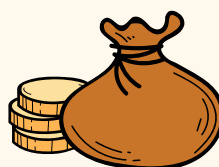
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Acceptation de la municipalité
pour la reprise du commerce



CONDITIONS DE PROGRESSION

Mise en place d'un financement
mixte / identification par
l'institution pour la pérennisation
de la structure ; plan de
développement de l'entreprise



FINANCEMENT

Autofinancement (95%)
/ A l'origine pour l'aide
à l'installation : État
(FISAC) et Région (aide à
l'investissement)

+ INFO
LARENVERSE.FR



Venez donc découvrir la Charente-Maritime comme on la voit rarement. Il faut dire que même pour un Charentais il n'est pas aisé de situer Saint-Froult. On connaît Rochefort, un peu Soubise, Port-des-Barques bien sûr si l'on possède un carrelet ou si l'on aime l'Ile Madame. Mais Saint-Froult point, à moins que l'on ne fournisse quelques ostréiculteurs travaillant à leurs claires. Nous sommes ici aux marges du pays touristique, aux confins du bassin ostréicole de Marennes-Oléron, un œil sur Fort-Boyard, un pied dans la réserve naturelle nationale, mais tout de même à 20 kilomètres de Rochefort, au bout des routes sinueuses du marais. Une ruralité presque « profonde », bien que tous les commerces de première nécessité soient accessibles pour peu que l'on puisse se déplacer. Et ce n'est pas forcément le cas pour une population donnée vieillissante.

Il n'y avait plus aucun commerce dans le village. Mais en 2016, l'un d'eux est revenu. Il y avait ce café fermé, tombé en désuétude et qui fut pourtant dans les années 1960 le cœur florissant du village. Et voici que Madame et Monsieur, désireux de trouver du sens, vinrent déposer requête auprès du maire. Le local avec sa cuisine en bon état, son jardin spacieux et son appartement contigu méritaient bien qu'on en fit quelque chose. Et le quelque chose serait simple, humble et chaleureux pour réconforter les soirs de brise après la longue journée dans les parcs à huîtres. La Cantine rurale le fut au premier jour. Qu'il pleuve, qu'il vente, on s'y restaure, on s'y contente l'estomac, les oreilles, on s'y nourrit la tête. Plat unique renouvelé quotidiennement, produits essentiellement locaux, bio de préférence, conférences régulières sur le sujet du climat (on a éprouvé ici deux tempêtes majeures et mortelles), concert au moins une fois par mois et de préférence jazz (grâce à un bon réseau), bibliothèque à disposition (avec 3000 titres très empruntés), projection de films documentaires avec formule repas/projection/débat (grâce à un partenariat), coin épicerie, voici donc un condensé capable de satisfaire de nombreux besoins.

Et voici de quoi faire passer Saint-Froult de l'état d'interstice touristique à celui de point d'intérêt. D'ailleurs, depuis l'ouverture, on constate l'implantation de nouvelles familles qui n'auraient connu le village autrement que par sa cantine. Il faudra voir si cela est suffisant pour inverser la tendance au vieillissement de la population. Cela semble en bonne voie, aidé en ce sens par l'apport de nouveaux habitants repoussés des villes alentour par des prix de l'immobilier toujours en hausse.

Mais quels sont les envers de l'endroit ? Le couple passionné et laborieux verse un loyer à la commune. Il ne reçoit aucune aide de quiconque en dehors des 12 000€ obtenus à l'origine de l'État et de la Région pour l'investissement. Il doit rembourser son emprunt initial. Sur le bilan annuel figure 7 000€ de résultat. Pas de quoi se verser un vrai salaire en contrepartie des services rendus. Une « vie de débrouille » pour régler, notamment, la rémunération des artistes accueillis avec le GUSO¹².

Un format ne semblant correspondre à aucune case. Une communauté d'agglomération qui pourra peut-être repérer le point d'appui pour la culture en cette presqu'île peu dotée. Une crise Covid qui a bien failli compromettre un modèle déjà fragile. Et puis vient le projet de se concentrer sur l'accueil de mariages et autres séminaires ; une petite marge de progression pour obtenir au moins un SMIC. Le sentiment (assumé) de passer entre les mailles du filet et de n'être visible qu'aux yeux du public ; belle récompense cependant que ce public obligé, pour les soirs de spectacle, de réserver pour être certain de trouver une place, ici où nulle autre offre culturelle n'existe, ici au cœur du marais, ici au cœur de l'un des premiers départements touristiques de France.



Notes

¹² Guichet unique du spectacle occasionnel <https://www.guso.fr/information/accueil>

UNE MAISON COMME POINT DE JONCTION ENTRE TRADITION ET CRÉATIVITÉ

Centre d'art et de recherche
de Mana (CARMA)



IMPLANTATION
Mana (11 235 habitants)
Guyane
Rural intermédiaire



**ÉMERGENCE
DU PROJET**
1994



MOYENS
RH : 1 ETP ; intervenants
occasionnels ; bénévolat
Budget annuel moyen : 70 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Repérage des « artistes de
bord de route » ; aide à la
structuration ; promotion ;
organisation de la rencontre
art contemporain /
art traditionnel



PORTEUR DU PROJET

Association Les Chercheurs d'art /
Patrick Lacaille, plasticien



EFFETS DÉCELÉS

Lutte contre la discrimination
raciale – Sensibilisation à l'art –
Organisation économique des
artistes locaux –
14 000 visiteurs/an



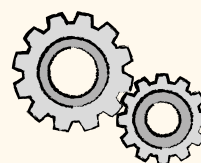
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes de
l'Ouest Guyanais
(8 communes)



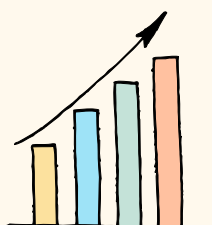
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Centre d'art en cours de labellisation : lieu
d'exposition à Mana ; expo à l'international ;
Résidences d'artistes ; formation des
enseignants ; interventions en collèges,
stages tout au long de l'année (pour BTS
et élèves des écoles supérieures d'art)



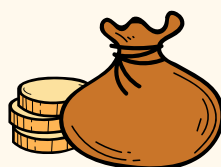
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Projet d'ordre privé (atelier d'artiste
et résidence personnelle) devenant
un centre de ressources avec l'aide
de l'ONF ; quelques aides publiques
(mais instables)



CONDITIONS DE PROGRESSION

Trouver à s'inscrire dans un cercle
vertueux initiative privée / politiques
culturelles – Doublement du budget pour
salarier trois personnes supplémentaires



FINANCEMENT

Autofinancement (70%) –
DAC (direction des affaires
régionales) – Communauté
de communes – Europe
(Leader)

+ INFO
CHERCHEURSDART
-CARMA.FR

Vous vous dirigez depuis Cayenne vers ce que l'on appelle l'ouest guyanais. Il s'agit en réalité du nord-ouest, tout le sud de la région étant laissé à la forêt. Vous êtes ici à trois heures de route de Cayenne et à environ 40 mn de Saint-Laurent-du-Maroni. A Mana, comme dans les communes voisines, vous trouvez un habitat dispersé en des hameaux parfois très isolés. Malgré les 11265 habitants de la commune, bien des quartiers relèvent donc du milieu rural (où vit, par exemple, la communauté Hmong ; une centaine de familles vivant de maraîchage et d'artisanat). Le bagne créé en 1850 n'est que l'un des témoignages de la très marquante « ruée vers l'or » dont fut le théâtre cette partie de la Guyane ; Mana eut la chance d'être plutôt bien préservée de l'esclavage, ce qui ne fut pas le cas de Saint-Laurent-du-Maroni. Nous parlons là d'un territoire sujet depuis le 19^e siècle à une très forte dynamique migratoire concernant notamment des personnes Antillaises, Indochinoises et Africaines. Aujourd'hui, l'exceptionnelle croissance démographique modifie en permanence le contexte local. Les importants mouvements et les croisements entre communautés (dont les peuples autochtones) ont notamment engendré les « peuples du fleuve ». Dans notre époque, l'aérospatiale, l'armée, l'administration française et, bien entendu, le tourisme engendrent des flux repérables sur les routes du pays. Et aux personnes vivant à la fois d'un emploi de circonstance et de leur art de profiter du trafic routier pour faire commerce de leur savoir-faire. Ainsi vont les « artistes de bord de route », une institution « bien organisée », mais témoignant aussi d'une communauté perpétuellement discriminée.

Notre histoire débute avec un médecin, praticienne locale et mariée à un plasticien. Celle-ci se prit de passion pour cet art dont la singularité tient à un assemblage entre artisanat coutumier, création artistique et savoir-faire mis plus tard au profit d'une petite industrie du souvenir. Une collection privée fut constituée (des œuvres relevant de techniques variées empruntant à la peinture, sculpture, céramique, bois, textile, ornements corporels, forge, installations, photographie, vidéo, plantes et jardins...). Et puisque monsieur, qui était aussi professeur d'art plastiques, reconnut ici une source d'inspiration sans commune mesure, l'idée chemina jusqu'à la création en 1994 de l'association Les Chercheurs d'Art.

Son objectif est toujours de valoriser les arts issus de la culture orale (intention cependant confrontée aux définitions académiques de l'art). L'une des premières démarches fut d'étudier l'écosystème caractérisant les artistes de bord de route. La Route de l'Art, opération conduite avec l'aide active de l'Office National des Forêts, s'est alors imposée comme une manière d'aider les artistes à promouvoir leur savoir-faire au-delà d'une pratique commerciale individuelle (qui n'est autre qu'un moyen de survie associé à une recherche de transmission culturelle). A remarquer d'ailleurs que celui qui ne cherchera pas à comprendre la portée sociétale de ce que l'on réduirait alors à de l'artisanat passerait tout bonnement à côté de l'essentiel, c'est-à-dire d'une profondeur coutumière qui, au sein de la forêt, fait art. Notons à ce propos que l'ambition des Chercheurs d'art est bien de « *confronter cette production aux arts occidentaux en créant des circuits commerciaux et médiatiques* », et ce, là où ne préexistait aucun marché de l'art.

En 2014, dans ce qui devrait être la maison familiale, fut finalement ouvert le centre d'art le CARMA ; une occasion pour Les Chercheurs d'art d'implanter sur 400 m² un lieu-ressource, d'exposition, de pratique et de formation. A l'évidence, cette implantation aura permis la matérialisation du travail de fond effectué tant à travers les nombreux liens tissés avec les producteurs, qu'au sein du réseau international entretenu avec musées, galeries et artistes contemporains. Exposition permanente d'un millier d'œuvres et d'objets, **formation professionnelle** organisée sur place, interventions dans les écoles et collèges, publications et exportation d'expositions sont quelques pans d'une activité ne pouvant pas mieux épouser les singularités du contexte local.

Mais voilà. Nous sommes en 2021 et les moyens du centre n'ont pas beaucoup évolué, limitant les possibilités de développement avec seulement un poste salarié (pour la partie administrative). Au point d'ailleurs que, selon une logique de cause à effet, la labellisation « centre d'art » resterait toujours en suspens conformément au critère « professionnalisation », alors même que le ministère de la Culture a perçu tout l'intérêt de l'initiative. Le responsable du centre d'art avance plusieurs explications qu'il conviendrait d'aborder dans leur globalité : un contexte politique au plan local ne facilitant pas une entente autour des

potentiels culturels ; une communauté de communes concentrant ses actions plutôt sur le tourisme et le patrimoine ; une ville n'ayant pas pu intégrer le centre d'art à sa politique culturelle ; des financements régionaux essentiellement fondés sur l'aide au projet ; la faiblesse de l'autofinancement (les recettes étant destinées aux artistes). A cela s'ajouteraient les retards dans le versement des fonds européens.

Si tous les partenaires (Drac, Région, Europe, communauté de communes) « *étaient présents au temps de l'investissement* », le centre d'art semble désormais aux prises avec une situation face à laquelle il lui est difficile de concevoir son avenir. A ce propos, pour poursuivre une démarche bénéficiant, rien qu'au plan local, à une soixantaine d'artistes, un minimum de trois postes à plein temps seraient nécessaires pour, entre autres, prendre le relais d'un directeur artistique ayant mis en suspens sa propre carrière pour s'employer bénévolement. Il est fait remarquer de manière pragmatique que sans personnel on ne peut aller chercher les financements ; et que sans financement on ne peut employer de personnel !

C'est donc ainsi que se pose cette question : comment faire pour que s'installe un **cercle vertueux** permettant la progression d'une initiative dont les fonctions ne seraient plus à démontrer et qui renseigne parfaitement sur les « valeurs de l'émergence » (pour une initiative survenue spontanément et ancrée dans une **tradition désormais source de créativité**, d'économie et surtout de lutte contre les **discriminations raciales**) ?

Repartons donc de Guyane avec le sentiment d'un enjeu de taille : la **jonction entre initiative privée et politiques publiques**. Il est vrai qu'ici ces dernières ont en même temps la possibilité de tirer profit de la **multiplicité des cultures en présence** (pour donner à la notion de culture toute sa force) et la délicate tâche de composer justement avec une **vie publique où sont en jeu et où se confrontent parfois des courants issus d'une histoire aussi riche que mouvementée et douloureuse**.

UN MOULIN POUR QUE S'INVERSE LE COURANT DU DESTIN

La Chambre d'eau



IMPLANTATION

Le Favril (500 habitants)
Département du Nord
Région Hauts-de-France
Rural intermédiaire



ÉMERGENCE DU PROJET

2001



MOYENS

RH : 7 salariés pour 4,7 ETP + 2 services
civiques + 2 stagiaires - 70 bénévoles
Budget annuel moyen : 300 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Mettre en relation la création artistique
contemporaine pluridisciplinaire avec
les territoires en créant les conditions
nécessaires à des processus de création
artistique fondés sur un échange entre
artistes, territoires et habitants



EFFETS DÉCELÉS

Aide aux artistes
professionnels - Apport de
projets culturels dans les
communes - Présence de
la création contemporaine



PORTEUR DU PROJET

Association La Chambre d'Eau
(Moulin au Favril / délocalisation
d'actions en partenariat avec des
communes)



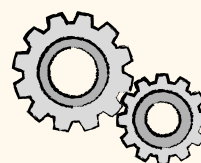
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Pays de Mormal
(53 communes - 49 000 h.) ;
3 bourgs centres : Landrecies
(4000 h.), Le Quesnois, Bavay ;
compétence culture assez large



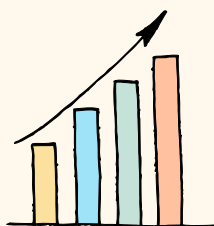
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

- > Culture : aide à la création (accueil d'artistes en résidence), diffusion (Les rendez-vous au moulin, Les échappées, Festival biennal Eclectic Campagnes, autres événements en partenariat), action culturelle (rayon d'action : plusieurs intercommunalités en Avesnois et Thiérache ; financement communes, État, Région)
- > Économie Sociale et Solidaire : pôle de ressources et accompagnement des projets d'ESS (Rayon d'action et financement : Région Haut-de-France)



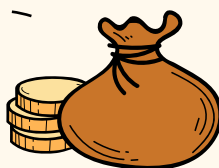
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Partenariat étroit avec la Région au profit d'un territoire sinistré. Puis, mise à disposition d'un bureau et d'un appartement pour artistes par un bailleur social dans la commune. Partenariat avec un ensemble de communes



CONDITIONS DE PROGRESSION

Relations mieux construites avec les
intercommunalités - Soutien plus constant
de l'État (car pas de « label » possible)



FINANCEMENT

Région (40%) ; Autofinancement
(15%) ; Communes de Le Favril
(aide matérielle pérenne) ; DRAC ;
Département ; Fonjep ; mécénat
(fondations)

+ INFO
LACHAMBREDEAU.FR

Notes

¹³ ANCT ayant notamment contribué au projet de Campus rural concernant les projets de jeunes de 18 à 25 ans, dont le Collectif Parasites comptant aujourd'hui 5 salariés autour d'une offre culturelle assez large comportant, entre autres, un festival, intégrant le cinéma et se présentant également comme un « starter ESS » ; <https://www.collectif-parasites.com/>

¹⁴ Soit 50 m² utilisables en intérieur et 3 hectares extérieurs permettant la tenue du festival.

¹⁵ Dont l'EPCI dispose désormais d'une compétence assez large : lecture publique, CLEA, fonds d'action culturelle (au profit des communes), adhésion au Réseau départemental de développement culturel en milieu rural, agenda culturel.

Les paysages de l'Avesnois viennent contredire l'image que l'on se fait parfois du plat pays des Hauts-de-France. Bocages verdoyants et vallées vous accueillent. Mais vous remarquerez aussi, en traversant les villes, le cortège des usines abandonnées. Vous êtes sur les terres de la campagne désindustrialisée où l'on eut jadis besoin d'une conséquente main-d'œuvre pour faire prospérer verreries et autres usines textiles.

Combien de tentatives, couronnées parfois d'une certaine réussite, pour convertir progressivement ce bassin dont l'économie avait tout misé sur des activités désormais dépassées par le rythme du « progrès ». Taux d'illettrisme et de chômage y demeurent au-dessus des moyennes. Mais depuis dix ans, on y constate aussi une « génération entreprenante » (avec des projets aidés par l'ANCT¹³) et l'installation de jeunes diplômés attirés par la qualité de l'environnement ; un « réseau moins significatif par le nombre que par les valeurs défendues ».

C'est ici que s'est implantée il y a vingt ans une petite équipe misant sur le « partage du processus de création » artistique. Selon un principe de nomadisme, l'équipe allait là où il y avait matière à inspiration et occasion de partage. Avec l'époque d'une « résilience » espérée, venait l'époque de l'expérimentation, « parce qu'ici le champ des possibles est ouvert ». Mais après une décennie de vagabondages parmi les friches, il fut dit un jour aux conquérants des terres abandonnées : « Votre action nomade devient illisible. »

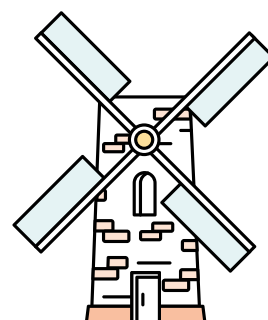
L'ancien moulin à eau¹⁴ destiné à la vie familiale devient alors lieu de création, puis finalement « base arrière » d'une activité d'aide à la création toujours en mouvement, tant qu'une rencontre s'avère possible entre artistes et habitants, tant qu'une commune se dit partante pour tenter l'expérience (La Chambre d'eau est à l'origine d'un programme très dense faisant circuler aussi bien les arts visuels que les arts de la scène dans toutes leurs formes). Le rayon d'action est large : l'Avesnois et le nord de la Thiérache pour ce qui concerne l'action culturelle et, par ailleurs, l'espace régional s'agissant de l'accompagnement des projets relevant de l'ESS (économie sociale et solidaire). S'il fallait résumer ce qu'est la Chambre d'Eau, nous pourrions la voir en « maison de la ressource » ; celle-ci étant passée d'initiative citoyenne à ce qu'elle est devenue depuis : une « structure régionale » poursuivant son œuvre au plan local, tout en transmettant plus largement en région sa « méthodologie de projet ». Parlons donc de celle-ci.

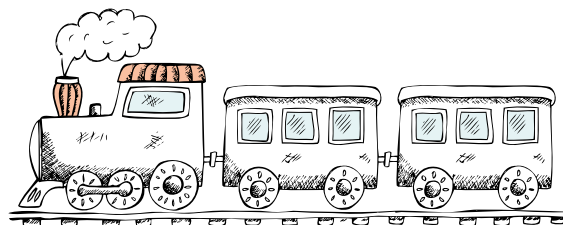
S'appuyant davantage sur « l'envie des communes » que sur les compétences intercommunales, l'équipe déploie autant de formes d'action culturelle que le permettent les projets artistiques choisis. A propos

de partage, nous sommes bien là dans le registre imprimé par l'éducation populaire : la co-construction des projets avec les habitants. Pour l'artiste, l'immersion dans le quotidien du territoire devra nourrir une œuvre qui pourra s'en voir profondément affectée. S'il est aisé d'en parler, agir est moins simple. La rencontre entre artiste et territoire réclame un savoir-faire qui n'a d'égal que la kyrielle des solutions pratiques et financières à mettre bout à bout pour faire exister l'expérience, l'ancrer dans son tissu social et éducatif et pour rétribuer l'artiste à la hauteur de son engagement.

Voilà comment certains apprennent des campagnes, de leur histoire, de leurs difficultés. Voici comment ils peuvent ensuite s'employer à transmettre leurs savoir-faire à d'autres porteurs de projets, cela avec le soutien d'une Région (savoir-faire en l'occurrence développé dans le domaine de « projets transversaux »).

Après bien des années d'investissement sur le terrain, la Chambre d'eau et son histoire informent comment les destinées d'une structure peuvent avoir à s'adapter à un contexte changeant. Ses facultés grandissantes de transmission ont emporté l'adhésion de la Région. Dans le même temps, la fusion intercommunale aura permis au territoire¹⁵ de s'organiser pour la culture et de développer par lui-même une politique comportant un CLEA (contrat local d'éducation artistique). De celui-ci, la Chambre d'eau n'est plus l'opérateur. Là est un exemple des motifs d'une adaptation nécessaire. Et si les relations avec le nouvel EPCI ne semblent pas encore stabilisées, la structure n'en renforce pas moins ses liens avec une série de communes ; l'enjeu ici étant certainement de conforter une vocation régionale tout en retissant un partenariat pérenne et efficace dans le territoire de proximité. Le PETR, par qui transitent les fonds européens destinés à la structure, pourrait-il également devenir le facilitateur de la relation aux communes ?





DU TERREAU LOCAL AU LABEL

LA RECONNAISSANCE EN MILIEU RURAL

Il n'existe pas de labels nationaux destinés spécifiquement, pour la culture, aux campagnes françaises. Certes, certaines Régions avaient su, par exemple, promouvoir les « Bistrots de Pays » en y voyant des points d'appui culturel dans les zones les plus reculées.

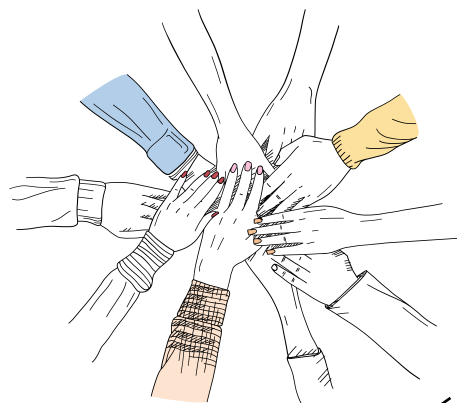
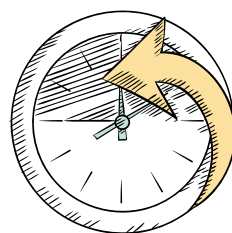
Cela étant, il est des initiatives qui, alors qu'elles avaient éclos dans un terreau rural, se sont vu décerner à un moment de leur évolution un signe de reconnaissance. Sur ce plan, cela ne les distingue certes pas des scènes nationales et autres centres d'art du milieu urbain qui, pour la plupart, furent à leur origine de modestes théâtres de ville ou des associations. Celles-ci ayant su progressivement affirmer leur spécialité, aidées par des villes, il est vrai, souvent plus fortunées que les communes rurales.

Ce qui les caractérise toutefois, c'est d'avoir su préserver une souplesse d'action indispensable, tout en répondant à un cahier des charges. Il s'agit là, semble-t-il, d'un véritable défi soumis aux aléas d'une « météo territoriale » pouvant, dans certains cas, se révéler bien changeante. Comment s'en prémunir ?

Vous connaissiez Cavaillon et ses melons, Avignon et son festival, Roussillon et ses carrières d'ocres, Gordes et ses touristes. Passez donc à Coustellet, lieu-dit et carrefour immanquable pour se rendre d'un haut-lieu à l'autre. Passez donc à la gare où ne passent plus les trains mais le souffle de l'éducation populaire. Regardez donc aller le convoi des pavillons que l'on pose ici et là. Voyez s'élever la courbe d'une démographie interrogeant jusqu'à l'idée même de « ruralité ». Remontez le temps, pour mémoriser les étendues cultivées dans l'épaisseur du soleil et la générosité de la Durance. Redescendez le cours des décennies pour admirer les ratures de la carte du territoire et l'incroyable pouvoir d'adaptation des accompagnateurs de chemins de vie.

Ici vivaient dans les années 1990 cinq objecteurs de conscience qui allaient lier leur destinée professionnelle au projet de cinq communes rurales réunies pour faire corps. Leur petite communauté de communes comptait alors 10 000 habitants. Un jour elle « *prendrait la compétence musiques actuelles* », avant que n'arrive la fusion intercommunale.

Dans cette campagne de Mistral où l'on se sentait encore loin d'Avignon et de Cavaillon, il fallait se rendre utile. Donner leurs chances aux jeunes était un projet accessible et déjà engagé. On commença en toute décontraction par organiser des cours de théâtre, outil pour la vie. La musique s'y ajouta. On y vint de tous horizons et en famille. Jeunesse et Sport en constata tout l'intérêt et prêta main forte.





IMPLANTATION

Maubec (1800 habitants)

Vaucluse

Région PACA

PNR du Luberon

Rural intermédiaire



ÉMERGENCE DU PROJET

1992



MOYENS

RH : 10 ETP – 13 membres au Conseil d'administration – 230 adhérents

Budget annuel moyen : environ 600 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Projet musique (résidence de création, diffusion, pratique, accompagnement, action culturelle) ; Projet jeunes et familles (accueil de loisir, info jeunesse, accompagnement de projets...)



EFFETS DÉCELÉS

Accès aux activités jeunes ; aide aux familles, stimulation de projets ; offre culturelle ; impact économique local



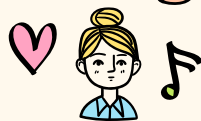
PORTEUR DU PROJET

Association AVEC (Animation Vauclusienne Éducative et Culturelle) – Centre d'animation – Maison de projets individuels et collectifs – Centre de ressources utilisant les musiques actuelles (Labellisé Café musique, puis SMAC)



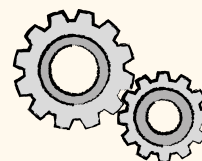
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ; 16 communes (56 000 h.) ; pas de compétence culture hors musiques actuelles



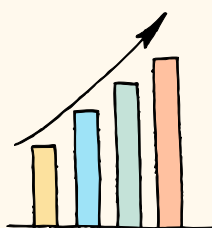
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Projet éducatif à travers des pratiques artistiques, socio-éducatives et sportives pour favoriser l'épanouissement et l'implication citoyenne des habitants, dynamiser la vie associative locale et la structuration du territoire



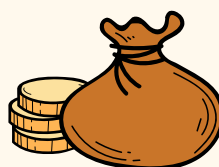
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Engagement associatif fort ; soutien de la fédération Léo Lagrange ; soutien de la CC initiale (5 communes rurales)



CONDITIONS DE PROGRESSION

Une clarification des compétences intercommunales ; un projet culturel de territoire



FINANCEMENT

Communauté d'agglomération ; DRAC ; Région ; Département ; communes adhérentes ; CAF ; CNV ; mécénat

+ INFO
AVECLAGARE.ORG

On se rendit éligible au programme « Défi jeunes », puis à l'émergent label « Café musique » ; une première occasion d'investir l'ancienne gare ne servant plus. L'année 1996 allait apporter deux clés : les Emplois jeunes et la création des SMAC (scène de musiques actuelles, label du ministère de la Culture). On allait pouvoir faire son métier d'un engagement devenu un peu plus mûr. Le terrain s'y prêtait avec cinq maires unanimes sur la nécessité d'une politique jeunesse. La gare de Coustellet s'agrandit une première fois pour y installer scène, matériels et studios qui vinrent compléter ce que l'on faisait déjà pour les adolescents. On y formait au BAFA tout en progressant dans l'accompagnement des « projets jeunes ». On installa un coin restauration et on ouvrit comme une évidence un « marché paysan » pour valoriser la production locale. La jeune SMAC fit alors l'intérêt de la CAF, celle-ci projetant « d'investir le Vaucluse » pour y déployer cinq bases de loisirs. Du partenariat avec la Caisse des affaires familiales adviendra en 1998 la spécialité de Coustellet et de son carrefour : une gare pour les ados et la culture. Devant l'exode rural qui se poursuivait encore, il fallait « fixer les jeunes ». Le projet social s'écrivait en même temps que le projet artistique.

On accueillait les musiciens professionnels et on signait des conventions avec les collègues. La comédie musicale serait un motif de séjour durant les vacances. Tout en même temps, là d'où ne partaient plus les trains, prospérait une « maison de projets » (avec 300 projets citoyens et professionnels accompagnés à ce jour). Dans cette fourmilière s'activaient les parents eux-mêmes pour agrandir encore et équiper le lieu. En 2004, celui-ci arborait ses 600 m² où s'articulaient base de loisirs, activités musiques actuelles, espace multimédia, pôle sport... Un peu plus loin, un site dédié au VTT allait accueillir plusieurs années durant un événement international contribuant pour beaucoup au chiffre d'affaires de commerçants ravis.

C'est dans ce début des années 2000 que l'exode rural laissa le champ libre à l'étalement urbain. Changement d'époque.

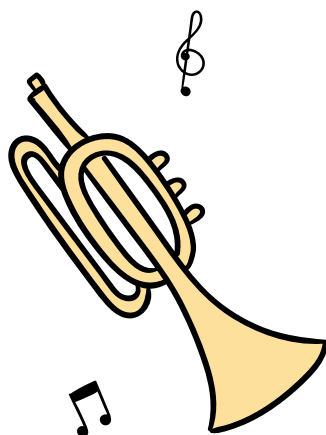
La « naïveté » assumée des fondateurs avait fait son œuvre. Le souffle de l'éducation populaire avait regonflé les poumons de la petite société locale. Hors-les-murs, l'initiative creusait son sillon. L'étendard d'un label « ministère de la Culture » flottait fièrement, tandis que celui de Jeunesse et Sport commençait de se déchiqueter sous le mistral des réformes. La petite communauté de communes restait petite et un peu plus seule. La gare grossissait proportionnellement à l'instabilité des financements. Il a fallu réagir en 2012, alors même que le bâtiment réclamait une rénovation, qu'il obtiendra. Réduire la voilure et renoncer aux cinq emplois dont la charge correspondait à peu de choses près à la contribution disparue de Jeunesse et Sport. (Notons que quelques années plus tard, on inventerait les Droits culturels fondés sur l'idée de la participation du citoyen, mais sans que l'on ait pu remettre la main sur les fonds du « socioculturel ».) On résistera, y compris à une possible concurrence des nouvelles SMAC apparues dans le département et dont deux en sont parties depuis, laissant d'ailleurs le Vaucluse « sans salle digne de ce nom ».



Notes

¹⁶ Au titre de laquelle est financée la Scène nationale La Garance située à Cavaillon.

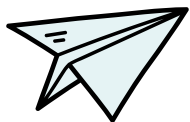
¹⁷ En remplacement des 6 Contrats enfance et jeunesse en vigueur dans le territoire de la nouvelle intercommunalité.



Puis adviendra la fusion qui réunirait de gré ou de force tous les EPCI jugés sans poids. Une époque porteuse d'espoirs pour les uns et de désespoir pour qui serait pris dans le jeu des circonvolutions périmétriques (l'**intercommunalité** est-elle périmètre ou dynamique ? Une question à nous poser plus loin). En l'occurrence, notre petite, active et inventive communauté de communes rurale a eu tôt fait de se voir englobée dans un « *redécoupage en forme de banane* », coincée entre obstacles géographiques et alliances de circonstance. Le résultat en serait « *une tension ville/campagne* » assez forte avec en corollaire un projet à la carte selon trois bassins de vie (avec à une extrémité la ville principale et ses problématiques urbaines et à l'autre, séparées par des routes sinueuses, les 14 communes rurales). Et à l'interlocuteur de "La Gare" de rester un agent au service de 8 des 16 communes du groupement pour ce qui relève des musiques actuelles et des médiathèques. Puisque l'EPCI ne dispose ni de la **compétence culturelle** (en dehors de la compétence musiques actuelles¹⁶), ni de la compétence « jeunesse », la Gare ne pourra faire valoir, auprès de l'EPCI, que la partie « SMAC » des multiples fonctions qu'elle assure.

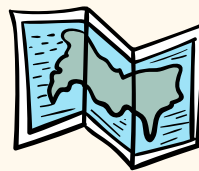
Cette nouvelle configuration n'ébranlera pas une équipe qui sait comprendre les enjeux nouveaux du territoire. Elle va à la rencontre systématique des maires des communes ; une « *discussion élu par élu* ». Épaulée par l'UFISC et la FÉDÉLIMA, elle entend « *travailler sur le besoin* » par une **patientie démarche d'écoute**, dans le fil originel de l'engagement pour un développement, disons « humain ».

Voici une SMAC qui nous a conduit à parler de développement rural sans avoir à fixer notre attention sur la **valeureuse programmation musicale**. Une structure née sur le terreau du bon sens (paysan), contrainte à la ruse permanente (peut-être en complicité avec la CAF cherchant avec qui signer sa nouvelle convention territoriale globale¹⁷). Une structure montrant combien la **capacité d'adaptation** doit être grande pour composer avec les vents changeants de l'organisation territoriale. Une structure se déployant dans son espace social au gré des occasions, assumant un service public « en toute neutralité » et dont les aventures pourraient renseigner l'institution sur la possibilité de parfaire l'adaptabilité des dispositifs, ou même de repenser la question des « labels » lorsqu'ils s'appliquent à des spécialistes du « tout-terrain ». De cela témoigne également le cas suivant



UN CENTRE CAMPAGNARD DE RENCONTRE

Maison Maria Casarès -
Centre culturel de rencontre /
Maison des illustres



IMPLANTATION

Alloue (465 habitants)
Charente
Région Nouvelle-Aquitaine
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

1999 dans une propriété
ayant appartenu à Maria
Casarès



MOYENS

RH : 9 ETP
Budget annuel moyen : environ 550 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Projet articulé autour de quatre
grands piliers (théâtral, patrimonial,
paysager et pédagogique) favorisant
les rencontres entre acteurs et
l'insertion des jeunes artistes



PORTEUR DU PROJET

Compagnie de théâtre Veilleur



EFFETS DÉCELÉS

« Faire société » dans
un territoire de confins
caractérisé par une
modeste présence des
institutions publiques



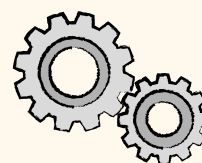
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes
de Charente Limousine
(58 communes/ 35 000 h.)



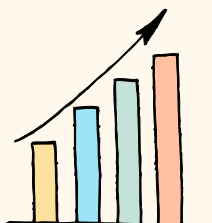
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Centre culturel de rencontre et Maison
des Illustres



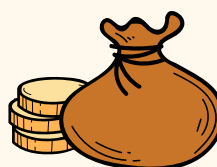
CONDITIONS D'IMPLANTATION

L'initiative associative à
l'origine d'une structure
publique



CONDITIONS DE PROGRESSION

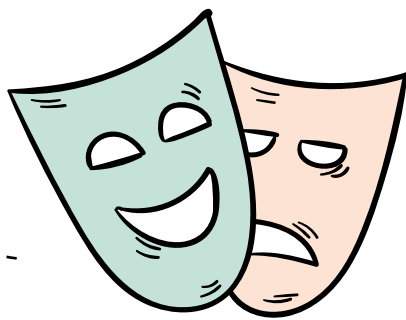
Parvenir à articuler un projet ancré
localement avec un soutien des
collectivités de rang supérieur,
jusqu'à la Région



FINANCEMENT

DRAC
Région Nouvelle-Aquitaine
Département de la Charente
CC de la Charente Limousine
Commune d'Alloue

+ INFO
MMCASARES.FR



Notes

¹⁸ Souvenons-nous de ce parcours incroyable ; nous étions en 1978. Le « vieille Angoulême » n'avait pas encore été restauré. On y tenta deux éditions d'un symposium d'art contemporain. Succès très mitigé. Puis on pensa à la BD tandis que les dernières usines du centre-ville fermaient. Petit festival à ses débuts, un seuil fut franchi tous les dix ans. Puis vint la reconnaissance dans une ville métamorphosée qui allait bientôt devenir une référence en matière de formation aux métiers de l'image.

¹⁹ Confolens et son célèbre festival de danses du monde.

²⁰ La notion de « zones blanches » a été utilisée dans le cadre d'une étude du DEPS du ministère de la Culture en 2018 pour désigner des territoires faiblement dotés en équipements culturels et a servi de base à un Plan en faveur des territoires culturels prioritaires (2018). Toutefois, le ministère de la Culture n'utilise plus aujourd'hui cette notion qui, détachée de son sens précis, semble laisser penser, à tort, qu'il y aurait des « déserts culturels ». Voir : <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communique-de-presse/Plan-d-action-en-faveur-des-territoires-culturels-prioritaires>.

Nous serions-nous encore perdus ? Il faut dire que vous connaissiez Angoulême, moins la Charente. Qui plus est connaissez-vous la Charente limousine ? Cognac vous parle pour son breuvage et son festival de blues, Jarnac pour son cimetière rappelant François Mitterrand. Quant à Angoulême, vous y êtes passé à 312 km heure entre Paris et Bordeaux, à moins que le train ne vous y ait déposé à l'occasion du Festival de la bande dessinée¹⁸. Certains d'entre vous se sont toutefois aventurés jusqu'à la petite ville médiévale de Confolens. Était-ce par intérêt pour les arts folkloriques¹⁹ ? Nous sommes ici aux confins de la Charente et presque déjà en Haute-Vienne, un espace que l'on a peu de raisons d'emprunter si ce n'est l'intention de cheminer vers la Creuse par les chemins de traverse ou vers les parcs naturels régionaux du Périgord-Limousin et de la Brenne. A 15 km à l'ouest de Confolens se trouve Alloue, petite commune placée au centre d'un vaste triangle essentiellement agricole. En 10 ans, la commune aura perdu une centaine de ses habitants. Le charme du fleuve Charente n'y aura rien fait.

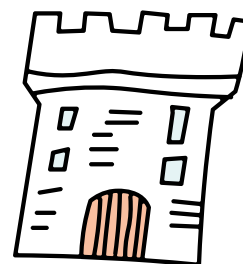
Et voici que nous arrivons chez Maria Casarès, en ce domaine sur lequel la grande tragédienne du théâtre français avait jeté son dévolu pour l'habiter de nombreuses années.

Maria Casarès à jamais associé à l'épopée du Théâtre national populaire (TNP) de Jean Vilar, ainsi qu'au souvenir d'Albert Camus. Le domaine de La Vergne est un ancien domaine agricole situé au bord de la Charente et autrefois fortifié. Il ne s'agit pas d'un monument de grand prestige comme le sont ceux dans lesquels sont implantés la plupart des autres Centres culturels de rencontres.

L'implantation d'un lieu culturel de haut niveau à cet endroit peut surprendre, d'autant plus que le territoire est considéré comme peu attractif et pauvre. Il avait d'ailleurs été identifié comme une « zone blanche » par la Région et le ministère de la Culture²⁰. Très rural, disposant de peu d'éléments d'attractivité et de ressources fiscales limitées, voici un territoire soumis au risque de déclin.

Cependant, ce territoire peut compter sur l'enthousiasme des comédiens qui se sont, en 1999, engagés dans la reconversion d'un domaine se composant de quatre corps de bâtiment : le logis de la Vergne, ancienne maison de maître (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques), une tour témoin de l'existence de fortifications, des communs aujourd'hui réhabilités en studios (pour les résidences de création) et l'ancienne grange transformée en salle de spectacle. Le parc s'étend sur cinq hectares de jardins comprenant deux îles.

L'histoire du site a traversé plusieurs phases. À sa mort en 1996, Maria Casarès lègue son domaine à la commune d'Alloue pour remercier la France d'avoir été une terre d'asile pour elle et sa famille. Véronique Charrier, ancienne directrice adjointe du festival d'Avignon, crée en 1999 l'Association « La maison du comédien Maria Casarès » présidée par le comédien François Marthouret. Elle y met en œuvre les axes fondamentaux du projet artistique et culturel : un lieu de création consacré à l'art du comédien. Elle conduit les travaux des communs et de la salle de spectacle en 2006. Puis, deux directions se sont succédé : une codirection de Claire Lasne-Darcueil et Vincent Gatel (2011/2013) puis la direction de Vincent Gatel (2013/2016).



La maison du comédien a obtenu en 2008 le label de Centre culturel de rencontre et est aujourd'hui membre de l'Association des centres culturels de rencontre (ACCR), réseau européen. Elle devient également Maison des Illustres en 2011, label décerné par le ministère de la Culture et de la Communication.

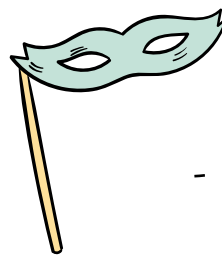
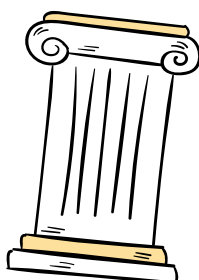
La Maison Maria Casarès est une association loi 1901 subventionnée par le ministère de la Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente, la commune d'Alloue et la communauté de communes de Charente Limousine (l'actuel périmètre intercommunal résulte de la fusion de deux anciens EPCI, dont la Communauté de Communes du Confolentais à l'origine du pays d'art et d'histoire).

Dans le cadre du Dispositif Jeunes Pousses, le domaine accueille au printemps de jeunes metteur.e.s en scène venant répéter leur premier spectacle à l'issue de leurs études. Ils sont choisis par un comité de professionnels dans le cadre d'un appel à projets national. Ils reviennent ensuite en septembre poursuivre leur travail et le présenter aux professionnels. Les Rencontres Jeunes Pousses sont organisées conjointement avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA), la Canopée à Ruffec et la Ferme Saint Michel à Confolens.

Le Festival d'Été réunit spectacles de théâtre, découverte du patrimoine local et temps de convivialité. Pendant quatre semaines, il est articulé autour de visites patrimoniales, de parcours sonores dans les jardins, de spectacles de théâtre, ainsi que de repas issus de la gastronomie locale (goûter-spectacles, apéro-spectacles et dîner-spectacles).

D'un point de vue économique, le domaine accueille des séminaires et des mariages. Toutefois, le tissu d'entreprises susceptibles d'être intéressées par des salles de réunion et de séminaire est très limité.

Pour sa part, le parcours sonore autour de la correspondance entre Maria Casarès et Albert Camus a été créé grâce au mécénat de la fondation La Poste et de l'Intermarché de Confolens²¹.



S'agissant de la restauration, le domaine s'appuie sur un ensemble de producteurs locaux pouvant ainsi faire valoir la qualité de leur production auprès des publics du centre culturel ; il s'agit notamment de trois fermes, d'une brasserie et d'un fabricant de glaces artisanales.

Ouvert à son environnement, le domaine accueille les quelques associations des alentours comme Pauses culturelles, disposant ainsi de trois dimanches par an pour programmer troupes amateurs et chorales. Par ailleurs, il organise la fête de l'école dans les jardins du domaine avec l'association des parents d'élèves de l'école primaire.

D'une manière générale, l'ambition est forte : « *Susciter les rencontres de ceux qui ne se croisent jamais, dépasser les idées préconçues sur les gens de théâtre, sur les gens de la campagne, sur les "ce n'est pas pour moi", les "je ne vais pas comprendre", les "je n'appartiens pas à cet endroit"...* ». Et à l'équipe de préciser : « *Nous partageons cette idée simple : avec de la générosité, de l'écoute, de l'inventivité et de la réactivité, notre objectif ne reste pas une belle utopie ; il est réalisable et concret.* »

Il semble que les collectivités publiques adhèrent à cette perspective en soutenant ce projet singulier et ambitieux. Signe en est leur engagement financier en vue des travaux annoncés (mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du domaine) et du programme d'accompagnement des jeunes metteur.e.s en scène et des auteurs.e.s de théâtre. Les partenaires institutionnels sont également sensibles au développement de l'offre touristique que permet un site culturel fondant pleinement son action sur la rencontre et, pourrait-on dire, sur toutes les rencontres que peut occasionner tant la recherche théâtrale que la fréquentation festive d'un lieu de patrimoine. D'ailleurs, notons que La Maison Maria Casarès prévoit la création d'un tiers-lieu en tant qu'espace-ressource pour les habitants.

Avant de revenir sur le précieux rapport entre tourisme et rencontres, voyons quelles sont les difficultés rencontrées et leurs hypothèses de résolution (là encore, pour se familiariser avec la recherche de solutions).

Globalement, le lieu souffre de plusieurs écueils : difficultés d'implantation des premières équipes artistiques dans le tissu local, faiblesse de la zone de chalandise et du tissu économique, manque de transports publics, complexe d'infériorité des habitants se faisant ressentir jusque dans leurs pratiques culturelles.

La condition du succès repose par conséquent sur l'instauration d'un climat de confiance avec la population, sur les liens tissés avec les acteurs du territoire, et sur l'accompagnement des propositions artistiques par l'action éducative et les activités porteuses de convivialité.

Quant aux conditions permettant la consolidation et le développement du projet – une fois réglés les problèmes de connexion internet – elles reposent sur la prise en compte de cette dynamique par les autorités départementales et régionales, en plus du soutien déjà reconnu à l'échelle nationale. Or, le financement des investissements est certes essentiel, mais le manque de financement concernant le fonctionnement constitue un réel handicap, y compris pour préparer sereinement les projets d'investissement. Notons que s'agissant de l'Europe, un financement LEADER a permis la réalisation d'une étude économique relative au développement du site ; tandis qu'est envisagé un réseau européen pour la jeune création théâtrale.

En outre, avec une association maître d'ouvrage, on atteint les limites d'un montage reposant sur un partage du temps entre projet de la compagnie et direction du domaine (une difficulté identifiée à maintes reprises en France et en particulier dans cette étude).

D'un point de vue économique, l'activité engendrée par le site reste modeste ; l'impact principal porte sur les chambres d'hôtes, très sollicitées pendant la période estivale, tandis que le label « maison des Illustres » n'engendre pas pour l'instant de flux significatifs de visiteurs.

Si, comme on l'a vu, l'impact économique direct d'un tel centre culturel ne pourrait à lui seul venir renforcer l'économie locale, il existe au moins deux autres types d'impact pouvant contribuer à une nouvelle dynamique.

Le premier, avéré dans ce cas, est l'effet de réseau qu'a installé la Maison Maria Casarès à travers sa collaboration systématique avec les agriculteurs, éleveurs, producteurs et maraîchers du territoire. La « recherche théâtrale », qui sans cesse se déploie et rayonne autour du site, aurait-elle une faculté d'imprégnation des consciences et des envies d'innover ? C'est une hypothèse qui semble se confirmer avec les cas exposés plus loin sous le titre « les nouvelles agri-cultures ».

Le deuxième impact, plus potentiel, semble tenir à la capacité d'un groupement de communes à organiser une offre touristique singulière et séduisante dans un espace territorial restant largement à la marge des destinations touristiques. Or, si la communauté de communes de la Charente-Limousine²² ne dispose que d'une compétence culturelle très limitée²³ et d'une compétence touristique (peu valorisée sur son site Internet ; un indice peut-être), elle n'en dispose pas moins de quelques éléments précieux et qui, unis, pourraient constituer un ensemble en faveur d'un « tourisme de la rencontre » ; une « niche », certes, mais qui pourrait permettre au territoire de se redynamiser. Autour de la Cité médiévale de Confolens, du Pays d'art et d'histoire et du parc archéologique Cassinomagus, le domaine de Boisbuchet²⁴, consacré au design et à l'architecture, formerait avec la Maison Casarès un point d'appui déterminant pour envisager un type de tourisme qui, sans prétendre à un tourisme de masse, serait peut-être en mesure de mieux singulariser l'offre. Et au cas de la Maison Casarès de nous enseigner la condition de ce développement : une conception partagée du type de tourisme espéré (mais qui ne saurait, d'un point de vue pragmatique, devenir la composante principale du projet) doublé d'un plan d'ensemble piloté à l'échelle territoriale.



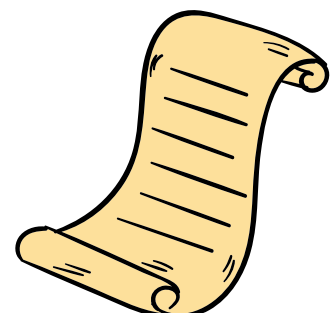
Notes

²¹ Notons à ce sujet que la présence de Marie-Cécile Zinsou à la présidence de La Maison Maria Casarès pourrait augurer de possibilités inédites en termes de mécénat.

²² Créée en 2016 et dont Confolens est la ville principale avec ses 2673 h. et son projet de territoire délibérément tourné vers le développement.

²³ Libellées ainsi : Soutien éventuel aux animations culturelles organisées sur les sites communautaires ; Animation du label Pays d'Art et d'Histoire ; Rénovation du petit patrimoine dans le cadre d'une programmation concernant au moins la moitié des communes ; Réalisation de la signalétique du petit patrimoine vernaculaire des communes.

²⁴ Fondé en 1986, le Domaine de Boisbuchet (Pôle d'Excellence Rurale) est un centre international de recherche en design et architecture situé à Lessac près de Confolens ; voir : <https://www.boisbuchet.org/fr/>



UN VÉHICULE TOUT-TERRAIN DANS L'ECURIE « ART EN TERRITOIRE »

Scène de Pays / Mauges
Communauté - Scène
conventionnée



IMPLANTATION

Beaupréau-en-Mauges
(24 115 habitants)
Maine-et-Loire
Région Pays de la Loire
Rural dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2002 (sous forme
associative) - 2014
(sous forme intégrée)



MOYENS

RH : 5 ETP pour le service culturel
Budget annuel moyen : 1 M€ (masse
salariale comprise)



GRANDES LIGNES DU PROJET

Accès à la culture à travers
la diffusion de spectacles
professionnels et mise en
valeur du patrimoine



EFFETS DÉCELÉS

Itinérance de
50 spectacles
(30 000 billets/ an)



PORTEUR DU PROJET

Service culturel de la CA
Mauges Communauté /
Scène conventionnée - Art
en Territoire



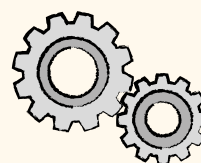
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté d'agglomération
Mauges Communauté
(120 000 habitants) / 6 communes
nouvelles depuis 2016



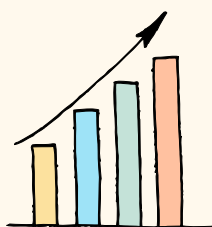
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Organisation d'une saison culturelle en
partenariat avec les communes et en
relation avec une centaine d'écoles,
collèges et lycées



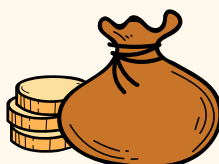
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Association durant 20 ans (élus
et habitants) ; avis de la Chambre
régionale des Comptes ; fusion
intercommunale et acquisition de
moyens ; Création d'un service intégré



CONDITIONS DE PROGRESSION

Développement des moyens pour réaliser
les nouveaux projets (musiques actuelles,
centre de ressources, organisation
de l'EAC)



FINANCEMENT

Communauté d'agglomération
(60%) - État/DRAC - Région -
Mécénat d'entreprise - Europe
pour certains projets

+ INFO
SCENESDEPAYS.FR



Notes

²⁵ Appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » dont le cahier des missions et des charges a été fixé par arrêté du 5 mai 2017 et comprenant trois mentions : « art et création » ; « art, enfance, jeunesse » ; « art en territoire ». L'appellation est attribuée pour une durée renouvelable de quatre ans. Ont signé l'arrêté le ministère de la Culture et le ministère des Outre-Mer. En outre, les scènes conventionnées figurent désormais dans le décret cadre relatif à la loi LCAP à son article 3.

²⁶ La Vendée historique s'étend jusqu'à cette partie de Maine-et-Loire en y laissant profondément ancrée une culture de l'alliance, ce qui expliquerait la force singulière qu'obtiennent les réseaux d'entrepreneurs, qu'ils soient formels ou non, et que l'on retrouve également en Bretagne.

²⁷ Dans chaque village fut jadis une fabrique de chaussures ou de vêtements.

²⁸ Un héritage des guerres de Vendée, nous dit-on, et d'une économie locale fondée depuis toujours sur le principe des « grappes d'entreprises » (petites entreprises réunies au sein de système productifs locaux que l'on appelle également « cluster ») ; cela amène à penser qu'il existe parfois une véritable tradition de la coopération, tradition qu'il serait impossible de décrire.

Nous voici en présence d'une opération reconnue d'intérêt national à travers l'appellation Scène conventionnée – art en territoire²⁵, distinction concernant les programmes « *visant à organiser la présence des artistes sur les territoires, à soutenir leurs créations et à conduire des projets partagés avec les populations* ». Notons que Derrière le Hublot, structure dont il est question plus loin, bénéficie également depuis peu de cette appellation. Remarquons aussi que cette dernière n'est pas réservée aux seules structures des milieux ruraux, mais qu'elle bénéficie cependant à des petites villes rayonnant sur leur environnement ou à des théâtres, comme celui de Die dans le Vercors (4500 habitants). Nous allons le voir, certaines intercommunalités en font également usage, selon des formats moins attendus.

En quittant l'autoroute A11, vous accédez à la campagne du Maine-et-Loire. Mais ne vous fiez pas aux apparences car vous entrez ici au sein d'un « triangle d'or ». Aussi rural qu'il soit, voici un terroir compris entre trois pôles urbains des plus dynamiques : Cholet, Nantes et Angers (villes à 30 mn de route). De plus, vos lointains cours d'histoire vous rappelleront combien, en terres « vendéennes », on ne renonce jamais. Des terres où, de surcroît, on ne laisserait pas passer la moindre occasion. Se présente à vous une terre d'entrepreneurs²⁶, ce dont atteste un maillage industriel comportant bien des « fleurons » ; une terre de solidarité, ce que n'a pas démenti la promptitude des élus à embrasser la loi NOTRe pour redessiner les limites de leurs communes. Vous vouliez la fusion intercommunale, eh bien prenez donc en prime nos belles communes nouvelles.

Et nous voici avec six communes en lieu et place des six anciens EPCI. Ici résident 120 000 habitants qui habitaient précédemment 64 communes n'excédant pas le plus souvent quelques milliers d'âmes et qui, désormais, affichent chacune un poids de ville moyenne. Évidemment, cela donne de la force et de quoi conforter une **stratégie de développement** dans un espace où presque tous, sans « être riches », disposent cependant d'un emploi. Restait à maintenir l'attrait du territoire aux yeux des actifs, les entreprises ayant parfois encore du mal à pourvoir leurs postes de cadres. Restait à **s'approprier ce nouvel espace** aux frontières élargies. Restait à **stimuler la vie sociale** dans les communes. Restait à prendre la question du handicap à bras le corps. Restait à organiser le **mécénat** pour mieux impliquer les nombreuses entreprises présentes.

Eh bien, il semblerait que la saison culturelle telle qu'elle est conçue ici réponde, par des effets observables, à la plupart de ces objectifs, y compris celui de mieux répondre aux sollicitations constantes des établissements scolaires. Mais remarquons aussi que l'opération n'est que l'un des

aboutissements d'un long et patient travail de « résilience » après que, dans les années 1980, les dernières usines textiles eurent fermé²⁷.

Tout a commencé il y a une vingtaine d'années lorsqu'élus et habitants ont fondé une association prenant à son compte la diffusion de spectacles dans les communes de l'un des ex-groupements intercommunaux. La formule fut reprise et intégrée au sein de la nouvelle communauté d'agglomération (avec budget annexe et conseil d'exploitation mixte). Celle-ci, tout en laissant leur compétence culturelle aux communes (lecture publique, enseignements artistiques), poursuit donc une démarche consistant à « *aller partout* », même là « *où c'est le moins facile* ». Misant sur un partenariat étroit avec les communes, en fonction de leurs capacités, la Scène de pays est présente dans chaque commission Culture des six communes. C'est ainsi que communes et EPCI bâtissent ensemble un programme annuel de diffusion et d'action culturelle tenant compte des réalités de terrain, sachant que « *les lieux à disposition conditionnent les choix artistiques* ». Dans cette logique, tout point d'appui est bon à prendre : usines, bibliothèques et salles communales. Et puisqu'est acquise une compétence « valorisation du patrimoine », on en profite ici pour faire des traces de mémoire « *un fil conducteur entre communes* » en y associant les arts vivants. Pour l'avenir, reste à structurer une véritable politique d'éducation artistique et culturelle (avec une feuille de route CLEA à 10 ans), ainsi qu'un projet au profit des musiques actuelles (avec notamment des lieux de répétition). Voilà donc une organisation se déroulant à une **échelle pertinente** et donnant de plus « *les moyens d'aller chercher les fonds européens dont les projets ont besoin* ».

Avec le cas de la Scène de Pays / Mauges Communauté, nous voyons comment un label proposé par l'État peut aussi bien prendre en compte des qualités artistiques que la capacité d'un EPCI à organiser une solution appropriée ; à noter qu'organisation rime ici avec mutualisation des moyens entre communes et que cela, certes, opère dans un contexte économiquement favorable et jouissant de plus d'une solidarité de nature culturelle²⁸. Dans les campagnes françaises, la réunion de ces deux facteurs majeurs n'est pas offerte d'emblée. Il est à ce propos intéressant de se rendre à la rubrique « Des EPCI à la conquête des interstices » pour apprécier comment s'y est prise Pré Bocage Intercom pour parvenir, avec des moyens bien plus modestes et sans label, à faire cependant de sa saison culturelle un levier d'identité et de dynamique territoriale.

L'ANCRE DES FESTIVALS

LE DÉVELOPPEMENT DES FESTIVALS ENTRE ESPOIRS TOURISTIQUES ET ANCRAGE DANS LE QUOTIDIEN

La couleur des festivals provient toujours d'une singulière palette où se combinent histoire, passion et engagement. Un festival, c'est souvent une affaire de « copains ». Ils auraient pu se passionner pour l'aviation, la randonnée, la chasse. Mais non, pour eux, ce serait la musique, le théâtre, la danse, ici dans leur village. Ce fut même le cas pour ceux qui, avec leurs vieilles charrues, sont allés travailler à grande ampleur les terres de Carhaix ou le vignoble renaissant de Marciac.

D'autres festivals sont le produit d'un engagement artistique doublé d'un attachement à sa terre (Bernard Lubat à Uzeste, Yannick Jaulin à Pougne-Hérisson ou encore Jacques Di Donato avec sa tentative à Mhère²⁹). Beaucoup restent les fruits d'une rencontre entre une ville et un artiste (Philippe Herreweghe avec la ville de Saintes). D'autres encore, nous le savons bien, ont été voulus par leur ville, mais il est plus rare de le constater en milieu rural.

Généralement, lorsque la plupart ont très vite réussi à démontrer leur intérêt en arguant des vertus touristiques, d'autres équipes ont mis plus longtemps à imposer leur festival, voire ont continué de déranger tant le parti artistique fut exigeant. Se faisant, que doit-on constater qui aille au-delà de l'espoir de mobiliser en un lieu et durant quelques jours un public qui ne vous aurait guère porté autrement attention ? Les retombées sont-elles automatiques ? Les festivals sont-ils capables de rester en prise avec l'évolution de leur environnement local ?

Vous avez décidé de visiter la Bretagne intérieure, celle qui passe inévitablement par la forêt de Brocéliande. Vers l'ouest, encore tout imprégné du mythe, vous ferez halte à Josselin pour évidemment profiter du château médiéval ou même encore jouer au chevalier le temps d'une belle journée de juillet. Le festival médiéval de Josselin vous attend. Vous savez, ces joyeuses festivités où l'on célèbre un mode de vie que les intéressés eux-mêmes auraient bien échangé contre un quotidien plus paisible (il est un fait que de l'Occitanie à la Bretagne, on se prend à rêver le moyen âge, tandis que les communes rivalisent pour satisfaire votre soif d'histoire et d'émotions fortes).

Si toutefois vous parvenez ici plus tôt dans l'année, c'est un signe : la passion du théâtre vous gouverne. Réjouissez-vous comédiens, vous allez pouvoir satisfaire votre noble amateurisme. C'est qu'à Josselin, il y a douze ans, est venu s'amarrer une association née en 1992 et dont le nom d'ADEC signale la vocation « départementale ». A vrai dire, c'est une vocation d'ampleur régionale qui présida aux destinées de l'association, avant que ses missions ne soient redéfinies au temps des bouleversements des années 2000 (ayant touché notamment les « agences départementales »). Qu'importe, l'association poursuit son œuvre, de façon différente depuis qu'elle est ancrée dans un terreau plus local. Mais rien ne change pour les Morbihannais et autres Bretons éprouvant le besoin d'une aide dans leur pratique théâtrale. Bien sûr, en fréquentant la petite ville de Josselin vous ne pourrez ignorer le festival de théâtre traversant l'avant-saison. Mais ne vous fiez pas à l'arbre cachant la forêt ; le festival, si marquant soit-il, n'est en réalité que la partie la plus visible des activités de l'ADEC. C'est qu'ici vous sont ouvertes toute l'année les portes d'un véritable centre de ressources tout au service de vos projets, que vous débutiez ou non.



Notes

²⁹ Festival Les fruits de Mhère ; un morceau d'anthologie sur la partition bourguignonne et du free jazz !



IMPLANTATION
Josselin (2 500 habitants).
Morbihan
Région Bretagne
Rural intermédiaire



**ÉMERGENCE
DU PROJET**
1992



MOYENS
RH : 2,15 ETP
Budget annuel moyen : 165 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Accompagner la pratique
théâtrale en amateur et
promouvoir le théâtre
contemporain auprès des
amateurs



PORTEUR DU PROJET

ADEC – association à vocation
départementale au service du
théâtre des amateurs dans l'esprit
de l'« éducation populaire »



EFFETS DÉCELÉS

Vitalité de la pratique en
amateur - Installation dans
le pays de Ploërmel de
nouveaux habitants ayant
été bénévoles



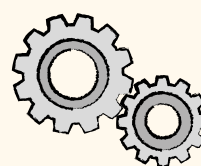
CADRE INTERCOMMUNAL

Ploërmel Communauté
(30 communes - 43 000 h. -
ville centre Ploërmel ; 9 700 h.)



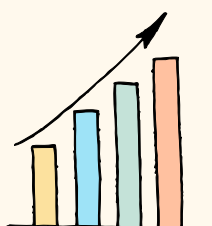
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Centre de ressources pour le théâtre
(théâtrothèque, stages, ateliers,
Accompagnement de projets) - Festival
(37^e édition en 2021)



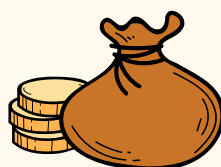
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Engagement fort et continu du
Département ; Soutien de la DRAC
et de la Région ; Accueil par la
commune de Josselin ; Stabilité du
Conseil d'administration



CONDITIONS DE PROGRESSION

Appropriation plus forte de la
part de la municipalité et de la
communauté de communes
(au profit de l'ancrage local)



FINANCEMENT
Autofinancement (40%) ;
Département ; commune ;
Région ; DRAC (sur
formation) ; Direction
Départementale de
Cohésion Sociale ; Fonjep

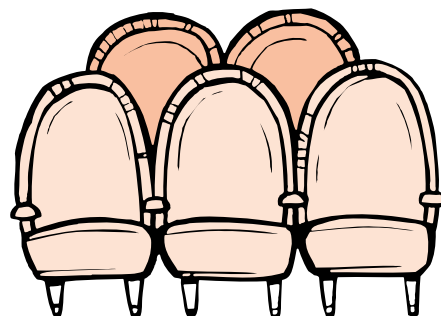
+ INFO
ADEC56.ORG

(voir le « Guide du
théâtre pour les
amateurs »)

Pourquoi donc parler de l'ADEC dans le chapitre consacré aux festivals ? C'est que, outre la bannière « événement », un festival peut aussi s'apprécier comme l'apogée d'une **démarche inscrite dans la durée**. C'est bien le cas à Josselin, commune dont certains habitants peuvent se joindre, proximité aidant, à ce large cercle des personnes qui, en Bretagne, sont entrées en théâtre comme on entrerait dans la vie. Le centre de ressources, son conseil d'administration et ses trois salariés très dévoués, répondent aux demandes à des échelles de territoire variées. C'est ce qui en fait la spécificité.

Au plan régional, la bibliothèque théâtrale, avec ses 2 500 ouvrages est ouverte à tous. Les troupes, qu'elles viennent du Morbihan ou des départements voisins, se font accompagner dans toutes leurs recherches (textes, production de spectacles, technique son et lumière, etc.). Elles trouvent ici des stages de perfectionnement délivrés dans des locaux fort modestes, mais bien équipés ; y interviennent des comédiens professionnels. L'équipe de l'ADEC agit donc au profit des projets, mais aussi des relations entre personnes et troupes amateurs ; en somme, tout un travail informel, mais de première importance. Les collectivités elles-mêmes peuvent se rapprocher de l'association pour tout conseil.

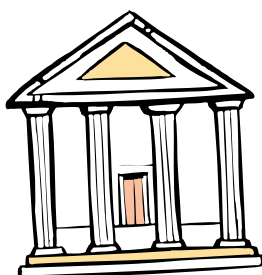
En outre, à un plan plus local, l'ADEC profite d'une politique culturelle devant beaucoup à la coopération intercommunale. Autour de la petite ville centre de Ploërmel, le territoire parvient à organiser deux saisons culturelles (une pour l'été et une pour le reste de l'année), à gérer une médiathèque intercommunale, une école de musique, des ateliers d'arts plastiques et des studios de cinéma pour les jeunes. En complément de son Pôle culturel intercommunal, Ploërmel Communauté renvoie vers l'ADEC quiconque souhaiterait pratiquer le théâtre. Charge à elle de s'organiser avec les associations de théâtre en amateur. S'appuyant sur un tissu associatif exceptionnellement dense et dynamique (comme partout en Bretagne), l'équipe n'agit par elle-même qu'en matière



de sensibilisation théâtrale en milieu scolaire, dans le cadre de la compétence intercommunale « éducation artistique et culturelle ».

Parlons enfin du festival, grand rendez-vous pour lequel on vient de toute la Bretagne pour s'y produire. Et si on ne donne pas son corps à la scène, c'est qu'on donne son temps à l'organisation et à l'accueil du public. Sur quatre jours, comédiens et bénévoles s'ajoutent aux 3 500 spectateurs. Il faut bien mobiliser le lycée professionnel pour loger tout ce peuple du théâtre. La commune et ses commerçants en sont heureux ; une manière de « **faire l'avant-saison** », avec des « **retombées qu'il serait impossible à chiffrer** ». Mais tout est bon à prendre pour un pays traversé par des campings qui ne s'arrêtent guère plus que le temps de deux bivouacs. De là à penser une **nouvelle forme de tourisme** sur les fondements d'un théâtre « instrument de liens humain », il est dit : « *On n'y est pas encore.* »

D'autres priorités ont été définies pour ce territoire en pleine évolution. C'est qu'ici, à la faveur d'un déport de la population du bassin vannais, la commune regagne enfin du terrain (à bâtir bien sûr). Dans cette logique, l'équipement devient une nécessité. Médiathèque et maison de la culture, voilà de quoi accompagner le rajeunissement de la population, voire de le provoquer. Dans les grands projets de la commune, « *la culture est en bonne place* » et la jeunesse visée en particulier.



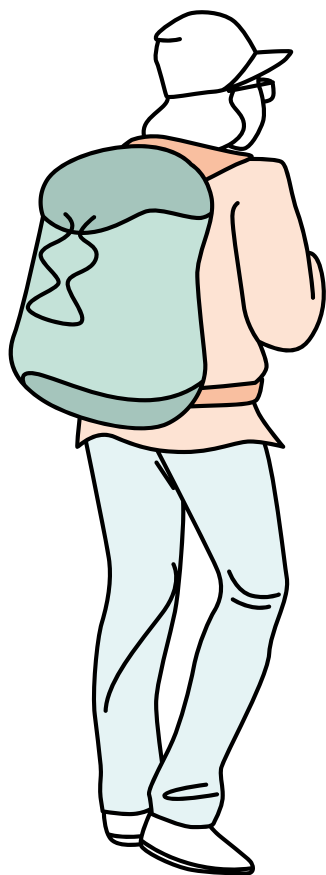
Avant de reprendre notre route, nous pourrions noter que Josselin jouit de deux avantages majeurs :

- > Être membre d'un EPCI dynamique et de taille raisonnable,
- > Être situé sur ce qui est en train de devenir une « troisième couronne » attractive, entre Rennes et Vannes.

Un enjeu pourrait alors se présenter : la valorisation, dans le projet communautaire, de la pratique théâtrale au-delà des ateliers déjà proposés par les associations affiliées à l'ADEC.

Et puisqu'un projet culturel se voit porté par les élus locaux (en termes d'investissement en tout cas) n'y a-t-il pas là un terrain propice pour à la fois faire du théâtre une ligne directrice de la future politique d'action culturelle et mettre l'accent sur une proposition touristique complémentaire à tout ce que l'on fait autour de l'histoire médiévale ?

Comme nous le verrons, le cas de l'ADEC n'est pas le seul à suggérer un tourisme fondé sur le besoin de rencontre et de partage ou, autrement dit, sur un tourisme à caractère « social et solidaire ».



MILLE TRÉSORS SOUS UN PLAFOND DE VERRE

Souillac en Jazz / Politique
culturelle de Souillac



IMPLANTATION

Souillac (3 200 habitants)

Lot

Région Occitanie

Rural peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

1976



MOYENS

RH : Bénévoles

Budget annuel moyen : 120 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Une programmation
« sans concession » ;
La délocalisation de
concerts dans divers sites



EFFETS DÉCELÉS

Contribution à
l'offre touristique



PORTEUR DU PROJET

Association Souillac en Jazz, en
partenariat avec la commune



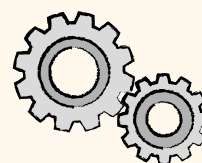
CADRE INTERCOMMUNAL

CC Cauvaldor - 77 communes
47 330 h. (siège Souillac ; pas
réellement de ville centre).
Compétence culturelle assez
large, sauf festivals



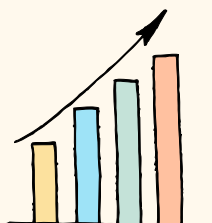
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Organisation du festival Sim Copans (en
hommage à l'ambassadeur de la musique
américaine en France)



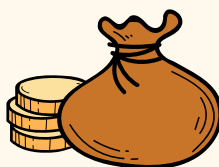
CONDITIONS D'IMPLANTATION

L'engagement et l'énergie de quelques
passionnés - L'adhésion de la
municipalité - Les réseaux artistiques



CONDITIONS DE PROGRESSION

L'inscription du festival dans une logique
de développement culturel et dans une
stratégie de relance pilotée au plan
intercommunal



FINANCEMENT

Ville de Souillac ;
Autofinancement (30%) ;
Mécénat

+ INFO
SOUILLACENJAZZ.FR

La vallée de la Dordogne vous attirait pour ses multiples joyaux : grottes de Lacave, Padirac, Rocamadour, sans compter la charmante rivière. Mais voilà, le jazz vous tient. Vous passeriez volontiers à Souillac, d'autant que l'affiche, comme chaque année, est toujours aussi alléchante. Nous parlons bien de Souillac dans le Lot, cette terre de causses où seules quatre communes ont plus de 2 000 habitants sur les 77 communes du groupement intercommunal. Souillac comme charnière entre les Départements du Lot et de la Dordogne. Souillac ancré dans une partie nord se distinguant du sud, celui-ci disposant pour sa part de deux villes (Figeac et Cahors) et d'atouts touristiques s'ajoutant à une industrie spécialisée.

Attaché à votre projet estival, vous avez tout d'abord été surpris par le côté très « artisanal » du site Internet du festival. Un décalage visuel avec la qualité de la programmation qui peut ne pas manquer de charme finalement. Pourquoi pas ? Vous avez été également surpris par l'absence du festival dans les pages « culture » du site de la mairie. Peut-être un festival très indépendant ? Mais il n'en est rien, juste une question technique. La commune semble au contraire très investie, avec toutefois des moyens bien limités. Quoi qu'il en soit, vous êtes ravi, votre billet pour Michel Portal en poche. Comblé comme tant d'autres amateurs de musique(s) pouvant trouver ici de quoi instruire leurs enfants (préhistoire, architecture, géologie...) et satisfaire leur soif de découvertes artistiques. Car non loin se tiennent les fameux festivals de Saint-Céré (musique lyrique) et de Gignac-en-Quercy (musiques actuelles avec l'Ecaussystème). Une palette complète qui pourrait assurément dynamiser ce territoire à la fois convoité par les touristes et délaissé par les entrepreneurs. Bref, une initiative culturelle qui pourrait être profitable pour un peu que l'on trouve le moyen de briser le plafond de verre accablant le pays.



Regardons quels paradoxes touchent ce territoire et son festival créé en 1976. Un festival né d'un substrat, certes très rural, mais ayant lié depuis la dernière guerre mondiale une singulière relation avec le monde artistique. A tel point que de nombreux artistes professionnels s'y seraient retranchés pour jouir du cadre et de l'ambiance. Tout a débuté, selon l'adjoint à la culture de la ville, avec le déménagement secret des œuvres du Louvre sur plusieurs sites. Certains protagonistes de cette opération restèrent attachés au Lot et contribuèrent, par un jeu de réseaux, à y implanter un mouvement empruntant au surréalisme. Dans le même temps, Robert Peyrillou, journaliste, rencontra Jean Calvel, l'homme de radio, et Simon Copans³⁰, animateur de radio et spécialiste de l'histoire du jazz. Ensemble, ils se risquèrent à une première édition, profitant de leurs extraordinaires carnets d'adresses. Robert Peyrillou, seul survivant du trio, poursuit l'œuvre avec l'aide de bénévoles très investis. Voici pour Souillac une aubaine dont la petite ville s'est saisie pour valoriser son abbaye du 12^e siècle sur le parvis duquel se tiennent les concerts (une abbaye sélectionnée dans le cadre de la mission patrimoine de Stéphane Bern). Un festival pour compléter une offre de tourisme culturel comprenant, entre autres, le musée des Automates et sa collection de portée nationale. Cela étant, remarquons que cette pièce de l'échiquier se trouve dans un état qui nécessiterait un projet de rénovation pour retrouver son attractivité.



Notes

³⁰ Né dans le Connecticut et mort à Gourdon en France.



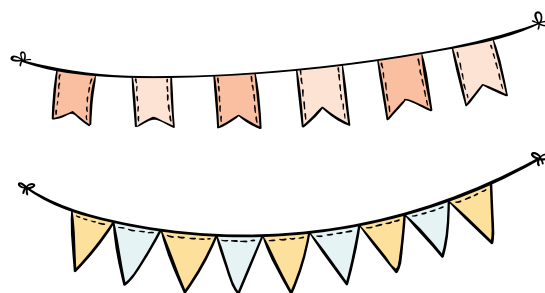
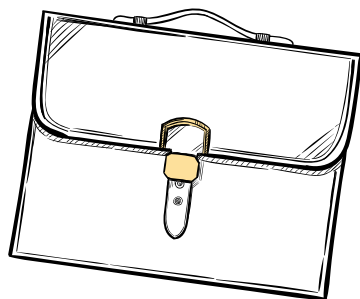
Mais voilà que l'abbatiale, elle-même à la charge de la commune, grève déjà sérieusement le budget, sans compter les aides destinées à la centaine d'associations de la commune (dont 25 pour la culture). La rudesse des manœuvres incessantes pour « grappiller » les aides visant le patrimoine ne laissent que peu d'espoir à la municipalité de trouver de quoi rénover la salle des congrès qui « tombe en loques » et développer le festival. Or celui-ci, pour valeureux qu'il soit, doit « absolument progresser, voire se renouveler à un moment de son histoire où une question de transmission va de plus se poser et à un moment où l'on voit bien que les habitants s'en détournent³¹ ». Cette question se pose avec d'autant plus de force qu'elle rejoint une question beaucoup plus générale : comment inverser le « climat plutôt négatif » imprégnant le territoire depuis plusieurs décennies ?

Voici une ville qui fut florissante à l'époque où les gabares surchargées se succédaient sur la Dordogne. Où l'inventeur du ciment installait ici ses premières activités. Où les entreprises parvenaient encore à recruter les personnels dont elles avaient besoin. En 2021, la ville aura perdu mille habitants en quinze ans. La population vieillit. Les jeunes partent pour se former et « vivre les joies de la ville ». Le bassin d'emploi local ne parviendrait pas à recruter les compétences dont les entreprises ont besoin. C'est que, nous dit le maire adjoint, règne ici « une image négative aux yeux des habitants », alors même que le patrimoine très protégé nous « donne des allures de paradis ». Pour inverser la tendance, il faudrait investir massivement, « dynamiser la ville », remotiver et « remobiliser les habitants ». Le festival en serait l'une des occasions ; mais la communauté de communes n'a pas pu inclure les festivals dans sa compétence culturelle pourtant très complète. C'est ainsi que notre petite ville ne peut compter que sur elle-même, sans les ressources de la fiscalité d'entreprise allant à l'EPCI. Alors oui, dans cette situation, les fonds européens pourraient permettre de sortir de ce cercle vicieux.



Notes

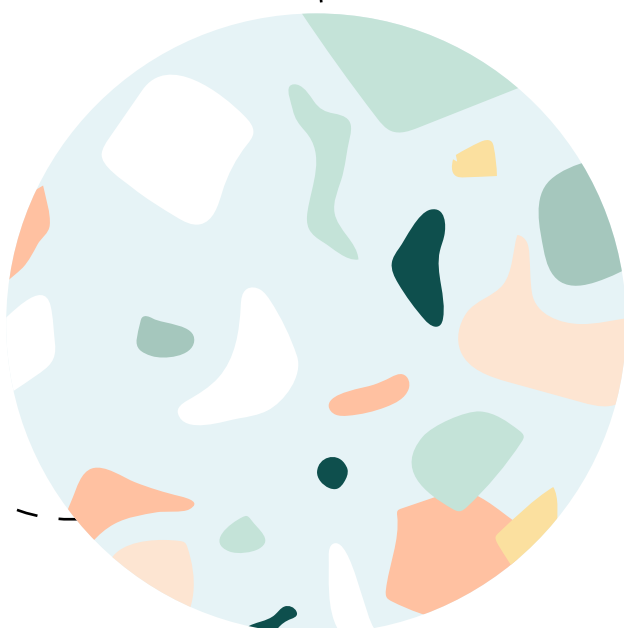
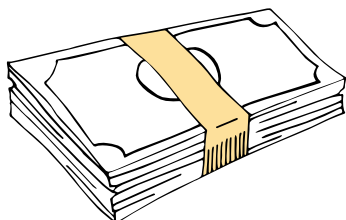
³¹ Les jeunes gens se trouveraient plus attirés par le festival de banda amateur, attirant 7 000 spectateurs et ayant lieu 10 jours après Souillac en Jazz.



Mais il n'est pas certain du tout que le président du festival ait même pensé à les solliciter et sache même comment s'y prendre. Quant au GAL, il semble « très mobilisé sur les questions de maisons de santé » et autres services, moins sur la culture. « Voici notre réalité », souligne le maire adjoint, une réalité bien peu visible et qui pourrait inciter à concevoir une solution globale.

Le festival de Souillac dispose en effet de toutes les vertus dont pourrait rêver une ville touristique disposant par ailleurs d'autres atouts à faire valoir dans une offre touristique répondant aux aspirations nouvelles (slow tourisme, liens sport / culture, qualité alimentaire, etc.). Néanmoins, il faut entrer dans le détail pour percevoir ce plafond de verre économique qu'une ville de moins de 4 000 habitants ne peut dépasser seule, cela au risque de voir s'amointrir encore sa capacité de valoriser ses atouts. Cela rappelle bien d'autres situations et les difficultés récurrentes de petites villes centre n'atteignant pas les 5 000 habitants, comme c'est le cas par exemple de Mirepoix en Ariège : 3 700 habitants, une remarquable bastide médiévale, une cathédrale à entretenir, un formidable festival des arts de la marionnette, des commerçants en tirant largement profit (tout en s'en défendant), un EPCI disposant de marges de manœuvre très étroites, un Département très investi, mais disposant de moyens budgétaires limités, un couple Région/DRAC très intéressé et fidèle mais ne pouvant totalement contrebalancer la situation par l'aide apportée au festival.

Mais crise aidant, Souillac, éligible au programme « Petite ville de demain », pourra profiter du Plan de relance pour financer les premières pierres d'une stratégie de redéveloppement. Dans ce cas, restera à emboîter chacune de ces pierres les unes aux autres. Qui a dit que les crises ne sont pas par certains côtés salutaires ? Voici en tout cas une crise sanitaire qui aura fait trembler l'économie du tourisme et qui permettra, munis des deniers de l'État, de s'engager dans une réflexion de fond sur le rapport entre un modeste festival, l'image du territoire aux yeux des habitants et un plan de revitalisation économique. Bien sûr, reste posée la question de l'usage de l'outil de coopération intercommunale à des fins stratégiques ; un enjeu en serait, entre autres, de faire avancer dans le même élan les quatre festivals associatifs qui, pour complémentaires qu'ils soient sur le papier, n'en restent pas moins « libres », voire concurrents dans la recherche de financements.



UN TERREAU CITOYEN POUR LA VALLÉE OUBLIÉE

Programme Sentier des passeurs -
Association Hélicoop



IMPLANTATION

88210 Le Saulcy (328 habitants)
Vosges
Région Grand-Est
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2006



MOYENS

RH : 1 salariée + bénévoles
Budget annuel moyen : 98 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Spectacles et installations
d'art contemporain
dans la nature



PORTEUR DU PROJET

Collectif d'artistes, puis
Association Hélicoop



EFFETS DÉCELÉS

Attractivité du
territoire et EAC



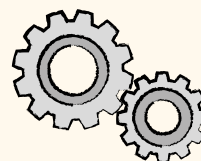
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté d'agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges
(6 ex-EPCI - 74 communes
pour 81 000 habitants)



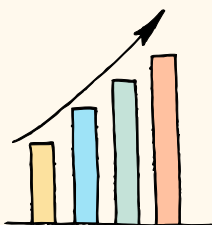
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Lien entre art, histoire
et nature



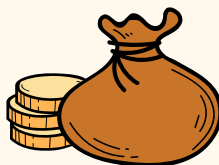
CONDITIONS D'IMPLANTATION

La volonté d'artistes
bénévoles



CONDITIONS DE PROGRESSION

Professionnalisation de
l'association et élargissement
des soutiens financiers



FINANCEMENT

DRAC, Région Grand Est,
communauté d'agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges,
Département des Vosges,
communes adhérentes

+ INFO
HELICOOP.FR

Des vallées du Lot, faisons un bond pour retrouver la montagne Vosgienne. C'est du nord du massif dont il s'agit et non du sud avec ses « ballons » et son Parc naturel régional. Strasbourg se situe à une heure de route au nord-est et Saint-Dié-des-Vosges à 30 mn (Saint-Dié d'où vient le nom de pays de la Déodatie, pays situé dans l'ancienne et florissante principauté de Salm). Où que l'on circule, les routes sont sinueuses. Partout autour, ce ne sont que vallées et petites communes dans lesquelles jadis la sylviculture s'unissait à l'industrie pour faire exister cet espace enclavé. On vivait ici du bois, de la mécanique, des mines, de la métallurgie et surtout de l'industrie textile et papetière³².

Composé de plusieurs vallées, le Pays de la Déodatie bénéficie certes d'atouts touristiques parmi lesquels sont quatre abbayes remarquables, le superbe lac de Pierre-Percée et autres forêts et chemins de randonnée. Ce territoire souffre cependant toujours de la « *débâcle économique* » qui l'affecta à la fin du 20^e siècle sous l'effet, en particulier, de l'effondrement de l'industrie textile. Plantée d'Épicéas sur lesquels l'industrie sylvicole avait tout misé, la forêt se voit aujourd'hui dévorer par le scolyte, ruinant ainsi les espoirs de la filière. De tout cela provient la situation de la vallée qui va nous occuper et qui aura vu sa population décliner inexorablement.

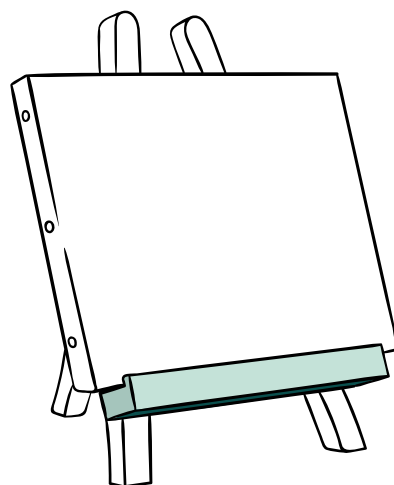
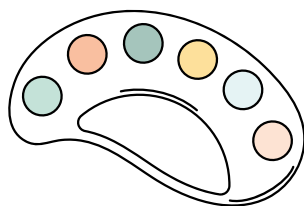
C'est dans ce contexte que, sur les bases de l'ancienne coopérative ouvrière de Le Saulcy, l'association Hélicoop s'est donnée pour vocation, depuis 2006, le développement d'un projet artistique et culturel fondé sur « l'art contemporain en milieu rural ». D'une manière plus générale, le but de l'association est de créer et d'animer des espaces d'échanges, de rencontres et de pratiques artistiques selon un calendrier annuel. Son objectif est de toucher tous les publics par une offre pluridisciplinaire doublée d'un important programme d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire et périscolaire (Hélicoop s'inscrit dans le CTEAC³³ piloté à l'échelle intercommunale).



Notes

³² Des « capitaines d'industries » étaient venus dès le XIX^e siècle profiter de l'eau abondante faisant tourner les turbines et de la matière première. S'y était implanté, entre autres, le groupe Boussac pour le textile et l'entreprise Clairefontaine pour le papier.

³³ Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle.



C'est l'un des fondateurs de l'association, plasticien de son métier, qui avait racheté, il y a 25 ans, l'ancienne coopérative du Saulcy. Autour de lui, plusieurs artistes vinrent s'installer dans la vallée, ceux-là ayant pu acheter à bas coût quelques bâtiments et granges. Ensemble, ils fondèrent plus tard Hélicoop. Avant de décrire cette association, attardons-nous sur l'effet produit par des artistes venant ici créer leur atelier plutôt qu'à Strasbourg (où les espaces disponibles sont rares).

On comprend qu'ici l'activité artistique aura pu remplacer, à la faveur d'un foncier quasi abandonné, les activités artisanales qui jadis y prenaient place. Dans une très petite commune comme Le Saulcy, il est à supposer que la reconversion de locaux désaffectés en lieux de production artistique fut un facteur de vitalisation de la commune, d'autant que cette tendance se poursuit toujours avec de jeunes artistes. Mais cela peut également procéder de la dynamique culturelle que connaît depuis deux ou trois décennies la vallée du Rabodeau. La commune principale de cette vallée est Senones (2 400 h.). Dans cette commune se trouve l'abbaye du même nom où intervient l'association Entreprise et Culture en Lorraine, chargée de la programmation du festival des Abbayes.

L'énergie investie dans la vallée au profit de la culture ne permet pas réellement de parler de « zone blanche » à son sujet, situation renforcée par un patrimoine varié dont fait d'ailleurs la promotion la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et son office de tourisme. Disons aussi que ce groupement de communes, issu de la fusion de 6 EPCI, s'est mis en position de porter une politique culturelle permettant de structurer l'offre dans les principaux secteurs et, grâce à son service culturel, d'accompagner les acteurs associatifs, dont Hélicoop³⁴.

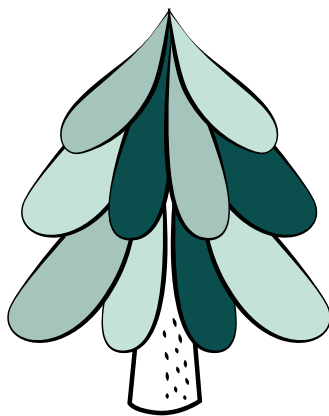
Voilà donc une association à laquelle adhère désormais une centaine de personnes (pour une vingtaine de bénévoles actifs). Depuis 2006, l'association propose, les années impaires une exposition à l'abbaye de Senones³⁵ et, les années paires « Le Sentier des passeurs ». Il s'agit là d'une biennale d'art réunissant pour chaque édition une trentaine d'artistes locaux, nationaux et internationaux. Cette « galerie à ciel ouvert » correspond à un circuit de 14 kilomètres empruntant le sentier forestier qui, entre la fin du 19^e siècle et 1918, fut le canal dont usèrent les passeurs au service des échappés des camps (la frontière entre l'Allemagne et La France se situait alors dans cette zone). Réalisée à son origine avec des moyens très artisanaux, l'événement associant art, nature et histoire a pris de l'ampleur, jusqu'à s'imposer dans une offre de tourisme de randonnée et de tourisme de proximité (certaines œuvres restent installées pour plusieurs années).



Notes

³⁴ Pour sa part, le PETR du Pays de la Déodatie attribue des financements LEADER et FEADER, en particulier sous l'angle du tourisme de mémoire et de la randonnée.

³⁵ L'abbaye de Senones, qui date du XVIII^e siècle, fut une puissante abbaye bénédictine, comportant grandes cours, cloître, jardins, escalier d'honneur orné d'une rampe en fer forgé par Jean Lamour, palais abbatial et bibliothèque. La grande bibliothèque de l'abbaye, créée par Dom Petitdidier en 1719, fut agrandie par Dom Calmet en 1749. Le cabinet de curiosité de ce savant comporte de vastes collections (médailleries, manuscrits, estampes, fossiles...). Après la Révolution, les locaux de l'abbaye ont été occupés par l'industrie textile.



De manière générale, l'association accorde à la médiation une large place avec visites guidées pour les groupes, interventions artistiques, rencontres avec les artistes, accueil des publics scolaires et des centres aérés pendant l'été, ateliers pour les adultes et pour les jeunes publics hors temps scolaire.

Longtemps animée exclusivement par des bénévoles, l'association a récemment recruté une chargée de mission. A l'égard de la complexité de sa mission, on peut d'ailleurs se demander comment l'association avait pu auparavant développer à ce point ses activités sans soutien professionnel.

Aujourd'hui, « avec le vieillissement des bénévoles », s'ouvre une réflexion sur le renouvellement des volontaires, ainsi que sur les formes artistiques capables de mobiliser un public plus jeune en complément de la programmation jazz et musiques du monde. De plus, l'association met à l'ordre du jour trois sujets majeurs : la gouvernance de l'association (avec l'arrivée d'un nouveau président), le développement du mécénat (l'association est désormais reconnue d'utilité publique) et une meilleure prise en charge financière des artistes. A ce stade, se fait également sentir un manque d'outils d'évaluation.

Au cœur des Vosges, aux confins d'un nouveau groupement de communes, s'étire donc une vallée dont les petites communes témoignent d'une grande histoire. On pensera notamment à l'histoire entre la France et l'Allemagne et à celle plus récente de la désindustrialisation. Les conséquences de cette dernière sont bien visibles dans la vallée du Rabodeau, mais peut-être aujourd'hui tempérée par l'apparition d'une « économie expérimentale ». Remarquons que la commune de Senones a perdu 400 habitants depuis 2008 et que la courbe ne s'infléchit pas. Pourtant, on assiste à la venue de jeunes agriculteurs et autres microentreprises, voire de jeunes retraités s'engageant dans l'économie sociale et solidaire. Au prix très bas du foncier, on peut ajouter deux facteurs favorables :

➤ L'action d'une structure intercommunale très active dans le soutien aux entreprises,

➤ L'écosystème qu'anime l'association Hélicoop et qui permet de rapprocher tous ceux qui demain pourraient être amenés à créer leur activité.

Par sa biennale d'art, Hélicoop agit ainsi sur l'offre touristique tout en consacrant le reste de l'année beaucoup de son énergie aux services qu'elle rend aux habitants, ceux-là pouvant ainsi profiter d'un cadre de vie de meilleure qualité. De surcroît, par la force de rapprochement des

personnes qu'elle exerce (à travers la convivialité notamment), elle entend contribuer à la « capacité de rebond » du territoire.

Mais tout cela n'est-il pas en train de soulever la question majeure du développement de cette structure ? Elle vient certes de trouver sa première salariée. Mais est-ce suffisant, même pour une association dont les bénévoles sont très investis ? Au moment où surgissent de nouveaux projets et la gestion de nombreux partenariats – mais où les moyens des communes ne peuvent progresser³⁶ – n'y a-t-il pas là un enjeu de taille ? En l'occurrence, cet enjeu semble particulièrement fort, puisque la seule aide publique permettant de professionnaliser l'association est celle de la Région³⁷, une aide à l'emploi dégressive sur trois ans. Or, si l'association peut pour l'instant compter sur un président³⁸ sachant mobiliser le mécénat d'entreprises, que peut réserver l'avenir ?

Franchir le seuil de la professionnalisation représente de toute évidence un point sensible dans lequel se reconnaîtront toutes les structures dont l'utilité n'aurait d'égal que leur fragilité. Cette utilité pouvant être jugée sous l'angle de la relance économique et sociale, peut-être serait-il alors possible pour les groupements de communes de considérer certains projets comme relevant aussi de leur compétence économique pour accompagner les structures concernées dans leur développement.

Sur ce point, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges semblerait être en mesure d'ouvrir une voie expérimentale, tant elle se préoccupe de la « capacité de rebond » de son territoire.



Notes

³⁶ Plusieurs communes de la vallée participent, à la hauteur de leurs très modestes possibilités, au financement des actions d'Hélicoop ; une participation très limitée, mais révélatrice d'un engagement local.

³⁷ Les aides de la DRAC se destinent essentiellement aux actions EAC. Le reste du financement passe par le cadre de la convention triennale CA/Région/Département, avec une reconduction prévue à même hauteur. Quant aux financements européens, ils ont par deux fois été utiles aux installations d'œuvres, mais relèvent de démarches très complexes pour une petite structure qui doit de plus emprunter à la banque vu les délais de paiement.

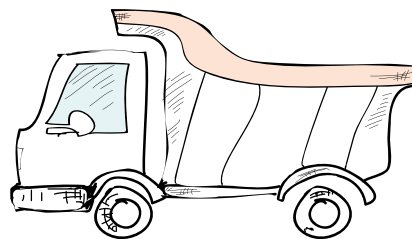
³⁸ Un nouveau président chef d'entreprise et président d'une fondation d'entreprises



LES NOUVELLES AGRI-CULTURES

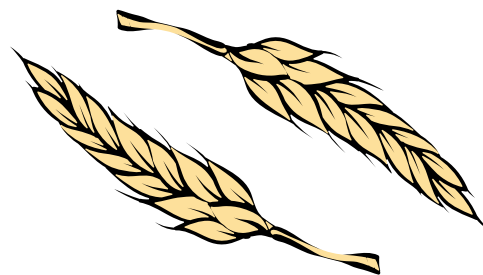
LE DÉVELOPPEMENT RURAL SUR SON TERRAIN ORIGINEL

Un peu partout en France naissent des initiatives conjuguant renouveau de l'agriculture et culture. Il faut entendre ici « culture » au sens d'un espace de réflexion où se repensent la question de la production agricole, celle des paysages et de l'architecture et, plus largement, celle de notre rapport avec le monde rural. L'artiste, le philosophe, le scientifique y sont conviés pour dire leur point de vue, tandis que l'on expérimente en vrai, dans les vignes ou à l'étable, de nouvelles manières de procéder. Le spectateur n'a que faire de savoir s'il s'agit de lard ou de cochon, de culture ou de production maraîchère. Car ici on est en train, à bas bruit, de réinventer la campagne et son modèle de développement. Et ceux qui s'y collent montrent combien les vieux clivages se sont dissous à l'épreuve des défis. Il est frappant de voir ce qui relie ces jeunes reprenant l'exploitation familiale et ces jeunes diplômés renonçant à leur carrière de chefferie pour embrasser de toute leur conscience la terre et pour plonger leurs mains dans le cambouis du projet et du tracteur. Et aux lycées agricoles de semer ci et là les germes d'une multiplication des initiatives. Mais que faire pour se prémunir d'une fragilité chronique ?



Penseriez-vous à vous rendre dans le lycée agricole le plus proche pour profiter d'une exposition d'art contemporain ou pour rencontrer une écrivaine ou un cinéaste ? Eh bien, sachez que les habitants du Neubourg en ont eux pris l'habitude, tout comme ceux de cette zone très rurale située au nord-ouest d'Évreux. Dans cet espace intercommunal comptant 41 communes, deux seulement ont une population dépassant les 1 000 habitants, dont le bourg centre. Mais pourquoi tant d'activité dans un lycée agricole ?

Former à tous les métiers liés à l'agriculture, y compris au machinisme agricole, est une responsabilité incombant au ministère de l'Agriculture, institution acceptant également dans ces établissements des élèves inscrits en filière générale et technologique. Et qui dit « ministère de l'Agriculture » pense à Edgard Pisani, homme qui aura à peu près tout fait dans sa vie, notamment écrivain et Ministre de l'agriculture de 1960 à 1966³⁹. Pour lui, un agriculteur en formation est un ambassadeur, un porteur de projet en puissance capable certes de cultiver sa terre, mais aussi de cultiver l'énergie de son territoire.



Notes

³⁹ Ministre du gouvernement Debré, puis des gouvernements Pompidou. Voir aussi : <https://agriculture.gouv.fr/biographie-dedgard-pisani>

POUR CONCRÉTISER LA PENSÉE D'EDGARD PISANI

Lycée agricole Gilbert Martin
au Neubourg



IMPLANTATION

Le Neubourg (4 200 habitants)

Eure

Région Normandie

Rural intermédiaire



ÉMERGENCE DU PROJET

1997



MOYENS

RH : 2 professeurs d'éducation socioculturelle
pour le projet pédagogique et culturel
Contribution des autres enseignants



GRANDES LIGNES DU PROJET

Enseignement
socioculturel - Pratique
artistique - Rencontre et
compagnonnage avec des
artistes - Sensibilisation
des habitants du territoire



EFFETS DÉCELÉS

Évolution des pratiques
culturelles des jeunes du
monde rural - Complète
la dynamique culturelle
portée par la ville centre



PORTEUR DU PROJET

Établissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole de l'Eure
- Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation



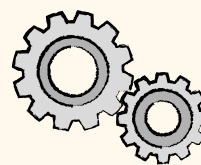
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Pays du Neubourg -
41 communes (22 380 h.) - Ville
centre : Le Neubourg -
<https://www.paysduneubourg.fr/>



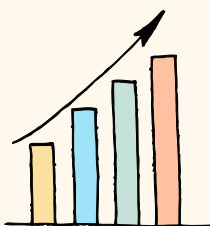
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Forme chaque année 230 élèves,
de la 3^e au BTSA + 140 apprentis
et 40 stagiaires adultes



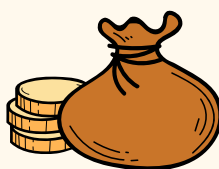
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Intégration des pratiques
culturelles au sein de la formation
des lycées agricoles - Engagement
des équipes - Entente durable avec
une commune engagée en faveur de
la culture malgré sa taille modeste



CONDITIONS DE PROGRESSION

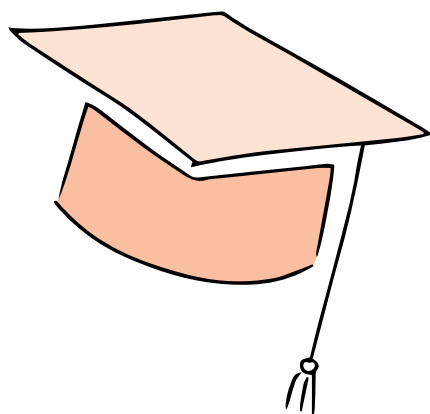
Poursuite des liens entre
ministères de l'Agriculture
et de la Culture



FINANCEMENT

Ministère de l'Agriculture -
Ministère de la Culture -
Rectorat - Commune du
Neubourg - Communauté
de communes

+ INFO
EDUCAGRI27.FR



L'homme ne s'est pas contenté de créer les lycées agricoles⁴⁰ ; il y aura installé durablement une formation « socioculturelle ». Voyons cela.

Tous les élèves sans exception suivent des cours qui, outre un brin d'histoire et beaucoup de pratique, leur permettent d'aller au spectacle au moins deux fois par an. Chacun a de plus la possibilité de suivre un atelier artistique du soir (la plupart des élèves sont des internes provenant de la France entière, outre-mer comprise).

Pour compléter cela, de deux à trois expositions sont organisées chaque année en **collaboration** avec le FRAC, l'artothèque de Caen ou encore le CAUE de Caen (des expositions fréquentées également par les écoles et collèges du territoire). Pour tout cela, chacun des deux enseignants dispose d'un tiers temps « animation » et bénéficie d'un équipement de niveau professionnel (matériel, salle d'exposition, amphithéâtre, logement pour les artistes). Il leur incombe également le soin d'organiser la présence artistique au sein de l'établissement et d'accompagner la relation entre les élèves et les artistes accueillis depuis 32 ans.

Les résidences se fondent sur l'**immersion de l'artiste** dans la vie du lycée. Le contact avec les élèves est fréquent et spontané, tandis que tous, élèves et professeurs, participent, selon les besoins et les savoir-faire de chacun, à certaines réalisations. L'interaction est permanente entre les cours d'ESC (éducation socio-culturelle) et le projet de l'artiste. En outre, celui-ci encadre systématiquement les travaux réalisés par les élèves de terminale en cours d'ESC.

Une convention « Résidence triennale de territoire », conclue entre la DRAC, le Rectorat, la communauté de communes et la commune, permet de financer en partie un programme sur trois ans. La Région participe en fonction des projets, tandis que des entreprises apportent une aide matérielle. Mais notons que les moyens ne sont jamais définitivement acquis ; il faut « aller les chercher ». Quant au choix de l'artiste, il est mis sous la co-responsabilité du lycée et d'une institution culturelle (une caution artistique). A savoir aussi que le réseau des lycées agricoles reste un outil très précieux au service des projets culturels des établissements.

En résumé, on pourrait ainsi qualifier les cinq effets majeurs de la formation ESC et du projet culturel du lycée :

- l'éveil de la conscience des producteurs et consommateurs que seront les élèves⁴¹,
- l'éveil d'une pratique culturelle à laquelle les élèves et leur famille ne sont souvent pas habitués,
- la fonction pédagogique du projet artistique ; une chance incomparable **d'intégrer l'esprit de créativité au registre intellectuel et professionnel des jeunes concernés**,
- le complément qu'apporte le lycée en matière d'offre culturelle dans son territoire (en l'occurrence, cette offre⁴² est relativement significative, ce qui peut ne pas être le cas partout où sont installés les lycées agricoles),
- et pour les habitants du territoire, l'occasion de vivre une relation différente avec un monde de l'agriculture qui interroge.



Notes

⁴⁰ Afin de redynamiser l'agriculture, Edgard Pisani, alors ministre de l'Agriculture, crée l'enseignement agricole par la loi du 2 août 1960, et le place sous la seule tutelle du ministère de l'Agriculture.

⁴¹ Certains projets artistes soulèvent des questions directement en prise avec la production agricole ou l'alimentation.

⁴² La commune du Neubourg (avec l'aide parfois de l'EPCI) est investie dans une dynamique s'appuyant sur une médiathèque, un cinéma (2 salles), une école de musique, un petit musée municipal, le musée des Écorchés d'anatomie, et des cours d'arts plastiques.



Si beaucoup de lycées agricoles sont implantés dans des villes moyennes, il s'en trouve aussi au cœur d'espaces ruraux où l'offre culturelle peut s'avérer très modeste. Parmi les missions officielles des lycées agricoles figure celle-ci : « Encourager l'animation du milieu rural. » Notons à ce propos qu'il existe en France 838 établissements à vocation agricole, représentant ainsi le deuxième dispositif éducatif du pays. Voici qui place les lycées agricoles en bonne place parmi les acteurs culturels du monde rural, tandis que les autres opérateurs culturels ne pensent pas toujours à eux lorsqu'il s'agit de trouver des partenaires.

Quoi qu'il en soit, le monde de l'éducation serait dans sa globalité concerné par l'enjeu du développement des pratiques culturelles au plus profond de la société. Si les laboratoires pédagogiques implantés dans les lycées agricoles (avec comme animateurs les professeurs d'ESC) ne sont sans doute pas transposables en l'état dans les lycées et collèges conventionnels, il n'empêche que les projets d'éducation artistique et culturelle qui s'y déploient parfois sont autant d'occasions de faire rayonner une certaine énergie créative dans les territoires ruraux.



UNE FERME POUR FAIRE POUSSER DEMAIN

Polymorphe /
Ferme du Rutin



IMPLANTATION

Cérilly (1 300 habitants)
Allier
Région Auvergne Rhône-Alpes
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2018

MOYENS

RH : Pour l'Association : 2 ETP, 2 stagiaires, 2 emplois civiques, CA de 10 bénévoles, 50 bénévoles actifs - Pour la ferme : 2 ETP
Budget annuel moyen : 8 000 € en 2018 / 100 000 € en 2021



GRANDES LIGNES DU PROJET

Agir pour la revitalisation du territoire (agriculture - tourisme - culture). L'association développe des activités culturelles, accueille et accompagne des artistes émergents, promeut un mode de vie respectueux de l'environnement et tente de réimplanter des activités artisanales (autour de la laine, notamment)



EFFETS DÉCELÉS

Offre culturelle là où il n'y en avait pas - Promotion du territoire auprès des jeunes diplômés
- Valorisation de l'image de l'agriculture (contre l'agribashing)
- Sensibilisation à l'environnement et à la production bio



PORTEUR DU PROJET

Association Polyculture / Léopold Jacquin et Bony Chatagnon (fondateurs)



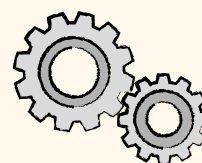
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Pays de Tronçais (15 communes ; 7 616 h.) - PETR Vallée de Montluçon



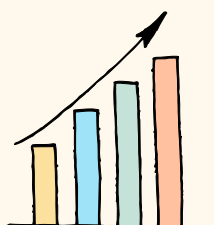
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Élevage - Sensibilisation à l'environnement - Edition (revue Polymorphe) - Aide à la création - Action culturelle - Diffusion (Festival annuel, résidences, expos et spectacles) - Ateliers créatifs, Chantiers participatifs



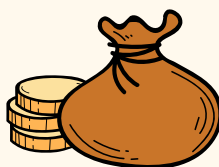
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Rencontre de deux anciens diplômés de Sciences-Po avec deux éleveuses propriétaires d'une ferme-hameau en péril



CONDITIONS DE PROGRESSION

Structuration d'une politique locale de développement - Adaptation des canaux de financement Europe / Région / DRAC



FINANCEMENT

Autofinancement (20% actuellement / 80% les deux premières années) - Préfecture (fonds associatif, Fonjep) - Région - DRAC - Département - CAF - Communauté de communes - Commune de Cérilly. Investissement à l'origine : LEADER, Région, CAF pour « espace de vie sociale »

INFO
POLYMORPHECORP.COM

Nous parvenons à présent sur des terres que Louis XIV considérait comme hautement stratégiques⁴³. Imaginons que deux de vos connaissances vous y aient invité à l'occasion de votre périple.

Vous venez d'apercevoir sur votre droite les allées rectilignes de la forêt de Tronçais, chênes disciplinés, robustes, patients. Vous avancez à vitesse réduite dans l'interminable bocage. Quelques hameaux de ci de là, des haies, de l'herbe à perte de vue. Une moue dubitative trahit votre pensée : « Mais que sont venus faire ici mes amis de Sciences-Po⁴⁴ ? » Enfin Cérilly et ses rues paisibles. Puis un panneau « Ferme du Rutin ». Un chemin. C'est là. Il s'agit en réalité d'un hameau avec ses quatre maisons, ses huit granges, ses quatre-vingts hectares de pâturages et de petites céréales pour les bêtes. Vous descendez et la chaleur de juin vous saisit, tout comme l'odeur des foins. Mais c'est une autre effervescence qui vous attend. Vous ne tardez pas à apprendre que le Secrétaire d'État chargé de la ruralité vient demain rendre visite à l'équipe. **Plan de relance**, tournée du gouvernement, hasard du calendrier. Coup d'œil alentours, vos amis sont là-bas. Vous remarquez aussi les toitures refaites. Le chantier débuté il y a trois ans aura porté ses fruits. Les maisons d'habitation ont repris vie. Toutes sont à nouveau habitées. Et les granges ? Encore un peu d'espace à gagner, encore du travail, mais tout est déjà en ordre pour les ateliers artistiques, les expositions, les concerts, les résidences. Des granges, avec devant l'une d'elles un épandeur. Plus loin un vaste potager.



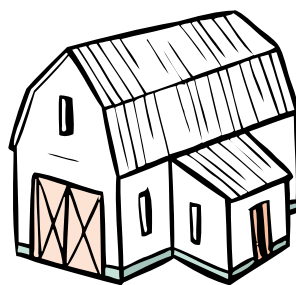
Notes

⁴³ La forêt de Tronçais est donnée aujourd'hui pour un « joyau du patrimoine forestier français ». Elle était devenue propriété royale sous François I^{er}, puis laissée à l'abandon jusqu'à ce que Colbert décide de recenser les biens de la Couronne. Les enquêteurs dressent un constat tellement alarmant que le ministre de Louis XIV interdit toute coupe sur la partie centrale, qui deviendra la futaie Colbert. Plus tard, ainsi, on put en extraire les bois dont la marine avait un besoin impérieux afin de renouveler en urgence la flotte royale.

⁴⁴ Les deux fondateurs ont fait leurs études à Science Po Lyon.

⁴⁵ Rappelons que Montluçon est doté notamment d'un musée des Musiques populaires, le MuPop.

⁴⁶ Fabrication des tonneaux.



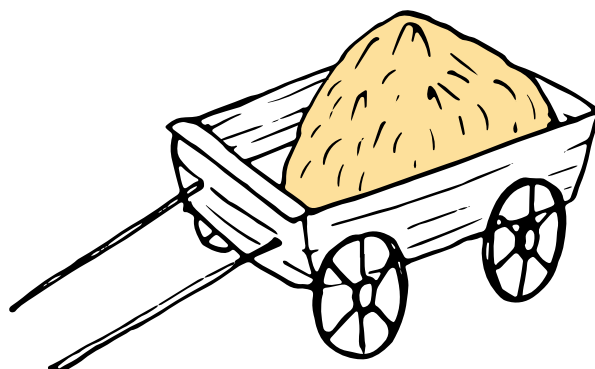
Pourquoi l'État s'intéresse-t-il à cet endroit isolé ? On vous parlera ce soir du pays ; et vous comprendrez. Vous apprendrez à lire entre les lignes de cette campagne. Deux bourgs-centres d'environ 1 000 habitants chacun. Avec eux, treize autres communes plus petites encore se retrouvent pour gérer l'essentiel au sein d'une communauté de communes sans compétence culturelle et logée au centre du triangle Montluçon, Bourges, Moulins. Si le Département de l'Allier avait un centre géographique ce serait bien ici ? Quant au cœur, Montluçon, il faut parcourir 40 km. La ville la plus proche. C'est là que se trouve le siège du PETR, réunissant la communauté d'agglomération de Montluçon et trois autres communautés de communes. Une petite équipe s'y affère aux côtés des élus. SCOT, Plan énergie, programme LEADER... que de « gros dossiers réglementaires », auxquels s'ajoute la promotion touristique. Le temps de s'occuper de culture ? Pas vraiment en dehors de la grande question : comment convertir Montluçon, cette ex-ville industrielle souffrant d'une déprise bien réelle. En faire une ville de tourisme⁴⁵ ? Ici aux confins de la Creuse et de l'Allier ?

Le soir venu, autour d'une tasse de thé bio, seule production qui ne soit pas locale, vous aviserez vos amis pour en savoir un peu plus sur le pays. Sous la glycine, ils vous répondront que les gens d'ici ne sont pas bien riches et que la moyenne d'âge est d'environ 60 ans. Vous apprendrez aussi que le déclin démographique amorcé il y a trente ans se poursuit encore. Jadis, une petite industrie de forge venait compléter les petites exploitations familiales, tandis que le sciage des bois et la merranderie⁴⁶ dominait l'économie locale (une filière bois qui semble pouvoir se trouver aujourd'hui de nouveaux horizons).

Malgré tout, on constate l'arrivée de jeunes, ceux-là bénéficiant pour certains des minimas sociaux et pouvant ici se loger à petits prix. Des actifs aussi ; avec « une vraie envie de faire ». Et puis il y a des gens du théâtre qui viennent pour travailler, des gens ouvrant des gîtes, des cafés, des hôtels parfois. L'espace préservé, avec ses forêts et son bocage, ne semble pas étranger à cet élan. C'est à ce moment-là que vous entendrez pour la seconde fois cette affirmation : « une carte est à jouer pour les gens un peu créatifs, car l'horizon des possibles est moins bouché qu'en ville ».

Cette affirmation, il semble que le maire l'ait entendue, lui qui reçoit aujourd'hui le Secrétaire d'État, la commune de Cérilly étant pressentie *Petites villes de demain*. Selon vos hôtes, il s'agit d'un jeune maire natif du pays. Celui-ci porte « une vision prospective », mais se sentirait parfois « très seul ». Très seul et sans ingénierie aucune. D'ailleurs, pour bénéficier réellement du plan de relance à long terme, il « faudrait que les communes s'investissent, qu'elles fassent corps ». Mais une sorte de fatalisme semble s'être répandu dans les consciences, jusqu'à même effleurer un indolent désenchantement ; c'est que les habitants, à tort ou à raison, se « sentent délaissés quand les investissements consentis à l'Allier, visent plutôt Vichy et Moulins ».

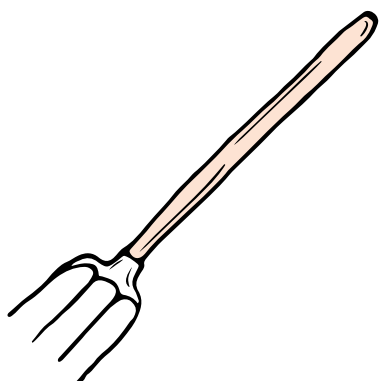
À ce moment de la rencontre, vous découvrirez le message que souhaitent faire passer au Secrétaire d'État ceux qui ont choisi de s'investir ici au hasard d'une impensable rencontre. Non pas parler de désespérance, mais au contraire de l'énergie qui peu à peu fait son œuvre à la ferme du Rutin et qui commence à se répandre. L'énergie d'une transmission possible entre « ruraux » et « ex urbains » à l'image de ces deux agricultrices qui un jour ont vu venir deux jeunes diplômés décidés



à embrasser le terrain au détriment de leur carrière. Leur confiance initiale, leur sens de la terre et leur art de la transmission aura permis d'engager le projet. Désormais, c'est auprès des visiteurs que cet art se diffuse ; ces spectateurs venant pour la « culture » et découvrant, en vérité, les défis de l'agriculture.

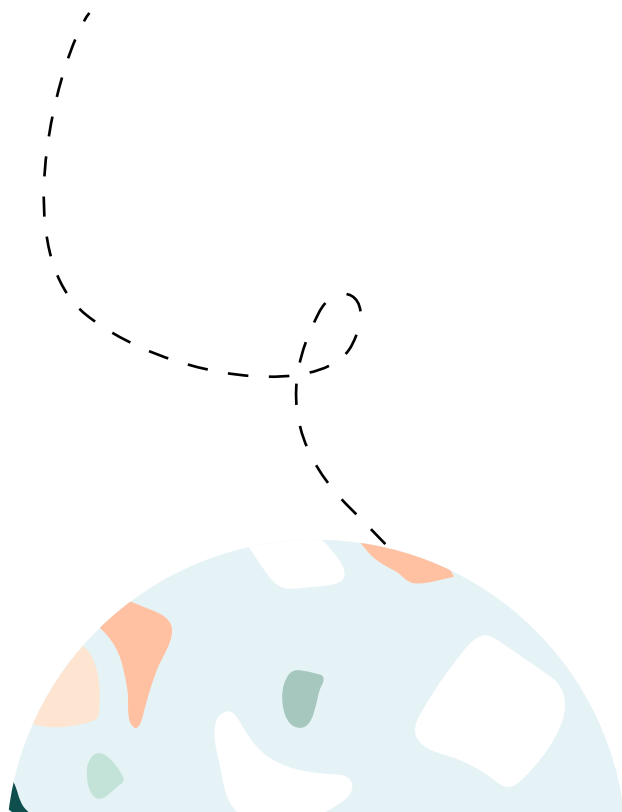
Voici un résultat pour lequel on vient souvent de loin pour s'instruire de ce laboratoire spontané, de la manière avec laquelle on y convoque l'artiste, on gère les biens, on structure un **réseau local** de producteurs, on fait face à la fragilité économique du modèle en se livrant aux activités d'édition. Les porteurs de projet intéressés par l'expérience découvriront aussi les équilibres à trouver entre recherche d'autofinancement et mission culturelle forcément non rentable.

Avant de reprendre votre chemin, vous grappillerez quelques indices supplémentaires sur les conditions à réunir pour l'avenir. L'organisation en serait le principe. En somme, il faudrait « du lien, du savoir-faire et de **l'ingénierie** », alors que « la comcom est trop modeste et le PETR très occupé ». Dans ces campagnes, « il faut que l'on nous aide à faire ensemble » d'autant plus que, depuis la fusion des régions, « Lyon s'est éloigné », tout comme d'ailleurs les aides européennes qui, pour des raisons mathématiques, sont portées à baisser avec la « grande région ». L'émergence d'un projet intercommunal est alors donnée pour condition majeure d'une progression attendue pour, entre autres, « stabiliser le conventionnement DRAC/ Éducation nationale ».



Dans ces « marges » territoriales, là où le potentiel semble être moins visible qu'ailleurs, un avenir pourtant semble s'ébaucher. Une association s'emploie à démontrer qu'une **petite économie** est possible. Elle formule à demi-mots le vœu que des organismes comme l'ANCT contribuent à la **formation des élus** ruraux sur le thème de la mise en réseau. Pour elle, « *c'est de cela dont nous avons besoin autant que d'argent* », plaçant ses espoirs à l'endroit d'un maire dont le dessein est de redonner à son territoire une capacité d'attractivité. En atteste déjà un projet qualifié, par l'association elle-même, d'un « **ensemble polycentrique** pouvant *peser un peu* » (il s'agit d'un projet de tiers-lieux en centre-bourg à réaliser en binôme avec le bourg voisin et pouvant compléter à bon escient les activités de la Ferme du Rutin).

*Il y a trois siècles, ravagée, la marine Royale espérait de Tronçais et de ses chênes la clé de son renouveau. Aujourd'hui, on se prend à rêver d'un tourisme responsable où de balade méditative en la Futaie Colbert on pourrait se rendre en quelque ferme accueillante constater ce que nos assiettes révéleront de nous. A moins que deux ou trois ateliers ouverts au public ne nous montrent ce que la filière bois aurait à proposer à la consommation d'une société confrontée à elle-même. S'ouvre une sente permettant d'aller défricher un peu plus loin. Polymorphe s'y affère, endossant le rôle de chef de chantier en attendant que ne vienne un-e ingénieur-e qui, en toute légitimité, pourra reprendre la fonction, celle d'orchestrer les corps de métiers et les moyens, de veiller au respect des plans, d'entretenir les voies transversales permettant le cheminement des projets (ne suffirait-il pas d'un « **emploi de développeur au service de la communauté de communes** » ?).*



UN VAISSEAU POUR EXPLORER LE CHAMP DES POSSIBLES

Parc agricole et culturel de Vernand
/ association Polyculture



IMPLANTATION

Fourneaux (570 habitants)
Loire
Région Auvergne Rhône-Alpes
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2009, puis 2018

MOYENS

RH : 1 ETP pour la ferme et 30 bénévoles
pour l'association
Budget annuel moyen : 15 300 €
(programme artistique)



GRANDES LIGNES DU PROJET

Amener à réfléchir à de nouvelles
formes de représentations et de
partage de l'espace agricole et rural ;
invitation d'artistes à travailler sur
cette thématique parallèlement à la
recherche agro-écologique et à la
sensibilisation des publics



PORTEUR DU PROJET

Association Polyculture et
Rémi Janin/ Ferme de Vernand
(Élevage bio)



EFFETS DÉCELÉS

2 000 visiteurs en moyenne
par édition ; 300 scolaires
sur 4 jours sur la ferme



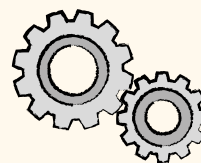
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Pays entre Loire et Rhône
(CoPLER) - 16 communes -
13 000 h. - Compétence culturelle
ambitieuse



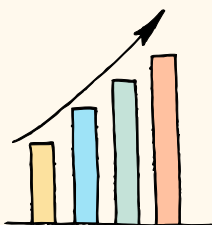
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Production agricole ; vente 100% filières
courtes - Projet agro-écologique global
associé à une démarche sur l'architecture
et le paysage et à une biennale (parcours
d'art contemporain et spectacles -
5 éditions) donnant lieu à une résidence
artistique d'un mois par an



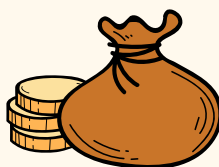
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Implication du bénévolat - Aide
financière des partenaires - Implication
de la CoPLER pour la culture depuis
15 ans



CONDITIONS DE PROGRESSION

De la visibilité pour la suite - Des solutions
de trésorerie pour faire face aux délais de
versement des aides européennes



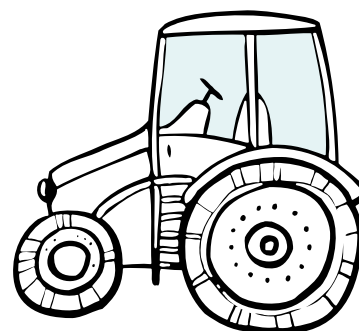
FINANCEMENT

DRAC - Autofinancement
(20%) - Europe (LEADER) -
Communauté de Communes
- Mécénat d'entreprises

+ INFO
VERNAND.NET
POLYCULTURE.FR

De l'Allier, passons dans le département voisin de la Loire pour aller visiter un autre domaine agricole. Entre Polymorphe et Polyculture, beaucoup de points communs, mais un contexte bien différent sur plusieurs aspects. Essayons d'apprendre de ces différences. Polyculture est un parc agricole et culturel dont les origines remontent à 2008 avec la production de premiers spectacles « dans la ferme de Maman » ; à cette époque Rémy Janin fait de la ferme familiale le sujet de son diplôme d'architecte paysagiste. Dans cette ferme, il rencontre les clients venant ici s'approvisionner en produits bio. Parmi ces clients se comptent plusieurs artistes plasticiens. De fil en aiguille, avec eux, une association fut mise sur pieds. Elle poursuivra toujours le même but : convoquer l'art dans une réflexion de fond sur l'évolution agricole et sur le rapport entre agriculteurs et consommateurs. En 2018, Rémy Janin reprit l'exploitation familiale⁴⁷. Le projet de l'association connut dans le même temps une évolution notable. C'est en 2018 que fut créé le parc agricole et culturel, proposant un parcours d'interprétation pérenne et recourant désormais aux arts visuels. Aujourd'hui, ce parc ne cesse de s'agrandir et de progresser.

A quelques détails près, on considérera que sont similaires les fonctions des deux fermes, s'adossant toutes deux à une association dont la visée est un « développement par le citoyen⁴⁸ ».



Les actions proposées présentent elles aussi bien des similitudes sur le plan de l'offre éducative, des découvertes artistiques proposées, de l'aide à la création et de la sensibilisation à l'environnement. On y reçoit des artistes et des publics, on y réhabilite des bâtiments, on développe un partenariat étroit avec un ensemble d'acteurs proches ; et cela aux fins de constituer un écosystème au bénéfice d'une production responsable et des filières courtes. Tout ceci en des territoires très ruraux, équivalents du point de vue de leur configuration, de leur poids démographique et de leur passé ; de l'Allier à cette campagne de la Loire, on y a connu la même déprise agricole qui s'est doublée, dans le bassin roannais, du délitement de l'industrie textile. Voici deux entreprises engagées partageant le même caractère d'exemplarité ; on y vient pour voir comment s'y prennent leurs instigateurs pour mettre l'art au service d'une recherche partagée et d'une production tout aussi agricole que sociale⁴⁹. Voici également deux opérations produisant les mêmes effets : participation à la transformation de l'image du territoire ; participation à un écosystème productif ; démonstration de la viabilité du modèle agro-écologique ; participation à la diversification de l'offre culturelle dans des territoires éloignés des pôles urbains.

Ce faisant, ce sont les conditions de développement des projets qui pourraient présenter des nuances intéressantes. Contrairement à Polymorphes, le parc agricole et culturel de Vernand est implanté dans la CoPLER, une communauté de communes ayant résisté à la fusion intercommunale et désormais bien connue pour son engagement fort au profit de la culture.



Notes

⁴⁷ Nominée au COAL Art-Environnement en 2012 sous le haut-patronage du ministère de la Culture et du ministère de l'Écologie.

⁴⁸ Une notion inspirée par les deux cas et développée dans la conclusion de cette présentation.

⁴⁹ L'association Polyculture est ouverte aux nouveaux habitants, une occasion pour eux de s'intégrer dans leur nouvel espace de vie, d'autant qu'ils peuvent faire partie de la commission artistique sélectionnant les artistes dans le cadre de l'appel à projet lancé tous les 3 ans.

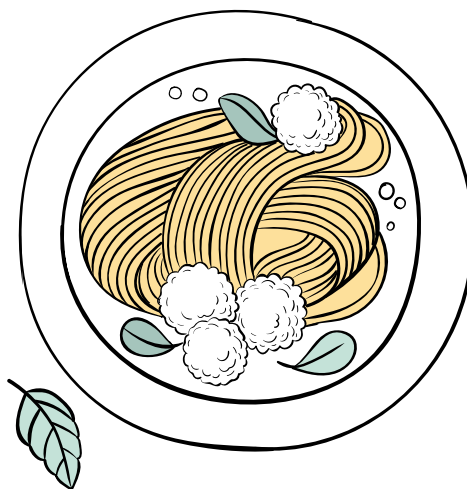


Elle aura été le premier partenaire de l'association Polyculture⁵⁰ à son origine. L'EPCI continue à intégrer l'association dans une politique culturelle des mieux structurées pour un groupement de 13 000 habitants. Une solide convention avec la DRAC permet notamment de porter un ambitieux programme d'éducation artistique et culturelle.

Par ailleurs, Polyculture agit dans un territoire où plusieurs industries du luxe sont venues réimplanter leurs ateliers, créant ainsi des emplois. Dans le même temps, le foncier encore peu coûteux attire des personnes soucieuses de la qualité de la vie, tandis que Lyon et Saint-Etienne se situent respectivement à 60 et 70 km.

La ferme de Vernand profite d'un réseau agissant à l'échelle du pays roannais et animé par l'association « Vivre bio en Roannais ». Ici, s'est maintenue une tradition gastronomique ne rendant que plus pertinentes des actions allant du conseil à l'installation à la vente directe, en passant par l'animation d'espaces tests pour le maraichage et l'édition de livres de recettes. Aussi, Polyculture peut-elle bénéficier d'une réelle dynamique au sein de laquelle elle ne fait que tenir son rôle, alors que Polymorphe est conduite à se faire animatrice de réseau.

Enfin, disons que le parc agricole et culturel est un projet bien identifié par les partenaires institutionnels et que son développement pourra en tirer profit (de nouvelles phases d'investissement sont prévues ; les soutiens financiers allant au fonctionnement restent cependant très modestes).



Voici qui vient confirmer ce qui aura été aperçu à travers bien d'autres cas :

➤ Le facteur déterminant du cadre intercommunal permettant d'inscrire les propositions de l'association dans une action culturelle cohérente,

➤ L'intérêt d'un écosystème économique préexistant (ici aidé par l'implantation d'entreprises du luxe) lorsqu'il s'agit pour une association de se voir en espace d'innovation et d'émulation, rôle pouvant stimuler l'entrepreneuriat s'il existe un terreau favorable pour cela,

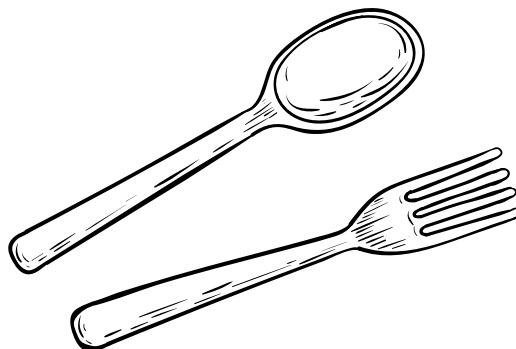
➤ L'importance d'un réseau préexistant pour contribuer, entre professionnels, à une dynamique d'expérimentation et de production agricole : « Par le collectif, on obtient des effets sur le développement. »,

➤ La faculté des partenaires institutionnels à prendre en compte des projets hors-format et dont la nature ne facilite pas l'identification de leurs qualités.



Notes

⁵⁰ La communauté de commune ne verse qu'une subvention modeste à l'association, mais apporte une aide matérielle et logistique précieuse, tandis que son soutien moral aide beaucoup à la reconnaissance du projet par les partenaires institutionnels dans le cadre de l'appel à projet lancé tous les 3 ans.



Pour finir, on ajoutera que la question de la professionnalisation est là encore un enjeu important ; le fait que Polyculture fonctionne sans salarié⁵¹ limite considérablement les chances de la structure d'accéder aux financements européens. Deux raisons en sont données : un montage des dossiers d'autant plus complexe lorsque l'on ne peut recourir à un personnel qualifié ; l'impossibilité pour une association sans salariés d'emprunter auprès des banques (ce qui est pourtant indispensable pour constituer une trésorerie dans l'attente du versement des fonds européens LEADER).

Dans la continuité, remarquons un autre enseignement qui pourra être utile aux porteurs de projets devant anticiper sur leur plan de financement : lorsque Polymorphe finance le développement de ses projets culturels par les revenus de ses activités marchandes (conseils et édition, notamment), Polyculture témoigne pour sa part de la « fragilité économique du versant culture lorsqu'il n'est pas possible de le financer, au moins en partie, par des activités économiques connexes ».

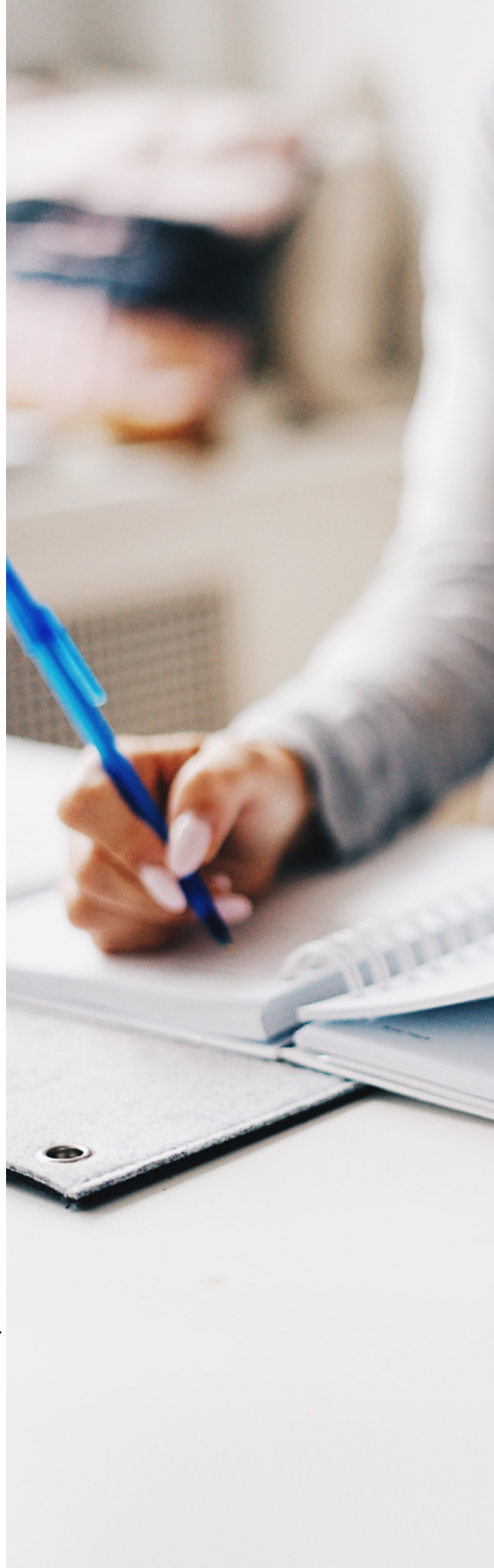
De l'Allier à la Loire, nous avons rencontré des initiatives illustrant parfaitement ce qu'est en train de produire le milieu rural en ces temps de grandes interrogations sociétales. Des initiatives non plus culturelles, agricoles ou pédagogiques, mais fusionnant les préoccupations des citoyens. Et à ceux-là de s'emparer du sujet et de penser le développement tel qu'ils le souhaiteraient. Des habitants s'engagent alors dans le but d'un « mieux vivre »⁵² en plaçant sur un même plan accès à la culture, qualité alimentaire et éducation, entre autres. Mais cette tendance ne présente-t-elle pas ses propres besoins ? : un modèle économique viable, des canaux de financement appropriés, une gouvernance territoriale décloisonnée.



Notes

⁵¹ L'activité ne repose que sur l'exploitant agricole et sur des bénévoles très engagés.

⁵² Non pas forcément, semble-t-il, dans un esprit de « militantisme » exacerbé.



LES ARTS EN CHEMIN

Regarde-t-on le paysage ou se regarde-t-on dans le paysage ? Voici une question qui occupera les peintres du XIX^e allant de-ci de-là poser devant la nature leur toile-miroir. Les Impressionnistes s'en saisirent, avant de laisser aux Cubistes le soin d'épuiser le sujet pour mieux apercevoir, dans la forme, les démons de leur temps. Vinrent les contemporains pour qui ne comptait plus que le paysage des idées, ouvrant ainsi les horizons du concept.

Et voici que l'on regagna les paysages en fin de siècle dernier, non pour les décrire, mais pour y déposer, ici au pied des arbres, œuvres et explications au cas où quelqu'un vînt à passer. Notons qu'au préalable on fit de même à la ville, mais là plutôt pour happer le passant trop pressé et, parfois même, pour s'inscrire dans la compétition de l'image et du tourisme urbain. C'est ainsi que l'art allait partir à la conquête de nouveaux territoires, celui de l'impromptu de préférence. Alors qu'on voit bien quels sont les offices du théâtre itinérant s'ancrant à la place d'un village, peut-on saisir les vertus d'une proposition artistique posée sur le bord du chemin ou livrée à la veillée d'un soir d'hiver ? Peut-on en apprécier la portée dans le projet de vitalisation d'une société locale ?



D'où que vous veniez, vous sentirez si vous y êtes ou non. Vos sens vous le diront. Prendre pied en Lozère⁵³, c'est aboutir à un monde. Un monde où s'exprime le minéral et les quelques essences y plongeant leurs rustiques racines. De ce minéral on fait la couverture des maisons sur le causse, et des arbres la charpente en carène de bateau inversée dans les vallées. Des causses, des vallées, des excroissances granitiques du côté de la Margeride. Vous y êtes. Les clochers des Tourmentes vous rappellent quelle fut la vie obstinée de ces contrées où l'on pouvait mourir du cruel hiver en se perdant tout simplement au retour du marché⁵⁴. Face à la rudesse, mieux vaut s'organiser. Une question de survie. De quoi forger un caractère. De quoi façonner l'esprit de solidarité.



Notes

⁵³ La Lozère est le département le moins peuplé de France, avec 76 000 habitants, en décroissance constante depuis 1981 (143 000 h.). C'est aussi le département comptant un taux très élevé d'établissements médico-sociaux, avec une présence historique de multiples structures liées au handicap.

⁵⁴ Les tourmentes hivernales venues du nord pouvaient sur cette terre perchée à mille mètres apporter subitement brumes et congères réduisant la visibilité à rien, perdant ainsi les paysans rentrant de vendre leur production au marché et pouvant ainsi mourir de froid ; on sonnait alors la cloche pour les guider vers leur habitat isolé.



IMPLANTATION

Lozère
Région Occitanie
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

1990 (30 éditions de Contes et Rencontres)



MOYENS

RH : 4 salariées + 300 bénévoles
Budget annuel moyen : 100 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

En général : actions inter-associatives pour la formation, les activités enfance et jeunesse, la diffusion culturelle de proximité, la valorisation du patrimoine, les résidences d'artistes



PORTEUR DU PROJET

Fédération départementale des foyers ruraux de Lozère (63 foyers ruraux), 2 600 adhérents individuels, 25 000 usagers



EFFETS DÉCELÉS

Contribution au changement de l'image de la Lozère ; mobilisation des habitants et émulation ; impact touristique limité ; mobilisation sur des questionnements contemporains (handicap, pastoralisme, féminisme, environnement...) ; équipement progressif de salles en matériel dédié au spectacle vivant



CADRE INTERCOMMUNAL

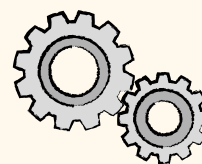
CC du Pays du Neubourg -
41 communes (22 380 h.) -
Ville centre : Le Neubourg -
<https://www.paysduneubourg.fr/>



ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

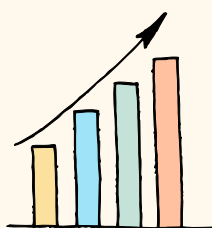
Festival Contes et Rencontres (février) : spectacles de contes, stages, résidences, bibliothèques spécialisées

Autres : « Festival de l'Accordéon » à l'automne, Spectacles Jeune Public, Expositions et conférences



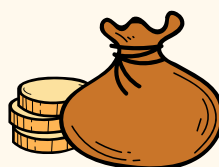
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Existence d'une fédération et d'un réseau associatif maillant parfaitement le territoire



CONDITIONS DE PROGRESSION

Ouverture progressive du festival à d'autres arts : contes venus d'ailleurs, slam, musique et danse



FINANCEMENT

Département - Région -
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations -
Parc national des Cévennes -
Mécénat d'entreprise -
Communes (mise à disposition de locaux et de matériel)

+ INFO
LOZERE.FOYERSRURAUX.ORG

Comme un trait de scalpel à main levée, ce n'est qu'au début des années 1990 qu'une autoroute peu ordinaire vint à ouvrir l'enveloppe d'un pays ne comptant qu'une seule ville : Mende avec ses 12 000 habitants. S'insinuant entre l'Aubrac et le Causse de Sauveterre, l'artère allait transformer la relation entre la Lozère et le reste du monde. Le trait sera un peu forcé pour ceux qui connaissent la fréquentation des gorges du Tarn⁵⁵, tout au sud. Mais il permet d'introduire ce que fit la fédération des foyers ruraux dès les années 1980 et de comprendre pourquoi elle s'y engagea. Car à cette époque, de simples routes sinueuses suffisaient aux habitants du pays pour partir, sans que de nouveaux ne songent à y venir. Un « *monde rural en déclin* » auquel aucun tourisme ne pouvait venir en aide ; de quoi faire réagir une fédération partageant le constat avec le récent Parc national des Cévennes (Parc dit « habité », créé en 1970 et concernant la Lozère, le Gard et l'Ardèche).

Il fallait un projet fédérateur qui vienne s'ajouter aux missions habituelles des foyers ruraux. Ce serait le conte⁵⁶ ; donné chez l'habitant ou en quelque autre endroit pourvu que l'on puisse y servir une soupe et renouer, au cœur de l'hiver, avec l'esprit de la veillée. La soupe y fait toujours son office avec une dizaine de recettes données pour « institutions ». Aux origines, trois foyers ruraux se déclarèrent partants pour accueillir le petit festival, puis trente. En 1990, ce sont quarante associations qui s'y inscriront, nombre stabilisé aujourd'hui à soixante. Le choix de la période en dit long sur les intentions des organisateurs ; ce serait en février, car à cette époque « *le monde rural a du temps pour s'évader* ».

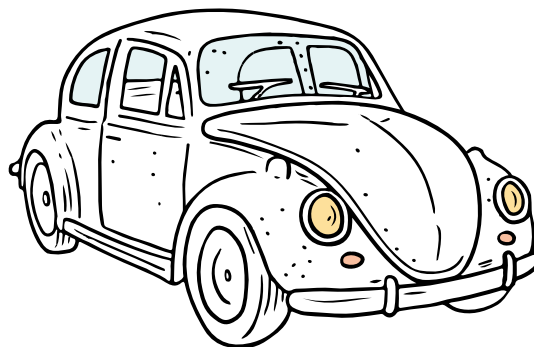


Notes

⁵⁵ Avec son million de visiteurs par an, dont un petit nombre seulement se détournent des gorges pour explorer le reste de la Lozère.

⁵⁶ Un choix fondé sur l'adaptabilité de cet art dans un territoire dépourvu d'équipement et où l'on ne peut compter que sur les granges, petites salles communales et autres lieux privés.

⁵⁷ Durant 30 ans, la personnalité des deux animatrices (Marie Huguet et Sylvie Chabrol) et leur capacité à communiquer leur engagement furent des facteurs déterminants.



Peu à peu des habitudes ont été prises ; un rendez-vous devenu nécessaire fixé dans la discrétion de l'hiver. Un rendez-vous stimulateur pour des associations qui, dans ce sillon, allèrent nourrir finalement bien des projets concomitants, ce qui n'est pas le moindre effet de l'opération. Mais voici que s'ébruita la nouvelle jusqu'aux oreilles de certains médias. L'affaire prit de l'ampleur. Le festival aujourd'hui, c'est 15 conteurs pour 40 spectacles. Pour y assister, « *des gens viennent de la ville* ». Pour aider, les financeurs publics ont stabilisé leurs contributions. Pour en faire bénéficier leurs pensionnaires, les institutions médico-sociales sont devenues partenaires. Jusqu'aux crèches et aux collèges, on reprend l'art de l'éloquence et celui d'écouter. La capacité d'adaptation des animatrices en est devenue la clé⁵⁷. Celles-ci, n'imposant jamais leurs vues, laissent à chaque foyer rural le soin d'envisager son projet en lien avec son environnement (bien que l'équipe, connaissant bien son public, ne programme jamais un spectacle qu'elle n'aurait pas vu).

C'est ainsi qu'à partir du conte advinrent bien des idées d'ateliers et de soirées débats sur les sujets de société, le tout se voyant finalement englober dans un programme dédié aux « Arts du récit ». Aujourd'hui, ils se partagent entre professionnels et amateurs (lors de stages et de soirées tremplin) tout en « *s'ouvrant à d'autres cultures* » (Afrique, notamment).

Chaque année, dans les villages, le festival poursuit son œuvre, modestement et humainement, dans un territoire désormais parfaitement irrigué grâce à des foyers ruraux devenant « *plus costauds* ». De quoi contribuer peut-être, au-delà de la grande satisfaction des artistes reçus, à la stabilisation de la démographie lozérienne depuis 2005.

On notera que Scènes Croisées de Lozère (scène conventionnée d'intérêt national) participe elle-même au « *maillage du territoire* » par une action fondée sur la délocalisation et le partenariat. A cette dynamique n'est pas étranger le Pays d'art et d'histoire articulé autour de Mende, ni même le Département avec son école de musique départementale répartie sur 11 pôles et avec sa médiathèque particulièrement précieuse pour animer un réseau venant compléter celui des Foyers Ruraux.

Dans cet espace départemental intégralement caractérisé par la ruralité et la modestie des communes – où l'intercommunalité n'a que peu été mise à contribution pour la culture – on voit se constituer une logique invariable de mise en réseau pensée à l'échelle du département. Et de Contes et Rencontres, logiquement, nous retiendrons « *rencontres* » : celles opérant entre des associations bien moins seules et porteuses désormais de multiples propositions d'activités, celles entre les habitants et les accoucheurs de l'imaginaire et celles des habitants avec leur territoire, celui-ci « *gagnant en image* » par un cortège d'actes apparemment sibyllins (notamment sur la question du handicap). Pour l'avenir, à la fédération des foyers ruraux, on continue de se projeter : profiter des bonnes œuvres de l'itinérance, développer les pratiques artistiques pour la jeunesse ou encore aider chaque foyer rural à s'affirmer en tant qu'« *espace de vie sociale* ».

Nous le constatons, dans une fédération donnée en France pour exemplaire, on utilise qu'avec beaucoup de circonspection les termes de « *développement* » et même de « *tourisme* » ; on se contente d'unir pour en espérer ce qui ne peut advenir que d'une société locale elle-même. Il n'empêche que voilà une organisation exerçant de manière évidente cet « *effet levier* » dont on parle tant sans toujours pouvoir l'obtenir.



ACCOMPAGNER LE MARCHEUR SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES

Aventure artistique Fenêtres
sur le paysage



IMPLANTATION

GR 65 - Via Podiensis
(Lozère, Aveyron, Lot,
Tarn-et-Garonne, Gers)
Région Occitanie
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2015 (première réflexion
avec les partenaires) -
2018 lancement de
l'opération

MOYENS

RH : 6 ETP + 1 intermittent (l'association assure
la direction artistique, le portage financier et le
développement du projet)

Budget annuel moyen : 168 214 euros + investissements
pour les œuvres d'1M € sur 4 ans



PORTEUR DU PROJET

Association Derrière le Hublot / Scène
conventionnée d'intérêt national (siège à
Capdenac-Gare / Aveyron depuis 1996) et
Agence des Chemins de Saint-Jacques de
Compostelle (opérateur des collectivités
locales pour la valorisation des chemins)



GRANDES LIGNES DU PROJET

Inviter les artistes à créer là
où on ne les attend pas sur
un parcours de découvertes
artistiques



EFFETS DÉCELÉS

Mobilisation et participation
des habitants - Révélation des
paysages et des savoir-faire
locaux - Fierté des habitants -
Élément supplémentaire dans
l'offre touristique



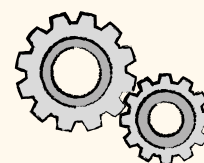
CADRE INTERCOMMUNAL

6 communautés de communes,
12 communes, 1 pays
(+ partenariat avec 1 scène
conventionnée et 2 associations
culturelles)



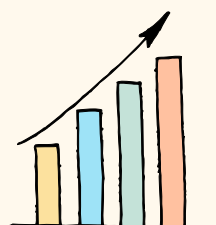
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Installation d'œuvres d'art-refuge
pérennes. Une première série composée
de trois œuvres d'art-refuge est née
entre 2018 et 2021 - Rendez-vous
artistiques ponctuels sur le chemin de
Saint-Jacques de Compostelle



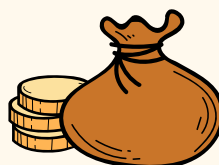
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Méthodologie du projet partagée entre
opérateurs - Binôme efficace (Derrière
le Hublot / Agence des Chemins de Saint
Jacques de Compostelle) - Coopération
avec le PNR (filiales artisanales) -
Implication d'au moins une commune
au départ



CONDITIONS DE PROGRESSION

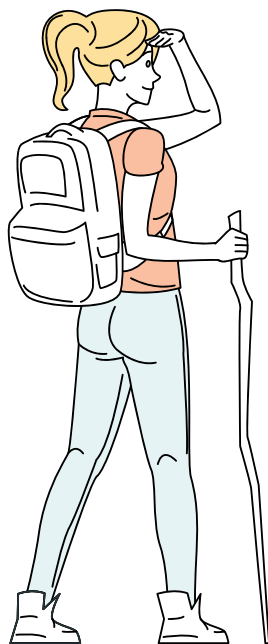
Garder l'âme du projet (la rencontre
entre un artiste et un territoire) - Le
renforcement de la coopération pour faire
face aux difficultés techniques du montage
de dossier de coopération inter-régional



FINANCEMENT

Union européenne (LEADER[®]) portés
par les PETR (Pays du Gévaudan Lozère,
Centre Ouest Aveyron, Figeac Quercy
Vallée de la Dordogne, Grand-Quercy,
Garonne Quercy Gascogne, Pays
Portes de Gascogne) - DRAC Occitanie
et Auvergne-Rhône-Alpes - Agence
nationale de la cohésion territoriale -
Commissariat du Massif central - Région
Occitanie - CC Grand Figeac

+ INFO
DERRIERELEHUBLOT.FR
CHEMINS-COMPOSTELLE.COM



Nous quittons la Lozère, mais cette fois à pied, la meilleure manière d'aborder un territoire plutôt filiforme. Ce territoire mesure la largeur de votre pas. Il s'étire sur mille kilomètres, de Genève au Pays basque.

Comme les autres chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle, le GR 65 est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est le plus fréquenté des chemins du même type en France et dont certains sont reconnus « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ».

Vous partez donc pour effectuer, sac au dos, environ deux cents kilomètres. Vous êtes motivés. Il faut dire que vous allez pouvoir traverser l'excessif Aubrac, l'inoubliable Conques, la monumentale Moissac et vous délecter de la vallée du Célé et autres curiosités, dont Saint-Cirq-Lapopie. Modérez cependant votre entrain, car mission nous est donnée de visiter les cinq sites où sont projetés ou en cours de chantier les œuvres-refuge dont il nous faut comprendre l'intérêt. Passer la nuit dans celle qu'accueille déjà la commune de Gréalou sera notre récompense (dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy / Lot). Pour l'heure, il faut rejoindre Saint-Alban-sur-Limagnole au nord de la Lozère. C'est ici qu'est prévue l'une des cinq œuvres d'art-refuge disposées sur le GR65. Comme les autres, elle « s'adresse aux randonneurs avertis, promeneurs volontaires, marcheurs du dimanche ou spectateurs curieux ». Et comme les autres pièces de la « collection au grand air », elle doit s'inscrire dans le lieu⁵⁹ pour « modifier votre rapport aux chemins et à leur histoire ».

Cette « aventure artistique » est proposée par Derrière le Hublot. L'équipe de la scène conventionnée entend établir, au fil du chemin, la jonction entre arts vivants, patrimoine et création architecturale, tout en mobilisant vos muscles. Résumons les paramètres de l'opération : un itinéraire spirituel ; l'intention de surprendre le marcheur et de l'inviter à dormir au sein même d'une œuvre ; le dessein de retrouver un savoir-faire par la main de l'artisan local ; l'ambition de relancer – pourquoi pas – une filière (pierre, bois...) ; l'espoir de convaincre le propriétaire du terrain et de trouver avec lui un accord juridique ; le principe d'associer la commune sur laquelle sera implantée l'œuvre ; le besoin de s'appuyer sur la Région et sur ses agences culturelles ; la nécessité de s'entendre avec les différents Départements traversés ; la perspective de trouver en l'Europe un partenaire pérenne et un terrain d'échange avec l'Espagne et le Portugal.

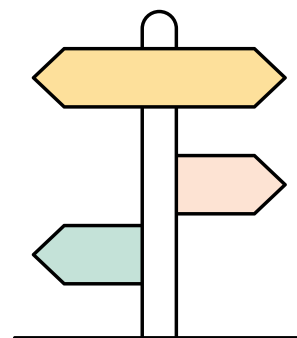
En somme, un projet jalonné de rencontres, d'embûches techniques et juridiques, mais aussi de maintes expériences artistiques et d'expérimentations touristiques, voire économiques.



Notes

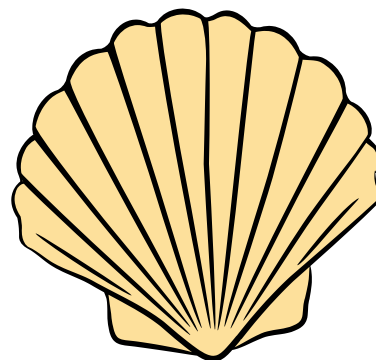
⁵⁸ Détail du financement de l'opération (hors autres investissements des communes concernées) : Tranche 1 (2018-2020 pour la 1ère œuvre) : 204 484 € (dont LEADER : 98 027 €) / Tranche 2 (2019-2022 pour les œuvres suivantes) : 785 557 € (LEADER : 187 134 €).

⁵⁹ Par exemple, Saint-Alban-sur-Limagnole est un village connu pour ses paysages, son patrimoine vernaculaire en grès rose et son hôpital psychiatrique. Ce dernier fut à la fois un lieu d'expérimentation de la psychothérapie institutionnelle avec le psychiatre catalan François Tosquelles, un haut-lieu de l'art brut avec notamment les artistes Auguste Forestier ou Marguerite Sirvins, et le lieu d'accueil de résistants dont le poète Paul Éluard. L'artiste invité sera choisi pour sa capacité à composer avec l'ensemble de ces histoires !



Pour rester dans son rôle (que l'on comprendra mieux en visitant le site de Derrière le Hublot), la scène conventionnée, en tant qu'intercesseur entre les artistes et le territoire, « *accueille des artistes pour jouer avec les chemins. Éphémères ou durables, parfois nées de résidences, leurs créations artistiques viennent rythmer le parcours* ». Mais en réalité, cela fait 25 ans que la structure, dont l'ADN s'inscrit dans l'éducation populaire, défend une « *utopie de la proximité* » et une « *accessibilité aux découvertes et pratiques artistiques* ». POP-UP, école des arts à Capdenac, autre festival et saison culturelle sont les trois piliers de cette mission concernant en particulier les habitants du Grand Figeac, communauté de communes interdépartementale de 79 communes pour 42 000 habitants. Mais que l'on ne s'y trompe pas, Derrière le Hublot ne reste jamais bien longtemps dans sa zone de confort. Ce serait pourtant une solution, ici sur la rive Aveyronnaise, alors que sur les berges lotoises sont installées les institutions culturelles. Mais non, on investit l'espace. On se lance tous les défis. Mieux, on les partage avec le public.

Il n'est pas étonnant que des projets comme Cirque en chapiteau fassent partie de la dizaine de projets envisagés avec les agences culturelles régionales. Et il n'est pas surprenant non plus de voir l'association défricher autant de



terrains partenariaux. Or, Fenêtre sur le Paysage en est assurément l'illustration. Rien ne serait possible sans associer le PNR des Causses du Quercy, les CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), les ABF (architectes des bâtiments de France), les associations locales, les communes, les artisans, le réseau IPAMAC⁸⁰, entre autres. Relier les fils est une gageure. Notons que chaque œuvre-refuge nécessite environ 65 000 €, à quoi s'ajoute le temps administratif, de recherche de financement, de mise au point des partenariats. De plus, il s'agit de procéder à l'invitation des artistes, aux démarches juridiques et à la programmation des événements artistiques qui viendront animer le chemin.

Aujourd'hui, une œuvre est installée, tandis que cinq autres le seront d'ici peu. Aujourd'hui, la petite équipe de Derrière le Hublot propose, porte et s'emploie. Demain, les communes rurales concernées se saisiront comme elles le pourront de l'opportunité, comme c'est déjà le cas avec les visites organisées par certains offices de tourisme. Demain, des artisans s'organiseront pour faire valoir les acquis de l'expérience. Demain, le chapelet des œuvres



Notes

⁸⁰ IPAMAC : le réseau des 10 Parcs du Massif central (9 PNR et le Parc national des Cévennes).

s'imposera comme un argument supplémentaire au profit d'une destination touristique déjà bien repérée. Demain, les habitants des campagnes seront saisis à l'improviste. Demain, on pourrait bien réapprendre à marcher en ouvrant grand ses yeux. Mais aujourd'hui se présente un colossal chantier de coordination des énergies, avec l'appui de l'ANCT, de deux Régions, de l'État et de l'Europe.

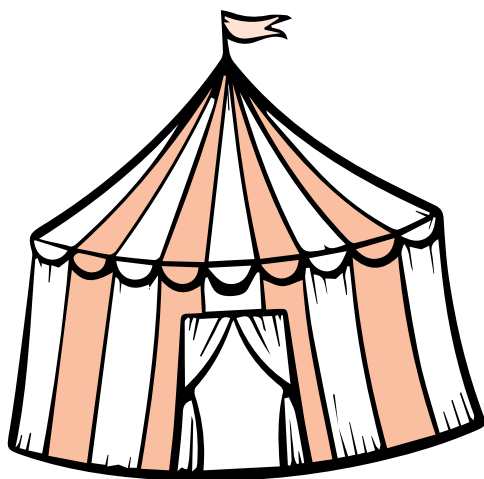
L'art est en chemin, pourquoi pas jusqu'à votre domicile pour cueillir l'attention là où elle se trouve. Contes et Rencontres nous l'a prouvé.

Les chemins de l'art, comme ceux du patrimoine, conduiront le visiteur à sortir de son projet initial. Bien des initiatives en indiquent la valeur touristique.

L'art sur le chemin est aussi une manière de percevoir autrement notre relation à l'environnement.

En chemin se trouve enfin l'art de relier et d'impliquer tous ceux dont on présume qu'ils y aient à faire. Mais techniquement se présente ici une voie pour alpinistes chevronnés. Une ligne de crête étroite. Autant ne pas manquer d'oxygène pour bien évaluer la distance qui sépare du sommet. Faire un pas après l'autre, avec patience et détermination. Et puis, au bout de la longe, votre partenaire de cordée. De la tension de la bride dépendent tant le but que la vie elle-même. Voilà qui interroge sur le calibrage de la course et l'énergie à déployer pour des projets nécessairement fondés sur des partenariats multiples.

Voir aussi ci-après Horizons « Arts Nature » en Sancy.





DES EPCI A LA CONQUÊTE DES INTERSTICES

QUAND LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES S'ENGAGENT

Il fut un temps où, le déchet devenant préoccupant, on ne put faire autrement que de mettre en partage camions-benne et déchetteries. Il fut le temps où, les zones commerciales se développant sur le foncier de la petite commune voisine, on trouva opportun de répartir équitablement la ressource fiscale par rapport aux charges de centralité. Puis vint le temps du projet de territoire marquant ainsi la maturité de l'intercommunalité. Celle-ci même que l'on conçoit, certes comme outil de solidarité, mais aussi comme instrument d'un développement pensé à la « bonne » échelle. Mais advient aussi le temps de la réforme territoriale ouvrant à certains de nouvelles opportunités et remettant en cause, pour les autres, les équilibres acquis de haute lutte. Comment l'outil de coopération intercommunale se met-il, dans les campagnes, au service de la culture et du développement ? Comment les recompositions territoriales viennent-elles faciliter (ou perturber) la culture du développement sans laquelle la « culture » ne serait pas autre chose qu'un « domaine facultatif » ?

La stature imposante du Sancy ne s'offre au tourisme de masse que dans les rêves optimistes. Mais il vous faut pratiquer, à travers l'estive, la longue marche d'approche vers l'éminence pour réaliser à quel point l'âpreté de l'hiver a forgé ici, comme sur l'Aubrac ou sur le causse Méjean, une culture **prudente mais sincère de l'accueil**. Vous n'arrivez pas ici en haute-montagne, ni sur la plage des faveurs gratuites de l'océan. Vous êtes dans ce monde où pour faire un fromage on s'incline à la domination des saisons, passant les printemps à relever les clôtures, les étés à traire pour extraire la pleine puissance de la fleur d'altitude, l'automne à organiser l'exportation du Saint-Nectaire et l'hiver à surveiller le vèlage. Ce programme chargé permet toutefois de faire relâche lorsque les jours s'allongent pour ainsi partager cet espace où prédomine à perte de vue, jusqu'au Puy Mary, accidents de relief et panoramas surdimensionnés. Bien sûr, volcanisme aidant, on a su mettre à profit les bienfaits des eaux thermales et y conjuguer à peu près tous les sports de pleine nature. Et cela, tandis qu'un peu partout s'éloigne dans le passé ce temps des arts de la villégiature qui ont fait jadis la substance et le succès de toute station thermale qui se respecte, la Bourboule y compris.



LE TOURISME COMME COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

Horizons « Arts Nature » en
Sancy / CC du Massif du Sancy



IMPLANTATION

Massif du Sancy
(20 communes de
17 à 200 habitants)
Puy de Dôme
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Rural très peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2005



MOYENS

RH : 1 chargée de projet (40 ETP pour l'OT)
Budget annuel moyen : 150 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Développer la
fréquentation touristique
et acquérir une nouvelle
image par l'accueil
d'artistes et l'installation
d'œuvres



EFFETS DÉCELÉS

Forte implication des habitants ;
notoriété au-delà du public
touristique habituel ; affirmation
du Massif du Sancy en tant que
destination touristique



PORTEUR DU PROJET

Office de Tourisme
communautaire du Massif
du Sancy.



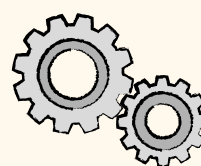
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Massif du Sancy



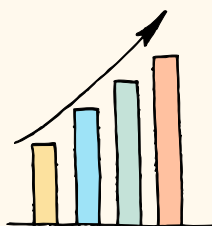
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Événement d'art contemporain sur appel
à projet ; œuvres éphémères dans le
paysage ; projet culturel au service d'un
objectif touristique



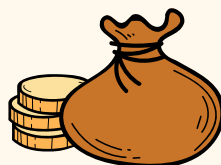
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Portage politique - Méthode pour
associer les habitants - Budget
stable - Ressources humaines
importantes



CONDITIONS DE PROGRESSION

Trouver des relais locaux pour
asseoir une dynamique culturelle
locale - Disposer d'un budget pour
la médiation



FINANCEMENT

Communauté de
communes - Région -
Département - DRAC - PNR
des Volcans d'Auvergne -
Mécénat

+ INFO
HORIZONS-SANCY.COM

Voici peut-être un sujet méritant une digression et quelques questions générales. Des volcans d'Auvergne aux vallées des Pyrénées, qu'est devenu ce qui fit, au-delà de la thérapie, le sel de la cure thermale ? Qu'est devenu ce lien indéfectible entre eaux et littérature, entre paysages et peinture, entre clameur du torrent et musique ? Les certitudes quant au rapport confortable de la neige auraient-elles parfois relégué l'art d'offrir les eaux au rang d'un commerce désuet ? Le risque existerait-il de voir des savoir-faire locaux tomber dans l'oubli, les talents s'étioler, les liens se déliter avec en corollaire une possible dégradation sociétale⁶¹ ?

Mais ici, autour du Sancy, là où l'on dispose encore de fermes et de petits commerces familiaux, on s'est bien gardé de mettre tous les œufs dans le même panier. La vie est restée au pays, contrairement à certaines de ces vallées Pyrénéennes vidées d'une partie de leurs habitants⁶². Non ; même si le thermalisme ne peut plus être ce qu'il fut, on tentera d'en maintenir l'esprit et de lui rendre peut-être même un horizon. Pourquoi alors ne pas réinscrire dans la profondeur du pays l'empreinte de l'artiste pour mieux assoir le triptyque [bienfaits pour le corps, douceur pour les papilles, matière pour l'esprit] ? Voici précisément ce que tente de faire, en s'appuyant sur son office de tourisme, la communauté de communes du Massif du Sancy. Bureau pour les touristes, mais atelier faisant aussi son œuvre pour les habitants.

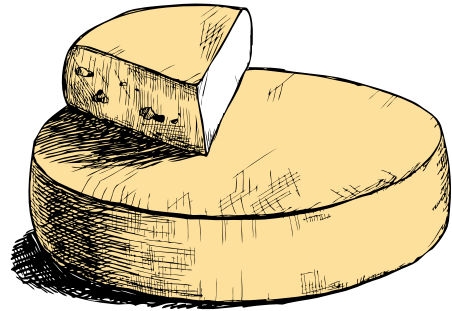


Notes

⁶¹ Voir : « Une vallée, une économie, un festival : quels apports réciproques ? » par Jean-Luc Pouts et Fabrice Thuriot dans l'ouvrage Culture, tourisme et développement ; les voies d'un rapprochement ; direction Claude Origet du Cluzeau et Jean-Michel Tobelem ; L'Harmattan ; 2009.

⁶² Ce risque laisse entendre un enjeu parfaitement identifiable dans le cas, par exemple, de Cauterets, l'une des stations les plus prospères des Pyrénées mais qui, en 20 ans, a perdu la moitié de ses habitants au profit d'un commerce lucratif.

Mais peut-on craindre que cela opère au détriment d'une communauté humaine qui vivait en symbiose avec la montagne avant d'envisager de vivre d'elle ? Voici une question restant ouverte : où sont les affres du tourisme ? Certaines options ne seraient-elles à éviter si tant est que l'on souhaiterait faire de la montagne autre chose qu'un simple produit cédé à la découpe, comme on a vendu à Cauterets les derniers hôtels en petites tranches de rêve de 20 mètres carrés, abandonnant à la simple spéculation ce que les familles de bergers et d'artisans talentueux avaient accompli pour sortir d'une misère alors chronique au fond des vallées.



De Besse et Saint-Anastaise au Mont-Dore en passant par Saint-Nectaire, le vaste massif permet d'y marcher et d'y pédaler à loisir. Sur les chemins, depuis plusieurs années, sont disposées des installations conçues sur place par une douzaine d'artistes jouant avec le paysage et se jouant de lui. Est ainsi proposé aux promeneurs un fameux dialogue entre réalités. Une expérience esthétique totale en quelque sorte. Mais d'expériences, il en est d'autres se situant bien en amont, celles-ci moins visibles, mais tout aussi profitables.

Chaque année depuis 2005, le même processus se reproduit : un appel à projet est diffusé pour 300 candidatures reçues et étudiées par une équipe de 25 personnes (érudits de l'art ou néophytes). 10 œuvres sont sélectionnées pour les 20 communes du territoire, et cela avec la même détermination : qu'une œuvre soit « juste » dans son écrin et qu'elle rencontre ses publics.

Peu à peu, les propositions deviennent plus « engagées », tandis que l'on teste de nouvelles techniques qui seront appréciées par les férus d'art contemporain et suivi de près par Télérama... « On a inventé un événement qui nous ressemble », confie le directeur de l'office de tourisme, un événement qui transforme chaque année des agriculteurs en assistants d'artistes, et qui réunit une centaine de personnes aidant au montage des œuvres quand elles ne font pas office de « guides sur le parcours ». Cette appropriation, nous dit-on, explique sans doute l'absence de dégradations et l'envie d'aller plus loin sur la formation d'ambassadeurs et de médiateurs.

Voici donc comment une production artistique conçue dans un objectif touristique peut être l'aboutissement d'un processus occasionnant la rencontre entre des personnes qui ne se seraient autrement jamais côtoyées. Solidarisation des habitants, nouvelle manière de se parler et de se projeter entre éleveurs, on voit bien comment peuvent se tisser des fils autour d'un groupe d'artistes auprès desquels on en profite pour raconter le pays. Il existerait même, nous dit-on, une **fierté retrouvée**, ce que l'on saura entendre du côté de Souillac (Cf. ci-avant le festival du même nom). Mais quels en sont les mécanismes ? Comment mesurer ce que l'on y gagne ? Là est sans doute une question à approfondir scientifiquement (Cf. évaluation ; dernière partie). En tout cas, participer ensemble à la réalisation d'une œuvre offerte aux visiteurs ne peut que susciter de l'élan commun, fût-il passager, et qui, le cas échéant, se transposera dans d'autres activités jusqu'à participer à un **mouvement d'innovation**.

C'est peut-être alors que l'on pourrait se poser la question suivante : comment faire pour prolonger l'élan donné par une telle expérience ? L'enjeu ne serait-il pas d'entretenir la flamme jusqu'à ce qu'elle anime durablement, sur le plan social et économique, un projet plus global contribuant à l'essor du territoire ? Comment donner une valeur à ce qui était à l'origine une opération à vocation touristique ?

Ici, par exemple, outre l'office de tourisme intercommunal, on dispose d'un « pôle lecture publique » réunissant trois médiathèques et deux bibliothèques plus modestes. Alors que l'action intercommunale se limite, pour la culture, à la mise en réseau des bibliothèques⁶³, pourrait-on considérer celles-ci comme des lieux où pourrait se perpétuer ce que l'on a obtenu de l'opération Horizons «Arts Nature» en Sancy ? Dans un territoire fondant résolument son développement sur la filière touristique, existe-t-il dans l'esprit des élus une idée pour regagner, dans l'art du paysage, l'art du thermalisme ? Comment réinventer celui-ci au-delà d'une simple agrégation de sports de nature et d'animations ?

Voici un cas permettant de poser de manière générale une question relative au développement touristique : comment puiser dans la créativité des habitants pour découvrir la recette permettant de se distinguer réellement des territoires français disposant tout pareil d'air pur, de sentiers sublimes, d'une eau salubre, d'une cuisine typique et d'artistes en résidence ?



Notes

⁶³ A quoi s'ajoute cependant le transport des habitants vers les institutions culturelles de Clermont-Ferrand.



UNE ARCHITECTURE PRESQUE PARFAITE

Saison(s) culturelle(s) de
Pré-Bocage Intercom



IMPLANTATION

Les Monts d'Aulnay
Calvados
Région Normandie
Rural peu dense



ÉMERGENCE DU PROJET

2018

MOYENS

RH : 1 chargée de mission à plein temps
Budget annuel moyen : 100 000 €



GRANDES LIGNES DU PROJET

Investir le territoire grâce à quatre actions complémentaires : la saison culturelle, les Estivales, les Journées du patrimoine, Regards croisés dans les bibliothèques (ateliers de l'info)



PORTEUR DU PROJET

CC Pré-Bocage Intercom /
Service et compétence
« Cadre de vie et vie locale »



EFFETS DÉCELÉS

Émulation entre acteurs ;
progression des pratiques
culturelles ; cohésion
territoriale après fusion ;
attractivité du territoire



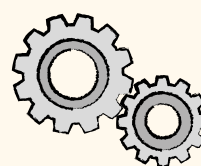
CADRE INTERCOMMUNAL

CC Pré-Bocage Intercom créée
le 1^{er} janvier 2017 (25 000 h.
pour 27 communes, dont
9 communes nouvelles)



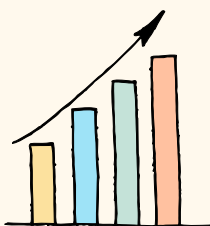
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Saison culturelle conçue autour d'une thématique annuelle et comme outil de co-construction avec habitants, structures d'animation, EHPAD et établissements scolaires



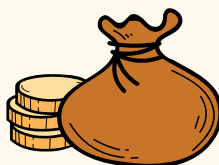
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Volonté politique en faveur d'un bouquet de services - Recrutement d'une chargée de mission - Accompagnement technique et financier du Département du Calvados - Coup de pouce du LEADER pour la 1^{ère} saison



CONDITIONS DE PROGRESSION

Financement d'un lieu comme
base arrière des projets maillant
le territoire

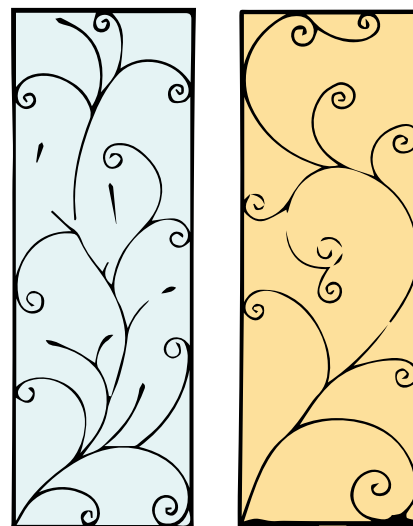


FINANCEMENT

Communauté de
communes (25%) ;
Département (contrat de
développement culturel) ;
Europe (LEADER)

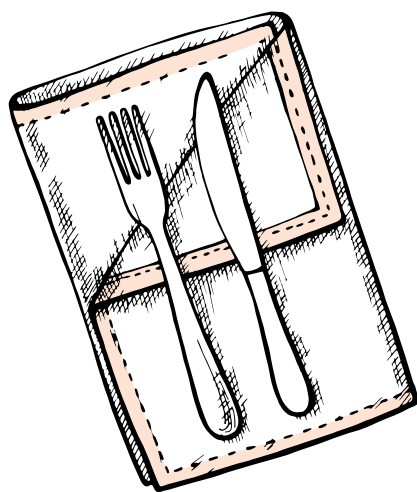
+ INFO
PREBOCAGEINTERCOM.FR

Vous venez de vous recueillir sur les plages du débarquement. Vous quittez Bayeux et sa tapisserie en mettant le cap plein sud vers Vire, puis la Bretagne. C'est alors que vous traverserez une impressionnante étendue de forêt et de bocage. Vous entrez par la petite ville de Villers-Bocage⁶⁴ (3 134 habitants) pour rejoindre, à l'extrémité sud du territoire, Les Monts d'Aulnay, l'autre commune principale du territoire, affichant pour sa part 4 600 habitants. Comme sept autres, Les Monts d'Aulnay, siège de la communauté de communes, est une commune nouvelle réunissant sept communes déléguées. C'est qu'ici, en même temps que la fusion de deux EPCI et d'un syndicat mixte, on en a profité pour aller au bout de la logique. Voici comment, à partir d'un tissu de 49 petites communes, on en est venu à structurer ce vaste territoire prenant pour armature quatre communes dépassant les 2 000 habitants. Et comme vous le remarquez par la vitre baissée, ce ne sont que pâturages et hameaux dispersés qui vous accueillent et vous indiquent que 70% de la surface est ici agricole. Ajoutons que cette dernière fait vivre environ 20% des actifs, partageant leur emploi entre sylviculture et agriculture (en moyenne, les actifs agricoles représentent 5% de la population active dans les campagnes françaises). Par accès de curiosité, vous trouvez sur votre smartphone une courbe démographique qui monte très régulièrement depuis 1975.



Que se passe-t-il donc dans cette campagne outre les gourmandises qui s'y trouvent ? Eh bien sans doute comme un dessin consistant à profiter du goût des « urbains » pour le changement, pour une vie apaisée et pour des paysages inspirants. Telle fut l'intuition du président de l'EPCI sans qu'il ait besoin d'attendre les temps du confinement. Cette intuition allait conduire à l'adoption d'une compétence optionnelle « cadre de vie et vie locale » avec un projet s'adressant en particulier aux candidats à l'installation (en provenance de Caen et Bayeux, notamment). Il s'agissait également, pour un territoire sorti du chapeau de la fusion, de se « *trouver une conscience* », de donner au territoire une **représentation nouvelle porteuse de cohésion**.

Parlons donc de cette attractivité recherchée. Regardons par exemple du côté de la gastronomie, dans un pays qui ne connaît de tourisme de masse qu'à la terrasse de ses auberges. Le produit local y est une religion à laquelle on se convertit d'autant plus aisément qu'un spectacle serait donné aux abords du restaurant. Nous voici en présence des Estivales, saison d'été qui ne doit pas en cacher une autre.



Notes

⁶⁴ Cette ville est reliée à Caen par une route nationale plaçant ses habitants à 20 mn de la préfecture.

Cette autre, ancrée pour sa part bien plus profondément dans le tissu local, porte le nom bien peu évocateur de « saison culturelle ». En réalité, nous parlons ici d'une véritable organisation, dont la partie visible est une série de spectacles donnés toute l'année et faisant écho à Regards croisés, une opération conduite en collaboration avec les six bibliothèques autour des Ateliers de l'info⁶⁵.

Pour cet EPCI, point de transfert de compétences, ni d'équipements culturels. La communauté de communes « *intervient en complément de l'initiative* » (notons que les bibliothèques, l'école de musique et le cinéma restent du ressort des communes). C'est donc une politique culturelle conçue avec les associations et les habitants, un « *levier pour créer du projet* ». On recruta pour cela une chargée de mission⁶⁶. On fit appel pour la méthode aux services d'un Département ayant remarqué des « zones blanches ». On réunit tous ceux qui souhaitaient s'investir. On définit collégalement une série d'objectifs pour la culture. On détermina aussi un grand principe : réunir les forces autour d'un thème d'actualité. Pour exemple, en 2021, ce thème était : « Information, désinformation, manipulation ». Finalement, on se trouvait là muni de « conditions optimales ». Parmi celles-ci, outre l'aide du Département, on put compter « sur l'aide du FEADER qui permet de démarrer » avec une première édition consistant à « montrer que cela pouvait marcher ». La « sensibilisation des élus » opérerait ainsi dans l'expérience.



Voici comment s'est développée l'initiative d'un EPCI peu fortuné, dans un territoire ne comptant aucune association professionnalisée, si ce n'est une association proposant des spectacles professionnels et l'Office départemental d'action culturelle intervenant, parfois dans le territoire. La dynamique qui en découle repose en grande partie sur la coordination des associations, des écoles, des EHPAD et des centres d'animation. A cette coordination, on ajoute des financements à l'appui de ceux des communes, une aide matérielle et logistique, un agenda culturel mutualisé et des appels à projet pour des opérations complétant la saison culturelle. Voici comment on répond aux besoins des 22 écoles et des 3 collèges (des établissements de plus en plus « demandeurs »). Et voici comment on procède pour capter de nouveaux publics et faire évoluer les pratiques (notamment celles des parents, leurs enfants étant de bons prescripteurs).

Ne manque plus qu'à ce schéma qu'un lieu dédié. Non que celui-ci soit envisagé comme un lieu centralisateur, mais bien comme « base arrière logistique » pour investir le moindre espace.



Notes

⁶⁵ Les Ateliers de l'info, concernant les bibliothèques municipales et associatives, ont été imaginés à la suite d'une exposition conçue avec Bayeux sur les « correspondants de guerre ».

⁶⁶ Grâce au contrat de ruralité, donnant la possibilité de financer de manière dégressive sur trois ans le poste de chargé de mission.

On voit ici comment la convergence s'est opérée entre :

- Une politique intercommunale fondée sur un bouquet de services de proximité,
- Une logique d'aide à l'initiative associative,
- Des politiques communales permises par la création de communes nouvelles (une armature polycentrique atteignant une « taille critique »),
- Une politique départementale fondée sur l'accompagnement des territoires en fonction de leurs particularités,
- Des crédits européens permettant de créer un précédent par le « coup de pouce » au démarrage.

Mais à bien considérer la situation, remarquons que le financement LEADER⁶⁷ aurait eu peu d'effet ici si le territoire ne s'était lui-même mis en position d'obtenir une organisation interne permettant de tirer profit des leviers proposés par l'Europe et le Département. Ce qui, soit dit en passant, permettra également de pouvoir bientôt faire valoir un dispositif suffisamment solide pour prétendre aux appels à projet de la DRAC.

NB : un cas apparemment semblable de Scène de Pays / Mauges Communauté, mis à part la nuance suivante : quand la démarche de pré Bocage intercom consiste à s'appuyer sur les associations, l'équipe de Mauges Communauté agit plutôt par elle-même sur le terrain.



Notes

⁶⁷ Qui en est passé par le GAL de Vire.





ENSEIGNEMENTS

4.1 / Les campagnes et la culture

+ Notes

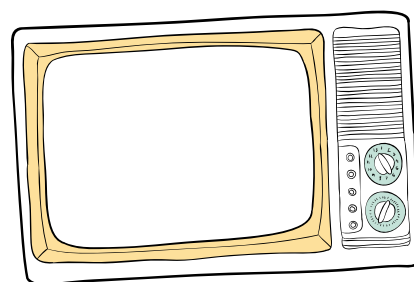
⁶⁸ L'urbanisation est un trait marquant des sociétés contemporaines dans le monde entier ; le retour à la terre et à la vie d'antan reste une utopie, sinon une tendance très marginale. L'arrivée de nouveaux habitants en campagne ne compense pas le mouvement de fond de la métropolisation ; les campagnes se transforment et ne redeviendront sans doute jamais ce qu'elles furent.

Il ne fut par le passé aucune campagne étrangère aux arts, ceux-là mêmes que nous qualifierions aujourd'hui de « populaires ». On y dansait à certaines occasions essentielles, on y chantait souvent, on y tenait assemblée pour se conter et en tirer quelque morale. Parfois même passait une troupe qui divertissait, à moins que ce ne fut le colporteur qui apportât les nouvelles, complétant de sa verve les écrits que l'on conservait à la paroisse et à l'école. On y jouait aussi, à la pelote au Pays basque, au palet en Bretagne, aux quilles ailleurs, pourvu que l'exercice et ses règles charpentent la société qui s'y adonne.

Il est vrai que l'espoir de trouver une vie meilleure allait engendrer, à différentes périodes, un exode rural par paliers successifs. Il est vraisemblable que cette migration allait altérer le cycle de la transmission orale, tandis que l'école obligatoire fit naître peu à peu l'envie de découvrir ce monde qui s'exposait dans les manuels. Plus tard, sans doute à la Libération, puis avec l'arrivée de la télévision dans les foyers (et de la publicité), on allait partager avec les citadins des aspirations bien légitimes (le formica et le jazz annonçaient la mondialisation avant un Coca illustrant l'uniformisation des goûts). Plus tard encore, on allait inventer les politiques culturelles pour que tous aient accès à ce que l'on jugeait en ville et à Paris comme utile et valeureux. L'idée de décentralisation culturelle ne tarderait pas, et avec elle adviendrait la conviction que l'on y gagnerait en émancipation, voire en démocratie, du moins symboliquement.

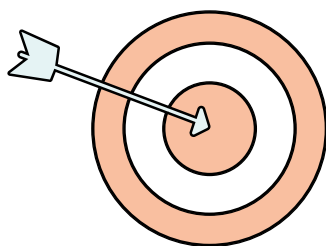
Pour ceux qui restaient au pays, se poursuivrait cependant la transmission intergénérationnelle des savoirs indispensables à l'art de faire fructifier les produits du sol et à l'art de se parler. Pendant ce temps-là approchait, non la vague, mais les vaguelettes progressives des « nouveaux arrivants ». A partir des années 1960, elles marquèrent davantage les débuts d'une urbanisation généralisée et inexorable, qu'un exode en sens inverse⁶⁸ (des villes vers les campagnes).

Du cours de l'histoire advint un rapport bien complexe entre les campagnes et ce que nous appelons aujourd'hui « culture ». A tel point que des antagonismes ont même pu se glisser entre la culture des communautés campagnardes, les pratiques culturelles de ceux qui arrivaient et la conception qui habitait l'esprit des promoteurs de la décentralisation culturelle.



Dans l'absolu, la rencontre restait sans doute possible et les pratiques fort conciliables. Mais voilà qu'on se mit à les présenter sur des plans différents, suggérant plus ou moins consciemment une certaine hiérarchisation des valeurs⁶⁹.

Mais c'était sans compter sur le bon sens et l'engagement du citoyen du XXI^e siècle, qu'il soit enraciné dans son terroir ou dans ses convictions. Pour lui, ce qui importe, c'est que vive le lieu qu'il a choisi. Pour lui, en arrière-plan de la conscience, semble s'animer un vœu ténu : renouer avec la réalité, ici et maintenant, tenir bon contre la déferlante de l'uniformisation, contre le culte de l'immédiateté. D'ailleurs, trois personnes ont, au cours de l'enquête, usé de la même expression : « l'horizon des possibles » [est plus ouvert ici qu'en ville] ; ce qui constitue un renversement saisissant de la définition de la ville, précisément le lieu de tous les possibles, depuis au moins Baudelaire, en raison en particulier, de l'anonymat qu'elle garantit et de la sérendipité qu'elle favorise.



Notes

⁶⁹ Cette hiérarchisation imprègne encore la pensée d'un grand nombre d'élus de terrain opposant volontiers « populaire » à « élitiste », alors que la séparation se situe plutôt entre divertissement (qui n'a d'autre ambition que de faire passer un bon moment, ce qui est parfaitement légitime mais ne requiert pas l'intervention publique ; et une forme d'« exigence », qui suggère une voie plus ambitieuse, qui se donne moins facilement, mais qui porte vers une démarche d'émancipation des personnes et – surtout – augure de grandes satisfactions pour les individus, une fois surmontés quelques possibles appréhensions initiales. On comprend dès lors qu'à moins de réserver à certains cette forme de culture, l'intervention de la puissance publique se

justifie pour permettre au plus grand nombre – à défaut de tous – de disposer des moyens d'accéder, selon ses souhaits, à une culture qui ne vise pas uniquement la distraction. C'est précisément le dessein contenu dans le préambule de la Constitution française ; et c'est aussi la mission que se donnent les institutions culturelles publiques au titre de la « démocratisation » de la culture (à savoir la réduction des écarts de pratiques entre les différents groupes sociaux). Tout est donc une question d'équilibre, entre « propositions » alléchantes et têtes d'affiches populaires d'un côté ; et découvertes plus aventureuses de l'autre, dans lesquelles la notion de « risque » est la contrepartie de probables rencontres inoubliables avec la création.

Voici ce que semble nous apprendre notre périple, passer outre la confrontation des idées sur ce qui fait « culture ». S'efforcer, avec une sincérité⁷⁰ souvent de mise, de cultiver ce qui peut faire lien et ouverture. Trouver simplement des solutions au moment où la campagne est devenue terre de croisements (humains et culturels), de remise en question, d'invention entre gens d'horizons différents. Quelqu'un alors prend l'initiative. Il est de ceux, bien sûr, qui aspirent à trouver ici ce qui le comblait auparavant en ville. Il est de ceux qui se fixent comme une mission de démocratisation, ayant appris dans cette veine.

Mais il semble que s'engagent surtout des femmes et des hommes d'intuition et de conviction, personnalités tenant la barre de projets bien souvent « fragiles », mais attelés à de solides collaborations.

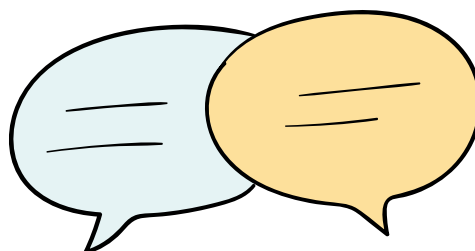


⁷⁰ La sincérité remarquée des personnes qui se sont avant tout engagées de leur point de vue d'habitants, même si certains de ces habitants sont par ailleurs des « professionnels » de la culture, maîtrisant parfaitement les ressorts théoriques (et rhétoriques) de la « culture ».

Vivant son territoire, le citoyen est le premier à comprendre, sans forcément l'analyser, ce qui est en jeu dans son espace de vie. Et dans le dialogue qu'il entretient avec « son » ou « sa » maire, on y parlera rarement de « culture » ; un terme qui, au cœur de la forêt des Landes, sur les hauteurs du Jura ou dans les montagnes corses renvoie à bien d'autres considérations. Non, mais on parlera plutôt d'avenir, de défis éducatifs, d'économie locale et d'emploi, de services de première nécessité, d'accueil de nouveaux habitants, de relations entre chasseurs et citoyens, de lutte contre l'isolement des personnes et peut-être d'urgence environnementale.

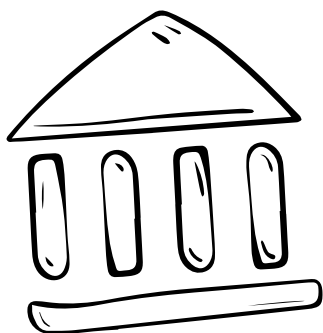
Or, il semble que ce soit ici que tout se joue, expliquant l'hybridation de plus en plus sophistiquée des projets dits « culturels ».

Nous parlons bien de ces projets propres au milieu rural. Un milieu dont la cellule reste la commune, commune administrée par un conseil municipal ne comptant presque jamais d'élus « professionnels », élus ne trouvant quasiment jamais d'équipes spécialisées en mairie, mairies pouvant toujours mutualiser des moyens



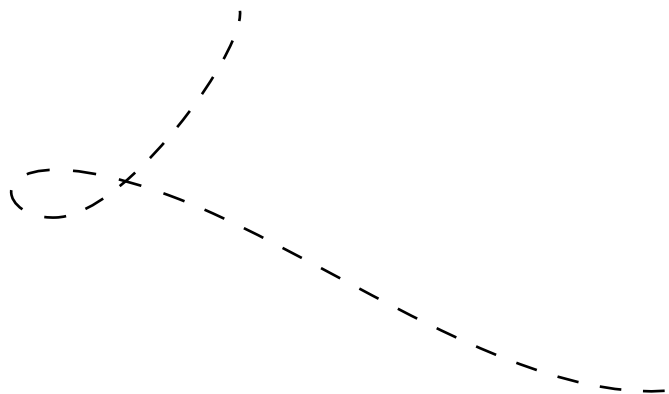
et partager des perspectives à travers leur groupement, groupement intercommunal qui rarement pourra obtenir de quoi bâtir théâtre, musée, salle de spectacle et conservatoire. Et à ces institutions de laisser leur place à des initiatives sans doute beaucoup moins formatées mais pouvant répondre aux premières urgences ou aux nécessités (pour ne pas dire enjeux de développement⁷¹).

Voyons donc un peu de quoi sont faites ces « nécessités ». Sont-elles les mêmes d'un territoire à l'autre ? Remarque-t-on certaines constantes ? Les variables peuvent-elles nous renseigner sur la valeur de l'originalité et du hors-format ? Les constats sont-ils partagés entre élus et porteurs de projet ? Comment les points de vue peuvent-ils se rencontrer ? Quelles sont les solutions qui s'expérimentent sur le terrain ? Que faut-il pour en mesurer toutes les valeurs ? Que faut-il faire pour que la collectivité s'en saisisse au bénéfice de tous et au profit du développement des facultés de chacun ?



Notes

⁷¹ Les cas étudiés nous font dire que les acteurs culturels et les élus concernés ressentent davantage des nécessités qu'ils ne postulent des « enjeux de développement », ceux-là ne pouvant être déterminés que sur la base d'un processus d'analyse socio-économique à laquelle n'ont pas forcément pu se livrer les communes et les intercommunalités.



4.2 / Des territoires, des acteurs, des méthodes

A/ LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS ET DES NÉCESSITÉS

Rappelons-nous les campagnes traversées. Regardons combien la palette des nécessités est variée.

Nous en avons vu des reculées, de celles où les services publics cèdent le pas à l'automate. Pour celles-ci, la contrepartie de la beauté et du silence sont les déplacements incessants de leurs habitants. Ici pourtant est une jeunesse qui ne demande qu'à s'épanouir et une vieillesse qui s'isole.

Nous en avons vu des "rattrapées" par la ville qui, en plongeant ses tentacules dans les terres, remet en question les liens humains, tout en interrogeant le rapport entre nouvelles populations (peut-être exigeantes) et services de proximité.

Nous en avons vu se livrant en fins stratégies à de volontaires réorganisations pour se donner les moyens de capter la sève des pôles urbains qui les cernent ; ni trop près ni trop loin, position parfaite pour attirer actifs et entreprises en quête de verdure, de sens et de foncier peu cher. Reste à obtenir une représentation partagée du nouvel espace (de vie et de projet), alors même que la cellule communale s'efface au profit d'une organisation territoriale probablement efficace, mais difficilement compréhensible par les citoyens et s'éloignant progressivement de leur quotidien.

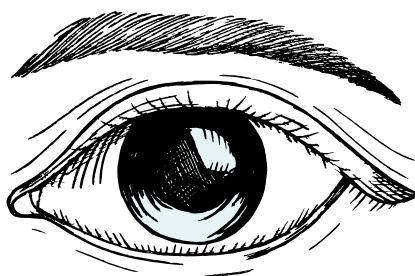
Nous en avons vu se trouvant aux marges de contrées hautement touristiques, mais ne pouvant pas vraiment encore s'inscrire dans les flux et inverser le courant emportant un peu plus loin les entrepreneurs.

Nous en avons vu de si pittoresques que le capital « sympathie » dont elles jouissent risque de les entraîner dans le cercle vicieux d'un développement touristique non maîtrisé, amoindissant ainsi leur capacité de résistance à l'industrie du loisir, voire à la spéculation immobilière, avec le risque d'un anéantissement progressif et donc indolore de leur substance sociale. Dans certains cas extrêmes, un point de non-retour peut être atteint, obérant jusqu'à la possibilité d'un réveil de l'initiative citoyenne.

Nous en avons vu qui disposent d'absolument tous les atouts nécessaires⁷² au mariage définitif du tourisme et de la production de biens, mais parfois sans pouvoir réunir les moyens permettant de faire progresser simultanément chacun de ces atouts ; avec pour résultat de rester bien en-deçà de leurs potentiels, voire de les épuiser peu à peu.

Nous en avons vu des montagnardes restant fermement attachée à leurs estives et aux fruits qu'elles en retirent, tant sur le plan économique que social ; et qui, en même temps, ne rechignent pas à partager avec les visiteurs qui s'y aventurent. Mais parfois, un potentiel resterait encore à être valorisé sans que l'on en ait toujours conscience alors même que l'on dépense les moyens disponibles dans une coûteuse communication touristique pouvant se révéler assez peu efficace dans un secteur des plus concurrentiels.

Nous en avons vu aussi de bien peu avantagées, touchées en même temps par le reflux de la petite industrie et par un enclavement modérant l'espoir d'attractivité. Dans ces conditions, ne serait-il pas hasardeux de penser à un investissement massif, surtout lorsqu'il s'agit de territoires essentiellement constitués de petites communes ? Pourtant, en leur sein, semblent s'esquisser des alternatives pensées par les membres d'une communauté se sentant si peu nombreux que cela les engage à donner le meilleur d'eux-mêmes, à innover et à coopérer.



Notes

⁷² Il s'agit souvent d'atouts naturels, patrimoniaux, culturels, gastronomiques ; auxquels s'ajoute un ensemble d'entreprises à la fois liées au tourisme et à d'autres secteurs.

Nous en avons vu d'autres, avec leurs situations intermédiaires. Il en existe bien d'autres encore, suggérant une quasi-infinité de combinaisons tenant à des facteurs aussi divers que :

- ▷ la position géographique (notamment par rapport aux pôles urbains et aux voies de communication),
- ▷ l'histoire des territoires et des migrations successives qui ont façonné la communauté humaine,
- ▷ les fluctuations et les aléas des marchés qui auront fait et défait un tissu économique en perpétuel questionnement (même les filières les plus stables en apparence présentent toujours leurs faiblesses potentielles),
- ▷ l'appartenance à des périmètres administratifs ne cessant d'évoluer et plaçant les territoires dans des positions plus ou moins favorables à l'égard des systèmes d'aide publique, mais donnant aussi une plus ou moins grande capacité de coopération et d'organisation territoriale,
- ▷ les décisions stratégiques qui, au plan local, empruntent au fil du temps des trajectoires variables et plus ou moins étayées,
- ▷ les atouts touristiques plus ou moins bien agencés par rapport aux aspirations changeantes des visiteurs,
- ▷ les dynamiques de coopération entre communes permettant ou non d'atteindre un seuil critique pour investir,
- ▷ le ressenti des habitants ; celui-ci procurant un élan et une image plus ou moins favorable.

Devant une liste des variables territoriales qui pourrait s'allonger encore, les territoires visent pourtant à peu près tous les mêmes objectifs au profit de la communauté et de son bien-être : gagner en énergie humaine

(source d'inventivité et de cohésion de groupe), gagner en attractivité auprès des entrepreneurs et autres actifs, gagner en attractivité touristique, gagner en services de proximité.

C'est alors qu'apparaît un rapport possible entre la série infinie des situations locales et la liste finie des objectifs de développement. Ce rapport semble suggérer qu'il n'existerait pas de modèle de développement idéal, mais seulement des stratégies⁷³ consistant à composer avec une réalité et à valoriser de façon optimale ce dont on dispose.

Or, au fil de nos pérégrinations, nous avons rencontré des personnes ayant fait preuve d'analyse personnelle, d'intuition ou de conviction pour s'engager dans des propositions culturelles exerçant une force plus ou moins grande sur ce processus de valorisation.

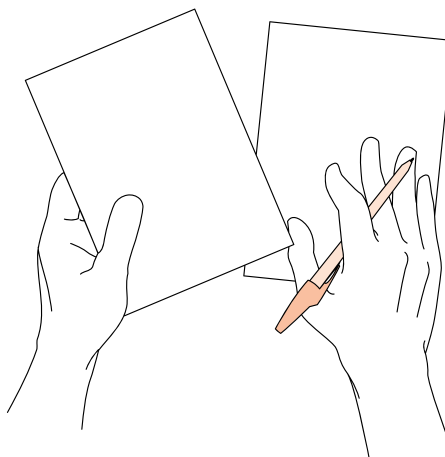
Nous avons aussi remarqué que ces initiatives auront rencontré avec plus ou moins d'efficacité des projets politiques (au sens d'une vision à moyen et long terme d'une voie de développement possible pour le territoire). Cela pourrait d'ailleurs alerter sur un facteur déterminant : la capacité des collectivités territoriales à déceler dans les projets à dimension culturelle leur influence potentielle sur les autres axes de la politique publique (éducation, social, aménagement, attractivité, essor économique, etc.) par rapport à une situation donnée (en dehors donc des valeurs habituelles que l'on reconnaît aux opérations culturelles).

Résumons-donc maintenant ce tissu plus ou moins dense des acteurs se mettant, du point de vue de leurs propres aspirations, au service des populations qui les entourent. Voyons comment ils s'y prennent pour agir, pour constituer entre eux un écosystème significatif et pour établir avec la puissance publique une relation profitable.



Notes

⁷³ Comment serait-il possible d'entrevoir, sans stratégie de développement, ce que l'activité culturelle pourrait apporter de façon plus ou moins directe face à des enjeux qu'il est absolument indispensable de décrypter au cas par cas ?



B/ DES ACTEURS INSPIRÉS ET DES MÉTHODES

Les trente cas étudiés semblent peu ou prou représenter le tissu culturel tel qu'il se présente dans les campagnes, c'est-à-dire un tissu d'une infinie variété que rien d'autre que le hasard et l'initiative de quelques-uns ne semble pouvoir expliquer.

Si pour leur part les villes⁷⁴ profitent à la fois de nombreuses institutions culturelles, de projets associatifs couvrant de multiples secteurs et d'une action directement pilotée par les services, il en va bien autrement pour des ensembles de petites communes où se trouve, ou non, une petite ville centre d'au moins 10 000 habitants. Cependant, la comparaison entre villes et campagnes s'avère improductive pour qualifier et quantifier le tissu culturel dont bénéficie le milieu rural. Il semblerait même que le pouvoir d'investissement des territoires ne puisse à lui seul expliquer pourquoi, à taille et à richesse égale, deux territoires présentent à ce point des différences, tant en matière d'offre culturelle que de projets capables d'agir sur les moteurs du développement.

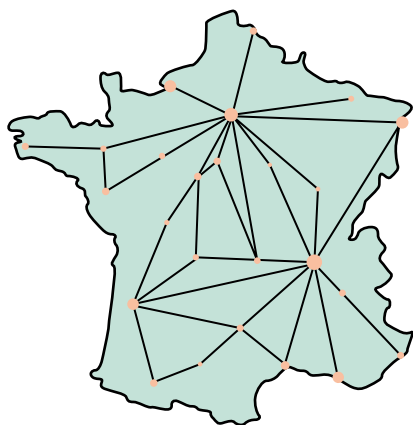
Si cette étude montre de véritables nuances, notamment entre territoires intercommunaux semblables sur plusieurs points, il convient aussi de constater qu'il existe en France, en dehors des cas pris ici en référence, des espaces totalement dépourvus d'associations professionnalisées et de services culturels communaux ; et, qui plus est, dans des intercommunalités qui parfois ne se sont saisies qu'à minima de la compétence culturelle⁷⁵.



Notes

⁷⁴ Les villes moyennes de plus de 20 000 habitants et les grandes villes.

⁷⁵ Nous pourrions mentionner plusieurs exemples dans les Landes ou encore en Ariège, par exemple.



Si nous revenons maintenant aux situations étudiées (celles-ci ayant été choisies pour la dynamique qui s'y développe), c'est pour remarquer qu'une première constante se révèle : **l'initiative associative**, qu'elle soit le fruit d'un engagement citoyen ou d'un projet apporté par un agent culturel (un artiste ou un professionnel de l'action culturelle). Dans certains cas, l'initiative appartient à la collectivité, qu'il s'agisse d'une commune et d'un groupement de communes. Il faut toutefois remarquer que la plupart de ces programmes sont issus d'un projet à l'origine associatif, ce qui était le cas pour la Scène de Pays / Mauges Communauté. Inversement, lorsque c'est la commune qui se porte volontaire pour créer, par exemple, un lieu culturel, il peut arriver qu'elle conçoive ce projet dans un tissu social impréparé, ce qui peut l'obliger à un patient travail de mobilisation des habitants (l'exemple de Montagny est éclairant à ce sujet).

Par ailleurs, en de rares cas, nous avons vu qu'un office de tourisme intercommunal pouvait, presque à son insu, instiller une dynamique culturelle là où il cherchait avant tout à parfaire son offre touristique (Horizons « Arts Nature » en Sancy, par exemple). Mais quelles sont les chances d'établir de réels liens entre l'offre touristique et la politique culturelle et de développement des EPCI concernés ? Bien évidemment, voici qui constituerait un sujet en soi et qui serait à développer sur la base d'une observation dédiée et étayée.

Une deuxième constante est également apparue : la relation de confiance, voire **la complicité** entre le porteur de projet associatif et la collectivité, que cette complicité s'exerce sur un plan ou sur un autre, qu'elle soit étroite ou en train de se construire ; et qu'elle trouve pour protagoniste soit la commune, soit le groupement de communes, soit le Département, soit encore la Région. Souvenons-nous de Contes et Rencontres avec le Département de la Lozère et de la Chambre d'Eau avec la Région Haut-de-France, tandis que Polyculture peut s'appuyer sur la clairvoyance d'un jeune maire et Polymorphe sur un groupement ayant misé sur la culture. Une constante donc, avec toute sa gamme de modulations partenariales de laquelle l'ensemble des partenaires institutionnels ne sont certes pas absents, mais qui exercent chacun des influences variées d'un cas à l'autre.

Peut-on pousser cette idée de complicité jusqu'au bout, en y introduisant la question des labels ? Les labels proposés par le ministère de la Culture peuvent-ils être le socle d'une vraie connivence sur fond d'enjeux locaux bien compris de part et d'autre, au-delà des espérances stipulées dans le cahier des charges ? Voici une question qui mériterait que l'on s'y attache dans des situations comme celles, par exemple, de la Maison Maria Casarès, maison que l'histoire aura située dans un espace des plus rural, éloigné et dépourvu de services, et où aucune autre force publique ne semble pouvoir participer à une action éminemment essentielle dans son environnement social.

Si nous voulions à présent parler de variables, nous n'aurions plus qu'à regarder du côté de la méthode. A bien regarder les enjeux de développement que semblent avoir pressentis les porteurs de projet, il est un fait que leur sensibilité les aura



conduits à emprunter des voies bien différentes pour nourrir finalement le même dessein : faire se croiser les énergies humaines, provoquer de l'idée et de l'envie. Et si les méthodes sont variées, c'est que se présentent des **opportunités toujours singulières** ; sur lesquelles d'ailleurs il serait difficile d'anticiper.

D'une caserne désaffectée, d'une gare fermée, d'un restaurant abandonné, d'un ancien moulin à eau, d'une ferme à transmettre ou encore de l'ancienne demeure d'une célèbre comédienne ont surgi des endroits où se fabrique la culture. A leur origine on y trouve souvent le projet de vie d'une personne ou d'un couple, projet personnel venant rencontrer le projet plus ou moins construit d'un cercle élargi, voire d'une collectivité.

D'une rencontre de passionnés ont surgi des festivals, modestes tentatives au départ et pouvant prendre au fil du temps de telles proportions que se structurent soit des organisations associatives quasi industrielles, soit des politiques publiques de diffusion artistique ; à moins que l'on ne reste dans une approche touristique de l'événement.

D'une initiative associative cherchant à introduire un peu d'art dans la campagne ont surgi des politiques intercommunales de diffusion et d'action culturelle, politiques cherchant à investir l'espace, à mailler le territoire et à conquérir de « *nouveaux publics* », tout en poursuivant l'expérimentation du « faire ensemble ».

D'un ensemble épars de foyers ruraux et autres petites structures d'éducation populaire ont parfois surgi, parce qu'une fédération d'éducation populaire était là pour en endosser le rôle, une vaste opération d'union des énergies. Il en résulte un engagement associatif pouvant dès lors se déployer plus fermement, en fonction des nécessités locales.

D'éléments patrimoniaux diffus et dont seuls quelques spécialistes conservaient la mémoire, sont survenues de véritables politiques de valorisation du patrimoine dont peuvent témoigner certains *Pays d'art et d'histoire*, ceux-là donnant lieu à une palette plus ou moins large de lieux d'interprétation et d'actions de médiation bénéficiant tant aux visiteurs qu'aux habitants et à leurs enfants.

D'autres opportunités encore, plus inattendues, auront permis d'implanter un centre d'art là où il aurait été improbable de l'envisager, un parcours d'art contemporain là où régnaient friche et forêt, un centre de ressources pour le théâtre en amateur au cœur de la campagne bretonne. Bien d'autres choses encore ont échues d'une **conjonction favorable**. De celle-ci émerge une activité culturelle dont la partition s'est écrite, non en un jour, mais au contraire très progressivement, à force d'expériences réussies et d'ébauches à revoir.

Un enseignement en serait qu'en milieu rural il est plus hasardeux de décréter l'activité culturelle que d'en accompagner l'émergence et le développement. Mais bien sûr, tout dépend de l'existence d'un tissu associatif, celui-ci constituant la condition de l'émergence.

D'ailleurs, lorsque l'on décrète la construction, dans le Morvan ou ailleurs, d'un musée dédié à la mémoire et au tourisme, il convient dans le même temps de veiller à ce qu'il soit davantage le fait d'une population que d'un investissement massif (surtout si les moyens destinés au fonctionnement restent trop limités).

Des opportunités extrêmement diverses seraient donc à l'origine de l'initiative culturelle – hormis, nous le rappelons, les bibliothèques dont beaucoup restent gérées, en milieu rural, par des

associations alors qu'elles ont été voulues par une municipalité. Dans la plupart des cas, l'initiative est donc associative et se développe avec le soutien des communes, celui-ci allant d'une simple aide matérielle jusqu'à une étroite collaboration, selon des formules associant plus ou moins les intercommunalités. A la faveur de fusions et de recompositions territoriales, certains groupements se sont cependant rapidement mis en position de reprendre à leur compte une initiative auparavant très localisée pour en faire un objet de développement culturel, voire de développement tout court.

A cet égard, munis d'une vision affûtée des enjeux d'attractivité et de cohésion territoriale, les deux EPCI Mauge Communauté et Pré-bocage Intercom feraient figure d'exemplarité dans un contexte où il reste très difficile pour beaucoup d'intercommunalités rurales de penser « culture », alors que bien des chantiers sont encore ouverts dans le registre des compétences obligatoires après un mouvement de fusion très « prenant ». Celui-ci n'aura laissé que quatre ans pour s'entendre sur une logique de mise en cohérence des « héritages » et des modèles de coopération. D'ailleurs, comment aborder, en quelques mots, la très grande diversité des situations intercommunales pour montrer combien l'avancée des projets culturels de territoire dépend des acquis ? Disons alors seulement que les observations sur la France entière permettent de comprendre que certaines nouvelles intercommunalités peuvent bénéficier de précédents qu'elles pourront valoriser et généraliser à une nouvelle échelle⁷⁶, tandis qu'à d'autres s'offre une page blanche.



Notes

⁷⁶ Une action entreprise de la part d'un ancien EPCI fusionné peut en théorie être repris par la nouvelle structure ; toutefois, beaucoup d'expériences témoignent de nombreux obstacles appartenant souvent à un historique territorial et à des conditions à décrypter au cas par cas.





Pour en revenir à nos deux exemplaires groupements de communes, il faut remarquer que les facultés développées portent sur au moins deux plans : l'organisation territoriale, avec des communes nouvelles donnant au territoire une robuste armature administrative ; et une méthodologie de projet. De celle-ci, rappelons qu'elle se décrit ainsi : des saisons culturelles comme leviers pour créer du projet et un partenariat étroit avec les communes et les associations (financement, aide matérielle et logistique, agenda culturel mutualisé, appels à projet ; pour Pré Bocage Intercom).

De cette méthodologie de projet nous retiendrons trois éléments : la « présence artistique » à tout prix ; le « faire avec » ; et le « faire en complément des communes ».

Notons que, dans les cas étudiés, les deux premières méthodes semblent se généraliser dans les collectivités et structures culturelles, tandis que le « faire en complément » est une méthode empruntée plutôt par les EPCI et les entités supra-communautaires (sur lesquelles nous concluons ce chapitre).

LA PRÉSENCE ARTISTIQUE COMME MOYEN

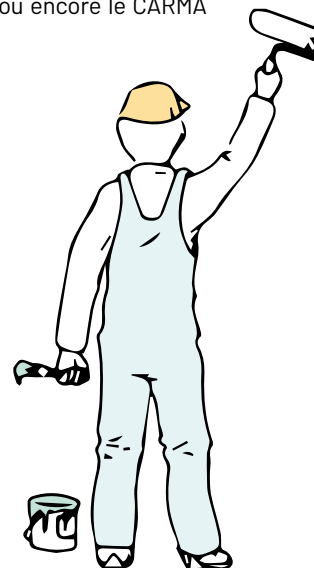
Il n'y a pas d'exception. Au cœur de toutes les expériences examinées réside l'artiste, sa recherche, son œuvre en train de s'accomplir, sa capacité à expliquer, la contagiosité de sa démarche. Quand il vient au village, cela se remarque. A l'école, il s'expose avec des mots choisis. Au café culturel, il débat en citoyen. En place publique ou sur le sentier, il ne craint pas de partager ses outils avec le passant intéressé ou l'agriculteur aidant. Sur la scène estivale, il draine des publics et relègue la routine à plus tard. Il vient pour un soir. Mais beaucoup restent puisqu'ils y sont invités. C'est la règle. Une règle fondée sur l'échange. Échange de bons procédés avec l'organisateur. Partage d'une pensée ou d'une tentative avec tous ceux qui veulent

bien s'y risquer. Dans les campagnes, que l'on soit élu, responsable associatif, tenancier d'un café ou animateur du patrimoine, on n'aura que cet avantageux réflexe : mettre en relation celui ou celle qui cherche avec celui ou celle qui se cherche ici un avenir.

Bien sûr, on trouve de ces ateliers d'artistes conçus pour mutualiser espace, outillage et chauffage. On s'y enferme parfois. On en espère souvent un gain de productivité pour artistes locaux ; et, parfois, une dynamique pénétrant la communauté locale (Cf. Hélicoop).

Mais ce sont assurément les « résidences d'artistes » qui l'emportent. Elles sont un moyen très largement choisi pour à la fois nourrir la création artistique et provoquer des occasions de rencontre entre habitants et sphère culturelle. Un moyen certes très répandu, mais comportant toutefois d'importantes nuances. Là encore, derrière le vocable « résidence » se dissimulent bien des conceptions ; autrement dit une large palette de pratiques, allant du simple accueil de l'artiste dans un lieu lui permettant de travailler jusqu'à un compagnonnage pouvant comporter trois qualités : une inscription dans la durée ; une immersion de l'artiste dans les réalités de terrain ; une implication systématique des habitants.

Parmi les cas étudiés se trouvent des structures dont le métier est précisément l'aide à la création, impliquant ainsi la présence quasi-permanente d'artistes au travail. Cela leur permet de déployer une démarche de médiation culturelle, voire d'éducation artistique et culturelle (la Chambre d'Eau, la Maison Maria Casarès, Hélicoop ou encore le CARMA en Guyane).



Il se trouve plus fréquemment des associations qui invitent occasionnellement des artistes à l'occasion de projets comme l'installation d'œuvres dans l'espace public⁷⁷. La présence d'un personnel spécialisé est ici une condition pour prétendre organiser la relation artistes/habitants (c'est le cas par exemple de Derrière le Hublot, du Collectif 100 Pression ou encore de Hélicoop).

Il en va un peu différemment pour ces fermes où agriculture et culture se liquent avec la plus grande évidence. En temps régulier, l'artiste y vient pour éclairer de son point de vue une réflexion de fond qui, par nature, se partage entre producteurs et consommateurs. L'œuvre n'aurait ici qu'une importance accessoire, tandis que l'artiste devient l'agent par lequel passe le « courant » entre des groupes humains que l'on tenait habituellement pour antagonistes.

Pour les lycées agricoles, c'est d'une autre affaire dont il s'agit. L'artiste n'éblouit personne, il éclaire les chemins possibles de la vie, il s'inspire d'un monde en transformation, il découvre les métiers de la terre et des essentiels qu'il incorpore, on ne sait trop comment, sous la forme d'impulsions au sein même du cheminement éducatif. Pour l'épauler, il peut compter sur l'incomparable professionnalisme des professeurs d'éducation socioculturelle (ESC).

Enfin, lorsqu'ils sont outillés d'un véritable service culturel (ce qui n'est pas encore le cas d'une majorité d'EPCI ruraux), les intercommunalités partent, accompagnées de l'artiste, à la conquête de leur territoire. Mais pour s'inscrire dans le quotidien des personnes plutôt que d'aller au-devant des « publics », ces acteurs usent alors de deux cartes maîtresses : le partenariat local et la mobilité (ce dont il s'agit ci-après).



Notons enfin que plusieurs structures rencontrées disent s'appuyer sur des institutions culturelles, départementales ou régionales, pour trouver de la ressource ou démultiplier leur capacité d'action. Parfois un FRAC (fonds régional d'art contemporain) fut mentionné pour sa faculté à intervenir sur le terrain⁷⁸, tandis que les agences régionales n'ont été sollicitées que par les structures professionnalisées et déjà bien implantées (Derrière le Hublot, par exemple).

DU « FAIRE AVEC » À L'ITINÉRANCE

En complément de ces bibliothèques campées aux avant-postes de la culture, les structures culturelles et les services culturels intercommunaux, ensemble, séparément ou individuellement, partent, semer bien en main, distribuer les germes de l'activité culturelle. Plus les graines se répartissent régulièrement dans l'espace, mieux c'est. Et il en faut de la technique et du doigté pour investir un espace sans équipement spécialisé, pour associer les citoyens, pour mobiliser des associations ne se sentant pas forcément très « culturelles ». C'est une vertu « d'appropriation » qui est en jeu. Quelle patience faut-il aussi pour impliquer les habitants dans l'étude de leur patrimoine commun, dans ces inventaires participatifs encore bien rares et desquels on tirera, certes de la connaissance, mais surtout le fluide impalpable d'une conscience collective (et aussi un moyen plus sûr de sensibiliser et d'associer les habitants à la préservation du bien commun). Et lorsqu'il s'agit d'unir amateurs et professionnels dans une œuvre artistique, alors c'est sûr, c'est d'un agent fermement convaincu et formé dont on a besoin.



Notes

⁷⁷ Là est une tendance se confirmant avec des parcours le long des rivières ou fleuves (Œuvres de Crue sur la Seine, Ligne de partage des Eaux et Estuaire sur la Loire) et qui ouvre une voie pour un nouveau dialogue entre l'humain et son environnement et pour retrouver le sens historique et géographique des « territoires ».

⁷⁸ Une faculté qui semble amoindrie pour les FRAC dits « de 2^e génération », ceux-là ayant désormais des équipements à animer dans les capitales régionales, le plus souvent à moyens humains constants, une situation paradoxale si l'on se réfère aux missions originelles de ces Fonds Régionaux d'Art Contemporain (se déployer au plus près des territoires, dans les écoles, les MJC, les centres culturels, les mairies ou encore les hôpitaux), et dont le statut de pèlerin leur allait si bien.

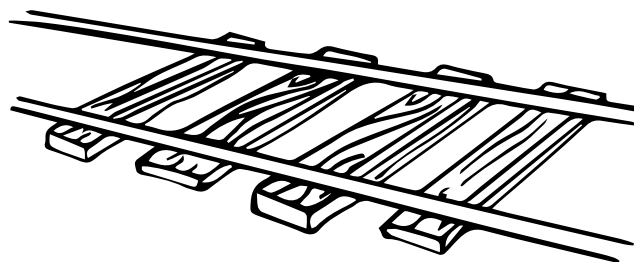
A ce propos, pourrait-on bien mesurer la marque qu'a laissée l'éducation populaire dans ces campagnes où la culture ne tient souvent qu'à l'initiative citoyenne ? Outre les foyers ruraux de la Lozère, la Gare de Coustellet en donne la mesure : tombés de leur berceau socioculturel, ses fondateurs n'ont jamais prétendu apporter là quelque culture que ce soit. Ils ont posté leurs oreilles, affûté leur écoute, réorganisé leur boîte à outils, se sont rendus disponibles de jour comme de nuit. Ils n'oseraient pas même prononcer les mots de « droits culturels », tant la logique de leur action aura de loin précédé des préceptes devenus nécessaires aux institutions culturelles⁷⁹ pour se montrer autrement qu'en forteresses symboliques.

Pourrait-on dire que « faire avec » et que « faire partout où cela est possible » est un métier ? En tout cas, voilà une activité réclamant une grande agilité. Et aux formes hybrides qui en résultent, et aux méthodes métissées qui en procèdent, il faut trouver des moyens adaptés et un appui qu'en milieu rural on pourrait situer là où convergent les compétences des départements et les missions des PETR et autres parcs naturels régionaux.

NB : il faut aussi signaler le rôle du théâtre itinérant dans les campagnes... depuis des siècles ; voir à ce propos le site Internet du CITI : <http://www.citinerant.eu/>

LE « FAIRE EN COMPLÉMENT », L'APPUI, LA COORDINATION

Il fut le temps où, devant l'urgence environnementale, madame Voynet inventa les « Pays ». Bonne échelle que celle-ci pour administrer un projet de « développement durable ». Les urgences renvoyées à demain et les intercommunalités fusionnant, il s'en fallu de peu pour que ne s'éteignent ces instruments supra-communautaires. Leur salut vint des GAL⁸⁰, adossés aux pays et par



où transitaient les fonds européens. Les pôles d'équilibre territorial rural (PETR) firent alors leur entrée sur l'escalier de l'« équilibre territorial » ; un concept qui allait sauver l'idée des fédérations de groupements de communes, alors même qu'on s'irritait contre le fameux « mille-feuille ».

Nous voici sur un terrain bien complexe et délicat, mais que l'on ne peut passer sous silence puisque certains PETR se révèlent comme des acteurs culturels, sinon comme des coordonnateurs (une mission toutefois de plus en plus délicate à mesure que s'affirment les grandes intercommunalités). Mais que sont vraiment les PETR ? Des stimulateurs ? Des opérateurs ? Des relais de financement ? Des lieux où se conçoivent les stratégies de développement ? En vérité, ils sont tout cela à la fois selon ce qu'on veut bien leur confier. En eux-mêmes, ils ne sont rien sans les opérateurs de terrain, sans les communes, sans les porteurs de projets. Mais ils semblent pouvoir faire beaucoup lorsqu'ils sont dotés de l'ingénierie faisant encore défaut aux EPCI et aux communes rurales.

Notre exploration démontre que les situations sont là encore infiniment variées, et avec elles le bénéfice que les PETR apportent à l'action. Cela semble aller de l'accompagnement déterminant à l'absence dans le champ culturel, en passant par ce que parvient à faire le Pays Haut-Languedoc et Vignobles en matière de valorisation du patrimoine, le Pays Val d'Aubois pour son action autour de l'architecture, le Pays du Midi-Quercy avec son projet d'insertion par la culture ou encore le Pays Cœur des Hauts-de-France avec son programme Panorama(s), exemplaire à plusieurs titres. Nous avons aussi appris que le sort des PETR, ainsi que leur capacité à intégrer l'activité culturelle dans une action globale de développement, reste très dépendant d'une histoire locale (politique en premier lieu) et, par ailleurs, des évolutions de l'intercommunalité⁸¹.



Notes

⁷⁹ Institutions qui, à l'image de certains musées, semblent, pour certaines, davantage succombées aux sirènes d'une communication à tous crins qu'à une remise en question de leur relation quotidienne avec une population, sans doute contraintes par une politique du chiffre fondée par le nombre de flyers émis et d'action de promotion à mettre au crédit des rapports d'activité.

⁸⁰ Groupe d'Action Locale par lesquels passent le financement, notamment européen, des projets structurants.

⁸¹ Un bon exemple pourra être trouvé dans la Sarthe où tous les anciens PETR se sont transformés en intercommunalités destinataires de conventions culturelles départementales, sauf un comptant encore deux communautés de communes.

Enfin, à plusieurs reprises, nous avons croisé le chemin des Parcs naturels régionaux (PNR). Acteurs discrets, mais toujours là dès qu'il s'agit de se projeter dans le cercle vertueux du développement durable. Depuis leur origine, le fait culturel a toujours été intégré à leur mission de préservation des milieux naturels et de valorisation des patrimoines naturels et culturels. Là encore, chacun possède son histoire, compose avec son contexte, s'emploie à sa manière à opérer une jonction entre nature et culture, parfois même en tenant notre rapport à l'environnement pour un fait hautement culturel. Mais à considérer les projets étudiés, les PNR restent une force d'appui des plus utilisée par des acteurs portant des projets en prise avec les milieux naturels (il y en a beaucoup finalement) ou par des acteurs qui ne pourraient trouver ailleurs un accompagnement technique et/ou méthodologique.

Les relations entre les acteurs de terrain et l'ensemble des structures d'appui et de financement, qu'elles relèvent de la supracommunauté, des régions, de l'État (préfectures, ministères, commissariats de massif⁸², agences) ou de l'Europe, s'avère des plus variées (selon des combinaisons ne suivant pas de schéma type).

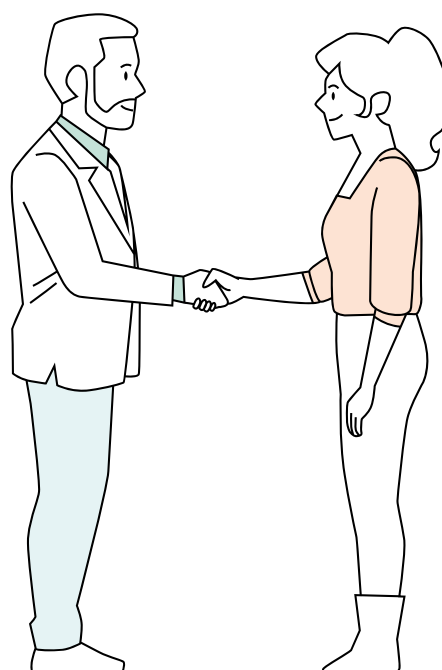
En même temps, face à la constellation des structures d'appui et de financement, les territoires ruraux et leurs acteurs sont aux prises avec un *environnement administratif complexe*, phénomène bien connu mais pouvant encore s'accroître avec des intercommunalités récemment élargies et dont ni le dessein, ni l'organisation n'est toujours bien expliqué et compris par les porteurs de projets associatifs ou privés.

Cependant, l'ensemble des cas examinés nous apprend (en creux ou par la démonstration) le rôle déterminant des

structures d'appui et de coordination (groupements de communes et autres organismes), et cela dès lors qu'ils se positionnent clairement en « facilitateurs ». *Le développement de leur capacité d'accompagnement semble donc relever d'un enjeu majeur.*

En outre, tandis que notre périple nous a permis de rencontrer des structures aussi utiles à leur territoire qu'en état d'extrême fragilité (faisant craindre pour leur perspective de développement), nous avons remarqué des projets qui n'auraient pu avoir lieu sans la conjonction d'un engagement associatif fort et d'une ingénierie d'appui. Dans ces campagnes où les communes n'ont généralement⁸³ pas les moyens de se doter de professionnels ou de financer la professionnalisation des associations, les EPCI et les organes d'appui semblent très attendus pour mettre à disposition des ressources humaines, ou mieux, pour trouver des solutions de financement à la professionnalisation sans laquelle les projets se développant ne sauraient continuer de progresser.

A l'appui de cela, n'oublions pas ces initiatives qui ont redonné « de la fierté » à des habitants se sentant abandonnés, ni les dégâts collatéraux qu'engendraient leur disparition (les espoirs ruinés peuvent s'avérer pires que la situation initiale).



Notes

⁸² Profitons-en pour remarquer le travail d'accompagnement qu'effectue le Commissariat du Massif central au bénéfice des villes thermales qu'il voit comme « agitrices culturelles ».

⁸³ Il existe bien sûr en France de petits EPCI pouvant profiter ici d'une centrale nucléaire, là d'une industrie florissante bénéficiant de revenus confortables dont ils reversent une partie au fonds de péréquation ; ils restent toutefois très minoritaires.

4.3 / Les effets de la culture dans le processus de développement



A/ LA CULTURE PARTICIPE-T-ELLE AU DÉVELOPPEMENT ?

A l'évidence, l'ensemble des expériences étudiées présentent toutes des intérêts incontestables en matière de sensibilisation aux pratiques culturelles. Si certaines cherchent à répondre aux goûts des amateurs d'art là où peu d'établissements spécialisés existent, toutes se sont donné pour vocation le « développement culturel » ; ce processus par lequel on entend mettre l'expérience culturelle à la portée de tous malgré les forces contraires (déterminismes familiaux et sociaux, éloignement physique, habitudes et modes de vie, manque de temps, enfermement dans des réseaux d'opinion ou d'amis virtuels...

Ces forces contraires seraient plus nombreuses en zones rurales, comme celle de l'éloignement, et les occasions de stimulation plus rares en comparaison avec les pôles urbains (par une offre proche et large, la ville se caractérise par le phénomène spécifique de la sérendipité, propre à favoriser l'échange et les découvertes inattendues⁸⁴). Cependant, cette hypothèse pourrait se voir nuancée. Car outre l'éloignement physique, la plupart des forces s'opposant à la curiosité des personnes, à l'échange des points de vue, à l'ouverture des esprits ou encore au développement des capacités individuelles ne pourraient être spécifiques ni aux campagnes ni à la ville. Fibre optique aidant, les gamins des campagnes ne sont-ils pas tout autant confrontés que ceux des villes aux affres du portable et de certains de leurs contenus ? On pourrait également concevoir que certaines propositions conçues dans les campagnes seraient moins clivantes qu'en ville en alliant astucieusement tradition locale et découverte artistique.

Ce faisant, la question des rapports entre culture et développement rural dépasse largement le sujet du développement culturel (le développement culturel relevant

de l'individuel et le développement territorial du collectif et du bien commun en général).

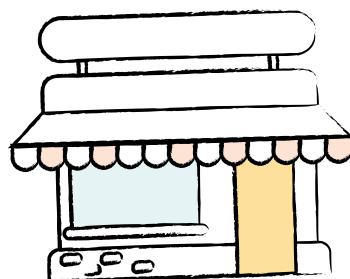
La culture apporte-t-elle donc une contribution au développement des territoires ruraux ? Tout dépend sans doute de ce que l'on entend par « développement ». A considérer les expériences rencontrées dans notre périple, un faisceau d'indices invite à répondre par l'affirmative, si tant est que l'on conçoive le « développement » comme un processus visant à la production de valeurs et non à la simple production de richesses monétaires. Depuis des décennies, prononcer le mot « développement » revient certes à faire entendre « développement économique ». Mais qu'y a-t-il avant la récolte ? Que se passe-t-il avant que les produits ne tombent dans l'escarcelle des entrepreneurs puis, fiscalité aidant, dans celle de la communauté ? Pourrait-on concevoir qu'avant la récolte se prépare le terrain, se sèment les graines, s'arrosent les semis, se recrute le personnel compétent pour la cueillette ?

Les situations étudiées apportent sur ce plan un enseignement majeur. Remarquons tout d'abord qu'il n'y avait dans notre échantillon aucun grand festival, de ceux que l'on prend habituellement en référence. Si cela avait été le cas, nous aurions pu être amenés à dire ceci : les manifestations culturelles drainent vers l'économie locale et sur une période limitée des revenus significatifs, tout en permettant de créer de l'emploi. Nous aurions alors modéré notre propos en remarquant qu'en France, les grands festivals situés en milieu rural restent rares et que, dans les campagnes, ce n'est pas parce qu'on attire un public nombreux en un temps « T » qu'on en retire automatiquement un gain ; car tout dépend en réalité de la présence ou non d'un réceptacle économique. Un grand festival organisé en plein champ produira-t-il une économie locale si aucun hôtel et commerce ne subsiste dans les villages alentours ?



Notes

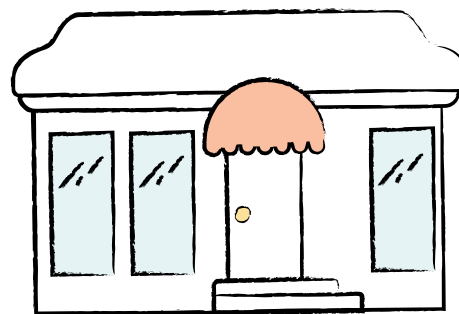
⁸⁴ Conduisant les personnes à tenter l'expérience dans beaucoup de domaines n'appartenant pas forcément à leurs habitudes.



Parmi les cas étudiés, peu d'entre eux attestent objectivement d'un apport immédiat de ressources, qu'il s'agisse de recettes directes ou de retombées indirectes. Toutefois, il n'est pas une seule situation dans laquelle on ne puisse dire que l'activité culturelle n'aura pas exercé une influence positive sur la valorisation de ce dont on dispose déjà. Par exemple, c'est parce qu'on dispose encore à Saint-Froult d'un foncier peu cher que le café culturel La Renverse peut encourager de nouveaux habitants à s'implanter dans la commune. C'est parce qu'on aura bientôt conçu un plan de développement global que le festival de Souillac pourra alors participer, par son image de créativité, au maintien de la main d'œuvre qualifiée dont on a besoin. C'est parce que les germes d'une agriculture nouvelle sont en cours de maturation au cœur de l'Allier que l'association Polymorphes pourra faire son œuvre en solidarissant les acteurs et en mobilisant les habitants. Mais c'est parce qu'on a vu de magnifiques projets implantés en des espaces dépourvus d'horizons clairement définis que l'on peut craindre pour la portée du geste, si beau soit-il.

Dès lors, il conviendrait peut-être d'apprécier l'influence d'une activité culturelle dans son lien plus ou moins étroit avec les valeurs qui se révéleront déterminantes dans l'évolution du territoire (du point de vue des conditions de vie, des emplois, des services qu'offre un espace rural, tout cela dans un but de bien-être, de sécurité et surtout, si on le veut, de fraternité, de liberté et d'égalité).

Ce faisant, on peut aussi partir du principe que la valeur pouvant être développée est certainement différente d'un territoire à l'autre, ce qui ne simplifie aucunement l'exercice de transposition des valeureux modèles⁸⁵. Au lieu de cela, comme nous le révèle l'exploration, on pourra faire confiance à l'intuition des porteurs de projets et au sens aigu de la prospective qu'entretiennent certains élus.



Pour aborder les liens entre activité culturelle et développement, il serait ainsi possible de penser davantage à la production de valeurs et au déploiement des facultés des individus, condition première à toute possibilité d'initiative, de changement ou d'innovation, qu'à la production immédiate de richesses⁸⁶, cette dernière pouvant être la conséquence de la première.

Dans certaines situations observées, l'activité culturelle crée de la valeur : évasion, ouverture, imagination, décentrement, empathie, découverte, enrichissement, rencontre, créativité, etc. Dans d'autres situations, elle donne une valeur aux atouts dont on dispose et sur lesquels il serait possible de miser : un gisement d'emploi, une spécialité productive, la qualité de l'environnement, un foncier peu cher, etc. En fonction des territoires, ces atouts se situent sur des plans différents, tout en se combinant selon des formes singulières (il est important de pouvoir identifier finement ces atouts). Voyons ci-après comment résumer cet acte de valorisation par lequel on pourra obtenir un effet.

Mais un autre enseignement s'est fait jour : les projets examinés ne sont pas tous essentiellement « culturels ». Leur instigateur, pour au moins la moitié d'entre eux, portent des projets hybrides qui visent dès leur origine à insuffler une dynamique sociale, voire économique. Il est peut-être intéressant de garder cela en mémoire ; surtout peut-être pour des EPCI ruraux auxquels rien n'interdit de se projeter en des stratégies de développement innovantes, c'est-à-dire abolissant définitivement les artificiels secteurs de l'action publique.



Notes

⁸⁵ Ce qui a pu éclore et se déployer avec Contes et Rencontres depuis 30 ans ne serait peut-être pas reproductible aujourd'hui ailleurs si l'on prend en considération la préexistence du réseau très dense des foyers ruraux, de la présence du PNR et de la posture particulière du Département.

⁸⁶ Ce qui n'est pas simple pour le maire d'une petite commune dans laquelle est implantée une multinationale donnant le sentiment que l'on dispose déjà de l'essentiel, c'est-à-dire de l'emploi ; mais est-ce suffisant pour garantir l'avenir ?

B/ UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE

Tout au long de ces pages, des lieux, des activités et des événements culturels ont donné le sentiment qu'ils agissaient sur leur environnement au point de pouvoir contribuer à l'évolution positive d'un territoire. On pressent cependant combien certains de leurs effets seraient difficilement mesurables. Quelques-uns semblent objectivement démontrables comme la participation d'une structure à un écosystème productif (l'association Polymorphe aura bien solidarisé plusieurs producteurs autour d'un même marché). En outre, il est incontestable que plusieurs structures étudiées auront participé à la diversification de l'offre culturelle dans leur territoire, prenant pour preuve le secteur artistique qu'elles ont apporté et promu.

Cependant, il sera plus difficile d'évaluer ce que cette diversification aura pour sa part apporté au développement global du territoire (outre sa fonction d'enrichissement de l'offre culturelle) : aurait-elle permis d'attirer de nouveaux habitants ? De conduire ici de nouveaux entrepreneurs ? De stimuler de nouvelles idées quant à une offre touristique différenciatrice ou porteuse de sens ?

Cette difficulté d'appréciation ne tient pas seulement à une évaluation plus ou moins appropriée*, mais au fait que l'objet considéré, la « culture », n'entre vraisemblablement que pour une part dans le résultat⁹⁷.

Si on considère les politiques conduites par les territoires, le développement serait le produit d'actions convergentes et souvent de nature différente.

Une activité culturelle n'aurait-elle donc un effet bénéfique sur une dynamique du changement qu'à partir du moment où un territoire serait sujet à un ensemble d'actions convergentes visant à la fois la « qualité du cadre de vie » et « l'évolution des systèmes productifs locaux » ? **Cette convergence serait-elle une grande condition ?**

*La question de l'évaluation

L'évaluation de la fonction des projets culturels dans le développement rural n'en reste pas moins un vrai sujet. Voici à ce propos quelques exemples :

Un programme culturel aura participé à la transformation de l'image du territoire ; comment mesurer sur une décennie l'effet de ce programme dans l'inconscient collectif ? La déconstruction d'une image négative provoquée par un cycle de désindustrialisation peut-elle présenter des effets mesurables en termes de création de nouvelles entreprises ?

En outre, lorsqu'il est pressenti que l'association Polyculture fait la démonstration de la viabilité du modèle agro-écologique, serait-il permis un jour d'évaluer le nombre de nouvelles exploitations bio créées dans le département ? Serait-il même possible de comprendre le cheminement ayant conduit les nouveaux exploitants à s'installer et si leur motivation aurait emprunté à la réflexion partagée avec un artiste un jour croisé à la ferme de Vernand ? Voilà qui pose la question d'une évaluation non plus simplement culturelle, mais d'une **évaluation systémique**. Les territoires ont-ils la capacité de s'y engager ? Qui pourrait les y aider ?



Notes

⁹⁷ Sauf à considérer une « dynamique culturelle » au sens très large du terme, sous l'angle anthropologique, ce sur quoi les opérateurs de terrain n'ont ni prise ni moyen d'analyse.

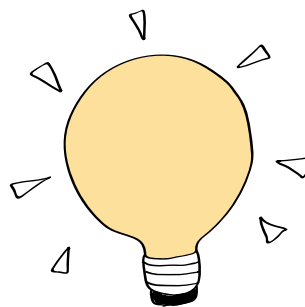
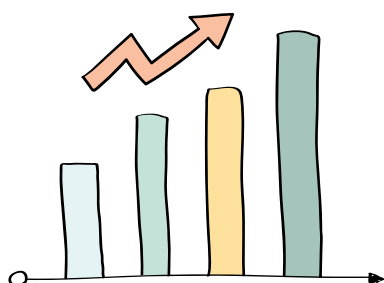
C/ EFFETS ET CONDITIONS : SYNTHÈSE

Hormis leur vocation première, et sous certaines conditions, les lieux, les activités et les événements culturels peuvent participer à des projets ou à des politiques plus larges conçues au bénéfice des communautés locales.

Dans cette perspective, les lieux, les activités et les événements culturels peuvent être perçus comme des services indispensables à la vie quotidienne.

En outre, ils peuvent venir à l'appui d'actions visant le bien-être, la santé, les relations intergénérationnelles, l'éducation, les liens sociaux, l'emploi, la création de richesses, l'évolution du tourisme (entendu comme occasion d'enrichissement réciproque et non seulement comme activité commerciale), ainsi que les politiques d'image et d'attractivité.

A certaines conditions, les lieux, les activités et les événements culturels peuvent agir soit directement, soit indirectement. Une première recommandation serait d'estimer si un projet culturel serait par nature porté à agir plutôt directement ou plutôt indirectement dans le cadre d'une politique de développement (mais ce n'est pas forcément au porteur de projet d'en juger).



Lorsqu'il est présumé qu'une composante culturelle contribue indirectement, c'est qu'elle aurait de fortes chances :

➤ soit de préparer « le terrain » en amont, en participant à la fertilité du « terreau local » (prise de conscience, envie de faire, confiance, innovation, imagination, créativité collective...),

➤ soit de donner, en aval, une valeur particulière à une démarche à vocation économique, sociale, éducative ou environnementale.

Une seconde recommandation serait d'essayer de comprendre sur quel segment se situe l'influence (en amont ou en aval) ; et cela pour décider, quand on est une collectivité, du meilleur moyen d'accompagner le projet.

Pour se familiariser avec cette démarche, résumons les effets remarqués en essayant de les placer sur les deux axes habituels des politiques de développement : la qualité du cadre de vie et l'évolution du système productif.

Ensuite, nous verrons comment synthétiser nos observations pour se souvenir des conditions à réunir et des questions à se poser pour fonder son projet ou pour le conforter.

Ce qu'il faut retenir :

Rares sont les lieux, activités et événements culturels faisant la preuve, en eux-mêmes et pris isolément, d'une capacité de renversement d'une situation de territoire. Néanmoins, ils exercent différentes fonctions positives dans le développement territorial, fonctions qui se verront décupler lorsqu'elles sont inscrites dans le cadre plus général d'une politique conçue en fonction des atouts présents.

1/ Effets de la culture sur la qualité du cadre de vie et conditions

Des services publics et commerciaux capables de satisfaire les besoins des habitants.

➤ Des EPCI ont intégré l'offre culturelle dans une politique de services aux côtés, par exemple, des services médicaux, de la petite enfance, des activités sportives ou encore des télécommunications.

➤ Sur les quatre festivals observés, un se montre comme un centre de ressources permanent, tandis que deux autres se présentent comme la consécration d'une action inscrite dans le temps. Un dernier ne vient que parfaire l'offre estivale.

➤ Un café culturel, seul commerce présent dans une commune, répond aussi bien aux envies culturelles des habitants des alentours qu'aux besoins de première nécessité des villageois.

➤ Un lycée agricole démontre sa capacité à intégrer l'esprit de créativité au registre intellectuel et professionnel de ses élèves, tandis que les jeunes du territoire sont libres de s'y inscrire en filière générale. Une alternative éducative est, dans cet espace social, proposée à tous.

Lorsqu'elles sont incorporées au sein de projets plus larges visant à satisfaire les raisons pour lesquelles une personne choisirait d'habiter un territoire, les activités culturelles peuvent jouer un rôle dans l'attractivité de ce territoire. Cette attractivité ne serait effective qu'à la condition supplémentaire que soient présents des services culturels convenant aux différentes catégories⁸⁸ de la population, sans oublier les enseignements artistiques (musique, théâtre, danse, cirque, arts plastiques...) auxquels sont habitués les anciens habitants des villes (les « néo-ruraux »).



Notes

⁸⁸ La notion de « catégories » pose cependant question selon que l'on s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles, aux tranches d'âge ou encore aux personnes partageant un mode de vie indépendamment des critères de revenus. En outre, il semble parfois insuffisant d'opposer la catégorie « populaire » à d'autres (cf. supra). Sachant que « populaire » peut soit

renvoyer à une analyse sociologique (regroupant généralement les catégories INSEE « ouvrier » et « employé ») ; soit à la « popularité » d'un(e) artiste, dont les qualités et l'exigence peuvent être grandes, tout en ayant la capacité à rencontrer un large public ; à titre d'exemple, parmi tant d'autres, Françoise Sagan, Marcel Pagnol, Antoine de Saint-Exupéry, Jacques Prévert, Jacques Brel, Charles

Trenet, Barbara, Georges Brassens, Soulagès, Ben, François Truffaut, Alfred Hitchcock, Duke Ellington, ou encore Rostropovitch. Ces derniers peuvent du reste être considérés comme des « passeurs » vers des formes d'art qui pourraient sembler plus intimidantes au premier abord, ou qui demandent un certain apprentissage ; tout comme la capacité à apprécier le bon vin ou encore certains sports peu connus.

Un climat social positif.

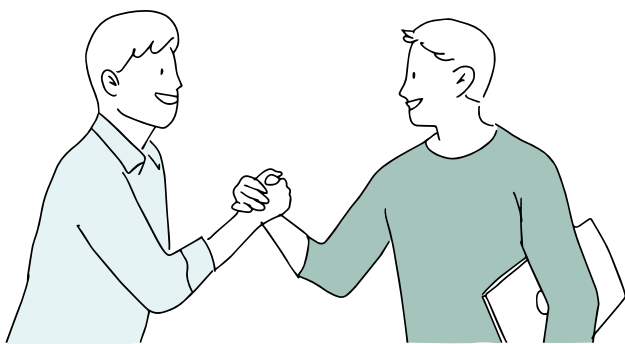
➤ Plusieurs expériences démontrent la faculté des activités culturelles à occasionner des rencontres entre personnes de groupes sociaux différents et qui n'auraient guère eu d'autres occasions pour apprendre à se connaître (une fonction que remplissent également les activités sportives).

➤ Des structures issues de l'éducation populaire attestent combien il est possible, par une patiente démarche d'écoute, d'intéresser et de mobiliser des personnes se sentant en marge. Si l'enjeu est moins prégnant qu'en ville, peut-on extrapoler, pour les campagnes, les fonctions jouées en ville par les espaces de pratiques culturelles à l'égard de jeunes n'ayant rien connu d'autre que le mode de vie de leur quartier ? (Cf. *Les Minots. Une enquête à Marseille* ; Romain Capdepon ; éd. JC Lattès - 2019).

➤ Il semble possible de parler de participation citoyenne lorsqu'un projet faisant appel aux artistes invite également les habitants à la réflexion et l'expérimentation de nouveaux modes de vie (voir les cas de Polymorphe, Polyculture et Hélicoop).

➤ La lutte contre les discriminations raciales n'a été explicitement évoquée que par une seule structure ; il n'empêche que l'exploration des arts traditionnels – avec ses liens vers la création contemporaine – semble être une voie efficace pour renouer les fils entre communautés.

➤ Les modalités de la lutte contre l'isolement des personnes n'ont été que partiellement exposées, tandis que cette fonction habite la conscience des porteurs de projet, même s'ils témoignent de moyens insuffisants.



Lorsqu'il existe au moins un motif pour venir s'installer dans un territoire rural (emploi, foncier peu cher, qualité environnementale...), les **relations interpersonnelles** permises par une activité ou un lieu culturel joueraient en faveur de deux intentions : se maintenir dans le territoire et éventuellement participer à son évolution. Plus en profondeur, le climat social affecterait les **envies d'entreprendre et de coopérer** au profit d'une entreprise ou du bien commun. Les velléités d'insertion dans la vie politique locale pourraient même s'en trouver encouragées.

Quant au « lien social », cette étude ne peut démontrer que les expériences culturelles examinées sont totalement dépourvues de facteurs (artistiques notamment) pouvant occasionner un clivage social ; toutefois, dans la majorité des cas, les porteurs de projet prennent grand soin à multiplier les approches et à procéder avec humilité en des lieux très ouverts, y compris symboliquement.

L'image que se forgent les habitants et les visiteurs du territoire.

➤ Selon plusieurs témoignages, une modification du ressenti des habitants aurait lieu à l'égard de leur espace de vie. Des événements fondés sur la créativité auraient contribué à une perception plus positive de leur territoire quand un épisode de récession économique en avait auparavant terni l'image (des ressentis fondés sur l'accessibilité à l'emploi et aux activités de loisirs, sur le succès touristique ou, plus vaguement, sur une ambiance générale).

➤ Le terme de « fierté retrouvée » fut également employé pour qualifier le sentiment des habitants qui se sont vus associés à une action dont on aurait parlé dans les médias ou ayant intéressé un public extérieur.

➤ La culture est vue par certains élus communautaires comme un facteur d'appropriation des nouveaux espaces après la fusion intercommunale. En vue d'une nouvelle cohésion de territoire, les collectivités pilotent ainsi des dispositifs culturels allant investir l'espace et convier des associations locales à s'y associer (pour des résultats qu'il faudrait pouvoir évaluer objectivement).

➤ Il est également espéré d'une composante culturelle ou patrimoniale qu'elle participe à l'image touristique du territoire, voire qu'elle fixe les visiteurs plus longtemps.

Un environnement aussi sain qu'agréable.

➤ Plusieurs lieux culturels affirment inclure dans leurs activités des actions de sensibilisation à l'environnement, au réchauffement climatique et à la qualité alimentaire.

➤ Plusieurs événements se déroulent délibérément en pleine nature, confirmant ainsi une tendance consistant à associer pratique de la nature et découvertes artistiques, avec la possibilité à la fois de partager une réflexion sur notre rapport à l'environnement et de proposer une offre touristique à la convergence de la randonnée et des arts.

➤ Quelques projets révèlent l'intention d'associer les habitants à une réflexion sur l'architecture, sur ses qualités humaines et sociales et sur son impact environnemental.

Dès lors que seraient déployés les instruments d'explication propres à faire comprendre aux habitants le périmètre et le projet d'une nouvelle entité territoriale, une proposition culturelle, qu'elle soit itinérante ou délocalisée, pourrait venir **conforter la représentation d'un territoire** (une commune nouvelle ou un nouvel EPCI compris comme espace d'organisation collective).

Lorsqu'un nombre significatif d'habitants se voit associé à différentes actions culturelles, il pourrait progressivement se développer un **sentiment d'appartenance**, ainsi qu'une envie de se faire ambassadeur de son territoire.

A partir du moment où un territoire aurait pu valoriser ses principaux atouts touristiques de manière à satisfaire une motivation identifiée (un site réputé ou des activités de pleine nature, la randonnée par exemple) ; et à condition qu'il dispose d'un réceptif touristique de bonne qualité, il pourrait faire valoir une proposition culturelle comme **élément différenciateur**, comme **offre complémentaire**, voire comme **produit d'appel**.

A la condition qu'un territoire puisse revendiquer une politique de préservation des milieux naturels, de restauration de la biodiversité et/ou de lutte contre le réchauffement climatique, certaines activités culturelles pourraient **venir à l'appui** de cet engagement en prenant en charge, en tout ou partie, le volet sensibilisation/prise de conscience. De plus, il serait possible, avec l'aide éventuellement d'un PNR, de **faire valoir touristiquement** cet engagement auprès de ses clientèles à travers une offre sincère et de fidéliser ainsi les publics sensibles à la cause.

Inversement, lorsqu'une structure culturelle parvient à mobiliser par son action un nombre significatif de citoyens, il pourrait en résulter une **prise de conscience politique**, voire plus tard les prémices d'une action publique locale.

2/ Contribution à l'évolution des systèmes productifs locaux

La performance de l'économie⁸⁹ et l'intérêt social de l'économie⁹⁰.

➤ Dans cette étude ne sont pas apparus les territoires ruraux disposant d'entreprises relevant des industries culturelles et créatives (alors qu'en France, des éditeurs, des producteurs et des maisons de disques se sont parfois installés en campagne).

➤ Il n'a pas été non plus remarqué de composante culturelle ayant été le principal facteur de l'implantation d'une grande entreprise.

➤ Plusieurs structures culturelles affirment participer activement à la rencontre de nouveaux arrivants, cette rencontre pouvant être source d'émulation. Cette émulation aurait facilité, dans plusieurs territoires, le développement d'une activité économique faite de micro-entreprises parfois placées en interaction ; on y a ainsi remarqué les intérêts d'une économie de « niche ».

➤ Une structure s'est mise en position de transmettre un savoir-faire en direction des futurs entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, ce qui pourrait être un facteur favorable à la création d'emplois, si tant est que les entrepreneurs accompagnés s'implantent réellement dans le territoire.

➤ Dans au moins deux territoires sinistrés, on remarque l'installation de jeunes agriculteurs et de prestataires de services liés à l'agriculture. Cela semble pouvoir contribuer aux prémices d'un rajeunissement de la population. Les fermes auxquelles est associée une démarche culturelle en lien avec les questions de l'agriculture semblent être en mesure de préparer les consommateurs à une modification de leurs pratiques, notamment vers les filières courtes ; c'est donc de marchés dont il s'agit, si confidentiels soient-ils.

➤ Pour certains territoires, la perspective de pouvoir y développer une activité porteuse de sens a permis d'attirer de jeunes diplômés, amenant ainsi de nouvelles ressources humaines et de nouveaux points de vue.

Dans le cas où un territoire serait muni des principaux éléments nécessaires à l'implantation d'entreprises, (foncier disponible, infrastructures routières, aide à l'investissement, position stratégique ou marché local, bassin d'emploi qualifié...), l'activité culturelle pourrait exercer une **influence positive** s'il est identifié qu'elle apporte un service aux familles des entrepreneurs et de leurs salariés ; et/ou que l'action qu'elle porte peut profiter à l'image des entreprises. A cet égard, on remarquera que la vitalité culturelle d'un territoire peut permettre de convaincre un conjoint lorsque seul l'un des membres du couple bénéficie d'une offre d'emploi dans un territoire rural éloigné d'un pôle urbain.

Lorsqu'un groupement de communes porte une politique de développement économique allant au-delà de la simple création de zones artisanales, en se faisant promoteur d'une réflexion sur les spécialités économiques du territoire ; et lorsque ce groupement est en mesure d'accompagner les porteurs de projets jusque dans leur mise en relation, il est alors possible qu'une structure culturelle, si elle est aussi un lieu d'émulation ou bien de formation, puisse contribuer à une **dynamique de création d'entreprises**.

De même, à la condition qu'il existe un écosystème agricole en recherche d'évolution ou les prémices d'une intention en ce sens, un projet culturel intégrant les questions de l'agriculture pourrait servir d'espace d'innovation et d'émulation.

Dès lors que les porteurs de projets pourraient rencontrer des canaux de financement reconnaissant à la fois le caractère culturel, éducatif, social, touristique et/ou économique du projet (en identifiant son caractère « hybride »), ces porteurs de projets pourraient faire progresser leurs activités, même en des territoires ne réunissant pas toutes les conditions précédentes. Ainsi, ils pourraient être à l'**origine d'une dynamique naissante** (voir par exemple les cafés culturels privés).



Notes

⁸⁹ Attractivité du territoire pour les entrepreneurs, émulation entre entreprises au profit de l'innovation, compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux...

⁹⁰ Réponse aux besoins locaux, emplois créés ; diversification des filières ; niveau de qualification et progression de carrière ; respect des droits de l'individu...

L'économie touristique et ses intérêts sociaux.

➤ Dans la grande majorité des cas étudiés, le tourisme est intégré au projet ; celui-ci vise très rarement un tourisme de masse, qui suppose que soient réunies plusieurs conditions⁹¹, mais plutôt un tourisme plus « citoyen » ou « social », autour d'activités parfois partagées avec des artistes professionnels (voir ci-après).

➤ Plusieurs cas étudiés ont fait surgir l'idée qu'un « tourisme de la rencontre » était possible lorsqu'il existe un acteur susceptible de porter une action intéressante vivement des amateurs pouvant alors provenir de loin⁹².

➤ Des festivals et des opérations consacrées à la découverte de l'art contemporain sont venus s'inscrire dans une offre touristique plus classique (patrimoniale, de pleine nature, de thermalisme), ce qui engendrerait une évolution des représentations ; et ainsi la captation d'un nouveau public, au-delà du renforcement des clientèles habituellement accueillies.

➤ Dans un territoire déjà touristique, un festival permet de « faire l'avant-saison » (ou l'arrière-saison), c'est-à-dire d'amener un public spécifique en dehors de la saison habituelle, ce dont bénéficient les commerçants locaux. Ce public profite dans ce cas de conditions tarifaires plus avantageuses et est à l'abri des fréquentations de pointe caractérisant la haute-saison.

➤ Au moins un projet aurait permis d'insérer une commune dans les flux touristiques, alors qu'elle était précédemment ignorée, se trouvant à l'écart des principaux points d'intérêt.

➤ Plusieurs structures culturelles ont permis, parce qu' autour d'elles se situent d'autres points d'intérêt touristique⁹³, de comprendre que pouvait potentiellement s'organiser, dans ces territoires, une logique plus volontariste consistant à relier les sites autour d'une idée précise et attrayante.

Dans le cas où l'on disposerait des différents éléments faisant « motifs de séjour », selon une combinaison attractive, un événement culturel singulier pourrait venir **compléter utilement l'offre** existante.

A la condition d'une très forte mobilisation des habitants et des élus, il pourrait arriver que, dans un territoire peu touristique, se développe un événement devenant durablement, à lui seul, un **motif de fréquentation**⁹⁴ (cas rare de Marciac à mentionner) ; mais encore faut-il que progresse parallèlement les commerces et autres réceptifs hôteliers aptes à obtenir, à partir de la fréquentation, une économie viable.

A la condition d'une mobilisation conjointe de plusieurs acteurs partageant des valeurs particulières, il pourrait arriver que, dans un territoire peu touristique mais agréable, se développe une **offre trouvant son public** quand elle mêlerait curiosité intellectuelle, engagement écologique, goût pour la nature et pour la rencontre.

Enfin, lorsqu'un territoire est en capacité de faire valoir une tradition et une production gastronomique, il est possible que, même dans un territoire peu touristique, on puisse tirer profit d'une proposition artistique de haut niveau venant **combler des clientèles d'esthètes**, d'autant plus si l'ensemble se distingue par des valeurs particulières.

Slow
tourisme



Notes

⁹¹ Masse critique importante du projet, forte attractivité, proximité de marchés émetteurs, bonne accessibilité, capacités d'hébergement et de restauration, insertion dans une destination existante, moyens significatifs en promotion et communication.

⁹² A cet égard, plus une offre est spécialisée et de très haute qualité, plus elle est en mesure de faire se déplacer des individus, qu'il s'agisse de musiques actuelles ou de danse baroque, par exemple. Dans ce cas, si cette offre est promue et s'il existe des capacités d'hébergement dans un territoire attrayant de surcroît, il sera alors possible de motiver le déplacement de personnes pouvant venir y compris de l'étranger.

⁹³ Exemple : domaine de Boissbuchet, centre international de recherche en design et architecture, proche de la Maison Maria Casarès (cf. supra).

⁹⁴ Si certaines grandes manifestations peuvent être considérées comme des « destinations » au sens touristique du terme (comme le festival d'Avignon), ce cas de figure reste rare.

Par ailleurs, même lorsqu'elles bénéficient d'une réputation nationale, voire internationale, on constate que la majorité des publics provient de la région et des territoires limitrophes (à l'exception bien entendu des clientèles en séjour, touristes et résidents secondaires, pouvant venir par ailleurs de l'étranger).



A/ LES FORCES FAISANT AVANCER

Que l'on s'y prenne d'une manière ou d'une autre, en créant des lieux de services et de culture partagée, en allant faire prendre l'air aux œuvres d'art ou en bâtissant d'astucieuses politiques culturelles intercommunales, la contribution effective de la culture à une dynamique de développement restera le plus souvent dépendante d'une condition majeure : **son intégration dans une politique permettant de faire converger les différentes forces du développement.**

Prétendre à cette convergence, c'est se poser *a minima* et à des niveaux différents, les questions suivantes :

AU NIVEAU MICRO pour les porteurs de projets (l'action culturelle « créant une valeur ») :

➤ Comment fonder son projet et développer sa **faculté d'adaptation** à une époque de profondes évolutions du monde rural, de ses populations et de leurs pratiques et, par ailleurs, de l'environnement administratif ?

➤ Comment partager des moyens pour éviter la déperdition ou, autrement-dit, comment aller vers la **mutualisation et la coopération** au moment où se confirme la raréfaction des moyens publics⁹⁵ ?

AU NIVEAU INTERMÉDIAIRE pour les élus des territoires (le cadre permettant d'articuler les valeurs) :

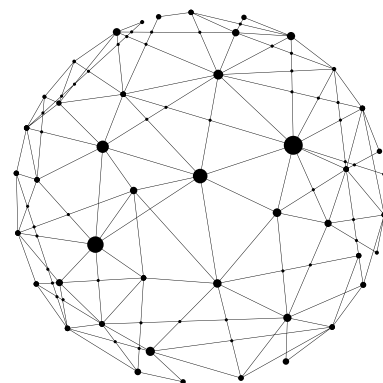
➤ Selon quel **dessain global** mobiliser l'activité culturelle et les lieux où se fabriquent les solutions avec les habitants ? Comment définir des objectifs partageables ?

➤ Selon quelle logique stimuler et accompagner la **coopération** permettant de faire converger les énergies locales et les savoir-faire (pour permettre de faire advenir les différentes potentialités, sur le plan social, éducatif, touristique, civique ou économique) ?

➤ Selon quelle méthode **évaluer** la portée et les résultats obtenus au moment où la réussite des projets peut reposer sur une interaction complexe entre société civile, collectivités, artistes, fondations, mécènes et entreprises ?

AU NIVEAU MACRO pour l'État, les Régions et les Départements accompagnant les territoires et acteurs (les moyens permettant d'amplifier la valeur) :

➤ Comment adapter les **aides publiques** pour permettre aux territoires et aux acteurs culturels d'innover à la croisée des chemins entre culture, économie, social, éducation et environnement ?



Notes

⁹⁵ Raréfaction due à une conjonction de facteurs nombreux et variés : défis nationaux (climat, santé, sécurité, éducation...); credo de la « réduction des dépenses publiques » ; baisse des revenus fiscaux des communes ; départements devant faire face à l'accroissement du coût de leur compétence sociale ; augmentation des charges fixes du ministère de la Culture...

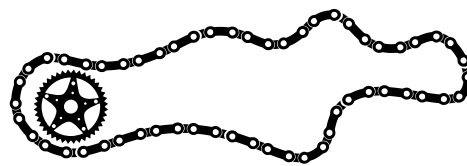
B/ QUELQUES PRINCIPES

Vu l'infinie variété des situations de territoire, la diversité des enjeux et les rapports nombreux pouvant se nouer entre l'activité culturelle et les autres moteurs du développement, il ne pourrait exister de « recette » qui vaille.

Cependant, on pourra se souvenir de quelques principes pouvant servir de guide à chacun des artisans du développement (selon les trois niveaux qui conditionnent leur existence).

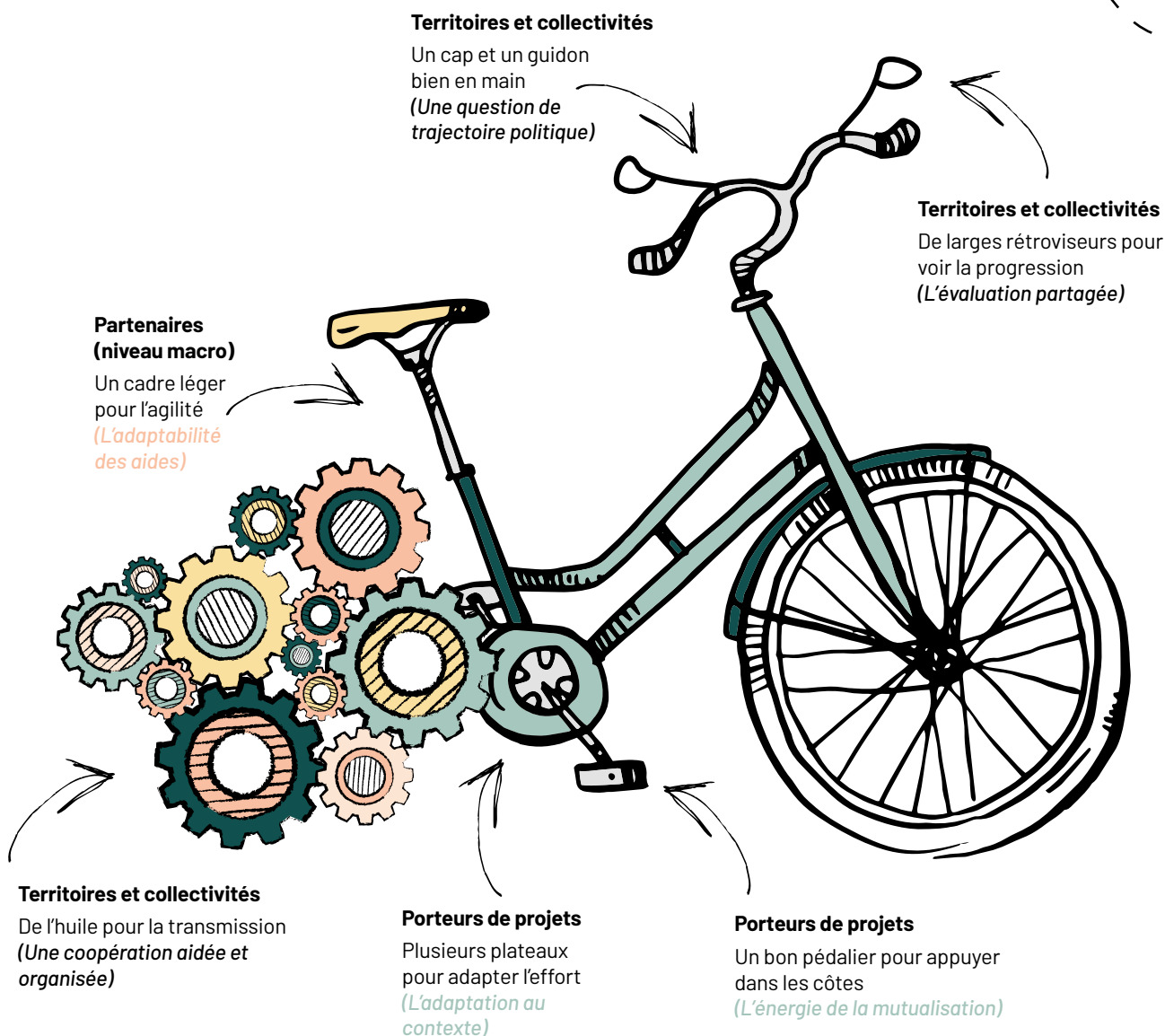
Ces principes sont illustrés ici par les six « équipements » qui permettront à notre bicyclette du développement rural (et durable) d'avancer prudemment mais sûrement :

De leurs acteurs, les territoires s'enrichissent d'une production et d'une offre culturelle. De l'émergence provient l'étincelle, l'énergie et le mouvement.



Des collectivités qui les administrent, les territoires tirent la possibilité de se projeter dans l'avenir et d'organiser le bien public au profit des sociétés locales. D'ici se canalise l'énergie.

A différentes échelles, du Département à l'Europe, s'établissent des stratégies d'anticipation et de régulation. De là se forge une faculté d'accompagnement des énergies locales dans l'intérêt des citoyens et de leur égalité.



C/ QUELQUES RECOMMANDATIONS

NIVEAU MICRO/ Porteurs de projets

L'adaptation du projet et de l'effort au contexte local

Dans les campagnes, citoyens, artistes et professionnels de la culture s'engagent au profit de la culture. La passion, le goût des autres et la propension à participer à la vitalisation de son propre espace de vie en sont les moteurs. Sauf à vouloir implanter un « tiers-lieu »⁹⁶, les porteurs de projets culturels resteront des acteurs dont la vocation est la culture pour tous, ici et maintenant.

Ce faisant, se nourrissant forcément de collaborations artistiques et provoquant nécessairement des interactions sociales, un projet culturel peut devenir un espace de convergence des élans et de stimulation du goût de faire. Voici une fonction qu'un porteur de projet peut décider de valoriser.

Que l'on vise « la culture pour tous » ou les interactions humaines permises par la dynamique culturelle, un projet culturel aura besoin, pour faire pleinement son œuvre, de s'adapter aux évolutions de son environnement (celui du milieu rural, de ses populations et de leurs pratiques, de ses forces productives, de ses enjeux sociaux...).

Pour autant, la nécessité d'adapter leur projet ne saurait conduire les opérateurs culturels à se substituer à des collectivités locales dont la responsabilité est l'organisation des politiques de relance et de développement.



Notes

⁹⁶ Définition selon France tiers lieux : un tiers-lieu est un endroit qui hybride des activités pour répondre à un besoin du territoire. Il existe autant de définitions que de tiers-lieux ! Espaces de coworking, friches culturelles, fablabs, tiers-lieux nourriciers... Ils ont en commun de réunir un collectif citoyen engagé, ouvert et favorisant la coopération (<https://francetierslieux.fr/>). A noter que les tiers-lieux renvoient assez souvent à des fonctions économiques selon le principe de l'ESS (économie sociale et solidaire).



*Tiers-
lieux*

Dans cet esprit, on pourra :

- ⇒ Apprécier finement les transformations de la société locale (démographie, habitats, modes de vie, pratiques culturelles...),
- ⇒ Se mettre à l'écoute des besoins, des envies individuelles ou de leurs « signaux faibles »,
- ⇒ Adapter les activités et les propositions artistiques (leur géométrie est de fait variable dans le temps et l'espace),
- ⇒ Se définir un rôle parmi un ensemble d'opérateurs interagissant (en tenant ce rôle, sans vouloir tout faire),
- ⇒ Contribuer, le cas échéant, à la mise en relation des acteurs concernés par les thématiques abordées par le projet culturel (artistes, habitants, artisans, agriculteurs, établissements scolaires, autres structures culturelles...).

Sur notre bicyclette, remarquons la proximité entre le pédalier (à plusieurs plateaux) et les rouages tenant lieu de roue arrière : le premier sert au porteur de projet pour adapter son effort au contexte et pour transmettre son énergie à d'autres acteurs ; l'assemblage des rouages restera du ressort de la collectivité qui, munie de sa burette d'huile, veillera à valoriser pleinement les interactions.

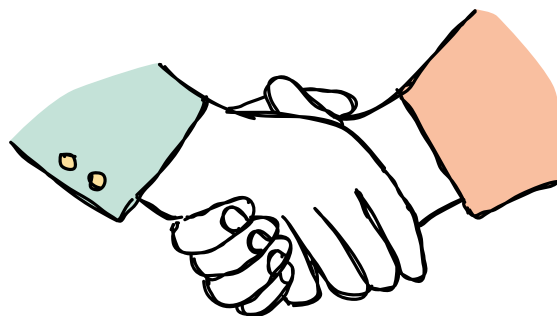
Se donner en commun l'énergie nécessaire

Dans les campagnes, les moyens sont souvent bien plus limités qu'ailleurs alors même que l'effort à fournir demande à y être plus important, surtout dans les espaces qui furent les terrains de la récession économique. Dès lors, comment ne pas songer à mutualiser les moyens dont on dispose ?

On pourra alors penser à partager les ressources humaines qui font souvent défaut. Si les groupements d'employeurs sont encore peu utilisés en France, ils n'en constituent pas moins un outil profitable, même entre structures dont les vocations peuvent sembler a priori différentes.

Bien entendu, tout peut-être mutualisé, du local à la photocopieuse en passant, pourquoi pas, par les publics (on parlera plutôt dans ce cas d'organisation du croisement des publics).

Dans le même esprit, pourquoi ne pas aller jusqu'à abolir les concurrences stériles au profit plutôt d'une saine émulation, surtout lorsque l'on sollicite des partenaires financeurs, qu'il s'agisse de collectivités, de fondations ou de mécènes ? Une occasion de réfléchir ensemble à une action cohérente où chacun exercerait une fonction particulière, même entre différents festivals pouvant se partager le territoire et les publics.



Dans cet esprit, on pourra :

- ⇒ Tout d'abord, essayer de rompre avec certaines formes d'individualisme (c'est un changement d'habitude),
- ⇒ Commencer par mutualiser les outils d'information, en les pensant davantage comme un service rendu par plusieurs structures que comme un instrument individuel de communication,
- ⇒ Organiser un système d'emploi et de formation mutualisé (avant de chercher à employer soi-même une personne à temps très partiel),
- ⇒ Valoriser la portée symbolique de ce système pour démontrer que les acteurs en présence sont capables de se projeter dans une recherche commune de solutions sociales (ce qui constitue toujours un avantage lors de la rencontre avec des financeurs publics ou privés),
- ⇒ Penser à demander à la collectivité (commune ou groupement) d'envisager une aide spécifique portant sur la méthodologie et/ou la médiation entre structures.

Sur notre bicyclette, le pédalier illustre une force collective que l'on obtiendra d'autant plus si le cap est à peu près connu.

Partage

NIVEAU MESO/ Communes et groupements

La définition du cap stratégique

Dans les campagnes, sont présents des enjeux de développement toujours singuliers, ainsi que des atouts à valoriser dans un ordre approprié. La plupart des groupements de communes en France définissent un « projet de territoire », un instrument stratégique permettant de planifier les dépenses selon une logique de services et d'une attractivité à parfaire. Rien n'interdit dans le même temps à une ville centre de définir sa propre intention et son positionnement dans le projet territorial.

Il arrive souvent que soit inséré un « volet culturel » dans le document cadre utilisé pour souscrire aux aides extérieures. Moins souvent, on pense à construire préalablement, dans une vision globale des enjeux, une trajectoire politique articulant culture, éducation, vie locale, services, tourisme et économie. Pourtant en décloisonnant la pensée, on réalise combien le domaine de la culture habite naturellement bien des préoccupations semblant plus concrètes, urgentes ou « terre-à-terre ».

A ce propos, tous les cas étudiés révèlent une situation ancrée dans l'histoire du territoire. A chaque histoire de révéler et d'expliquer les conséquences humaines, sociales, démographiques et économiques. De l'analyse de ces conséquences, il est possible de déduire des perspectives. De l'agencement de ces perspectives dans le temps et l'espace proviendra une trajectoire. Et à ce cap de se faire le berceau des solutions à mettre en œuvre. A ces solutions générales de donner enfin une valeur identifiable aux projets.

Pour ces raisons, les solutions spécialement mises au point présentent une valeur dépassant bien souvent celle des modèles importés, qu'il s'agisse de solutions mises au point par des territoires pris en modèles ou de propositions plus institutionnelles. Toutefois certains modèles peuvent être adaptés s'ils restent modulables (comme c'est le cas des Micro-Folies⁹⁷) et inscrits dans un projet local bien réfléchi.

Dans cet esprit, on pourra :

⇒ Recourir systématiquement à un diagnostic stratégique (aussi modeste soit-il),

⇒ A ces fins, mettre à profit toutes les données disponibles en commençant par celles de l'INSEE,

⇒ Outre les statistiques, penser aux enquêtes de terrain (sociologiques et/ou ethnographiques), outils profitables lorsqu'il s'agit d'approcher des réalités moins tangibles (par exemple, s'agissant du ressenti des habitants, de leurs pratiques ou de leur mode de vie),

⇒ Réaliser un diagnostic culturel à la lumière d'une trajectoire stratégique possible (pour comprendre la valeur de chaque composante culturelle dans une vision globale du développement territorial),

⇒ Définir un projet culturel de territoire tenant compte des valeurs de chaque projet et des capacités de chaque acteur à l'égard des perspectives de développement. Cela permet de définir des priorités et de se fixer des objectifs réalistes,

⇒ Définir un plan d'action en identifiant les différentes manières d'agir (directes ou partenariales). Cela permet de définir des actions opérationnelles, chiffrées et phasées ; la démarche étant assortie par ailleurs de critères qui en permettront l'évaluation (une condition indispensable pour pouvoir opérer les ajustements au fil du temps).



Notes

⁹⁷ Les **Micro-Folies**, programme national du ministère de la Culture, initié et coordonné par l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), sont des plateformes culturelles de proximité composées d'un « musée » numérique et pouvant accueillir, en fonction du lieu choisi, plusieurs modules complémentaires : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité.



L'accompagnement dans une logique de développement

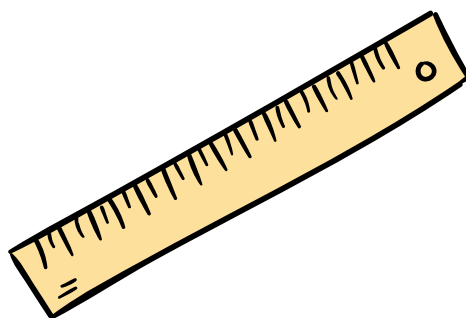
Dans les campagnes, il arrive assez souvent que les communes ne disposent pas des moyens permettant d'organiser elles-mêmes une activité culturelle. Dans ce cas, elles ont recours à un partenariat plus ou moins formel avec des opérateurs associatifs. L'enjeu restera l'insertion efficace des projets culturels dans la logique globale de développement (Cf. la partie « Effets de la culture sur la qualité du cadre de vie et conditions »).

Il appartient ainsi aux collectivités de juger de la valeur d'un projet à la lumière d'une situation présente pour accompagner d'une façon appropriée le dit projet, sachant qu'en théorie, une collectivité n'a pas à s'ingérer dans les affaires d'une association, ni à lui assigner une mission, sous peine de basculer dans le champ des marchés publics.

Dans cet esprit, on pourra :

- Identifier les intérêts culturels du projet par rapport à l'offre déjà présente dans le territoire et en périphérie,
- Identifier les facultés potentielles du projet à agir sur une dynamique de développement (attractivité, relations sociales, éducation, tourisme, artisanat d'art, coopérations à vocation économique, etc.),
- Si le projet existe depuis plusieurs années, analyser les effets déjà décelables (on pourra se référer pour cela au faisceau d'indices révélés par les 17 cas présentés ici),
- Si le projet est nouveau, utiliser les repères suivants : participation à la fertilité du « terreau local » (prise de conscience, espoir, envie de faire, confiance, créativité collective...) ou valorisation d'un acquis (offre touristique, politique environnementale, programme d'accueil des entreprises...),

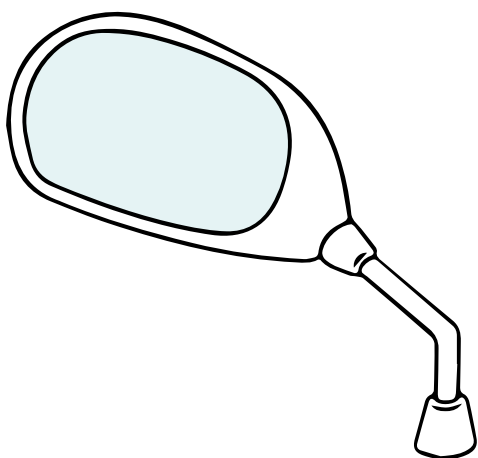
- Bâtir un mode partenarial au-delà du seul apport financier (temps commun de réflexion, accompagnement technique, aide matérielle, aide à la communication...),
- Faciliter par tous les moyens l'appropriation du projet par les habitants,
- Susciter l'insertion de la structure porteuse au sein d'un ensemble d'acteurs complémentaires,
- Suivre le développement du projet en participant si possible aux réflexions portant sur son évolution,
- Mobiliser les services de la collectivité aux fins d'un appui technique, mais aussi d'un climat favorable à la coopération (par des méthodes non prescriptives, comme le débat ou la simple discussion),
- Concevoir l'intercommunalité comme une « dynamique » de co-construction, au-delà de son statut administratif,
- Organiser, au plan intercommunal, les complémentarités entre projets associatifs et interventions publiques,
- Traiter à ce même niveau la question de la professionnalisation des structures culturelles, et ce dans une discussion avec les partenaires institutionnels.



La responsabilité évaluative

Dans les campagnes, la pratique de l'évaluation n'est pas très répandue, faute de moyens. Pourtant, il se peut que l'évaluation soit d'autant plus utile lorsque les moyens sont limités et qu'il s'agit précisément de les optimiser.

Certes, une question de méthode se pose et, avec elle, une question de moyens. Or, pourquoi ne pas penser que ces moyens pourraient être avantageusement partagés avec des partenaires institutionnels pouvant trouver dans l'évaluation une source supplémentaire de connaissance (une connaissance permettant en outre de lire un territoire « entre les lignes »).



Dans cet esprit, on pourra :

- Procéder plutôt à une évaluation « systémique » qu'à une simple évaluation sectorielle (pour mesurer les avancées sur les voies transversales du développement rural),
- Choisir plutôt l'échelon intercommunal, celui-ci permettant une mutualisation des moyens (pour procéder à l'évaluation) et de travailler à l'échelle d'un espace stratégique où, de plus, se situent les interactions entre acteurs,
- S'employer à une analyse rigoureuse de la situation de départ (celle du territoire) pour évaluer ensuite les bénéfices des projets par rapport à cette situation humaine, sociale, économique et environnementale,
- Mobiliser, si cela s'avère profitable, les acteurs concernés dans l'exercice,
- Choisir d'évaluer les actions dont l'objectif est clairement défini (on ne peut pas évaluer une action si on ne dispose pas de l'objectif qu'elle poursuit),
- Choisir le bon indicateur de résultat pour mesurer objectivement l'écart entre objectif et résultat,
- Définir le niveau de fiabilité de l'exercice et décider de son usage dans la décision politique.

Sur une bicyclette, il est intéressant de remarquer que le rétroviseur est directement placé sur le guidon, ce qui invite à considérer l'évaluation comme un instrument de pilotage.

NIVEAU MACRO / Départements, Régions, État et Europe

L'État, les Régions et les Départements représentent une force d'accompagnement des territoires, et notamment des territoires ruraux. Cette force se déploie dans le cadre d'une décentralisation en perpétuelle recherche de perfectionnement, notamment à travers des lois redéfinissant (plus ou moins) les compétences de chacun.

A cela s'ajoute l'Europe dont la vocation est la cohésion d'un continent ayant éprouvé, dans un passé encore récent, tout le drame des conflits entre nations. L'Europe, forte de son histoire, s'emploie à un développement équilibré en cherchant à rétablir une certaine équité entre les régions formant les facettes d'un monde en recomposition et soumis à d'innombrables défis (là est le sens des fonds structurels, au-delà des programmes transfrontaliers). État, Régions et Départements accompagnent donc des territoires qui, considérés dans leur ensemble, forment une constellation de situations infiniment variées qu'il faudrait pouvoir approcher au cas par cas.

Dans une vision nationale, infra-nationale ou plus locale, ils tentent donc d'apporter les moyens par lesquels on pourrait atteindre à une égalité relative du point de vue des chances de développement des territoires. D'une manière qui peut se ressembler à certains égards, ils agissent en exerçant une pression positive sur l'aménagement du territoire (dans le cadre des contrats de territoire) et, par ailleurs, en soutenant des projets par l'intermédiaire de dispositifs dits « sectoriels ». Deux manières donc de participer au développement rural, mais deux manières s'articulant de façon plus ou moins explicite, tant les dispositifs consacrés à la culture et ceux allant au développement s'ignorent encore dans certains cas. Une piste de réflexion semblerait ainsi se dessiner du côté des procédures de financement, si l'on voulait intégrer pleinement la dynamique apportée par la culture aux projets pluriannuels de développement des territoires.

Pour sa part, la culture est l'un des secteurs dans lequel interviennent aussi bien l'État que les Régions et les Départements selon, comme on le sait, le principe de « compétence partagée », à l'exception de certains domaines. Les Départements et



les Régions ont donc potentiellement le loisir d'agir librement pour ajuster finement des politiques s'adaptant aux spécificités des territoires, à leur logique et aux jeux d'acteurs qui les animent. Certains parviennent à le faire (dans la limite de contraintes financières de plus en plus fortes) ; et cela en ayant mis au point des politiques « territorialisées » des plus performantes lorsqu'elles vont jusqu'à une réelle « **contextualisation** » (une manière de décrypter au cas par cas les mécanismes présidant à une dynamique territoriale et aux interactions qui la constituent).

Toutefois, cette manière d'agir reste encore inégale parmi les Départements et les Régions, même si certains et certaines se révèlent particulièrement avancés, notamment dans leur rapport avec les groupements de communes. Un enjeu ici pourrait être la compréhension par l'analyse des intérêts et des inconvénients des solutions expérimentées sur le terrain et le **partage régulier de ces analyses** (il existe encore une grande déperdition d'information, tant les outils d'observation ne sont partagés que sporadiquement).

En outre, il peut se faire que l'État, les Départements et les Régions se retrouvent associés de plus en plus régulièrement au sein de conventions multipartites (au sein d'EPCC, de contrats EAC et autres conventions de développement culturel). Si cela est très positif pour les institutions culturelles et autres groupements de communes déjà bien avancés dans leur action, il est possible toutefois qu'il reste de moins en moins de **ressources à consacrer aux projets émergents** ou hors formats, dont on a pourtant vu les intérêts en milieu rural. Il existerait donc ici un enjeu d'équilibre.

Notons par ailleurs, que le temps des agences départementales consacrées à la culture semble être un temps en partie révolu, tandis

que les institutions départementales sont contraintes au recentrage sur leurs « grandes compétences » (à quelques exceptions près). Il reste les agences régionales, pour la plupart assignées à un secteur culturel spécifique (le cinéma, le spectacle vivant, parfois le livre...). Si celles-ci sont toujours des ressources incontestables, elles n'en sont pas moins confrontées à un problème de légitimité pour exercer, au profit des territoires, un rôle de conseil au-delà de leur expertise sectorielle.

La même réflexion pourrait être proposée aux médiathèques départementales amenées à accompagner les territoires ruraux dans le cadre de leur mission « lecture publique » (notamment par la formation des bénévoles et l'accompagnement des professionnels), un angle qui, pour sa part, est ô combien en prise directe avec le développement culturel dans les campagnes. Quoi qu'il en soit, on sait que l'ingénierie présente dans les agences s'est vu souvent réintégrée au sein des services des Départements et des Régions avec des expériences parfois réussies de **restructuration des services**. Un enjeu subsiste cependant : une organisation interne dépassant la logique en « silo » et visant à appréhender globalement les réalités de terrain.

Mais puisqu'il s'agit des relations entre culture et développement rural, remarquons que les Départements disposent d'une compétence sociale et d'une compétence « collèges » (environnement éducatif) et que les Régions cumulent les compétences « lycées » et développement économique. De plus, les Départements et les Régions se partagent une compétence touristique. Or, les cas étudiés nous ayant montré combien la plupart des projets utiles au milieu rural sont des projets à la fois hybrides et exerçant pour certains une fonction économique, il serait permis d'apercevoir l'enjeu suivant : l'**éligibilité** de certains projets en tout ou partie aux dispositifs visant l'économie, le tourisme et l'éducation. Cet enjeu en appelle un autre : le **décloisonnement** des procédures et des services (cette fois au-delà des directions de la culture).

Pour sa part, le ministère de la Culture accompagne les territoires et les porteurs



de projet à travers une large gamme de dispositifs : aides aux projets dans les domaines de l'architecture, des patrimoines, de la création, de la lecture publique, des industries culturelles, de l'éducation artistique et culturelle et de la démocratisation culturelle, labels, conventions... De plus les DRAC, à qui il appartient de les administrer et de dispenser du conseil ont, pour certaines et parfois en concertation avec des Régions, créé des dispositifs spécifiques visant à répondre à des problématiques locales. Dans certaines régions où les villes sont moins présentes et où se posent de véritables problématiques de mobilité, de pauvreté ou de clivages sociaux, un enjeu pourrait être celui de la latitude des DRAC à innover, dès lors qu'elles disposeraient de diagnostics précis concernant les territoires concernés, et dès lors qu'elles disposeraient d'une ligne budgétaire permettant d'encourager et de soutenir des projets hybrides ne trouvant pas de dispositif les concernant dans les nomenclatures actuelles.

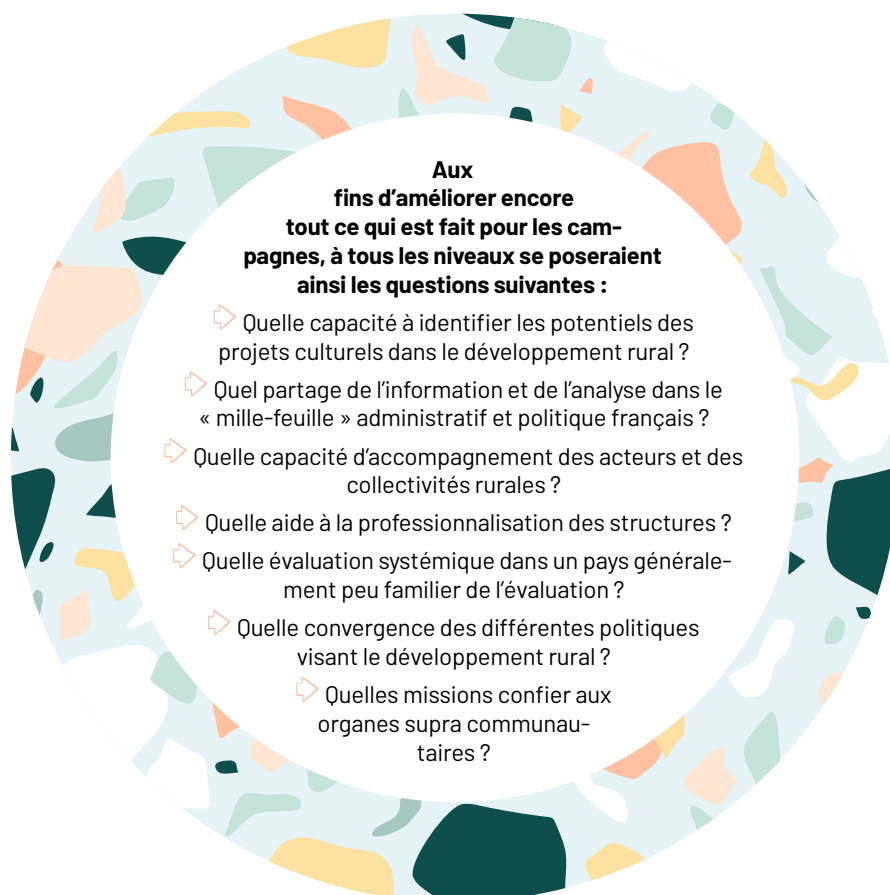
En outre, le contact le plus étroit entre les DRAC et les territoires (et leurs acteurs) se produit le plus souvent par l'intermédiaire du conseiller ou de la conseillère à l'action culturelle et territoriale, ce terme signalant ce qui est de nature transversale. En raison de la vaste étendue des espaces régionaux, chaque conseiller ou conseillère doit prioriser son intervention géographique, chaque projet nécessitant une immersion dans la réalité de terrain pour percevoir la situation et la pertinence des pistes proposées.

Bien que les missions de ces agents soient actuellement territorialisées à l'échelle départementale, la difficulté réside dans la multiplicité des territoires et des acteurs à accompagner. La capacité des services de l'État à suivre au plus près les réalités de terrain, ainsi que la **boîte à outil** à disposition du ou de la spécialiste de la transversalité sont à ce titre deux enjeux. Notons qu'il a existé par le passé un fonds nommé Fonds d'Intervention Culturelle/FIC qui permet de financer des projets innovants, mais inclassables (voir pour mémoire sa présentation en annexe). Un troisième enjeu est le partage de la connaissance entre DRAC et Régions.

Enfin, la Communauté Européenne atteste de son efficacité lorsqu'il s'agit de donner l'impulsion nécessaire, par les fonds structurels, à des projets dont la forme semble parfaitement convenir au terrain. Rappelons toutefois qu'une remarque a été systématiquement formulée lors de notre périple : les grandes difficultés qu'engendrent les délais de paiement pour les nombreuses associations n'étant pas en mesure de souscrire à un emprunt bancaire. Un autre constat est l'absence, dans certains territoires (d'outre-mer, notamment), de capacité d'autofinancement chez les porteurs de projets.

Il existe parfois des ensembles profitables de micro-projets dont les instigateurs, indépendamment les uns des autres, n'ont aucune capacité financière. C'est ici peut-être que pourraient se présenter des initiatives originales, de la part des Régions pourquoi pas, et qui pourraient consister en un système de prêt à taux neutre ou de micro-prêts.

En outre, les pistes de réflexion pourraient être de trois ordres. D'une part, mieux accompagner les porteurs de projet pouvant être potentiellement concernés par des fonds européens au niveau le plus approprié (EPCI, PNR, chargé de mission de la Région et de la DRAC, etc.). D'autre part, conforter les GAL/PETR comme structures porteuses pouvant servir d'intermédiaire pour la rédaction des demandes, le portage financier, l'accompagnement administratif et l'aide aux évaluations. Enfin, des actions de sensibilisation seraient peut-être à accentuer en direction du secteur de la culture, souvent moins au fait des financements européens que d'autres secteurs de la vie économique et sociale.





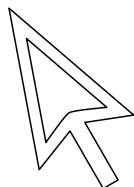
BOÎTE À OUTILS

Loin d'être exhaustif, ce chapitre consacré aux financements peut vous donner des pistes s'agissant des soutiens aux projets culturels en milieu rural.

En tout état de cause, après une première approche destinée à identifier le canal de financement le plus propice à son projet, il convient de prendre contact avec les techniciens spécialisés dans les organismes concernés (PETR, PNR, Conseil régional, DRAC, etc.) afin de mieux cerner la faisabilité de sa demande de financement, de recueillir des conseils pour l'éventuelle reformulation de certains aspects de son projet (par exemple en matière sociale, touristique ou de développement local) et de bénéficier d'un accompagnement pour la rédaction du dossier de demande de financements européens.

LES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX, DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS RENSEIGNER

Les Régions coordonnent les Réseaux ruraux régionaux qui sont des points de contact en charge de l'animation, de l'accompagnement des projets et de la mise en valeur des projets financés par le FEADER. Vous pouvez contacter le Réseau rural de votre région qui saura vous renseigner sur les acteurs et dispositifs existants sur votre territoire : https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2021-06/carte_RRR_10062021.pdf



LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES

Le site Internet du ministère de la Culture vous apportera toutes les informations nécessaires sur l'accompagnement que vous pourriez obtenir :

<https://www.culture.gouv.fr/>

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Subventions>

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets>

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations>

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques>

Pensez aussi :

➤ au programme des Micro-Folies (pour les collectivités) : https://lavillette.com/page/micro-folie_a405/1

➤ au Pass Culture (pour les jeunes) : <https://pass.culture.fr/>

AIDES-TERRITOIRES : UN OUTIL INCONTOURNABLE

Cette plateforme facilite la recherche d'aides des collectivités territoriales, départementales, régionales, nationales et de leurs partenaires locaux (associations, établissements publics, entreprises, agriculteurs) en rendant visible et accessible tous les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent participer. Aides-territoires a été créée dans le but de faire gagner du temps aux acteurs locaux, de contribuer à une meilleure symétrie dans l'accès aux aides et à l'égalité entre les territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

De nombreux programmes européens peuvent financer des projets culturels. Ce récapitulatif des principaux programmes vous permettra d'identifier les thématiques et les volets éligibles. N'hésitez pas à contacter les référents de ces programmes indiqués dans les liens utiles qui pourront vous accompagner dans vos démarches.

Europe Créative

Le programme Europe Créative soutient les projets dans les secteurs de la culture et de la création. Ce programme a pour objectifs de développer et promouvoir le patrimoine et la diversité culturelle et linguistique de l'Union européenne. Il vise à accroître la compétitivité et le potentiel économique des secteurs de la culture et de la création. Cette nouvelle programmation vise également à répondre aux besoins et aux défis de ces secteurs en leur permettant de devenir plus écologiques, plus numériques, plus résilients et plus inclusifs. Europe Créative s'adresse aux organisations publiques ou privées des secteurs culturels et créatifs établies dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde : autorités publiques (locales, régionales et nationales), entreprises, ONG, PME, universités, associations, etc. Ce programme soutient 3 volets : Culture, Média et Trans-sectoriel. Point de contact national pour la France : le Relais Culture Europe, en charge de la fonction de Bureau Europe Créative. En fonction des volets, les projets peuvent être éligibles jusqu'à 90%.

LIENS UTILES :

- Site Culture et Créativité de la Commission européenne
- Site de l'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture (EACEA)
- Site Relais Culture Europe
- Programme de travail Europe Créative 2021/2027
- Bibliothèque de projets Europe Créative

Erasmus +

Le programme Erasmus + soutient les projets en matière d'éducation, de formations, de jeunesse et de sports. Ce programme a pour objectifs de soutenir en Europe, par l'intermédiaire de l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Cette nouvelle programmation met davantage l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions écologique et numérique et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique. Erasmus + s'adresse aux organisations publiques ou privées établies dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation sans but lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, etc.).

Les actions Mobilité des individus à des fins d'apprentissage et Coopération entre organisations et institutions sont particulièrement intéressantes pour la réalisation de projets culturels. Les projets éligibles peuvent être soutenus à 100%.

LIENS UTILES :

- Site de l'Agence Erasmus + Education/Formation
- Site de l'Agence Erasmus + Jeunesse et sport
- Nouvelle plateforme dédiée aux candidats et au bénéficiaires de projets Erasmus+ 2021-2027
- Guide du Programme Erasmus+ 2021
- Bibliothèque de projets Erasmus +

Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs

Ce nouveau programme est issu de la fusion des programmes européens « Europe pour les citoyens », « Droits, égalité et citoyenneté » et « Justice ». Il a pour objectifs de protéger et promouvoir les droits civiques et les valeurs consacrés dans les traités, d'encourager l'engagement des citoyens et leur participation à la vie démocratique, afin de soutenir et développer davantage des sociétés ouvertes fondées sur l'état de droit, démocratiques, égales et inclusives, et lutter contre la violence. Ce programme s'adresse à toute organisation publique ou privée établie dans un pays du programme ou pays partenaire, active dans le domaine de la citoyenneté européenne. Le volet « Engagement et participation des citoyens » vise à encourager l'engagement des citoyens et leur participation active à la vie démocratique de l'Union Européenne (UE). Il vise également à rapprocher l'UE de ses citoyens en améliorant leur compréhension de l'histoire, de la diversité et du patrimoine culturel de l'Europe. La durée d'un projet est comprise entre 12 et 36 mois selon le type d'appel à projets. Le taux maximum de cofinancement de l'UE est de 90% du total des coûts éligibles. Les possibilités de subventions sont plafonnées selon les types d'appels à projets.

LIENS UTILES :

- Règlement consolidé
- Programme de travail 2021/2022
- Publication des appels
- Bibliothèque de projets





Horizon Europe

Horizon Europe constitue le Programme-cadre de l'Union européenne pour la Recherche et l'Innovation (PCRI) et prend la suite du précédent programme Horizon 2020.

Ce programme-cadre a pour objectifs de renforcer les bases scientifiques et technologiques et de stimuler la compétitivité de l'Union européenne. Il vise à concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union, à offrir une meilleure visibilité à la recherche et à l'innovation de pointe et à faire face aux problématiques mondiales actuelles.

Ce programme s'adresse à toutes organisations publiques ou privées (ex : organismes publics, établissements d'enseignement supérieur, entreprises, associations, etc.). Le taux de financement varie entre 75% et 100% des dépenses éligibles.

LIENS UTILES :

- 🔗 Site français Horizon Europe
- 🔗 Site de la Commission européenne Horizon Europe
- 🔗 Règlement établissant le programme Horizon Europe
- 🔗 Bibliothèque de projets soutenus
- 🔗 Réseau EUCLIDE
- 🔗 Guide Horizon Europe

INTERREG

Les programmes INTERREG représentent les programmes de coopération territoriale européenne. Cette coopération constitue un des objectifs de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. Les programmes INTERREG visent la réduction des disparités économiques entre les différentes régions et le développement durable et équilibré de l'Union européenne. Ils peuvent soutenir des projets visant à renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.

LEADER

L'acronyme LEADER signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». Il s'agit d'un soutien à des territoires ruraux, cofinancé par l'Union Européenne, pour des actions relatives à la mise en œuvre de stratégies de développement définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés. L'objectif est de favoriser un développement local équilibré qui réponde au plus près aux enjeux actuels et aux futurs défis territoriaux.

Le dispositif LEADER reste un dispositif innovant et porteur de nombreux projets favorisant le développement des territoires ruraux. Il est mis en œuvre par les régions et a permis la sélection de 339 territoires LEADER (sur la programmation 2014-2020).

LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multi-sectorielles, développées et administrées par les territoires. Il est l'incarnation de l'Europe dans les territoires ruraux.

De manière concrète, l'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un GAL (Groupe d'Action Locale) une enveloppe FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), pour cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales dans le respect de leur stratégie locale de développement et des règles européennes et nationales.

LIENS UTILES :

En savoir plus sur LEADER : <https://www.reseaurural.fr/territoire-leader/les-outils-leader>

Carte des GAL : https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2021-07/2021_LEADER_carte_GAL.pdf

RÉSEAUX ET STRUCTURES RESSOURCES

Vous trouverez à la suite une liste de nombreux acteurs engagés dans le développement rural et culturel. Cette liste des réseaux et structures ressources ne pourra jamais être complète tant les acteurs présents sur les territoires sont nombreux, mais elle nous rappelle la richesse des acteurs qui peuvent devenir des partenaires dans l'élaboration de vos projets. N'hésitez pas à contacter les équipes d'animation des Réseaux ruraux régionaux ou la Direction Régionale des Affaires culturelles de votre région pour plus d'informations.

📌 Fédération des Parcs naturels régionaux : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

📌 Association des Petites Cités de Caractère : <https://petitescitesdecaractere.com/>

📌 Association Sites & Cités remarquables de France : <https://www.sites-cites.fr/>

📌 Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/>

📌 Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement : <https://www.fncaue.com/>

📌 Réseau des Maisons de l'Architecture : <https://www.ma-le-reseau.org/>

📌 France Tiers-Lieux : <https://francetierslieux.fr/>

📌 Association nationale des cinémas itinérants : <https://www.cinema-itinerant.org/>

📌 Agences Auvergne-Rhône-Alpes du spectacle vivant : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/>

📌 Fédération des lieux de musiques actuels - groupe de travail Ruralité : <https://www.ruralite.fedelima.org/>

📌 Relais Culture Europe : <https://relais-culture-europe.eu/>

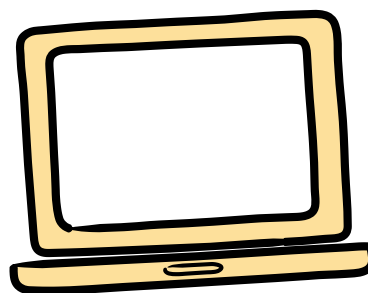
Pensez aussi :

📌 Aux Agences de l'Eau et autres Établissements Publics de votre département en fonction des projets

📌 A la Fondation de France

📌 A la Caisse des Dépôts

📌 Aux fondations spécialisées (Fondation France Libertés, Art Tutti, Fondation Carasso...)



RESSOURCES EN LIGNE (ACTES DE RENCONTRES, GUIDES PRATIQUES, FICHES...)

Actes de rencontres, colloques

📌 *Rencontres nationales Culture et Ruralités - 2018* : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Developpement-culturel/Le-developpement-culturel-en-France/Culture-et-Monde-rural/Rencontres-nationales-Culture-et-Ruralites-2018>

📌 *Rencontres du Tourisme culturel - 2018* : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Developpement-culturel/Le-developpement-culturel-en-France/Culture-et-tourisme/Rencontres-du-Tourisme-Culturel-2018>

📌 *Journée nationale : Les résidences artistiques et culturelles dans les Parcs naturels régionaux* : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/journee-nationale-les-residences-artistiques-et-culturelles-dans-les-parcs>

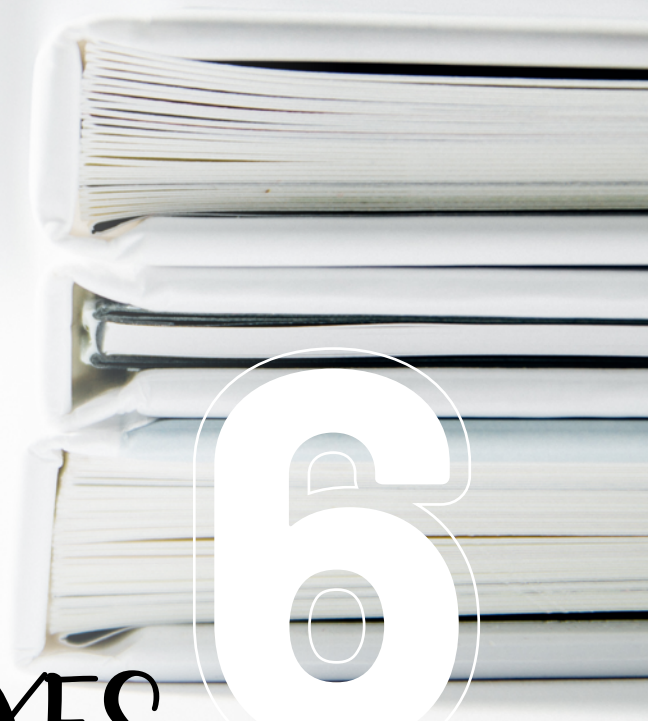
Guides pratiques, fiches

📌 *Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique* : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Le-1-artistique/Ressources/Documents-utiles/Guide-pratique-du-1-artistique-et-de-la-commande-publique>

📌 *Guide des projets culturels de territoire* : <https://mayenneculture.fr/wp-content/uploads/guide-des-projets-culturels-de-territoire.pdf>

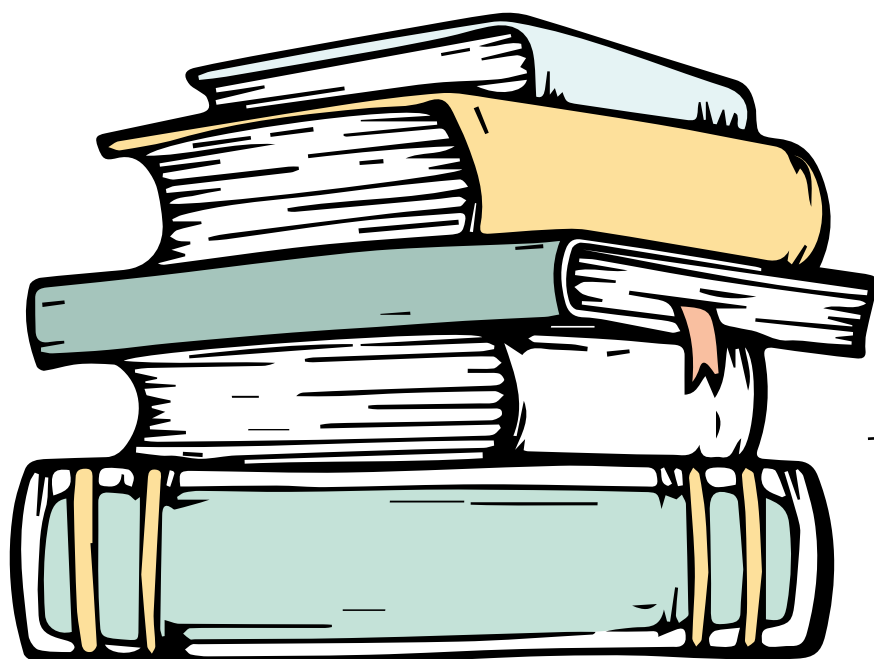
📌 *Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant* : https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/ressources/?filter_keywords=projet+culturel&filter_thema=&filter_type=#search-results

📌 *Culture : des fiches pratiques pour les lesbiennes* : <https://www.amrf.fr/culture-fiches-elus/>



ANNEXES

FICHES DES AUTRES
CAS ÉTUDIÉS



UNE RÉSIDENCE D'IMMERSION-CRÉATION POUR RENOUVELER LE RAPPORT AU TERRITOIRE

Panorama(s) – PETR Cœur
des Hauts-de-France



IMPLANTATION

Cœur des Hauts de France
(69 000 habitants). **Aisne** et **Somme**
Région Hauts de France
Rural peu dense



MOYENS HUMAINS

Pôle culture/patrimoine : 4 ETP
(sur 12 ETP au total pour
le PETR)



GRANDES LIGNES DU PROJET

Installation d'œuvres (réinterroger le
territoire par le regard des artistes).
Sélection par appel à projet de 3 binômes
d'artistes invités sur les 3 communautés
de communes pour une résidence
d'immersion-crédation avec la population.
Pas de thématique ou de lieu identifié ; la
démarche et l'engagement dans la réalité du
territoire prime



PORTEUR DU PROJET

PETR, missionné par 3 intercommunalités
Porteur d'un contrat de ruralité
(développement économique,
développement touristique, aménagement
du territoire)



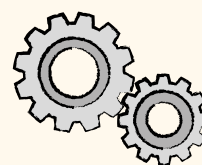
EFFETS DÉCELÉS

Projet en cours...



CADRE INTERCOMMUNAL

1 PETR regroupant 3 EPCI
et 145 communes



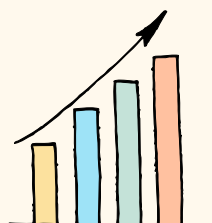
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Un PETR très investi sur le champ
culturel (projet porté politiquement
depuis 10 ans). Une complicité avec
la DRAC et l'expérience de 6 ans du
projet Chemins artistiques. Une envie
de renouveler la proposition artistique
dans le territoire



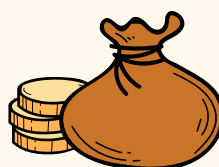
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Dans le prolongement d'un Plan Paysage (2017), de
Chemins Artistiques, d'une démarche lecture publique
(Contrat territoire Lecture) et la démarche VPAH (villes
et pays d'art et d'histoire) : création d'un programme
Panorama(s) sur 2 ans (2021-2022), fruit d'une
réflexion et d'une remise en question sur le travail
artistique de territoire, mené avec la DRAC



CONDITIONS DE PROGRESSION

Le développement de la conscience
des élus locaux à l'égard des enjeux du
développement culturel sur le territoire



FINANCEMENT

DRAC Hauts-de-France ; Région
Hauts-de-France ; Département
de la Somme ; Rectorat de
l'Académie d'Amiens

+ INFO

COEURDES Hauts
DE FRANCE.FR/PAGES/
CULTURE/AU-RYTHME
-DES-SAISONS-1.HTML

LE PROJET EN BREF

Un PETR remarquablement investi sur le champ de la culture et du patrimoine et qui expérimente une nouvelle démarche : une résidence de création articulée autour de la présence d'un binôme d'artistes contemporains en immersion dans le territoire. C'est l'action culturelle auprès des habitants et la valorisation des ressources locales (humaines, économiques, patrimoniales...) qui constituent le cœur de ce projet. Après plusieurs dispositifs, c'est la démarche transversale du Plan Paysage et la complicité avec la DRAC qui a permis d'initier cette réflexion sur une résidence d'immersion-crédation de deux ans.





UNE ARTISTE AU COEUR DU PROJET

Résidence Crystal-Kirsh -
PNR du Ballon des Vosges



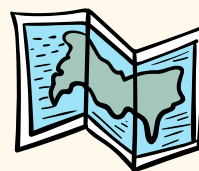
GRANDES LIGNES DU PROJET

Le principe : créer ensemble les conditions de l'accueil des artistes afin qu'ils portent leur regard sur les patrimoines naturels, culturels, les pratiques, les savoir-faire et la vie des habitants. Création d'un Mobile Dôme Kirsh, création d'un court métrage sur la cerise, un mois de résidence autour de la distillation, collecte auprès des habitants des noyaux pour la création d'une installation design...



MOYENS HUMAINS

1 chargée de mission PNR
avec l'appui de l'équipe de
l'écomusée de la Cerise



IMPLANTATION

Ballons des Vosges
Haute-Saône
Région Bourgogne-Franche-Comté
Rural très peu dense

PORTEUR DU PROJET

PNR en partenariat avec les communes
de Fougerolles, Val d'Ajol, Corbenay et
l'écomusée de la Cerise



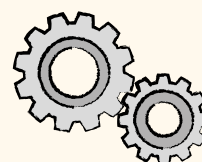
EFFETS DÉCELÉS

Regard nouveau et sensible qui a séduit les acteurs de la filière : ils utilisent la vidéo réalisée pour la promotion de l'AOC dans les salons. Participation des habitants qui se sont sentis concernés par le travail artistique sur leur patrimoine



CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes
de la Haute Comté

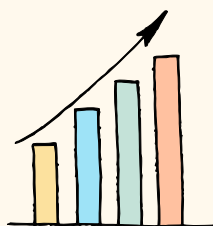


CONDITIONS D'IMPLANTATION

Investissement, créativité, exigence et capacités relationnelles de l'artiste sont pour beaucoup dans la réussite du projet (de l'avis même des porteurs). Collaboration avec l'écomusée, les établissements scolaires, les acteurs de la filière. Un PNR jouant le rôle de facilitateur

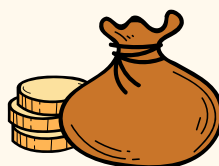
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Estampillée « Artistes et Territoire », cette résidence de création est la première du genre initiée par le Parc des Ballons des Vosges (dans la suite des résidences « Mon village et l'artiste ») en coopération avec l'écomusée du Pays de la Cerise et le syndicat de défense et de promotion du kirsch AOC de Fougerolles. Lancement d'un appel à projet en 2019, pré-sélection de 3 artistes, puis sélection d'une artiste pour la résidence (2020) : Ju Hyun Lee



CONDITIONS DE PROGRESSION

Résidence très perturbée par la crise sanitaire : la majorité des événements publics n'ont pas pu se dérouler dans les conditions initialement prévues, mais l'artiste a adapté ses propositions au contexte



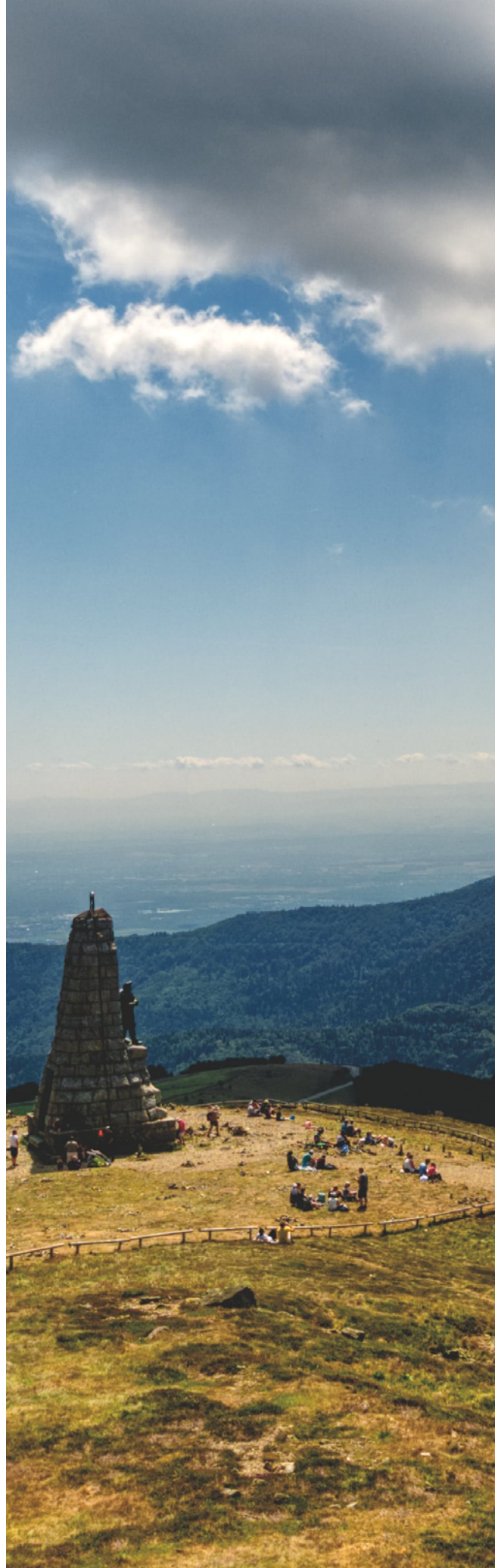
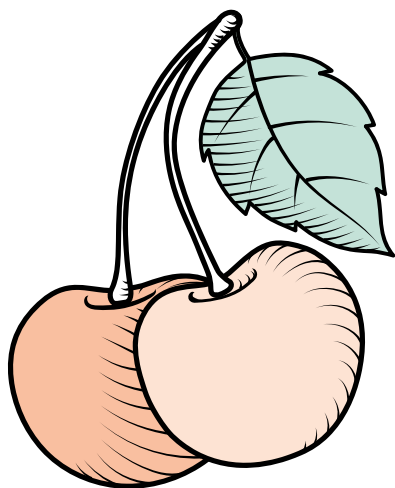
FINANCEMENT

PNR des Ballons des Vosges ; Écomusée du Pays de la Cerise, Syndicat de défense et de promotion du kirsch AOC de Fougerolles ; Communes de Fougerolles, Saint-Valbert, Le Val d'Ajol, Corbenay ; Culture 70 ; DRAC Grand Est, Scènes et Territoires. Région Bourgogne-Franche-Comté ; Région Grand-Est ; Commissariat à l'aménagement à la protection et au développement Massif des Vosges, Département de la Haute-Saône ; DRAC Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté

+ INFO
**PARC-
BALLONS-
VOSGES.FR**

LE PROJET EN BREF

Un PNR coordonnateur et facilitateur, des communes impliquées, un acteur culturel de proximité (écomusée) en collaboration avec des acteurs d'une filière agricole, un choix d'artiste juste et pertinent, voici quelques ingrédients très positifs malgré un contexte sanitaire complexe ; les multiples micro-actions conduites par l'artiste ont permis de créer un engouement autour de la réinterprétation artistique et parfois osée (design culinaire) d'un patrimoine et d'un savoir-faire local.



CULTURE AUX PYRÉNÉES¹⁰⁴, UN FIL À RETROUVER

Les Phonies
Bergères



IMPLANTATION

Bedous (600 habitants)
Pyrénées-Atlantiques
Région Nouvelle-Aquitaine
Rural très peu dense / Montagne



MOYENS HUMAINS

Bénévoles



GRANDES LIGNES DU PROJET

Préserver le patrimoine immatériel
et le partager avec l'autre, le voisin,
le résident secondaire, le cousin, le
touriste, « l'étranger » ; Amener la
culture dans la nature, rabibochoer
cultures et natures ; engendrer de la
vie en période hivernale



PORTEUR DU PROJET

Association Les Phonies
Bergères depuis 2006



EFFETS DÉCELÉS

Lien social – Apport d'une
pratique culturelle dans
une vallée très éloignée
des pôles urbains –
Contribution touristique



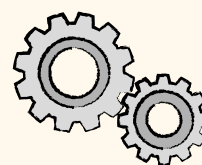
CADRE INTERCOMMUNAL

CC du Haut-Béarn (48 communes
– 33 000 h. depuis 2017) – Large
compétence culture depuis
fusion



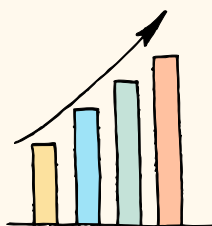
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Ateliers artistiques toute l'année – Festival
biennal Trace (arts & nature) / résidences /
« sentier artistique » en montagne – Actions
pour les scolaires



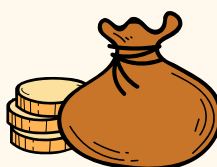
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Engagement bénévole



CONDITIONS DE PROGRESSION

Professionnalisation – Insertion dans le
projet culturel intercommunal



FINANCEMENT

Inspection Académique ;
Conseil Général des Pyrénées-
Atlantiques ; Centre Régional de
Documentation Pédagogique 64

+ INFO
FESTIVAL-PHONIESBERGERES.FR

LE PROJET EN BREF

Cette expérience montre combien l'initiative citoyenne peut apporter à des territoires composés essentiellement de très petites communes dans une vallée de montagne ne vivant réellement que l'été grâce au tourisme. Mais elle montre aussi combien tout cela reste fragile ; surtout au moment où la communauté de communes issue de la fusion et qui comprends désormais les communes du piémont semble ne pas intégrer dans sa politique culturelle une initiative, en l'occurrence, essentiellement bénévole.



Notes

¹⁰⁴ Du milieu du XIX^e siècle aux années 1930, on allait « aux Pyrénées » prendre les eaux, goûter à l'émoi des ravins et s'adonner, entre gens du monde, au vertige des retrouvailles tout encore empreintes des influences parisiennes qui se transportaient ici dans les bagages de peintres et d'écrivains parfois célèbres. Une histoire à ne pas perdre de vue d'autant qu'elle fut suivie par l'avènement populaire du thermalisme, montrant en creux tout ce que pourraient regagner les vallées pyrénéennes.





IMPLANTATION

Saint-Léonard de Noblat
(5 000 habitants)
Haute-Vienne
Région Nouvelle-Aquitaine
Rural peu dense



MOYENS HUMAINS

1 porteur de projet, coordinateur et animateur (à l'origine un binôme d'artistes)
Une vingtaine d'artistes non permanents



GRANDES LIGNES DU PROJET

Une envie de créer un lieu à l'usage des artistes impliqués qui contribuent à l'amélioration du lieu. Un lieu pouvant accueillir 10 ateliers, des espaces partagés intérieurs et extérieurs. Des envies d'émulation collective, quelques expositions collectives



PORTEUR DU PROJET

Porteur de projet individuel :
Romain Gascher - Structuration
en association.



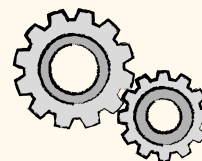
EFFETS DÉCELÉS

Installation pérenne de quelques artistes dans le territoire suite à la création du lieu. Un coût très modéré des loyers qui a incité à l'installation d'artistes dont la pratique nécessite de grands espaces et volumes



CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes
de Noblat



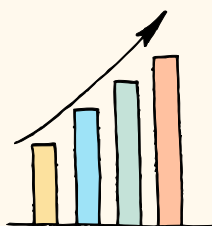
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Peu de moyens humains et financiers pour amorcer le développement du lieu
Un certain isolement et une fragilité d'un porteur de projet peu soutenu



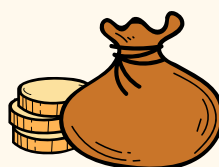
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Lieu de création et d'expérimentation pour des artistes indépendants (dans une propriété privée). Au départ : une logique de « prêt contre entretien ». Depuis 2017 : un bail modéré indexé sur le loyer du foncier



CONDITIONS DE PROGRESSION

Besoin d'une vraie coopération avec la commune et l'intercommunalité et de moyens pour la communication (livret de présentation des artistes accueillis pour stimuler la fréquentation et la curiosité des institutions culturelles)



FINANCEMENT

Lieu autofinancé ; soutien moral de la mairie

+ INFO
FACTORY87.FR

LE PROJET EN BREF

Arts Factory 87 est né de la volonté de deux artistes ayant déjà vécu l'expérience de la friche Centrale 7 en Maine-et-Loire. Après une prospection individuelle, c'est vers un lieu privé que leur choix et leur investissement se sont portés. Quelques années après et malgré un certain succès, le projet est confronté à plusieurs difficultés : essoufflement des énergies, peu d'interactions ou de collaborations avec le tissu local, instabilité et fragilité d'un lieu non pérenne et non adapté à l'accueil du public, quasi absence de soutien public, dégradations du bâti imposant des investissements (absence d'ouverture possible au public – bâtiment non ERP). Constats : les artistes préfèrent se concentrer sur leurs pratiques, leur carrière et la reconnaissance dans leur secteur (intégration au réseau ASTRE, soutien de la DRAC).





UN "CHEZ SOI" PARTAGÉ

Festival Conte en maison -
Fédération des foyers ruraux
de Seine-et-Marne



IMPLANTATION

Bois le Roi (5900 habitants)
Seine-et-Marne
Région Île-de-France
Rural peu dense



MOYENS HUMAINS

6 ETP permanents. 1 coordinatrice culturelle
dédiée au projet. 1 comité de bénévoles et
un fort soutien des foyers ruraux locaux



GRANDES LIGNES DU PROJET

Développer les arts de la parole
dans les villages et le goût de la
rencontre. Autour du festival, se sont
structurées de nombreuses activités :
initiation au conte, conférences,
balades contées, interventions
culturelles et artistiques autour du
conte...



PORTEUR DU PROJET

Fédération des Foyers Ruraux
depuis 2013 (à l'origine :
Emmanuelle Fontana, conteuse
professionnelle)



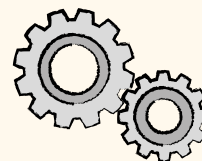
EFFETS DÉCELÉS

Un effet perçu et reconnu sur le
lien social dans le Département ;
« Aller chez quelqu'un n'est pas
neutre, cela permet de capter un
autre public »



CADRE INTERCOMMUNAL

En 2019, 11 intercommunalités
et 25 communes



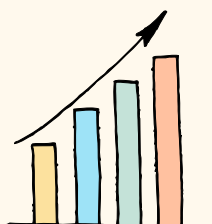
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Forte mobilisation des Foyers Ruraux
dans l'organisation des événements ; un
collectif soudé de bénévoles mobilisés
pendant le festival ; un soutien politique
fort et pérenne



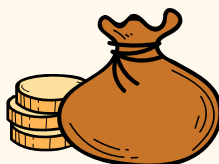
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Des hôtes ouvrent leurs portes pour accueillir des
conteurs professionnels et des conteurs amateurs pour
les premières parties. Le public apporte un plat à partager
et participe librement aux frais d'organisation. Le festival
se déroule chaque année en mars, prioritairement dans
les communes rurales et péri-urbaines du département.
Avec 25 conteurs professionnels en 2019



CONDITIONS DE PROGRESSION

L'acceptation des financeurs publics de
forme d'art ne mobilisant qu'un public
limité pour chaque représentation



FINANCEMENT

Département ; DRAC ;
communes ; Fédération
des foyers ruraux ; recettes
propres

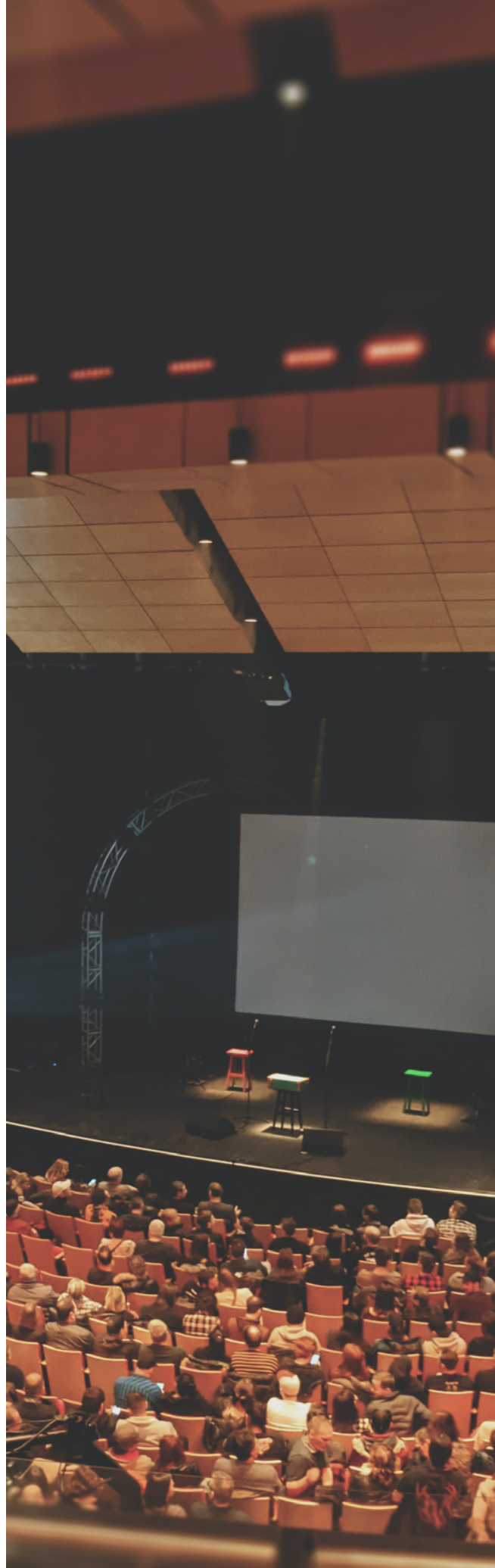
+ INFO

**FDFR77.ORG/
FESTIVAL-CONTES-
EN-MAISONS-2020/**



LE PROJET EN BREF

Un festival du conte à l'initiative d'un porteur de projet individuel qui devient rapidement un festival structurant dans ce territoire complexe de Seine-et-Marne (alternance de pôles urbains, de flux routiers et de territoires très ruraux). Si la Fédération des foyers ruraux est venue apporter la structuration et le cadre opérationnel pour porter et développer ce festival, elle lui a également permis de se diversifier (formations, actions culturelles) avec pour objectif le développement du lien social. Il ne reste plus aujourd'hui qu'à nouer d'autres partenariats ville-campagne pour faire progresser le festival.





ENTRE MODERNITÉ ET TRADITION

Résidence de street-art
au Pays de Châteaubriant



IMPLANTATION

CC Pays de Châteaubriant-Derval
(12 000 habitants)

Loire-Atlantique

Région Pays de la Loire
Rural peu dense



MOYENS HUMAINS

1 chargée de projet au sein
de l'intercommunalité



GRANDES LIGNES DU PROJET

Résidence de territoire d'un collectif
de 6 street-artistes : réalisation
de sept œuvres et exposition de 5
peintures murales. Une restitution
proposée lors des Journées du
Patrimoine. Une volonté très forte
dans la commande de travailler en
lien avec les publics (90h d'ateliers
réalisées). Une implication des
acteurs locaux : office de tourisme,
historiens...



PORTEUR DU PROJET

Communauté de communes du
Pays de Châteaubriant-Derval)



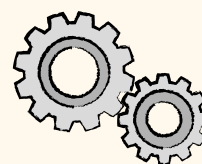
EFFETS DÉCELÉS

Aucune dégradation, une très bonne
appropriation des œuvres dans l'espace
public par les habitants, peu de réclamations.
L'œuvre échappe au cadre institutionnel,
pour vivre sa vie d'œuvre avec de nombreuses
photos et détournements... La forme du
street-art, et notamment son adaptabilité,
semble être pour beaucoup dans le succès du
projet dans le territoire (il y avait des craintes
et réticences que cet art jugé urbain soit mal
reçu dans un espace rural)



CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes du
Pays de Châteaubriant-Derval



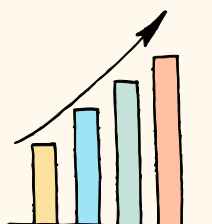
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Une forte conviction des élus ; un
portage du bureau communautaire ;
la pertinence des propositions des
artistes



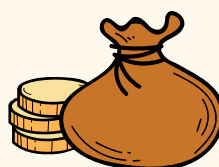
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

A l'origine, un projet de résidence avec la DRAC sur les
arts plastiques qui aboutit à une résidence de territoire
d'un collectif artistique qui effectue un travail de
médiation approfondi



CONDITIONS DE PROGRESSION

Maintenir les conditions du projet
intercommunal



FINANCEMENT

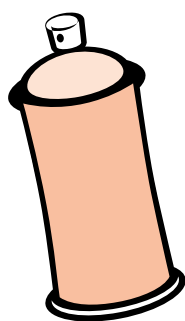
Intercommunalité ; DRAC ;
Département

+ INFO

CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR

LE PROJET EN BREF

Le Pays de Châteaubriant-Derval a pris un risque : celui de faire appel à des artistes extérieurs au territoire dont la pratique contemporaine est jugée plutôt urbaine pour un territoire plutôt rural... Mais le Pays a su prendre son temps pour mener à bien la résidence de territoire ; c'est d'ailleurs sans doute la clé de la réussite de ce projet, de son appropriation par les habitants et des envies de poursuite et de continuité. Temps pour la sensibilisation des élus en amont du projet sur le thème de « ce qu'est et ce que n'est pas une résidence de territoire », temps de la rencontre entre les artistes et le territoire (ses acteurs, ses paysages, ses publics), temps de la création et de l'immersion avec ses moments informels et ses ateliers avec tous les publics, temps de la restitution et du parcours de présentation des œuvres par les artistes eux-mêmes, temps des rencontres avec le réseau de lecture publique. Aujourd'hui l'intercommunalité joue son rôle de communication et de mise en tourisme d'un projet dont les communes sont fières.



UN FESTIVAL COMME POINT DE DÉPART D'UN VÉRITABLE PROGRAMME

Festival Tinta'Mars



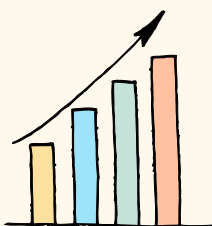
GRANDES LIGNES DU PROJET

Irriguer le territoire par un lien étroit avec l'Éducation nationale (parcours EAC), avec la ville (co-créatrice, co-programmatrice), avec les intercommunalités sur un volet jeune public (compétence enfance/Jeunesse/CLEA) et avec les structures associatives et culturelles du territoire (co-construction)



ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Festival Tinta'Mars tous les ans en mars (spectacle vivant) - Saison jeune public « la toute petite saison » en collaboration avec le service culturel de la ville de Langres ; Festival Tinta Été (proposition tout public pendant l'été) - Parcours d'éducation artistique et culturelle - Accueil de spectacles à domicile (initiative co-portée avec Le Chien à plume / structure sociale d'accueil et de soutien aux jeunes)



CONDITIONS DE PROGRESSION

Poursuite dans la dynamique de coopération à des fins de développement territorial pour entretenir le foisonnement de projets associant l'angle culturel à d'autres thématiques (mobilité, environnement)



IMPLANTATION

Langres (7 000 habitants) et
Pays de Langres (50 000 habitants)

Haute-Marne

Région Grand Est
Rural très peu dense



MOYENS HUMAINS

2 ETP - 1 régisseur intermittent
20 membres au conseil d'administration
60 bénévoles



PORTEUR DU PROJET

Association Tinta'Mars depuis 1986 (Ligue de l'enseignement, Foyer rural et du Foyer de jeunes travailleurs de Langres), en collaboration avec le service culturel de la ville ; le PETR soutient l'association en tant qu'association de territoire



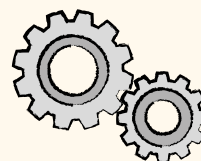
EFFETS DÉCELÉS

Aujourd'hui, 85% des enfants des écoles maternelles et primaires du territoire vont voir un spectacle - 100% de remplissage pour le festival (en 15 jours d'ouverture de billetterie) - Renouvellement permanent des formats artistiques



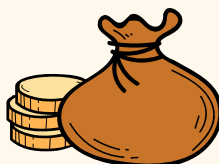
CADRE INTERCOMMUNAL

PETR du Pays de Langres



CONDITIONS D'IMPLANTATION

La rencontre entre une association et les communes avec un PETR qui s'est saisi de l'opportunité - La pertinence d'un projet hybride entre exigence artistique et objectif social - La volonté de concerner tous les publics - La co-construction précoce des projets avec les associations locales



FINANCEMENT

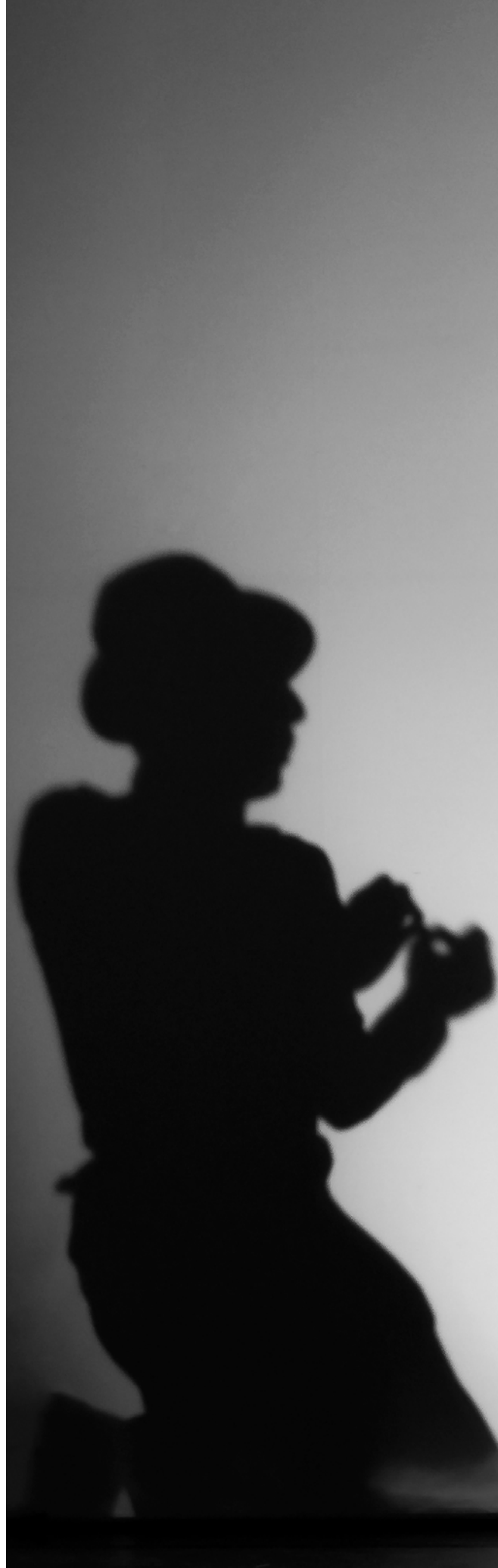
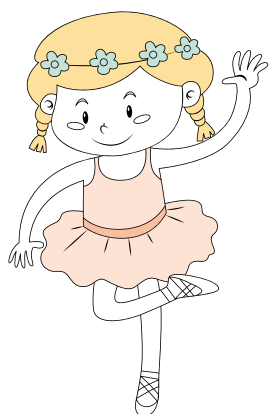
Région Grand-Est ;
DRAC ; Département ;
Ville, Mécénat

+ INFO
TINTAMARS.COM



LE PROJET EN BREF

Tinta'mars, c'est l'histoire d'une structure associative portée par un groupe d'amis, qui s'ancre progressivement et qui finit par devenir un incontournable social et culturel du territoire. Portée par les valeurs de l'éducation populaire, l'association a su progressivement déployer de multiples activités centrées sur le public jeune et les parcours d'Éducation artistique et culturelle. Le partenariat de la ville et du PETR ont été déterminants dans l'évolution du projet.



DES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR ACCUEILLIR DANS LA DIGNITÉ

Projet « A la découverte du territoire, des habitants et de soi-même »
Pays Midi-Quercy



GRANDES LIGNES DU PROJET

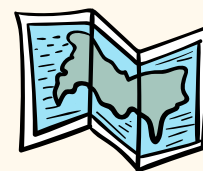
Cours de français et accompagnement social proposés (par Habitat & Humanisme) - Ateliers de théâtre (par Le Fond et la Forme) - Ateliers de sculpture, de poésie, de musique, de céramique, de chant et de musique - Randonnée pique-nique (par Paysages et Patrimoines) - Restitution des ateliers (par le Centre d'art La Cuisine à Négrepelisse)

EFFETS DÉCELÉS

Liens forts tissés entre les familles accueillies et les familles françaises - Découverte d'autres cultures - Plus forte capacité à s'exprimer en public - Confiance et estime de soi améliorées - Sentiment d'insécurité moins fort - Motif de coopération entre acteurs - Expérience pour le PETR

ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Acquisition de la langue française par la pratique d'activités culturelles et artistiques. Proposition et mise en œuvre d'ateliers artistiques pour les familles accueillies. Plusieurs rencontres entre les acteurs associatifs ont permis de réadapter les propositions pour proposer une programmation d'ateliers participatifs et une restitution collective



IMPLANTATION

51 000 habitants environ
Tarn-et-Garonne
Région Occitanie
Rural très peu dense

MOYENS HUMAINS

2 ETP du PETR mobilisés (coordination) + acteurs associatifs

PORTEUR DU PROJET

Pays Midi Quercy (PETR) dans le cadre d'un appel à projet initié par la DRAC Occitanie ; en appui d'associations locales et d'artistes (8 acteurs culturels mobilisés), aux côtés d'un CAO (centre d'accueil et d'orientation à destination des migrants, géré par Habitat et Humanisme - accueil temporaire de familles yézidiennes)

CADRE INTERCOMMUNAL

3 intercommunalités (49 communes) :
Quercy vert Aveyron, Quercy Caussadais, Quercy Rouergue et gorges de l'Aveyron

CONDITIONS D'IMPLANTATION

Un élu porteur et moteur du projet (conforter la commune dans son histoire et ses valeurs) - L'énergie collective locale : le projet n'aurait pas pu voir le jour avec des artistes extérieurs au territoire

FINANCEMENT

Région Occitanie
- Département -
Dispositif LEADER

CONDITIONS DE PROGRESSION

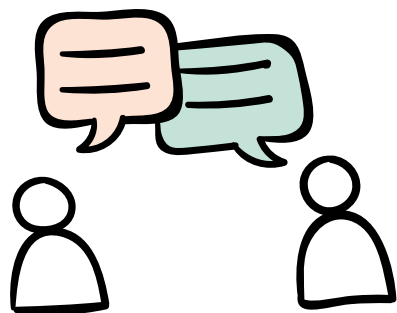
Une poursuite conditionnée par un nouvel appel à projet ; trouver une solution alors que le centre d'accueil et d'orientation à destination des migrants (CAO) a fermé

+ INFO

[PAYSMIDIQUERCY.FR/ACTION-CULTURELLE-ET-LANGUE-FRANCAISE-A-LA-DECOUVERTE-DU-TERRITOIRE-DES-HABITANTS-ET-DE-SOI-MEME/](https://paysmidiquercy.fr/action-culturelle-et-langue-francaise-a-la-decouverte-du-territoire-des-habitants-et-de-soi-meme/)

LE PROJET EN BREF

Le projet s'inscrit au croisement d'une démarche sociale forte (acquisition de la langue française pour des familles yézidiées accueillies dans un centre d'accueil temporaire) et d'une démarche culturelle (pratique d'activités culturelles et artistiques). Il a été permis par l'appel à projet proposé par la DRAC Occitanie sur la base d'une démarche pluridisciplinaire propre au PETR. Ce projet complexe et hybride est fragile à plus d'un titre : accueil temporaire des familles (reparties depuis) interdisant une démarche sur le long terme ; complexité de la mise en œuvre dans le contexte sanitaire de 2020 avec, de plus, de nombreuses associations investies au fur et à mesure du projet. Mais il permet de rappeler la solidarité qui se joue dans le monde rural et à travers les associations.



QUAND LE JOURNALISME S'INVITE À LA TABLE DE L'ÉCOLIER

Résidence de journalisme -
CC Océan-Marais de Monts



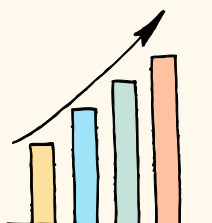
GRANDES LIGNES DU PROJET

Une résidence de journalisme accueillie en 2019 et une en 2021 en collaboration avec l'association d'éducation aux médias Les Pieds dans le Paf : rencontre avec les acteurs locaux, actions éducatives, actions de formation, temps d'échanges. Temps de résidence : équivalent d'un ETP sur 6 mois



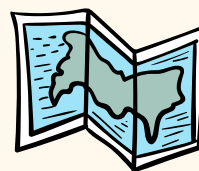
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Une intercommunalité impliquée dans une démarche d'EAC qui décide d'aller plus loin pour déployer son projet auprès de tous les publics. Le choix se porte sur une résidence de journalisme pour impliquer tous les publics du territoire. Ce choix permet d'adapter les formats de rencontre en fonction des publics



CONDITIONS DE PROGRESSION

Pouvoir mieux s'appuyer sur le réseau des médiathèques - Pouvoir développer des temps de restitution plus larges pour le tout public - Une implication plus forte du monde économique



IMPLANTATION

5 communes littorales (20 000 habitants)

Vendée

Région Pays de la Loire

Rural très peu dense



MOYENS HUMAINS

Projet géré au sein du Pôle Affaires Culturelles (1 chef de pôle, 1 chargée de projet)



PORTEUR DU PROJET

Pôle Culture de la Communauté de Communes à l'initiative et avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire et en collaboration avec l'Éducation nationale dans le cadre d'un CLEA (contrat local d'éducation artistique et culturelle)



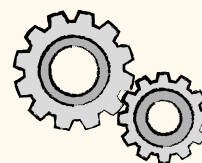
EFFETS DÉCELÉS

Participation des habitants à des investigations journalistiques sur des sujets variés - Apprentissage à la réalisation de reportages - Prise de conscience au sujet de la vérification des faits - Découverte par les jeunes de leur territoire - Motif de coopération entre plusieurs acteurs de domaines différents



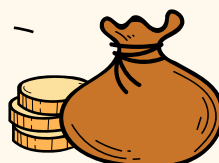
CADRE INTERCOMMUNAL

Communauté de communes Océan-Marais de Monts



CONDITIONS D'IMPLANTATION

Coordination par l'intercommunalité (solicitation des acteurs, gestion des partenariats pour la co-construction (EHPAD, écoles, centres de loisirs...)) :
« Si on arrivait avec des choses trop ficelées, cela ne fonctionnerait pas »



FINANCEMENT

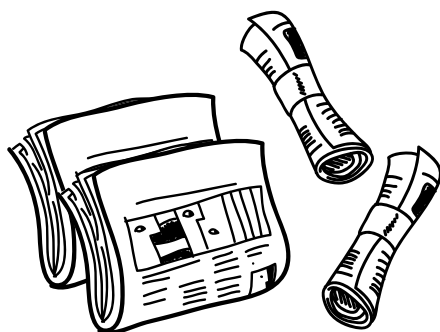
DRAC Pays de la Loire
- Communauté de communes

+ INFO

OCEANMARAISEMONTS.
FR/SORTIR-DECOUVRIR/
CONTRAT-LOCAL-D-
EDUCATION-ARTISTIQUE-
ET-CULTURELLE

LE PROJET EN BREF

On voit ici une « petite » communauté de communes, profitant habituellement plutôt du tourisme balnéaire, s'attaquer à un grand sujet qui est celui de la « fabrication de l'information », et cela au bénéfice des jeunes générations, particulièrement concernées par cette question. La résidence de journaliste mise en œuvre avec le soutien de la DRAC et en collaboration avec l'Éducation nationale est un projet permettant à chacun de se confronter aux enjeux de l'information et de découvrir les sujets traversant son propre territoire. Ici ce n'est pas un artiste, mais bien un journaliste professionnel qui vient accompagner et animer cette démarche en proposant des outils participatifs et fortement mobilisateurs chez les plus jeunes. Les ateliers et travaux pédagogiques mettent les participants en posture d'acteurs, créant ainsi un lien entre apprentis journalistes et réalités. Le projet permet également la production de nouveaux médias locaux.



AUTOUR D'UNE HISTOIRE LOCALE DES PLUS MARQUANTES

Musée des nourrices et des
enfants de l'assistance publique



IMPLANTATION

Alligny-en-Morvan (610 habitants)
Nièvre
Région Bourgogne-Franche-Comté
Rural très peu dense



MOYENS HUMAINS

7 ETP (budget de 300.000 €, dont
RH) - 2,5 ETP pour activités annexes



GRANDES LIGNES DU PROJET

Lieu de mémoire présentant les
enjeux historiques et sociologiques
des enfants placés et du métier
de nourrice - lieu ressources
participant aux dispositifs des
politiques de l'enfance et des familles
mises en œuvre par les conseils
départementaux et la région



PORTEUR DU PROJET

CC des Grands Lacs du
Morvan (CCGLM) avec l'appui
du Parc naturel régional du
Morvan



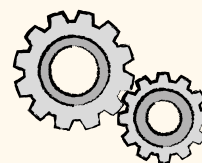
EFFETS DÉCELÉS

6 500 visiteurs par an ; participe à
la vie économique du territoire ;
permet les actions EAC avec
les écoles du territoire ; permet
d'accéder à des ressources sur les
thématiques concernées



CADRE INTERCOMMUNAL

CC des Grands Lacs du Morvan
(PNR sur 8 intercommunalités à la
convergence de 4 Départements)



CONDITIONS

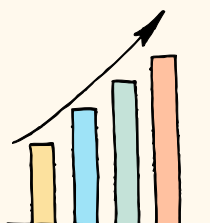
D'IMPLANTATION

Un projet conçu par une
communauté de communes
avec l'aide du PNR et le
soutien de l'Europe



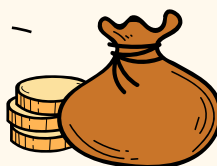
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Site ouvert en 2016 et comprenant un musée,
un café, une boutique de produits du terroir,
une librairie et des chambres d'hôtes, et
intégré à l'écomusée du Morvan (9 maisons et
4 sites associés sous l'égide du Parc naturel
régional)



CONDITIONS DE PROGRESSION

Progression des moyens pour permettre
la création d'un service éducatif (moyens
humains trop faibles) et la tenue d'expositions
temporaires



FINANCEMENT

CC des Grands Lacs
du Morvan - Région -
Département / LEADER
pour investissement à
l'origine

+ INFO
MUSEEDESNOURRICES.FR

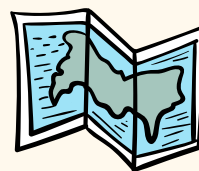
LE PROJET EN BREF

Avec ses 17 hab./km², le massif du Morvan appartient à une « hyper ruralité » pour un territoire structuré en petits bourgs. Le massif est avant tout dédié à l'industrie forestière. Mais la présence de grands lacs a très tôt participé à un tourisme profitant aussi de la proximité relative de la capitale. Avant même l'apparition du tourisme, cette proximité contribuait à faire du Morvan une terre profitant aux Parisiens au moins à trois titres : l'approvisionnement en bois de chauffage, l'approvisionnement en eau potable et le recours aux nourrices. L'assistance publique pouvait également y placer les orphelins. On offrit ainsi à l'une des contrées les plus pauvres de France le statut d'annexe parisienne, statut sans doute ambigu et dont les traces méritaient d'être exposées dans les différentes antennes d'un écomusée dépendant du PNR du Morvan. Pour conserver la mémoire et la documentation relatives à l'une des facettes les plus marquantes de cette histoire, un long processus d'une quinzaine d'années allait déboucher sur la création du musée des Nourrices à Alligny-en-Morvan. Ce processus débuta par la création, en 2007, d'une association mobilisant des anciens pupilles et familles d'accueil, des amateurs d'histoire, des professionnels du secteur enfance-famille, des Morvandiaux de souche ou de cœur, des enseignants retraités, etc. Aujourd'hui, malgré le rôle incontestable du musée et de ses annexes commerciales et malgré l'investissement de la collectivité, l'opération parvient difficilement à déployer tous les moyens qu'il faudrait concéder à un projet aussi essentiel du point de vue historique et pédagogique, voire économique et touristique. Atteindre une « masse critique » suffisante et trouver une organisation satisfaisante dans un territoire dont la structuration reste fort complexe est un défi donnant actuellement lieu à une réflexion.



LE PATRIMOINE DANS UN VASTE PLAN DE RECONQUÊTE

Centre d'interprétation de l'architecture
et du patrimoine « La Tuilerie »



IMPLANTATION

La Guerche-sur-l'Aubois
Cher
Région Centre-Val de Loire
Rural peu dense

MOYENS HUMAINS

L'équipe du Pays d'art et d'histoire Val d'Aubois est composée de trois professionnels du développement territorial qui participent à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie globale de développement du Pays Loire Val d'Aubois, ainsi que d'une secrétaire chargée des affaires financières et d'une chargée de communication et d'accueil. une cheffe de projet pays d'art et d'histoire (animatrice de l'architecture et du patrimoine) + Guides vacataires et personnel d'accueil



GRANDES LIGNES DU PROJET

Approche visant à sensibiliser les habitants, les jeunes, les visiteurs et les professionnels à la qualité architecturale et paysagère du territoire. Le projet, qui se définit comme un levier pour le développement du territoire depuis plus d'une décennie, est celui de la valorisation du patrimoine industriel (très présent dans un territoire rural et anciennement industriel avec ses hauts fourneaux, forges, logements ouvriers, canaux et usines)



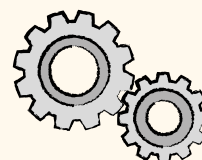
EFFETS DÉCELÉS

8 000 visiteurs/an pour le CIAP -
Renforcement de l'identité du
territoire - accroissement de
sa notoriété



CADRE INTERCOMMUNAL

4 communautés de communes



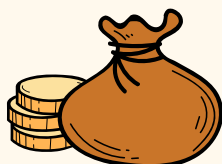
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

PHA depuis 2010 ; Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) installé depuis 2017 à l'intérieur et autour d'un four Hoffmann ; Animation du patrimoine, industriel notamment : sauvegarde d'un ancien bâtiment industriel emblématique, lieu de rencontre et de débat sur le cadre de vie, le développement durable ; animation d'un réseau d'itinérance douce (vélo) ; expositions, ateliers, visites pour les habitants, les touristes et le jeune public



CONDITIONS D'IMPLANTATION

Le Pays Loire Val d'Aubois s'appuie sur un syndicat mixte ouvert, qui associe les communes, les communautés de communes et le Département du Cher et permet de bénéficier des politiques publiques de développement. L'origine du regroupement territorial est ancienne, puisqu'elle date de 1986, ayant ainsi forgé des habitudes de travail en commun



FINANCEMENT

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale représente la 4^{ème} génération des contrats de pays mis en œuvre avec le soutien du conseil régional Centre-Val de Loire. Le programme du GAL Berry Val de Loire bénéficie d'une enveloppe de 1,2 million €. Il est destiné à financer des initiatives capables de s'inscrire dans les actions suivantes : développer et préserver le potentiel touristique et culturel du territoire en s'appuyant sur les acteurs locaux; faire de l'itinérance une manière privilégiée de découvrir les richesses du territoire; structurer et consolider la filière touristique; promouvoir le territoire. Le CIAP « La Tuilerie » a également bénéficié d'un financement de la DRAC de 100 000 € pour la scénographie dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire (PAH).

CONDITIONS DE PROGRESSION

Accroître la professionnalisation des équipes- poursuivre les animations hors les murs - développer la promotion touristique

+ **INFO**
CIAP-LATUILLERIE.FR

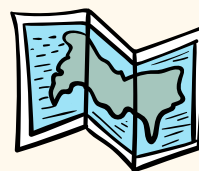
LE PROJET EN BREF

Le pays d'art et d'histoire et son CIAP sont situés dans un territoire rural d'environ 27 000 habitants, en périphérie de la région Centre Val-de-Loire et à proximité de Nevers, son principal bassin d'emplois. Pour autant, il n'est pas enclavé et reste aisément accessible, en particulier par autoroute. Nous avons affaire à des élus souhaitant travailler de façon collective, y compris dans le secteur de la culture et du tourisme, alors que les villes de Bourges, Nevers et Moulins bénéficient déjà du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Outre la volonté politique de développement, le territoire a bénéficié d'une stabilité institutionnelle, avec seulement deux présidents. Le dépassement des clivages politiques permet de présenter un front uni face aux collectivités de rang supérieur, dont l'apport est déterminant. La compétence tourisme a été transférée et les élus s'efforcent de défendre la ruralité ainsi que la notoriété du territoire. Au-delà de la qualité de paysage, l'objectif est de valoriser le patrimoine de l'industrie, celle-ci n'ayant pas disparu. Ce territoire constitue un exemple du développement de l'industrie en milieu rural. A ce titre, la culture est vue comme un moyen de renforcer l'identité Val d'Aubois, reposant sur un maillage de petites communes et une réelle cohérence historique et géographique. S'agissant du CIAP, il est important de noter un souci de rationalisation et de mutualisation des investissements, avec l'installation du siège du syndicat mixte, la création d'un accueil, d'une boutique, de salle de réunion, etc. Muni de tous ces atouts, le territoire peut se forger une identité distinctive et attractive, capable de répondre aux nouvelles demandes culturelles et touristiques. L'enjeu, une fois des investissements ambitieux réalisés, est de disposer de moyens humains et de promotion pour attirer les visiteurs.



ENTRE ROUTES DES VINS ET CHEMINS DU PATRIMOINE

Pays d'art et d'histoire
Haut-Languedoc et Vignobles



IMPLANTATION

Saint-Chinian
Hérault
Région Occitanie
Rural peu dense



MOYENS HUMAINS

3 guides conférenciers



PORTEUR DU PROJET

Syndicat Mixte Pays Haut-Languedoc
et Vignobles depuis 2016



GRANDES LIGNES DU PROJET

Sensibilisation des
habitants pour une meilleure
connaissance de leur
patrimoine



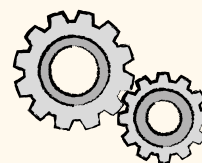
EFFETS DÉCELÉS

Contribue au développement économique
local ainsi qu'à l'attractivité du territoire :
aménagement et travaux de réhabilitation des
sites patrimoniaux et du bâti ; contribution au
développement touristique par la création d'une
offre culturelle et patrimoniale articulée autour
de l'œnotourisme et activités de pleine nature



CADRE INTERCOMMUNAL

4 communautés de communes
(70 000 habitants)



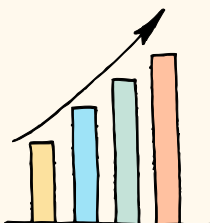
CONDITIONS D'IMPLANTATION

Le souhait des élus de valoriser le
patrimoine en même temps que
l'évolution de la filière vinicole
(Minervois). Il existe un projet de CIAP
« éclaté », un concept souvent difficile
à mettre en œuvre



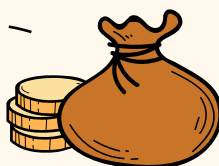
ACTIVITÉS ET PARTICULARITÉS

Nombreuses actions visant la connaissance,
la préservation, la médiation, l'animation des
patrimoines culturels et paysagers



CONDITIONS DE PROGRESSION

Des compétences intercommunales mieux
structurées et mutualisées. S'agissant
d'une démarche de labellisation qui est
structurante pour le territoire, en partenariat
avec les collectivités et la DRAC, il devient
nécessaire de disposer des ressources
humaines adéquates (cf. les missions
« musées » et « Inventaire »)



FINANCEMENT

Syndicat Mixte - DRAC
- LEADER

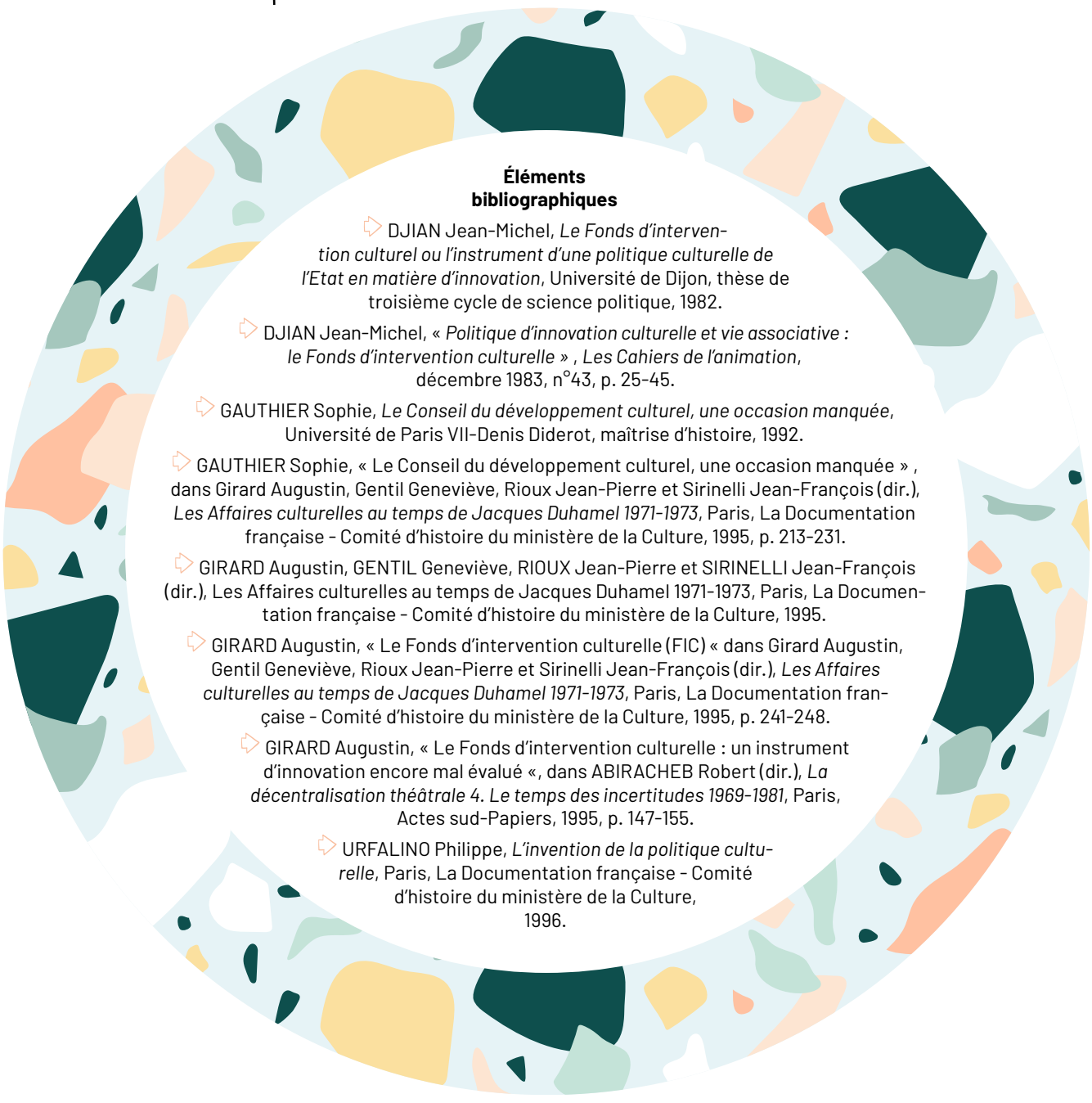
+ INFO

**PAYSHLV.COM/
PAYS-ART-ET-
HISTOIRE**

LE PROJET EN BREF

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles réunit désormais quatre communautés de communes. Très vaste, il couvre environ le tiers de la surface du département. Il porte, à travers une « mission culture », plusieurs projets visant à solidariser un territoire dont les communes partagent un destin surtout lié à l'agriculture et, en particulier, à la viticulture. Les projets regroupent notamment un Pays d'art et d'histoire, ainsi qu'un Orchestre de pays. L'objectif de ce dernier est de favoriser la pratique de la musique d'ensemble, ainsi que la rencontre entre les artistes professionnels et amateurs de tous les âges, aux côtés des écoles de musique, des orchestres d'harmonie et des chorales du territoire (participation gratuite ; huit répétitions à raison d'un dimanche par mois et cinq concerts par an). Sa particularité réside dans la valorisation du patrimoine par le thème traité chaque année par l'orchestre : ainsi, en 2007 le centenaire de la révolte vigneronne de 1907 ; en 2008, les paysages vignerons ; en 2009 et 2010 la croisade des Albigeois ; en 2011 et 2012 (ainsi qu'à nouveau en 2019), le canal du Midi ; en 2013 et 2014 l'histoire du bandit Tédjedor ; et en 2017-2018 la rencontre entre une étudiante et un colporteur. Les actions conduites par le pays visent avant tout, dans un but de développement touristique et de sensibilisation des habitants, à réunir - autour de la notion de patrimoine - un ensemble d'acteurs (communes, associations, chercheurs, opérateurs privés, musées...). L'importance du patrimoine est ici incontestable, mais sans compter pour autant de sites d'importance majeure (mais une opération Grand site est en cours). Sa mise en valeur dans une visée économique passe par une sensibilisation des habitants, sensibles à la préservation de leur cadre de vie. L'un des enjeux est celui de la professionnalisation, tout en conservant le lien avec les associations de terrain. C'est ici un travail de longue haleine, et de tous les instants, conduit par une équipe réduite et avec des moyens encore modestes, bien que soutenue par le dispositif LEADER. Dans ce cas précis, l'une des difficultés résidera dans le fait qu'un pays, s'il est coordonnateur, ne sera jamais maître d'oeuvre, alors que les communautés de communes apprécieront, chacune à leur manière, leur possible implication dans les champs du patrimoine et de la culture en général ; ceci impliquant des approches variées difficilement conciliables.





Éléments bibliographiques

- DJIAN Jean-Michel, *Le Fonds d'intervention culturelle ou l'instrument d'une politique culturelle de l'Etat en matière d'innovation*, Université de Dijon, thèse de troisième cycle de science politique, 1982.
- DJIAN Jean-Michel, « *Politique d'innovation culturelle et vie associative : le Fonds d'intervention culturelle* », *Les Cahiers de l'animation*, décembre 1983, n°43, p. 25-45.
- GAUTHIER Sophie, *Le Conseil du développement culturel, une occasion manquée*, Université de Paris VII-Denis Diderot, maîtrise d'histoire, 1992.
- GAUTHIER Sophie, « *Le Conseil du développement culturel, une occasion manquée* », dans Girard Augustin, Gentil Geneviève, Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel 1971-1973*, Paris, La Documentation française - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1995, p. 213-231.
- GIRARD Augustin, GENTIL Geneviève, RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel 1971-1973*, Paris, La Documentation française - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1995.
- GIRARD Augustin, « *Le Fonds d'intervention culturelle (FIC)* » dans Girard Augustin, Gentil Geneviève, Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel 1971-1973*, Paris, La Documentation française - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1995, p. 241-248.
- GIRARD Augustin, « *Le Fonds d'intervention culturelle : un instrument d'innovation encore mal évalué* », dans ABIRACHEB Robert (dir.), *La décentralisation théâtrale 4. Le temps des incertitudes 1969-1981*, Paris, Actes sud-Papiers, 1995, p. 147-155.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1996.



A PROPOS...

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU RURAL ?

Intégré à la politique agricole commune (PAC), le Fonds Européen Agricole pour le développement rural (FEADER) finance les projets de développement en milieu rural. En France, ce sont 11,4 milliards d'euros qui sont mobilisés pour la période 2014-2020 à travers les 27 programmes de développement rural gérés par les conseils régionaux.

Dans ce cadre, le Réseau rural national (RRN) contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales. En soutien aux réseaux ruraux régionaux, il est chargé de mutualiser les activités adaptées aux besoins des territoires, d'assurer l'articulation et la coordination des initiatives locales ainsi que la diffusion des réalisations. Enfin, il assure les relations avec le Réseau européen de développement rural (REDR) au côté des autres États membres.

Le Réseau rural est co-piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et Régions de France (RdF).

Ce guide a été commandité par le Réseau rural, en partenariat avec le Ministère de la Culture et l'ANCT.

Pour toute demande, contactez le Réseau rural à cette adresse :
rnf@reseaurural.fr



WWW.RESEAU RURAL.FR



Conception réalisation :  comtogether.fr